



Charles Pasqua est mis en examen pour « financement illégal de campagne électorale »

LE PRÉSIDENT du RPF, Charles Pasqua, a été mis en examen pour « financement illégal de campagne électorale », lundi 28 mai, par les deux juges d'instruction de Paris chargés de l'enquête sur la campagne du mouvement souverainiste lors des élections européennes de 1999. Les enquêteurs soupçonnent des dons occultes au profit du RPF dissimulés derrière une cascade de créances. M. Pasqua était en outre convoqué par les mêmes juges, mardi 29 mai, dans le cadre de l'affaire Falcone dite « Angolagate ». M. Pasqua a déclaré à la presse qu'il avait « clairement apporté la preuve que les imputations qui [lui] sont reprochées concernant le financement de la campagne électorale ne reposaient sur aucune réalité ».

Lire page 9

www.lemonde.fr/pasqua-affaires

Lionel Jospin cède à Robert Hue

● Le premier ministre a décidé de différer de quinze jours le vote des députés sur le projet de loi de modernisation sociale ● Le secrétaire national du PCF lui avait demandé ce report en invoquant son « opposition » aux dispositions sur les licenciements ● Sans les voix du PCF, le projet était rejeté

LIONEL JOSPIN a décidé, mardi matin 29 mai, de reporter de quinze jours le vote, à l'Assemblée nationale, sur le projet de loi de modernisation sociale. Robert Hue avait adressé une lettre au premier ministre, la veille, lui demandant de retarder ce vote en raison de « l'opposition » du Parti communiste « aux dispositions relatives aux licenciements contenues dans ce texte ». Le projet d'Elisabeth Guigou risquait donc d'être rejeté par les oppositions conjuguées de la droite, du PCF et du MDC, les Verts ayant prévu de s'abstenir.

Lionel Jospin s'est entretenu par téléphone, dans la matinée, avec Robert Hue, qui s'est déclaré « très satisfait », selon son entourage, de la décision prise. Un compromis doit maintenant être trouvé avant le 12 ou le 13 juin, dates retenues pour le vote. Le premier ministre maintient son refus de tout retour à l'autorisation administrative de licenciement comme de la création, proposée par les communistes, d'une « autorisation judiciaire »,

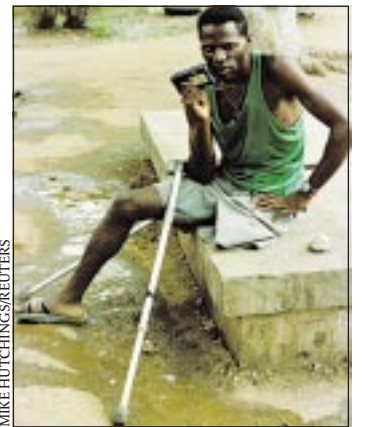


PLANTU

consistant à permettre aux comités d'entreprise de saisir la Justice de tout plan social avant sa mise en œuvre. En revanche, Elisabeth Guigou a envisagé des mesures de protection des salariés qui pourraient faire l'objet d'un autre projet de loi. Un engagement sur ce point pourrait permettre l'adoption du projet de modernisation sociale et son retour au Sénat, mais son adoption définitive avant le 28 juin, fin de la session parlementaire, paraît exclue.

Parmi les sujets traités dans ce projet de loi, la réindustrialisation des sites abandonnés par les entreprises figure en bonne place. Apparue dans les années 1970, mais développée dans les années 1980, lors de la crise de la sidérurgie, la réindustrialisation est déjà une préoccupation des grands groupes industriels français. Dans les faits, elle bénéficie rarement aux salariés dont l'emploi est supprimé.

Lire pages 6 et 19 et les points de vue page 16



Les damnés de la guerre

1. Les diamants noirs de l'Angola

Il est, de par le monde, en ce début de XXI^e siècle, des guerres oubliées, meurtrières et barbares, où à l'horreur de mourir s'ajoute celle de mourir pour rien, sans cause ni idéal, dans l'indifférence universelle. De l'Angola à la Colombie, en cinq grands récits, l'écrivain Bernard-Henri Lévy nous confronte à cette réalité qui dérange et alarme. p. 14-15 et l'éditorial p. 18

L'Allemagne et l'Europe française

LIONEL JOSPIN rejette la vision européenne de Gerhard Schröder : c'est ainsi que la presse allemande a réagi au discours sur l'Europe prononcé, lundi 28 mai, par le premier ministre. Dans les milieux gouvernementaux allemands, on salue une « contribution importante », mais certains conseillers du chancelier Gerhard Schröder affirment qu'il s'agit d'un discours électoral purement français destiné à étouffer le débat européen jusqu'aux échéances de 2002. En France, l'intervention du chef du gouvernement est jugée « timorée » à l'UDF comme dans les rangs de Démocratie libérale.

Lire page 3

www.lemonde.fr/ue

Henry Kissinger rattrapé au Ritz, à Paris, par les fantômes du plan Condor

ON A BEAU ÊTRE l'un des Américains les plus célèbres, anciennement l'un des plus puissants, gratifié du prix Nobel de la paix en 1973 pour avoir mis fin aux hostilités au Vietnam, on a beau être tenu pour un brillant esprit, essayiste de renom, grand analyste et fin stratège, on a beau être devenu l'un des conférenciers les plus prisés des publics les plus distingués, courir la planète, continuer de fréquenter les grands de ce monde et les grands hôtels, on a beau s'appeler Henry Kissinger - on n'est plus à l'abri pour autant d'imprévisibles mésaventures.

L'ancien secrétaire d'Etat américain, qui, convié à une manifestation à l'Unesco, séjournerait à l'hôtel Ritz à Paris, en a fait l'expérience lundi 28 mai, en recevant la visite de la brigade criminelle, qui venait lui remettre une convocation du juge Roger Le Loire l'invitant à se présenter le lendemain à son bureau du Palais de justice. Le directeur du Ritz, mobilisé à l'arrivée de la maréchaussée, eut là sans doute à assumer l'une des plus déplaisantes tâches de sa carrière : aller remettre la missive au grand homme et la lui traduire. M. Kissinger sortit, flanqué de ses

gardes du corps, en disant qu'il ferait connaître sa réponse plus tard. Mardi, il a fait savoir qu'il ne répondrait pas à la convocation du juge.

L'ancien secrétaire d'Etat ne risquait rien : c'est comme témoin que voulait l'entendre le juge d'instruction, qui n'a ni l'intention ni la compétence juridique pour enquêter sur d'éventuelles responsabilités américaines dans la sinistre politique autrefois mise en œuvre dans le cône sud de l'Amérique latine, une chasse aux opposants orchestrée entre plusieurs capitales et connue sous le nom de « plan Condor ». Mais il se trouve que le juge Le Loire est chargé d'instruire les plaintes déposées par les familles de cinq Français disparus au Chili sous le régime du général Augusto Pinochet. Or, si l'on en juge par certains documents des services secrets américains aujourd'hui déclassifiés, il apparaît que la CIA a été en contact avec ses homologues latino-américains et disposait, au minimum, d'informations sur le plan Condor. L'un des Français sur lequel enquête le juge a disparu dans le cadre de ce plan. L'un au moins des documents américains déclassifiés émanerait directement de M. Kissinger.

L'avocat des familles, M^e William Bourdon, avait, il y a moins d'une semaine, demandé au juge de solliciter les témoignages de plusieurs anciens responsables américains de l'époque, dont Henry Kissinger. Apprenant fortuitement lundi que M. Kissinger se trouvait à Paris, il réitéra sa demande, approuvée par le juge, qui semble avoir beaucoup de questions à poser à ce prestigieux témoin, à commencer par celle-ci : les responsables américains de l'époque ont-ils eu connaissance de la disparition de Français au Chili, de rapports des services latino-américains pouvant les concerner ?

La démarche n'a rien d'agressif, et M. Kissinger se serait honoré en prêtant son concours à la recherche de la vérité, fait valoir M^e Bourdon. L'invitation au Palais de justice, inhabituelle, tombe au moment où vient de sortir en France, sous le titre *Les Crimes de M. Kissinger* (Editions Saint-Simon), un réquisitoire de l'Anglais Christopher Hitchens contre la politique qu'il a menée au Vietnam, au Cambodge, en Indonésie, au Chili, à Chypre. De quoi faire pâlir l'étoile Kissinger.

Claire Tréan

Une parodie d'espion



JOHN LE CARRÉ

THE TAILOR of Panama, de John Boorman, adapté du livre de John Le Carré, sort cette semaine. Coscénariste, l'écrivain évoque, dans *Le Monde*, cette œuvre parodique des récits d'espionnage qui ont fait son succès.

Lire le cinéma, pages 29 à 31

www.lemonde.fr/cinema

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 530 - 7,50 F



PHILIP ROTH

J'AI ÉPOUSÉ UN COMMUNISTE

roman

traduit de l'anglais par Josée Kamoun

À l'instar de *Pastorale américaine*, *J'ai épousé un communiste* rend justice à ces individus que détruit la tourmente des événements, et décrit avec une rare puissance comment l'Histoire ébranle la trame même de nos existences.

DU MONDE ENTIER

GALLIMARD

Ph. J. Sussler / Editions Gallimard

Gallimard - 572 206 753 RCS Paris B.

Le grand gâchis du téléphone mobile

UN SCANDALE vertigineux est en train de gonfler. Nom de code : 3G, pour troisième génération de téléphonie mobile. Ses dimensions financières sont gigantesques : 110 milliards d'euros dans le meilleur des cas - 720 milliards de francs ! Et peut-être beaucoup plus encore. Dans ce scandale, aucune malversation n'est signalée. L'opinion publique n'est pas alarmée. Les responsables essaient de garder l'air serein. C'est que, pour des patrons de grands groupes de télécommunications et pour des ministres de l'industrie et/ou des finances, il n'est pas facile de reconnaître qu'on a contribué - même involontairement - à l'un des plus consternants gâchis de l'histoire industrielle européenne.

Le drame s'est noué à la fin des années 1990. Il s'agissait alors de fixer un cadre pour le développement de la prochaine génération de téléphones portables, ceux qui permettraient d'accéder à l'Internet à haut débit, de regarder la télévision, d'écouter de la musique... Et, pour cela, d'attribuer aux différents opérateurs de télécommunications les fréquences nécessaires, ces fameuses « licences UMTS (Universal Mobile Telecommunication System) ».

Rappelons le contexte d'alors : Internet fait figure de nouvel eldorado,

les détenteurs de capitaux du monde entier se battent pour apporter leur argent, propulsant les cours de Bourse des valeurs high-tech - et donc des télécoms - à des hauteurs inouïes. Dans l'euphorie typique des grandes spéculations, tout le monde pense que, puisque la deuxième génération des téléphones portables a magnifiquement marché, séduisant en un temps record deux Européens sur trois, la troisième génération fera encore mieux. Certains Etats européens vont alors, comme dans le diction, vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. En l'occurrence, vendre les licences UMTS à un prix déraisonnable. Sans se coordonner, sans chercher à apprécier les perspectives à moyen terme. Un prix tel qu'il rend impossible la rentabilisation du service 3G. Prix que les grands des télécommunications européennes - France Télécom, Deutsche Telekom, British Telecom, Vodafone-Mannesmann, Hutchison ou Telefonica - acceptent toutefois de payer, en prenant le risque d'un énorme endettement.

Sophie Gherardi

Lire la suite page 18

www.lemonde.fr/umts



LA FRANCE ET LA SHOAH La mémoire de Drancy

De juillet 1941 à août 1944, près de 80 000 juifs ont été détenus au camp de Drancy, antichambre d'Auschwitz, où la plupart d'entre eux ont péri. Les bâtiments de l'ancien camp de transit de la Seine-Saint-Denis (photo) viennent d'être classés sur la liste des sites protégés. Le nouveau maire UDF, Jean-Christophe Lagarde, 33 ans, souhaite créer un Musée national de la déportation juive. p. 13



TENNIS À ROLAND-GARROS Un petit tour d'Amélie

Amélie Mauresmo, favorite, a été éliminée au premier tour des Internationaux de tennis de Roland-Garros par l'Allemande Jana Kandarr (7-5, 7-5). Sur seize Français, quatre seulement ont gagné lundi 28 mai. p. 25 et nos autres informations sportives p. 26

www.lemonde.fr/rolandgarros2001

International.....	2	Tableau de bord.....	22
France.....	6	Aujourd'hui.....	25
Société.....	9	Météorologie-Jeux.....	28
Carnet.....	12	Culture.....	29
Régions.....	13	Guide culturel.....	31
Horizons.....	14	Kiosque.....	32
Entreprises.....	19	Abonnements.....	32
Communication.....	21	Radio-Télévision.....	33

GRANDE-BRETAGNE Les émeutes raciales d'Oldham, à la périphérie de Manchester, ont relancé le débat sur l'immigration à une semaine des élections générales du 7 juin.

● **LE PARTI CONSERVATEUR**, que les sondages placent loin derrière les travaillistes, a tenté d'exploiter le délicat problème du droit d'asile pour tenter de regagner une partie du terrain perdu.

Mais la question n'est pas la première des préoccupations de la population, davantage focalisée sur l'euro et la dégradation des services publics. ● **À OLDHAM**, les émeutes se sont cal-

mées, lundi, en raison d'une forte présence policière et en dépit de l'exploitation que cherche à en faire les organisations d'extrême droite. ● **BHIKHU PAREKH**, professeur à l'Uni-

versité de Hull, estime qu'en dépit des discriminations dont sont toujours victimes les immigrés, la Grande-Bretagne est un pays moins raciste aujourd'hui qu'il y a vingt ans.

Le Parti conservateur tente d'exploiter les émeutes raciales d'Oldham

A une semaine des élections législatives que Tony Blair et le Labour devraient facilement emporter, selon les sondages, les tories de William Hague voient dans les violences du week-end dernier une justification de leur campagne contre l'immigration clandestine

LONDRES

de notre correspondant

« Les émeutes d'Oldham placent le problème racial à l'ordre du jour de la campagne électorale. » A lire la manchette du *Times* sur les incidents raciaux qui ont eu lieu samedi 26 mai à Oldham, l'immigration fait à nouveau débat en Grande-Bretagne.

Sans être au cœur de l'enjeu électoral dominé par la problématique de l'euro, les incidents entre bandes de skinheads d'extrême droite et jeunes originaires du Pakistan ont trouvé un écho dans la campagne pour les législatives du 7 juin. « Si vous tracez une ligne entre ceux qui sont originaires de ce pays et les immigrés, si vous cherchez les différences, alors vous risquez de les accentuer et d'encourager les gens à penser que tous leurs problèmes viennent des étrangers. » Cette petite phrase citée par Simon Hughes, l'un des responsables libéraux-démocrates (centristes), visait directement le chef des conservateurs, William Hague. Le patron de la droite avait, en effet, mis le feu aux poudres, dès le mois de mars, en décrivant la Grande-Bretagne comme un « pays d'étrangers » si un coup d'arrêt n'était pas apporté à l'immigration

clandestine. Pour tenter de rattraper leur énorme retard sur les travaillistes dans les sondages, les conservateurs n'ont eu de cesse de dénoncer le prétendu laxisme de la politique d'asile du Labour. Le manifeste électoral de la droite prévoit, en cas de victoire, l'interne pur et simple de tout demandeur d'asile jusqu'au moment où les autorités auront statué sur son sort. Par ailleurs, des dizaines de parlementaires de droite ont refusé de s'engager à ne pas utiliser l'argument racial à des fins électorales comme le leur demandait la commission pour l'égalité raciale.

RACISME LATENT

Aussi, William Hague n'a pas voulu exclure du parti le député Peter Townend, qui s'était publiquement inquiété des menaces que, selon lui, fait peser sur l'Angleterre « blanche et anglo-saxonne » l'immigration du Commonwealth. La marginalisation des tories modérés partisans d'une aide de l'Etat aux quartiers difficiles, comme l'ex-vice-premier ministre Michael Heseltine, a encore accentué cette dérive droite de l'opposition conservatrice.

« C'est incroyable qu'on puisse reprocher à William Hague ce qui

est arrivé à Oldham. La question de l'asile est un problème très compliqué », a fait remarquer Jack Straw. C'est pourquoi le ministre de l'intérieur a refusé de se joindre aux critiques anti-tories des libéraux-démocrates. Concernant les demandeurs d'asile, Jack Straw est en effet dans ses petits souliers. Malgré les tours de vis, la Grande-Bretagne fait encore figure d'eldorado aux yeux des milliers d'immigrants clandestins – généralement venus des Balkans ou du Commonwealth – qui tentent leur chance par ferries, Eurostar ou camions.

L'an dernier, le Royaume-Uni a accueilli 88 510 demandeurs d'asile, soit le chiffre le plus important d'Europe. Sans négliger l'impératif de traiter en profondeur les multiples facteurs de rupture du lien social dans les cités, tels que le chômage, la « ghettoïsation » ou l'exclusion et le racisme, le gouvernement travailliste n'a pas cessé de mettre l'accent sur la nécessité d'une politique de l'immigration musclée et de renforcer la lutte contre les clandestins.

De surcroît, les considérations électorales ne sont pas absentes chez Jack Straw. Blackburn, sa circonscription, est située dans le



Nord industriel de l'Angleterre où la cohabitation raciale s'avère souvent moins harmonieuse que dans le Sud. Dans ces bastions traditionnels du Labour, les sections du parti au pouvoir ont montré peu d'empressement à accroître les contacts avec la population allogène, mani-

festant le racisme latent des classes moyennes ou celui plus ouvert des classes populaires. Pourtant, tous les sondages sur les préoccupations électorales des Britanniques sont unanimes. La question de l'immigration vient loin derrière la santé, l'économie, l'éducation, la fisca-

lité, la hausse de la criminalité et l'Europe. La coexistence raciale est pacifique bien que les incidents se multiplient, notamment dans l'East End de Londres et dans les grandes agglomérations industrielles où le pourcentage de la population d'origine étrangère est relativement élevé et alors que les discriminations perdurent.

Le système majoritaire qui élimine les petites formations permet d'écarter l'extrême droite du Parlement. Enfin, à l'instar de bon nombre de pays européens, la Grande-Bretagne manque elle aussi de travailleurs qualifiés, médecins, enseignants, infirmiers, informaticiens, etc. Avant la dissolution du Parlement, le ministre de l'intérieur mettait la main à un projet visant à assouplir l'accès au permis de travail pour les travailleurs étrangers non ressortissants de l'Union européenne. Le gouvernement estime à 100 000 le nombre de permis de travail octroyés au cours de l'année écoulée. Le nouveau dispositif en place devrait permettre une hausse de 40 % des bénéficiaires.

Marc Roche

► www.lemonde.fr/gb2001

La troisième nuit de tension près de Manchester a pris fin dans un calme relatif

OLDHAM

de notre envoyé spécial

Encouragé par Tony Blair pour qui « dans une société multiculturelle comme la nôtre, la violence est intolérable et la police doit être soutenue », Eric Hewitt, le « Chief Superintendent » de la maréchaussée du « Grand Manchester » avait prévenu les émeutiers : « Notre stratégie sera « tolérance zéro ». Au moindre désordre mes hommes ont l'ordre d'intervenir avec force. »

Lundi soir, dans les rues encombrées de véhicules policiers de la petite ville d'Oldham (banlieue de Manchester), chacun pouvait constater que M. Hewitt avait tenu parole. Dès avant le coucher du soleil, le centre ville avait tout d'un quartier en état de siège. Casqués, bottés, menaçants derrière leurs grands boucliers de plexiglass, les hommes du « Chief Superintendent » ont quadrillé les rues « à risque » toute la nuit. Opération réussie : mis à part un ou deux incidents sans gravité, la troisième nuit de tension raciale à Oldham a pris fin dans un calme relatif.

« Tant mieux », se félicitait Abdul Basit Shah, membre du Glodwick (quartier « asiatique ») ainsi que le Clarksfield (quartier « blanc ») Community Forum, une institution de dialogue entre les communautés de la ville. Tant mieux, « mais cela n'a pas résolu les problèmes de fond que sont le chômage de nos jeunes (40 %), la pauvreté, et les violences dont ils sont victimes de la part des extrémistes racistes du Front national ». Abdul est commerçant, chauve, moustachu, de bonne composition. Elle, est blonde, jolie, distin-

guée et pharmacienne de son état et refuse de dire son nom mais veut bien parler. Ils ont l'un et l'autre la quarantaine élégante mais, inutile de rêver, ces deux-là ne se rencontreront sans doute jamais. L'un vit dans le « quartier pakistanais », non loin de Glodwick Road et Cranberry Street, l'épicentre des émeutes de samedi soir. Elle, habite à Town Square, la place piétonnière principale de la ville, au pied du coquet « Shopping Center » d'Oldham.

Depuis cinq ou six semaines, les skin heads du Front, venus d'autres villes parfois lointaines, se réunissent le week-end pour aller « casser du Pakie »

« Ces... gens-là, dit-elle, ne nous créent que des ennuis vous savez. Ils sont violents, impolis, mal éduqués. Les jeunes surtout. Si j'ai jamais mis les pieds dans « leur » quartier ? Vous êtes fous ! Dieu sait ce qu'ils me feraient... » Rien que d'y songer, Madame X. a la voix qui tremble et sa main se serre sur le joli sac de cuir beige. Jusqu'ici, elle votait conservateur, « comme [son] mari ». Apprenant par nous que le British National Party (BNP, extrême droite) présente pour la pre-

mière fois des candidats dans les trois circonscriptions de la ville pour les élections du 7 juin, elle a une petite moue dubitative : « Ah bon ? Et bien, si ça continue je vais peut-être voter pour eux parce que vraiment, ça ne peut plus durer... »

Nul ne prétend ici que les jeunes « asiatiques » de la cité soient tous des anges. « Les statistiques policières montrent que les attaques perpétrées par eux l'an dernier ont, pour la première fois, dépassé celles des agressions de Blancs racistes contre la minorité » notait, lundi matin, Yasmina Alibhai-Brown, la chroniqueuse vedette d'origine indienne du journal *The Independent*. Reste que les « asiatiques », terme générique usité ici qui recouvre tous les originaires du sous-continent indien, « ne se sentent pas traités sur un pied d'égalité par la police ». Ashid Ali, 25 ans, instituteur de son état et leader local de l'Association des Jeunes bangladais de la ville, dénonce ainsi « la violence et les provocations des forces de l'ordre qui n'ont jamais la main aussi lourde quand il s'agit de réprimer les racistes du BNP et du National Front. »

Affirmation démentie dès lundi matin lors d'une conférence de presse par M. Hewitt, le « Big Chief » qui révèle avoir obtenu l'interdiction d'une marche que le BNP et ses nervis du Front entendaient effectuer en ville à la fin du mois dernier. « C'est un fait que la présence de ces deux organisations, ces dernières semaines, ressemble à une tactique délibérée pour exploiter notre situation raciale. Cela fait peur à tout le monde, pas seulement les Asiatiques » ajoute-t-il. Et le policier de révé-

ler qu'il a écrit il y a un mois aux leaders des deux formations pour les prier de bien vouloir retirer leurs militants du cru. Sans succès, « je n'ai même pas eu de réponse... ». Tous les week-ends, depuis cinq ou six semaines, les skin heads du Front, venus d'autres villes parfois lointaines – « jusque du Surrey, près de Londres » affirme un autre policier – envahissent les pubs, s'ennivrent de bières, hurlent des slogans et des chants racistes quand ils ne vont pas jusqu'à prêter main forte aux gros bras tatoués pour aller « casser du Pakie ».

Fondé en 1967, le National Front « cherche à recruter » révèle M. Hewitt, tandis que le BNP, la face « légaliste » du racisme anglais « fait sa campagne à coup de tracts que nous étudions de près mais qui, jusqu'ici, n'ont rien révélé de nature à nous permettre de les stopper. »

Le Front, un groupuscule qui a compté jusqu'à 15 000 adhérents à la fin des années 70, ne réunirait pas, à présent plus de quelques centaines de nervis. Il est néanmoins l'ancêtre du BNP, créé en 1982 par un ancien du Front et qui présente aujourd'hui une trentaine de candidats dans tout le pays (contre 50 en 1997). Son leader actuel s'appelle Nick Griffin. Lundi, l'apprenti sorcier a apporté sa « contribution » au débat ethnique qui sévit à Oldham : « le seul moyen d'éviter les violences est de créer des quartiers séparés et d'élever, comme à Belfast, une « muraille de la paix » entre les communautés... »

Patrice Claude

Un million de musulmans

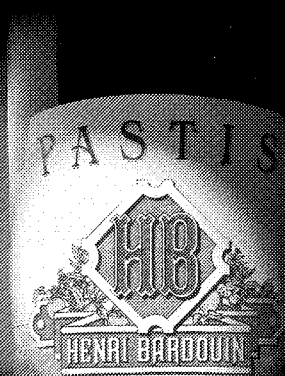
Selon le recensement de 1991, remis à jour en 1999, la communauté musulmane en Grande-Bretagne représente un million de personnes, originaires des pays suivants : Pakistan (550 000), Bangladesh (162 000), Inde (85 000), Yémen, Maroc, Afghanistan, Arabie saoudite, Irak, Iran (environ 200 000).

● **Les principales émeutes raciales** en Grande-Bretagne, au cours des vingt dernières années, se sont produites à **Brixton, au sud de Londres, en 1981** : plus de 300 personnes, dont 200 policiers, ont été blessées en deux jours de violents affrontements. La même année, des incidents sanglants avaient éclaté à Manchester, Southall ainsi qu'à Liverpool où une aïeule a été tuée.

● **En 1985, des troubles, dans la banlieue de Birmingham** font deux morts. Des dizaines de bâtiments et de véhicules sont incendiés. Les violences se poursuivent durant plusieurs jours à la suite du décès d'une femme noire tuée par la police.

● **En 1998**, une centaine de jeunes immigrés affrontent les forces de l'ordre, **près de Londres**, le jour de l'ouverture du procès de cinq suspects accusés du meurtre raciste d'un adolescent, Stephen Lawrence.

VOUS VENEZ DE DÉCOUVRIR UN GRAND PASTIS.



PASTIS
HENRI BARDOUIN
Le Grand Cru
40% du Pastis

PHOTO: DIMITRI TOLSTOI
PUBLICIS MEDITERRANÉE

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE. A CONSOMMER AVEC MODERATION.

TROIS QUESTIONS A...

BHIKHU PAREKH

1 Bhikhu Parekh, vous êtes professeur de politique à l'université de Hull (nord de l'Angleterre) et spécialiste de la société multiculturelle britannique. La Grande-Bretagne est-elle un pays raciste ?

Le racisme est moins répandu aujourd'hui qu'il ne l'était il y a un demi-siècle, lors de l'arrivée des immigrants du Commonwealth. Malgré les incidents d'Oldham, le Royaume-Uni a bénéficié d'une longue période d'harmonie raciale. Les apparences accréditent un tel constat : les dernières émeutes de Brixton et de Toxteth remontent à 1981. L'intégration des populations allogènes s'est effectuée, globalement, dans de bonnes conditions. Les partis extrémistes n'ont pas d'élu au Parlement. Le racisme n'existe pas officiellement. La plupart des musulmans britanniques sont des sujets de Sa Gracieuse Majesté. Ils ont le droit de vote. Reste que les discriminations sont toujours là, que ce soit en matière d'emploi, de justice ou de représentation parlementaire. La Chambre sortan-

te ne comptait que 9 députés noirs et asiatiques (sur 659), celle des Lords comprend seulement quatre pairs (sur près de 500). Cela dit, la législation antiraciste actuellement en vigueur est la plus stricte en Europe. Un amendement à l'Acte sur les relations raciales voté l'an dernier contraint, par exemple, les entreprises et le secteur public à promouvoir l'égalité des chances. Un projet de loi veut bannir la discrimination religieuse – dont les Britanniques musulmans sont les victimes – et non plus seulement raciale.

2 Comment expliquer que les musulmans pakistanais cachemiris ou bangladais aient moins bien réussi en Grande-Bretagne que les Indiens hindous ou les Antillais ?

En Angleterre, il existe une peur réelle de l'islam exacerbée par l'affaire Salman Rushdie en 1989 et la montée du fondamentalisme musulman. Par ailleurs, les musulmans issus de régions rurales ont eu plus de difficultés à s'adapter à la société séculaire britannique que les autres minorités raciales. Il existe, de surcroît, un conflit de générations entre les parents attachés aux

valeurs traditionnelles et la seconde génération née en Grande-Bretagne et qui y a grandi. Les jeunes musulmans britanniques se sentent marginalisés en raison d'un système scolaire défaillant, un taux de chômage exponentiel qui peut atteindre jusqu'à 50 % dans la région de Manchester-Oldham.

3 Quels sont les remèdes ?

Il faut investir à long terme dans l'éducation multiculturelle, la santé, le logement, l'emploi. Le racisme de certains policiers, des juges et des médias locaux doit être combattu. Il convient d'accroître la représentation politique des minorités raciales. Les attaques contre les demandeurs d'asile par les conservateurs sont dangereuses. Les Tories ont tendance à considérer la Grande-Bretagne comme un pays blanc et chrétien. C'est peut-être dû au fait que lors des élections de 1997 par exemple, les asiatiques ont voté à 85 % pour le Labour, le reste étant partagé entre libéraux-démocrates et conservateurs.

Propos recueillis par Marc Roche

Berlin constate le rejet par M. Jospin de son projet d'Europe fédérale

Certains commentateurs allemands stigmatisent un discours « électoral »

Satisfaction officielle pour une « contribution importante » ; constatation sans surprise du rejet du modèle fédéral allemand ; commentaires ironiques – en privé – sur la prudence des propositions destinées à plaire aussi bien aux pro-européens qu'aux eurosceptiques : telles sont les premières réactions, outre-Rhin, au discours de Lionel Jospin.

BERLIN

de notre correspondant
« Jospin rejette la vision européenne de Gerhard Schröder » titraient, mardi 29 mai, les quotidiens allemands, au lendemain du discours de Lionel Jospin. Notant que le projet Schröder avait déjà été rejeté par les Britanniques, le *Süddeutsche Zeitung* (centre gauche) estime que « même au XXI^e siècle, il n'est pas difficile pour les Allemands de mobiliser contre eux ».

Le rejet d'une Europe construite sur le modèle fédéral allemand n'ayant pas été une surprise, un porte-parole du chancelier a salué le fait que « le premier ministre français ait fait part de ses réflexions sur l'avenir de l'Europe », tandis que le ministre des affaires étrangères, Joschka Fischer, a déclaré dans un communiqué qu'il s'agissait d'« une contribution importante au débat actuel sur l'avenir de l'Europe ». « Il est très bien d'avoir eu enfin un discours. Cela devenait gênant d'avoir toute une série de contributions côté Berlin et un grand silence côté français. Il ne peut pas y avoir de débat sans contribution », commente un haut fonctionnaire.

PROPOSITIONS CONCRÈTES

Le gouvernement prend acte avec satisfaction des propositions concrètes de M. Jospin : « Nous constatons à première vue des convergences sur des questions importantes, par exemple dans ses appels en faveur d'une police des frontières commune, d'un parquet européen et d'une police criminelle européenne », a déclaré un porte-parole de M. Schröder. A l'inverse, on minimise les divergences, comme le rejet par la France d'une « communautarisation » de la politique étrangère et de défense. « Ces différences sont connues depuis longtemps », dit-on simplement au ministère des affaires étrangères.

Surtout, estime M. Fischer, le discours Jospin est en accord avec de nombreux objectifs allemands, comme « le renforcement de l'Union européenne, la suppression du déficit démocratique, la création d'une fédération des États-Nations et une Europe des citoyens ». Pour Peter Hintze, porte-parole pour les affaires européennes de l'opposition chrétienne-démocrate, le discours est au contraire une « déception ».

En privé cependant, les critiques fusent. « C'est un discours électoral

sais pas s'il est encore là où il était l'an dernier. »

L'idée de M. Jospin de créer un fonds destiné à soutenir la conjoncture suscite des sarcasmes : « La France est un pays à double visage, avec d'un côté des entreprises encore plus anglo-saxonnes que les nôtres. De l'autre, le gouvernement fait semblant que les choses n'ont pas changé. C'est archaïque et ne correspond pas à la réalité », poursuit ce haut fonctionnaire.

Pragmatique, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* estime qu'« il

Romano Prodi à Paris

Le président de la Commission de Bruxelles, Romano Prodi, était l'invité, mardi 29 mai, de l'Institut d'études politiques de Paris, devant lequel il devait prononcer un discours sur l'Europe, qui « est d'abord un projet politique ». Il prône une modernisation de la méthode communautaire, qu'il décrit comme une coopération harmonieuse entre les États et les institutions supranationales.

M. Prodi se méfie de toutes les propositions visant à renforcer le poids des gouvernements nationaux aux dépens des organes communautaires. Il estime, d'autre part, qu'il serait vain de réfléchir au fonctionnement de l'Europe élargie sans poser le problème du financement, un sujet tabou dans la plupart des capitales, jusqu'en 2006. Le président de la Commission est partisan de la création d'un impôt européen. – (Corresp.)

destiné à mettre le couvercle sur le débat européen jusqu'en 2002. Il vise deux catégories d'électeurs susceptibles de voter PS : ceux à qui l'Europe fait peur et pour lesquels il ne faut pas aller trop loin, et ceux qui veulent que les choses changent et sont susceptibles de voter Bayrou », dit un haut fonctionnaire proche de la chancellerie.

« C'est un discours très français. Sur les perspectives stellaires, c'est merveilleux, mais dès qu'on devient précis, c'est "touche pas à ma politique agricole commune, touche pas à ce qui fait mal et coûte politiquement ou financièrement" », ajoute notre interlocuteur. « Chirac, dans son discours au Reichstag, est allé plus loin que Jospin, mais je ne

faut prendre Paris au mot là où Jospin fait des propositions concrètes : par exemple l'amélioration de la sécurité intérieure avec l'aide d'une police européenne opérationnelle ou en ce qui concerne un parquet européen ».

Le quotidien conservateur salue aussi le fait que M. Jospin ait accepté l'idée d'une constitution européenne, précisant les droits fondamentaux des citoyens et la répartition des compétences : « Rien que cela constitue un gros programme de travail pour les prochaines années pour l'Europe en général, et pour la coopération franco-allemande en particulier. »

Arnaud Leparmentier

En France, le discours du premier ministre ne trouve grâce que dans le camp socialiste

Les partenaires de gauche du gouvernement ne ménagent pas leurs critiques, tandis que les représentants de la droite fustigent une vision « trop timorée », notamment sur les institutions

LE DISCOURS tant attendu de Lionel Jospin sur l'Europe déclenche un flot de critiques de la part des représentants politiques français. Celui-ci ne trouve grâce que dans le camp socialiste où, les grandes lignes du projet à peine rendues publiques, on se pressait pour en faire l'éloge. « Le premier ministre (...) trace le seul dessein digne de notre pays pour les prochaines années » s'est exclamé François Loncle, le président (PS) de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, tandis que le président du groupe, Jean-Marc Ayrault, parlait de « propositions ambitieuses, concrètes et réalistes » pour une Europe « plus humaine, plus sociale et plus solidaire ».

« C'est un texte qui décoiffe », s'est extasié le ministre de l'éducation, Jack Lang, qui parle de discours « qui fera date ». Plus sobre, le porte-parole du PS, Vincent Peillon, rappelle, en s'en félicitant, que les projets concernant la Constitution européenne, le parquet européen, la charte, le traité social européen sont « présents dans les propositions du Parti socialiste depuis plusieurs années ».

Cet enthousiasme socialiste est loin d'être partagé par les partenaires de gauche. Le député européen Daniel Cohn-Bendit, est bien le seul parmi les Verts à trouver les propositions du premier ministre « très intéressantes » et à voir que « se dessine un couple franco-allemand autour des propositions élaborées par Joschka Fischer », le ministre allemand des affaires étrangères. « C'est dommage que celui qui réussit à reconnaître pour la Corse un statut spécifique de dépassement de cette vision jacobine ne soit pas capable de se projeter dans un ave-

nir européen beaucoup plus ambitieux, comme celui qu'a proposé Joschka Fischer », regrette Denis Baupin, porte-parole national des Verts. « Alors que Chirac vient de faire de l'écologie son cheval de bataille, on mesure à quel point la stabilité de la majorité plurielle est menacée puisque le point le plus important pour le deuxième parti de la coalition n'est plus défendu par le premier ministre », déclare, furieux, le candidat à l'investiture des Verts pour la présidentielle Alain Lipietz.

« AVEC QUI ? »

Côté PCF, la députée européenne Sylviane Aynardi applaudit à l'idée d'une « Union européenne du progrès social », mais se demande « avec qui ? ». « L'originalité des progressistes en Europe ne tiendra pas dans un projet ficelé ou dans de grandes déclarations sociales périodiques » mais « dans une nouvelle méthode de concertation, de dialogue, d'échange et de construction d'une société civile européenne », écrit-elle dans un communiqué. Les souverainistes du Mouvements des citoyens (MDC) désapprouvent les propositions de M. Jospin qui, selon Jean-Pierre Chevènement, font « de l'Europe le substitut de la nation ».

A droite, le discours de Lionel Jospin donne lieu à un florilège de petites phrases assassines. « Ce discours, c'est une copie d'énarque un peu laborieux. Il y a quelques bonnes idées qui traînent un peu partout », s'est exclamé, lundi, le président de Démocratie libérale, Alain Madelin, lors d'une conférence de presse, en estimant que le premier ministre « passe à côté de ce qui est l'enjeu historique des dix prochaines années, la tâche de toute une

génération : construire la grande Europe ».

Le député européen UDF Jean-Louis Boulanger parle, lui, de « porte-avions qui aurait un moteur de Vespa ». « Le discours de Jospin était organisé autour d'une longue présentation d'un projet ni véritablement nouveau ni véritablement original, et à côté, il y avait un tout petit appendice institutionnel. (...) Or, c'est ça qui compte, les institutions », a-t-il expliqué, lundi sur France-Info. Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF à l'Assemblée, évoque de son côté un discours « trop timoré », « des idées des années 1980 », « une vision trop française de l'Europe », et estime que « ce qui paraît le plus important, c'est la réforme constitutionnelle ».

Première responsable politique de l'opposition à réagir, Michèle Alliot-Marie, présidente du RPR, a qualifié, dans un communiqué, le discours de M. Jospin de « technique, très classique, sans innovation majeure ni enthousiasme particulier ». « Son Europe est réglemmentée, étatiste, syndicaliste. (...) Au lieu de reconnaître l'utilité d'alléger les charges pesant sur les particuliers et les entreprises, il dénonce le dumping fiscal des États les moins imposés », critique-t-elle. Les souverainistes de droite représentés par le RPF, estiment dans un communiqué rédigé par le vice-président Jean-Jacques Guillet, que le premier ministre et le président de la République « présentent une vision quasi similaire de l'avenir de l'Union européenne ». Philippe de Villiers, président du MPF, déplore, lui « une Europe fédérale qui dépourrait encore un peu plus les États de leurs pouvoirs résiduels ».

A Bruxelles, les eurodéputés sont partagés

BRUXELLES

de notre bureau européen

Certaines des propositions de Lionel Jospin réussissent à faire l'unanimité, ou presque, chez les députés européens. Il en est ainsi du feu vert donné à la méthode d'élaboration d'une Constitution européenne et de l'extension de la règle du vote à la majorité qualifiée, salués à la fois par Hans-Gert Pötering, président du groupe du PPE (droite), et Pervenche Bèrès, chef de la délégation socialiste française.

En revanche, les propositions qui tendent à renforcer le rôle des Parlements nationaux, en faisant d'eux les gardiens du respect de la subsidiarité, inquiètent la plupart des fédéralistes. « Elles ne pourront qu'affaiblir le Parlement européen », analyse Alain Lamassoure (UDF-PPE). Pour Jean-Louis Boulanger, du même groupe, « jamais les députés nationaux n'accepteront de se dessaisir de leurs prérogatives ». A l'inverse, le président de la GUE (communiste), Francis Wurtz – qui ne se veut « ni fédéraliste ni souverainiste » –, préfère que « le contrôle de la subsidiarité soit confié à des députés nationaux plutôt qu'à

la Commission et à la Cour de justice », comme c'est le cas actuellement.

Daniel Cohn-Bendit, tête de liste des Verts français, salue lui aussi la proposition de M. Jospin sur le Parlement, dont il estime qu'elle constitue un « garde-fou » pour les Français qui redoutent le projet d'une Constitution. Un point de vue que ne partage pas du tout Gérard Onesta, coordonnateur de la délégation française des Verts, car « il imposerait des compromis entre les Parlements nationaux, qui sont l'expression des égoïsmes nationaux, et le Parlement européen, qui est l'expression de l'intérêt européen ».

Autre sujet de discorde : la réforme du mode d'élection des députés européens, qui combinerait proportionnelle et grandes circonscriptions régionales. Les formations minoritaires comme la GUE et les Verts ne veulent pas de ces circonscriptions « artificielles », qui risquent de les faire disparaître du paysage politique, et dont ils considèrent qu'elles ne rapprocheront pas l'élu de l'électeur. Les Verts demandent la constitution de listes transnationales.

Rafaële Rivais

Les conseillers du 10, Downing Street voient dans le rejet du fédéralisme une fissure dans l'axe Paris-Berlin

● **Londres** : « Nous ne sommes pas d'accord en ce qui concerne une harmonisation des fiscalités à travers l'Europe », a déclaré le premier ministre britannique, Tony Blair, après avoir pris connaissance des propositions de Lionel Jospin. Lancé dans une campagne électorale, il avait discrètement demandé à son collègue français de reporter son discours après les élections. Il n'a pas été entendu mais il s'est contenté de réitérer son hostilité à toute lutte contre le dumping fiscal dont est accusée la Grande-Bretagne dans sa quête aux investissements étrangers.

La presse britannique est beaucoup plus sévère pour M. Jospin, accusé de dévoiler « son plan de création d'un super-Etat européen », par le *Daily Telegraph*, proche du Parti conservateur. Le quotidien de centre gauche *The Guardian* insiste, à l'instar des conseillers du 10 Downing Street, sur la fissure dans l'axe fran-

co-allemand que constitue selon lui le rejet par Lionel Jospin du projet fédéraliste de Gerhard Schröder. Le *Financial Times* considère que le discours du premier ministre est « indéniablement le laïus d'un socialiste français, destiné en grande partie à l'opinion intérieure. M. Jospin a placé son discours dans la perspective de la présidentielle de l'an prochain en se présentant à la fois comme un Européen engagé et comme un Français patriote ». – (Corresp.)

● **Stockholm** : le premier ministre suédois, Göran Persson, dont le pays assume la présidence de l'Union européenne jusqu'au 30 juin, a exprimé son approbation des propos tenus par Lionel Jospin : « C'est positif qu'il ait dit aussi clairement qu'il n'envisageait pas à l'avenir la mise en place d'une Europe fédérale. Je trouve cela séduisant », a-t-il déclaré. Bien que la Suède ait décidé de ne pas entrer dans la zone euro, M. Persson s'est montré

favorable à un « gouvernement économique européen » : « Je ne crois pas que l'UEM puisse fonctionner sans une coordination assez poussée de la politique économique et sans des fonds disponibles pour ceux qui rencontrent des difficultés. » M. Jospin a proposé la création d'un « fonds d'action conjoncturelle » pour soutenir les pays membres « frappés par les turbulences économiques mondiales ». – (Reuters.)

● **Madrid** : Le ministre espagnol des affaires étrangères, Josep Piqué, a estimé que le discours de Lionel Jospin était une contribution « bienvenue ». « Il y a des aspects qui peuvent être partagés par l'Espagne », a-t-il dit, se réservant de les analyser plus à fond. « Tout ce qui peut approfondir la construction européenne et l'Europe de l'euro, et mieux définir la politique extérieure commune ainsi qu'un espace judiciaire commun, peut être partagé par l'Espagne. » – (AFP.)



« Il tira la plus délicieuse montre plate que Breguet ait faite. Tiens, mais il est onze heures, j'ai été matinal. »

Honoré de Balzac. « Eugénie Grandet », 1833

Breguet. La passion laisse des traces.

Montre "Complication" en or jaune 18 carats. Mouvement automatique avec indicateur de réserve de marche, date, phases et âge de la lune. Cadran en or argenté, guilloché à la main. Etançons.

Boutique et Musée Breguet, 20, Place Vendôme, 75001 Paris, tél. 01 47 03 65 00
Boutique Breguet, 25, La Croisette, 06400 Cannes, tél. 04 93 38 10 22

Breguet
Depuis 1775

Le Liban souhaite un rôle « plus actif » de l'Europe au Proche-Orient

Emile Lahoud dénonce la politique « agressive » d'Israël

La situation au Proche-Orient a dominé les entretiens que le président libanais Emile Lahoud a eus avec Jacques Chirac, lundi 28 mai à Paris. Mardi, M. Lahoud devait notam-

ment rencontrer le premier ministre Lionel Jospin. Les relations bilatérales et le sommet de la francophonie prévu à Beyrouth en octobre sont aussi au menu de sa visite.

A L'ORIGINE, il s'agissait pour Paris et Beyrouth d'honorer une invitation à venir en France lancée au président libanais Emile Lahoud dès 1998, d'autant qu'un sommet de la francophonie est prévu dans la capitale libanaise fin octobre. Mais l'actualité du Proche-Orient s'imposant avec l'urgence que l'on sait, elle est le sujet dominant de la visite d'Etat de deux jours que M. Lahoud a commencée lundi 28 mai à Paris. Dès lundi soir, le sujet a été à l'ordre du jour de la rencontre de travail, puis du dîner d'Etat avec le président Jacques Chirac.

M. Lahoud a dénoncé « la politique extrémiste et agressive » d'Israël et invité « tous ceux qui ont à cœur de faire prévaloir le droit et d'arriver à une paix juste, globale et durable au Moyen-Orient » à « réviser leurs stratégies et leurs méthodes », pour « forcer Israël à se réengager sur la voie des négociations ». A cet égard, l'Union européenne (UE), a-t-il estimé, a un « rôle plus actif » à jouer « sous l'impulsion de la France ».

La France, a déclaré pour sa part M. Chirac, est « plus que jamais convaincue que seul un accord global conforme aux résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité [impliquant un échange de la terre contre la paix] permettrait de parvenir à une paix juste et durable » au Proche-Orient. Il a affirmé que l'UE « accompagnera par une aide financière, matérielle et humaine la conclusion et la mise en œuvre d'une paix globale au bénéfice de tous ».

Constatant néanmoins avec regret que « ces derniers mois ont vu hélas s'embraser Israël et les territoires palestiniens », M. Chirac a

estimé qu'il fallait « éviter que ce nouveau déchaînement de violence ne s'étende au Liban », tout en « encourageant la réaffirmation de l'autorité de l'Etat [libanais] dans la zone libérée » au Liban sud, d'où l'armée israélienne s'est retirée en mai 2000, après vingt-deux ans d'occupation. Ces propos sous-entendent que Paris souhaiterait, entre autres, voir se déployer l'armée libanaise dans cette zone.

Sur ce dernier point, comme sur d'autres, M. Lahoud avait développé ses vues lors d'un entretien avec *Le Monde* avant son arrivée à Paris. En voici les principaux extraits :

« L'armée israélienne ne s'est retirée du Liban que sous l'effet des attaques courageuses de la résistance libanaise soutenue par le peuple et l'armée. Autrement dit, Israël a été forcé de se retirer. Si nous n'avons pas envoyé l'armée libanaise au sud, c'est pour plusieurs raisons : d'un point de vue stratégique et militaire, il n'est pas question de mettre face à face deux armées qui sont encore en état de guerre. Israël, par ailleurs, n'a toujours pas libéré nos détenus et continue de violer notre souveraineté terrestre, maritime et aérienne. Aussi longtemps que la paix que nous souhaitons (...) n'aura pas été instaurée, nous ne déploierons pas notre armée aux frontières pour garantir la sécurité du nord d'Israël. La sécurité intérieure des régions libérées est assurée par des forces conjointes de l'armée et des forces de sécurité intérieure. »

● **Sur la paix avec Israël** : « Le Liban, comme tous les autres pays arabes, a fait d'une paix juste, globale et permanente une option stra-

tégique. (...) En contrepartie, Israël doit restituer la terre, toute la terre occupée. En clair : Israël doit mettre fin inconditionnellement à l'occupation des hameaux de Chebaa et du Golan syrien, reconnaître le droit au retour des Palestiniens, comme le prévoit la résolution 194 de l'ONU, et libérer les détenus. »

● **Sur les hameaux de Chebaa** : « Nul ne peut contester nos droits légitimes sur toute parcelle de notre territoire et les hameaux [de Chebaa, occupés depuis 1967] font partie intégrante de notre territoire, comme l'attestent des dizaines de documents datant du mandat français et dont certains ont été émis par les autorités mêmes du mandat. La Syrie a reconnu la libanité de ces hameaux. (...) La résistance libanaise assume un devoir patriotique et c'est grâce à l'unité nationale qui s'est faite autour d'elle et de l'armée que nous avons réussi à libérer le sud et la Bekaa-Ouest. Il reste les hameaux de Chebaa et il va de soi que nous continuerons de résister aussi longtemps que le moindre pouce de notre territoire demeurera sous occupation. »

● **Sur l'influence syrienne au Liban** : « Je pense que je suis bien placé pour affirmer qu'il n'existe ni interventions ni pressions syriennes sur le pouvoir de décision au Liban. Depuis mon investiture, il n'y a pas eu d'ingérence syrienne dans les affaires intérieures libanaises. Au niveau international, il va de soi qu'une coopération et une coordination existent dans le cadre du respect mutuel de la souveraineté des deux pays. (...) C'est le principe de coopération dans le respect mutuel qui régit nos relations. »

Mouna Naïm

Le CICR désavoue les propos de son délégué sur les colonies juives

Le chef de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge dans les territoires palestiniens avait estimé que la colonisation israélienne pouvait être qualifiée de « crime de guerre »

GENÈVE

de notre correspondant

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a désavoué le chef de sa délégation en Israël et dans les territoires palestiniens, René Kosirnik, qui avait récemment comparé la colonisation en Cisjordanie et dans la bande de Gaza à « un crime de guerre ». Ces propos avaient suscité un vif émoi en Israël. En réponse aux éclaircissements demandés par un membre de la Chambre américaine des représentants, le démocrate Eliot

déjà indiqué avec un certain embarras la porte-parole du CICR, Antonella Notari, après les remous provoqués par les déclarations de leur représentant à Jérusalem. Dans un discours public sur les conventions de Genève et les protocoles additionnels prononcé le 17 mai, René Kosirnik avait rappelé que, depuis des années, le CICR a fait savoir aux autorités israéliennes que les colonies de peuplement étaient contraires à la 4^e Convention, qui interdit les transferts de population dans les territoires occupés. En mar-

exploités par la presse arabe, tandis que les autorités israéliennes accusaient le CICR de partialité. Sur le fond, souligne-t-on à Genève, la position de l'institution n'a pas changé, même si le CICR se montre de plus en plus préoccupé par les conséquences humanitaires de la situation de violence qui prévaut au Proche-Orient.

BATAILLE DE PROPAGANDE

Encore marqué par ses silences sur les camps d'extermination pendant la seconde guerre mondiale, le CICR se retrouve une fois de plus en posture délicate et toujours soupçonné d'indignation sélective, en porte-à-faux dans la bataille de propagande qui se livre au Proche-Orient. Ainsi, dans une lettre adressée en mars au président du CICR, Jacob Kellenberger, le Centre Simon-Wiesenthal de Paris avait attiré son attention sur les propos « haineux et violemment antisémites » répandus par le mensuel *Al Ghad*, publié à Damas par le Secrétariat général des sociétés arabes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Etait particulièrement épinglé un éditorial du directeur général de la revue, cheikh Abdel Ghani Ashi.

Le Centre Simon-Wiesenthal avait demandé la suspension de cette association de la Fédération des sociétés de la Croix-Rouge. Le CICR assure avoir protesté auprès de la rédaction du mensuel syrien avant même que le Centre Wiesenthal ne se plaigne. Mais ces remontrances sont restées lettre morte, car « nous ne pouvons que nous indigner », déplore sa porte-parole.

Jean-Claude Buhrer

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Reprise des contacts israélo-palestiniens

Les Palestiniens ont accepté de participer, mardi 29 mai, à des discussions sur la sécurité avec les Israéliens sous le patronage des Etats-Unis. Le président palestinien, Yasser Arafat, a accepté d'envoyer des représentants à ces discussions à l'issue d'entretiens, lundi, avec le nouvel émissaire américain au Proche-Orient, Williams Burns, qui a rencontré par la suite le premier ministre israélien, Ariel Sharon. Une deuxième réunion aura lieu mercredi. Les derniers pourparlers à ce sujet remontent à la fin avril. Les discussions de mardi devaient porter sur les violences en Cisjordanie et celles de mercredi sur la bande de Gaza.

Par ailleurs, le ministre israélien de l'habitat a déclaré mardi avoir donné son feu vert à la prochaine construction de 710 logements dans deux colonies de Cisjordanie. — (AFP, Reuters.)

Engel, le président du CICR, Jacob Kellenberger, l'a assuré dans une lettre que son organisation ne saurait reprendre pareille expression à son compte, a-t-on appris vendredi 25 mai. Le CICR a également présenté des regrets et fourni des explications à l'ambassadeur d'Israël auprès des Nations unies à Genève.

« Nous ne sommes pas un tribunal, nous n'avons pas à juger, nous ne disons pas que les colonies égalent un crime de guerre, nous disons qu'il s'agit d'une violation du droit international humanitaire », nous avait

gé de son exposé, le délégué avait déclaré à des journalistes que les implantations israéliennes constituaient « une violation grave du droit international humanitaire et pourraient être qualifiées de crime de guerre ». Il aurait ajouté, selon la porte-parole, que les excès commis par les deux camps, en particulier contre les enfants et les civils, représentaient également des violations de ce droit.

Dans le contexte explosif du Proche-Orient, les propos du délégué du CICR n'ont pas manqué d'être

« Mesdames messieurs...
silence, s'il vous plaît...
les journalistes SPORTFM sont prêts. »

SPORTFM s'installe pendant la quinzaine.

5 envoyés spéciaux, une priorité d'antenne absolue, des émissions quotidiennes pour connaître les résultats du jour et le programme des matches.

SPORTFM est la seule radio qui vous permet de suivre en direct tous les matches, tous les joueurs et toutes les joueuses, tous les jours.



La seule radio de tous les sports

www.sportofm.fr

Philippines : le groupe Abu Sayyaf menace de tuer des otages

MANILLE. Le groupe musulman extrémiste Abu Sayyaf a menacé, mardi 29 mai, de tuer les vingt otages qu'il détient dans le sud des Philippines en cas d'intervention de l'armée. « *Nous n'hésiterons pas à massacrer les otages une fois une offensive lancée* », a déclaré un porte-parole du groupe à une radio locale. Dix-sept Philippines et trois Américains ont été enlevés dimanche 27 mai par un commando d'Abu Sayyaf dans une station balnéaire de l'île de Palawan (ouest de l'archipel). Les ravisseurs et leurs otages ont ensuite été aperçus sur l'île de Jolo - où une quarantaine d'otages philippins et occidentaux avaient été détenus l'an passé par Abu Sayyaf -, a annoncé mardi le chef de la police régionale. « *La présidente a décidé d'utiliser la force contre la force et il n'y aura pas de négociation pour des rançons* », a déclaré le porte-parole de la présidente des Philippines, Gloria Arroyo. — (AFP, Reuters.)

Couvre-feu dans la capitale centrafricaine

BANGUI. Les Forces armées centrafricaines ont donné mardi matin 29 mai l'assaut des quartiers sud de Bangui où sont retranchés une partie des rebelles auteurs d'une tentative de putsch lundi. Le putsch, qui visait le président Ange-Félix Patassé au pouvoir depuis huit ans et aurait fait « *beaucoup de morts parmi les assaillants* », selon le porte-parole du président, aurait été déjoué dans la nuit de dimanche à lundi. Les autorités ont instauré un couvre-feu. Les insurgés, moins d'une centaine, n'ont pas été officiellement identifiés. Ils seraient des éléments des Forces armées centrafricaines (FACA). Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a condamné lundi 28 mai la tentative de coup d'Etat et appelé les Centrafricains à « *respecter les institutions démocratiques du pays et à favoriser le dialogue* ». — (AFP.)

Accord européen sur la protection temporaire des personnes déplacées

BRUXELLES. Les ministres de l'intérieur des Quinze moins celui du Danemark se sont mis d'accord, lundi 28 mai, sur une proposition de directive relative à la protection temporaire en cas d'afflux massif de personnes déplacées, en cours de négociation depuis 1997. Le partage physique des personnes déplacées repose sur le principe du « *double volontariat* » : volontariat des individus, qui ne peuvent être envoyés là où ils ne veulent pas, volontariat des États, qui peuvent s'exonérer de les accueillir. L'Allemagne et l'Autriche, qui ont reçu beaucoup de Kosovars en 1999, voulaient mettre en place un système de quotas, mais elles n'ont pas été suivies. Les quatorze législateurs ont accepté que le déclenchement de la protection temporaire se fasse à la majorité qualifiée, et non à l'unanimité. Les quatorze États qui devront appliquer ce texte ne peuvent interdire l'accès à l'emploi pendant plus de six mois. — (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **TURQUIE : la grève de la faim des détenus turcs pour protester contre une réforme des prisons** renforçant leur isolement a fait un vingt-troisième mort. Ugur Turkmen, âgé de vingt-neuf ans, est décédé dimanche 27 mai à Mersin (sud). La grève de la faim, lancée en octobre par des détenus d'extrême gauche pour protester contre une réforme remplaçant les prisons à dortoirs par des établissements à cellules, a fait 22 autres morts depuis le mois de mars : 18 détenus et 4 de leurs proches qui suivaient le mouvement par solidarité. — (AFP.)

■ **RUSSIE : les Russes ont accepté d'aider l'Algérie à moderniser ses forces armées**, a déclaré, lundi 28 mai, à Moscou, le vice-premier ministre, Ilija Klebanov, qui est rentré d'un voyage officiel de dix jours en Algérie. Il s'agit de l'acquisition par l'Algérie, au terme d'un plan de dix ans, de divers matériels militaires russes, à commencer par des blindés, des missiles sol-air et des avions de combat. — (AP, Tass.)

■ **Les autorités russes ont, pour la première fois, lundi 28 mai, autorisé des inspecteurs norvégiens à visiter le site fortement contaminé d'une décharge nucléaire dans l'Arctique.** dont les Norvégiens demandaient l'inspection depuis six ans.

■ **TCHAD : un membre de l'opposition tchadienne a succombé, lundi 28 mai, à ses blessures par balles à l'hôpital de N'Djamena.** Il avait été la cible de tirs à balles réelles de la police lors d'une manifestation de rue. Les candidats contre le président Déby lors de la présidentielle du 20 mai, ont été brièvement interpellés à la mi-journée. Au lendemain de l'annonce de la victoire au premier tour du président sortant (avec 67,35 %), l'opposition réclame « *l'invalidation pure et simple du premier tour* ». — (Corresp.)

■ **MACÉDOINE : les affrontements ont repris lundi 28 mai dans le nord du pays,** où cinq ou six obus de mortier sont tombés sur la ville de Kumanovo, troisième ville de Macédoine, jusque-là restée à l'écart des combats. Skopje a accusé l'UCK d'avoir tiré ces obus, qui n'ont pas fait de victimes, depuis les alentours du village voisin de Slupcane, un des deux villages (avec Matejce) toujours tenus par les rebelles. Au même moment, le haut représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère, Javier Solana s'est rendu (pour la cinquième fois depuis le début de la crise) à Skopje pour une conciliation entre Macédoniens et Albanais. — (AFP.)

■ **AUSTRALIE : un magistrat a ordonné, mardi 29 mai, l'extradition vers la Lettonie, son pays d'origine, du criminel de guerre nazi présumé Konrad Kalejs accusé de génocide et crimes de guerre.** Kalejs, âgé de quatre-vingt-sept ans, risque la détention à perpétuité s'il est reconnu coupable. Ses avocats ont immédiatement annoncé qu'ils feraient appel du jugement. Kalejs a été arrêté à Melbourne en décembre dernier après que les autorités lettones eurent demandé son extradition. Kalejs a notamment été responsable des gardes d'un camp où 68 000 personnes ont été tuées. Il a joué un rôle déterminant dans le maintien de conditions de travail et de détention épouvantables pour les déportés. — (AFP.)

■ **CHILI : la cour d'appel de Santiago a ordonné lundi 28 mai l'identification judiciaire avec prise des empreintes digitales et photos de l'inculpé Augusto Pinochet.** Peu auparavant, le vieux caudillo avait dû être brièvement soigné pour une crise d'hypertension à l'Hôpital militaire de Santiago.

Les Américains doivent être préparés à la guerre, selon Donald Rumsfeld

WASHINGTON. Le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, a appelé les Américains lundi 28 mai à Washington à ne pas croire que la guerre était derrière eux. « *Nous sommes au début d'un siècle nouveau et une fois encore il pourrait être tentant de se laisser bercer par le refrain familier selon lequel la guerre est finalement derrière nous, selon lequel les lois internationales, les accords sur les armements, l'interdépendance croissante, les principes libéraux, la mondialisation, le libre-échange et le sens commun ont rendu de tels cauchemars impossibles* », a mis en garde M. Rumsfeld. Lors d'une cérémonie à laquelle assistait le président Bush, il a réaffirmé que les États-Unis devaient construire une armée utilisant « *les avancées révolutionnaires dans les technologies de la guerre qui permettront de préserver la paix en redéfinissant la guerre* ». — (AFP.)

L'élite politique et militaire indonésienne s'efforce de paralyser les actions du chef de l'Etat

Le président est mis hors de cause pour les scandales à l'origine de son éventuel limogeage

Menacé par l'ouverture d'une procédure en destitution, le président Abdurrahman Wahid a ordonné, lundi 28 mai, le rétablissement de l'or-

dre et de la sécurité dans un pays agité par la crise qui oppose le chef de l'Etat à sa vice-présidente, Megawati Sukarnoputri. La police a dispersé

des manifestations violentes organisées par des partisans de M. Wahid. M^{me} Megawati a interdit de répondre aux « provocations ».

DJAKARTA

de notre envoyé spécial

La crise indonésienne a pris une tournure à la fois étrange et dangereuse. Loué pour son libéralisme et sa tolérance, un éléme virtuellement aveugle manœuvre durement pour tenter de sauver le peu qui reste de sa présidence. Dénoncée pour ses violations des droits de l'homme, l'armée s'interpose pour l'empêcher d'en venir à des mesures extrêmes comme la proclamation de la loi martiale ou d'un état d'urgence, l'arrestation d'opposants et la dissolution du Parlement. Très populaire, une vice-présidente au profil de chef d'Etat désormais plus rassurant conserve un silence qui ne dit pas les intenses négociations menées plus discrètement pour sortir de la crise à moindre frais.

Le président Abdurrahman Wahid, alias Gus Dur, répète que plusieurs provinces de l'archipel feront sécession s'il est limogé à l'occasion d'une procédure en des-

titution qu'il juge anticonstitutionnelle et sur laquelle l'Assemblée nationale (DPR) doit se prononcer mercredi 30 mai. Voilà pourquoi il a envisagé de décréter l'état d'urgence, ce qui lui aurait permis de dissoudre la DPR. Mais l'armée et la police, approuvées par la vice-présidente Megawati Sukarnoputri, ont fait savoir qu'elles n'appliqueraient pas une telle mesure. Alors Gus Dur a intimé, lundi, à son superministre de la sécurité, Susilo Bambang Yudhono, « *de restaurer l'ordre, la sécurité et la loi* ». Gus Dur aboierait donc encore mais ne mordrait plus.

SÉRÉNITÉ DES DJAKARTANAIS

L'ironie de la situation veut que les seuls fauteurs de troubles, jusqu'ici, soient les fidèles du président, qui ont encore cassé, lundi, quelques carreaux dans l'Est javanais, leur bastion. Pour la première fois, ils s'en sont pris à des partisans de Megawati, laquelle a aussitôt fait savoir qu'elle interdisait,

comme d'habitude, de répondre à des « provocations ».

Cette crise est d'autant plus bizarre que les Djakartanais ne bougent pas. Contrairement à leur habitude, ils ne font pas de provisions et les plus riches ne prennent pas d'assaut les vols d'avions en direction de Singapour. La présence de renforts de troupes ne semble pas encore les inquiéter. Les milieux d'affaires demeurent sereins et un léger bond de la Bourse, ces derniers jours, a été jaugé comme une anticipation sur un changement pacifique à la tête du pays.

Entre-temps, à deux pas du siège du Parlement, dans le complexe réservé aux conférences internationales, les ministres du G 15, qui regroupe dix-neuf pays, ont continué de peaufiner une déclaration sur la technologie de l'information avant de la soumettre à un sommet auquel doivent notamment participer, le 30 mai, le Nigérien Olusegun Obasanjo, le Malaisien Maha-

thir Mohamad et le Sénégalais Abdoulaye Wade.

Les jeux, toutefois, ne sont pas entièrement faits. Pour la vaste majorité des députés, qui avaient élu Gus Dur en octobre 1999, il ne s'agit peut-être que de mettre un terme à une présidence qu'ils jugent incompétente ou incapable de juguler la corruption et de revitaliser l'économie. Même si le procureur général a annoncé, lundi, qu'une enquête avait prouvé la non-implication du président dans deux scandales financiers à l'origine de deux motions de censure, l'ouverture probable d'une procédure en destitution ne signifiera pas forcément que Gus Dur jettera aussitôt l'éponge en négociant une sortie honorable. Le gros travail entrepris en coulisse a eu, jusqu'ici, pour objet essentiel de paralyser son action, non de le démettre.

Jean-Claude Pomonti

► www.lemonde.fr/indonesie

Les journalistes algériens dans la rue « pour défendre toutes les libertés »

ALGER

correspondance

« *Presse libre ! Pouvoir dehors !* » Ils étaient plus d'un millier, lundi 28 mai, sous un soleil de plomb, rassemblés sur le grand boulevard Hassiba-Ben-Bouali à l'appel du « *comité de crise* » de la presse indépendante, pour exiger le retrait des amendements au code pénal qui prévoient un durcissement de la répression en cas de « *diffamation des corps constitués* ». Les journaux privés avaient décidé, en signe de protestation, de ne pas paraître lundi, à deux exceptions près seulement : *L'Authentique* du général à la retraite Mohamed Betchine et *L'Expression*, journal favorable au président Bouteflika.

En dix ans, jamais un tel quasi-consensus n'avait pu être atteint, en raison des divisions entre francophones et arabophones et des divergences de fond sur l'islamisme politique. « *C'est pour défendre toutes les libertés* », insistait l'un des organisateurs avant de lire la longue liste des partis et des associations qui soutenaient le mouvement. Les islamistes membres de la coalition gouvernementale, mais qui ont voté contre la loi à l'Assemblée nationale, étaient présents à la manifestation, sans que cela choque ceux qui sont qualifiés d'« *éradicateurs* », bien représentés dans la presse francophone. « *La plus grande réussite du pouvoir sera de nous avoir réunis en menaçant si gravement les libertés* », plaisantait un « *ancien* » tout en prenant la mesure du rajeunissement de la profession.

DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE

« *Non à la confiscation des libertés, non à la dictature* », lançait un des membres du comité de crise, tandis que les jeunes journalistes, qui avaient reçu le renfort des étudiants, optaient pour un slogan plus lapidaire : « *Pouvoir assassin !* » Bientôt dans l'assistance on appelait à transformer le rassemblement en une marche et une partie de l'assemblée s'ébranla en direction de l'Assemblée nationale, tandis que les plus vieux, dont les patrons de journaux, restaient sagement sur place. Cent mètres plus loin, les manifestants sont bloqués par deux camions de police et une colonne des brigades anti-émeutes surgies des rues latérales. Le face à face est tendu. Les jeunes - journalistes et étudiants - sont décidés à « *marcher* » pour « *ne pas se contenter de discours* ». Le « *Sahafa Horra, Bouteflika Barra* » (« *presse libre, Bouteflika dehors* ») devient vite hors sujet et ce sont les slogans de la jeunesse en rébellion ouverte en Kabylie qui prennent le dessus. « *Pouvoir assassin !* », « *Y en a marre de ce pouvoir* », « *Enfants de la capitale, soulevez-vous !* ».

Les jeunes journalistes sont également en rébellion et leur couverture des événements de Kabylie heurte vivement les autorités. « *Les dirigeants n'ont pas l'habitude*

de lire des reportages sur les opérations de maintien de l'ordre vues du côté des manifestants. Ils vont y trouver une raison supplémentaire pour durcir les mesures contre la presse », constate un vieux journaliste qui se moque des « *barons* » restés sur la place du rassemblement au lieu d'investir la rue.

Très mal à l'aise, les forces de police finiront par céder et la marche, illégale et improvisée, se poursuit en direction de cette Assemblée nationale, objet du courroux pour avoir voté les amendements

au code pénal. Devant le siège de la Sûreté, quelques-uns font des bras d'honneur aux fonctionnaires de police observant calmement la scène, en lançant des mots durs en direction de ceux qui ont « *vendu leur âme* ». A hauteur de l'Assemblée nationale, des billets de banque sont agités avec mépris en direction des fenêtres aux cris de « *corruption* », « *Vous avez vendu le pays, fils du péché !* »

Des manifestations similaires ont eu lieu dans onze villes du pays. Celle d'Oran a regroupé plus

de trois mille personnes, mieux qu'à Alger. La Kabylie a connu, pour sa part, une nouvelle journée de manifestations lundi, malgré l'annonce que de nombreux gendarmes de la région allaient être mutés. A Tizi-Ouzou, après une nuit d'émeutes de dimanche à lundi, les heurts ont repris lundi dans la matinée dans les quartiers Les Genêts, Bouaziz et M'douha et se sont poursuivis jusqu'à 3 heures du matin.

► www.lemonde.fr/algerie

Pour que le vaccin contre le sida existe un jour, comme moi soyez volontaire

Vous avez entre 21 ans et 55 ans, vous êtes séronégatif, associez-vous à l'opération **Volontaires pour un vaccin** en participant bénévolement à un essai vaccinal.

Chantal, 48 ans, 6 enfants, Saint-Montan

anRS
Agence nationale de recherches sur le sida
Volontaires pour un vaccin
101, rue de Tolbiac
75013 Paris
vaccin@unrs.fr
Numéro vert : 0 800 106 156

MAJORITÉ Lionel Jospin a décidé, mardi 29 mai dans la matinée, de reporter d'une quinzaine de jours le vote, prévu l'après-midi, à l'Assemblée nationale sur le projet de loi de

modernisation sociale. Cette décision se veut un geste d'apaisement à l'égard des communistes qui réclament des dispositions plus contraignantes sur les licenciements. Ce texte

ne pourra donc être définitivement adopté avant l'été. ● JEAN-CLAUDE GAYSSOT, ministre de l'équipement, a suggéré au secrétaire national du PCF, Robert Hue, lundi

après-midi, la solution consistant à demander un report du vote. ● DEPUIS 1997, les députés communistes ont multiplié les pressions sans jamais empêcher le vote d'un

projet de loi. ● À UN AN de l'élection présidentielle, Matignon se tourne vers les centrales syndicales, censées incarner la « stabilité » face à l'« instabilité de la gauche plurielle ».

Lionel Jospin accorde au PCF un délai de réflexion sur les licenciements

A la demande de Robert Hue, le premier ministre a accepté, mardi 29 mai dans la matinée, de reporter d'une quinzaine de jours le vote personnel à la tribune demandé par les communistes sur le projet de loi de modernisation sociale. Ces derniers menaçaient de voter contre

ULTIME REBONDISSEMENT pour un projet de loi de modernisation sociale qui, en l'espace de deux ans, en a connu bien d'autres : le vote solennel du texte, prévu mardi 29 mai à 16 heures, est reporté de quinze jours. Lionel Jospin a arrêté sa décision dans la matinée, juste à temps pour que la conférence des présidents de l'Assemblée nationale, puisse en être saisie. Conséquence : l'urgence ayant été levée au cours des débats, le texte – qui devrait donc poursuivre sa navette au Sénat en cas de vote favorable à l'Assemblée – n'a plus aucune chance d'être adopté avant la fin de la session parlementaire, le 28 juin...

Au dernier moment, le premier ministre a donc décidé d'accéder à la requête, exprimée par écrit par le secrétaire national du PCF, Robert Hue et soufflée par le ministre communiste des transports Jean-Claude Gayssot, pour sortir de l'impasse (lire ci-dessous). C'est « un geste positif pour trouver une issue », a approuvé le premier secrétaire du PS, François Hollande, interrogé sur France Inter. « À la condition que cela permette de trouver une solution et donc un vote positif pour ce texte », a-t-il néanmoins précisé. En effet, si le vote est désormais reporté au 12 ou 13 juin, le texte, qui contient tout un volet sur les licenciements, ne va pas moins demeurer en l'état. Or, depuis plusieurs semaines, il provoque une crise sans précédent au sein de la majorité.

« Ce qui fait l'image de la gauche plurielle depuis quatre ans, c'est d'avoir été capable à chaque fois de trouver des compromis », a souligné M. Hollande. Ces compromis-là devront toutefois être confirmés en dehors du projet de loi. Lors de la discussion houleuse des amendements,

la semaine dernière, Elisabeth Guigou a commencé à en dessiner les contours. La ministre de l'emploi et de la solidarité a proposé de constituer un groupe de travail avec les syndicats et le patronat sur la démocratie sociale et un autre, qui associerait les parlementaires « de tous bords » pour définir de nouveaux droits des salariés dans les organes de direction des entreprises, des conseils d'administration ou de surveillance. « Ce débat-là ne m'effraie pas », avait-elle lancé. Avantage : ces dispositions ne concerneraient plus le Code du travail mais le droit des sociétés.

QUESTION « IDENTITAIRE »

Tout en aménageant son texte, le gouvernement a, en effet, refusé de céder aux pressions de sa majorité visant à renforcer le contrôle, en amont, des licenciements. « Nous sommes allés jusqu'au bout de nos possibilités », explique-t-on à Matignon. Or les annonces de suppressions d'emplois dans les grands groupes, dont Danone et Mark's and Spencer, mais surtout les résultats calamiteux pour le PCF des élections municipales ont poussé les élus communistes à durcir leur position sur une question qualifiée d'« identitaire » pour

leur parti. Jusqu'au bout, les discussions ont été vives. Le ministère de l'emploi a même envoyé aux groupes de la majorité un document de douze pages pour justifier les « avancées considérables » contenues dans le projet. Deux colonnes y séparent « l'avant » de « l'après » discussion. Mais rien n'y a fait.

Lundi soir, le gouvernement a encore fait ses comptes. En additionnant les voix hostiles, pour des raisons opposées, de la droite et du PCF, le projet n'avait aucune chance

d'être adopté. D'autant que le MDC s'appretait également à voter contre et qu'aucun secours n'était à attendre des cinq députés Verts, décidés à s'abstenir. A la différence donc du PARE, également en cours d'examen au Parlement, qui a bénéficié, face à l'hostilité marquée du PCF, du soutien de l'opposition, le gouvernement n'avait donc aucune majorité de rechange.

Rarement un projet de loi aura connu un parcours aussi erratique. La genèse de ce texte remonte en

effet à... 1998. A l'époque, déjà, les partenaires des socialistes avaient commencé à rappeler à Lionel Jospin sa promesse, inscrite dans son discours de politique générale, de revenir à un contrôle des licenciements. Mais plutôt que de s'engager dans cette voie, très vite abandonnée, Martine Aubry, alors ministre de l'emploi et de la solidarité, avait orienté les débats sur la pénalisation du travail précaire et la réforme de la formation professionnelle. L'élaboration du texte s'acheminant lente-

ment, d'autres chapitres ont, peu à peu, fait leur apparition : dispositions sur les hôpitaux publics après le mouvement de grève de décembre 1999, et surtout « amendement Michelin » suite à l'annonce, en septembre 1999, de milliers de suppressions d'emplois dans ce groupe. Le projet de loi, sera finalement présenté en conseil des ministres le 24 mai 2000. Mais son examen par le Parlement prévu dans la foulée doit être repoussé : le gouvernement lui préfère en effet la réforme du quinquennat. Résultat, des bouts de texte, sur le travail de nuit des femmes ou l'égalité professionnelle, sont retirés pour être examinés à part. De 70 articles, le texte se voit réduit à 23, au moment où Elisabeth Guigou prend la succession de M^{me} Aubry Rue de Grenelle. Les rapporteurs initialement désignés, eux, ont jeté le gant et sont remplacés...

Le 10 janvier 2001, l'Assemblée nationale se saisit enfin du projet. La majorité plurielle, dont le PCF, vote le texte en première lecture. Pata-tras ! deux mois plus tard, les élus communistes expliquent que « la situation a changé ».

Isabelle Mandraud

Les amendements refusés

Les partis de la majorité plurielle ont déposé des amendements visant à restreindre les licenciements. Tous ont été rejetés par le gouvernement.

● **PCF.** Les députés communistes ont proposé de donner au juge des référés le pouvoir de suspendre l'exécution d'un plan social, « en vue de faire prendre en compte l'avis et les propositions du comité d'entreprise ». Dans l'exposé des motifs, le groupe expliquait qu'« il importe que la réalité des motifs et la prise

en compte de solutions alternatives [à celles présentées par la direction] soient vérifiées avant toute poursuite du projet de licenciement économique ». Aux yeux du gouvernement, cet amendement, voté par des députés PS membres de la Gauche socialiste, aurait abouti à la création d'une autorisation judiciaire préalable aux licenciements. Le groupe a également milité pour que ces derniers ne soient rendus possibles qu'en dernière limite,

en cas de difficultés économiques.

● **MDC.** Le parti de Jean-Pierre Chevènement a tenté d'introduire un « droit de veto » du comité d'entreprise, via l'organisation du temps de travail. Les communistes et les Verts avaient apporté leur soutien à cette proposition.

● **Verts.** Les députés écologistes ont vainement essayé de réformer la définition du licenciement économique en supprimant l'adverbe « notamment ». Vingt-huit députés PS, convaincus par les membres de la Gauche socialiste, avaient déposé un amendement identique.

Lundi 28 mai, Jean-Claude Gayssot souffle la solution à Robert Hue

LA CONVERSATION n'a duré que quelques minutes, mais c'est sans doute l'une des plus agréables qu'il ait été donné d'entendre à Robert Hue. Mardi 29 mai, un peu avant 10 heures, le premier ministre a téléphoné au secrétaire national du Parti communiste pour lui annoncer qu'il accédait à sa demande de procéder au report du vote de la loi de modernisation sociale. Lionel Jospin a précisé que la conférence des présidents de l'Assemblée nationale était saisie de la question. M. Hue est « très satisfait, et tous les communistes avec », commente le directeur de son cabinet, Michel Maso.

Ainsi, il a gagné. Le clash est évitée, les députés communistes n'auront pas, du moins dans l'immédiat, à voter contre un projet de loi du gouvernement comme ils s'apprétaient probablement à le faire. C'est l'aboutissement de longues semaines de discussions et d'un bras de fer dont le rythme s'est singulièrement accéléré, lundi.

URGENT, 11 h 49 : un e-mail surgit sur les écrans, place du Colonel-Fabien : « Une réunion exceptionnelle du collège exécutif se tiendra ce soir, lundi 28 mai de 17 heures à 18 heures Ordre du jour : examen de la situation politique avant le vote de la loi sur la modernisation sociale. » En clair, le Parti communiste, qui a engagé la bataille avec Matignon sur ce projet de loi symbolique, veut se mettre en ordre de bataille. Toute la journée, le parti a consulté. Ses fédérations, ses députés, ses ministres. La tonalité est quasi unanime : voter contre, mais sans casser, sans aller à l'irréparable, comme le souhaite Robert Hue.

Pendant le week-end de l'Ascension, alors que le secrétaire national du PCF a quitté Paris, les contacts téléphoniques se

multiplient pour préparer la journée de lundi, qui sera décisive. Mardi, l'Assemblée nationale doit procéder à un vote personnel à la tribune, demandé par le PCF, sur ce projet de loi qui est devenu la pomme de discorde de la majorité. Dès le lundi matin, un petit groupe de fidèles de Robert Hue, composé de Jean-Paul Magnon, Paul Lespagnol, Michel Maso et quelques autres, prennent la température des fédérations : ils assurent en avoir consulté cinquante-deux. « C'était très clair, ils voulaient que l'on vote contre. Jospin ne veut pas entendre, mais il y a un rejet », commente un proche de M. Hue.

« HOSTILITÉ FORTE »

Le secrétaire national, lui, appelle longuement Alain Bocquet, le très prudent président du groupe à l'Assemblée nationale, pour discuter « de ce qu'Alain avait dit sur RTL le matin ». Tout en diplomatie, M. Bocquet avait joué l'apaisement en s'étonnant du « psychodrame » fait autour du choix du groupe communiste et en rappelant que « le socle de la majorité, c'est le budget ». Conscient de la pression du parti, de l'enjeu « identitaire » du texte, le chef de file des députés communistes avait cependant admis que « la tendance était une hostilité forte contre cette loi guimauve ».

Comment l'abstention serait-elle possible fait valoir Robert Hue, alors que le PS n'a retenu absolument aucun des amendements communistes ? Il sait que le groupe est chatouilleux sur son autonomie, mais l'enjeu est assez fort pour que les communistes montrent leur unanimité, fût-elle fragile. « La meilleure façon d'embêter le gouvernement n'est pas de voter contre : en fermant la porte, on enterre un texte qui traite

d'autres mesures que le licenciement », soulignera pourtant, mardi matin, Jean-Claude Lefort. Le député du Val-de-Marne préfère « s'abstenir pour ouvrir une phase de négociation, en vue de la dernière lecture », alors que les « orthodoxes » du groupe sont sur une position de refus.

Puis M. Hue appelle les ministres. Jean-Claude Gayssot ne peut aller au collège exécutif, à 17 heures, parce qu'il reçoit les salariés d'AOM. Le ministre des transports glisse alors à M. Hue l'idée du report : Ils discutent de la petite phrase d'Elisabeth Guigou, qui dans sa réponse à Maxime Gremetz, « a fait des ouvertures ». Pourquoi ne pas proposer aux députés – et à Lionel Jospin – un report du vote, en suggérant que des mesures pour les droits des salariés puissent être prises dans trois ou cinq mois ? Quand « l'idée » est approuvée place du Colonel-Fabien, M. Hue rappelle M. Gayssot pour l'en tenir informé. Le ministre, lui, part un peu plus tard dîner à l'Elysée, où il est invité au dîner de gala que Jacques Chirac donne en l'honneur du président libanais. Il retrouve notamment, dans les salons de la présidence de la République... le premier ministre, hôte du couple Chirac.

Au PCF, on s'attelle à la rédaction de la lettre (lire ci-contre), qui sera prête pour le collège exécutif de la fin de l'après-midi. La plupart des quarante-quatre membres sont présents, sauf les ministres, excusés. Un seul député est là, le fondateur Patrick Braouezec. Il s'inquiète de l'argument que le PS agite sans cesse, reprochant au PCF d'avoir voté sans barguigner le texte en première lecture. Les dirigeants communistes sont unanimes sur l'argumentaire : depuis, il y a eu les municipales et les plans de licen-

ciement. M. Hue introduit la séance en faisant le point sur la réponse que les syndicats ont faite à sa lettre de « consultation ». Certains membres du collège exécutif en tirent la conclusion que le parti n'est « pas isolé », puisque la plupart des organisations trouvent insuffisant le texte sur la modernisation sociale. De la discussion ressort qu'il est impossible, si le gouvernement ne fait pas un geste, de ne pas voter contre ce texte.

Devant la presse, M. Hue est tendu. Il emploie les mots qui fâchent. Il juge que la situation est « extrêmement sérieuse pour la gauche plurielle ». Il s'agit, explique-t-il, pour les communistes de « principes essentiels », même si, comme il l'ajoute « le PCF n'a pas le monopole de la défense du monde du travail ». « Nos amendements n'étaient pas maximalistes », observe-t-il, mais « aucun n'a été retenu ». Le geste que les communistes attendaient n'est pas venu. « Cette situation est gravissime » conclut le secrétaire national. Même s'il prend des précautions pour dire que « le groupe communiste se déterminera en toute liberté », il est clair qu'il souhaite, en l'état, un vote contre.

Puis M. Hue en vient au report demandé, porte de sortie idéale, du moins dans l'immédiat. « Nous avons demandé un vote solennel, j'ai donc demandé au premier ministre une démarche solennelle. » Il s'excuse, dans la précipitation, d'avoir ravalé Jean-Jacques Queyranne, le ministre des relations avec le Parlement, au rang de secrétaire d'Etat, comme le dit la lettre. Mais tout cela, ce ne sont plus que détails.

Béatrice Gurrey

La lettre du secrétaire national

ROBERT HUE, secrétaire national du PCF, a fait porter à Matignon, lundi 28 mai, veille du vote sur le projet de loi de modernisation sociale, une lettre adressée au premier ministre, Lionel Jospin.

(...) Au nom du Parti communiste, je veux d'ores et déjà vous indiquer notre opposition

aux dispositions relatives aux licenciements contenues dans ce texte. Elles nous apparaissent en effet très en dessous des possibilités d'agir de l'Assemblée nationale et des attentes de l'opinion publique. Elles ne traitent des licenciements qu'à posteriori et, surtout, sans consentir le moindre droit nouveau aux salariés et à leurs représentants afin qu'ils puissent intervenir en amont des procédures engagées par les entreprises. Les députés communistes ont déposé plusieurs amendements en ce sens et d'autres composants de la majorité ont fait de même.

Il y a donc là, ainsi que j'ai eu l'occasion de le dire publiquement à plusieurs reprises, une divergence sérieuse – et je le regrette – au sein de la gauche plurielle.

J'ai cru comprendre que M^{me} Elisabeth Guigou, en charge de ce dossier pour le gouvernement, envisageait d'engager une réflexion sur des dispositions permettant d'aller dans le sens que nous souhaitons, mais seulement après le vote de demain après-midi.

Je pense qu'il n'est pas opportun de procéder de la sorte. Le gouvernement peut parfaitement décider (...) de surseoir à la procédure en cours. Le report du vote de quelques jours – deux semaines par exemple – permettrait de reprendre un travail susceptible de déboucher sur un texte conforme aux attentes des salariés et aux propositions des différents groupes de la majorité et de le proposer à l'Assemblée nationale.

INDOCILES mais fidèles alliés ! Depuis quatre ans, faute de pouvoir imposer ses réformes, le Parti communiste a multiplié les pressions. Quelques-uns de ses députés ont fréquemment voté contre les textes gouvernementaux, comme

Patrice Carvalho (Oise), André Gerin (Rhône), Maxime Gremetz (Somme) ou Georges Hage (Nord). Cependant, les trente-trois députés communistes n'avaient jamais, avant la discussion en deuxième lecture du projet de loi de modernisation sociale, poussé l'audace jusqu'à se prononcer massivement contre un texte gouvernemental quand ils savaient que leur vote entraînerait son rejet. Or, quatre ans après la nomination de Lionel Jospin à Matignon, c'est la position qu'ils auraient adoptée sur le projet de loi sur la modernisation sociale, mardi 29 mai, si le premier ministre n'avait décidé *in extremis* de reporter, à leur demande, le vote solennel prévu sur ce texte.

Dès juin 1997, Lionel Jospin indi-

que aux responsables de la majorité que leurs députés devront au moins contribuer à l'adoption de deux textes fondamentaux débattus chaque année au Parlement : le projet de budget et le projet de loi de finance-

ment de la Sécurité sociale. Les rejeter, prévient M. Jospin, ce serait briser le pacte majoritaire. Ni le PCF ni les Verts ne s'y risquent, même si la tentation est forte.

L'alerte la plus chaude survient en octobre 1999 : les communistes menacent de voter contre le projet de loi sur la « Sécu » si les prestations familiales et les retraites ne sont pas substantiellement revalorisées. Invoquant la règle fixée au départ, M. Jospin met sa démission dans la balance. A l'automne 2000, les mêmes députés s'abstiennent sur le volet recettes fiscales du projet de budget pour 2001, pour protester contre une mauvaise répartition des fruits de la croissance.

La législature 1997-2002 aura été jalonnée d'une longue série de tensions. En décembre 1997, la réforme du code de la nationalité est votée sans les voix du PCF. Au même moment, le mouvement des chômeurs bat son plein et le président du groupe communiste, Alain Bocquet, dénonce l'autisme du pre-

mier ministre, qui refuse de revaloriser fortement les minima sociaux. En juin 1998, le PCF multiplie les pressions pour amender la réforme du mode de scrutin régional. « Il n'est pas question que l'union se fasse sous la contrainte d'une loi ! » tonne M. Bocquet, qui dénonce le « vertige hégémonique » du PS et obtient des aménagements au texte. Un an plus tard, c'est la réforme du mode de scrutin européen que l'ensemble de la gauche (à l'exception du PS) refuse, contraignant M. Jospin à retirer son texte.

Le gouvernement a également chaud, en juin 2000, lors du vote en dernière lecture du projet de loi sur la chasse. La droite est contre, plusieurs socialistes ont annoncé leur hostilité et la fronde de M. Gremetz et de François Liberti augure mal du vote. Finalement, le groupe communiste s'abstiendra après avoir obtenu d'ultimes concessions. Comme il le fera sur la Corse, le 22 mai 2001, mais dans un processus inverse : Robert Hue s'est d'abord

engagé devant Lionel Jospin à le voter ; puis le secrétaire national du PCF adopte une position plus confuse et déclare sur RTL, quelques jours avant le vote solennel, que « l'Assemblée est un lieu où doivent s'exprimer par un vote des situations parfois bien plus complexes que de dire "oui" ou "non" et, donc, l'abstention est un moyen de s'exprimer ».

Le PCF a un autre cheval de bataille : la défense des entreprises publiques. Privatisations et ouverture du capital ont suscité son opposition constante. Et s'il n'a pu s'opposer, en février 2000, à l'abolition du monopole d'Electricité de France (EDF) – rendue obligatoire par l'Europe –, il a contraint le premier ministre à en réduire au minimum la portée. Ses pressions ont été plus efficaces pour Gaz de France (GDF), puisqu'elles ont contribué au report après l'élection présidentielle de l'ouverture du capital de l'entreprise publique.

Jean-Michel Bezat

Formation linguistique

Langlais à Oxford Cambridge Boston
L'allemand à Heidelberg
L'espagnol à Madrid

L'attention individuelle des professeurs garantit une parfaite maîtrise de l'anglais, de l'allemand et de l'espagnol. Stages pour adultes, étudiants et jeunes.

0825 00 10 70 www.oise.net

Bureaux conseil à Bordeaux, Lille, Lyon, Paris, Rennes, Strasbourg et Versailles

O I S E

SI ON VOTE POUR
LA MODERNISATION
SOCIALE, ON VA
ME METTRE À LA PORTE
À L'ANCIENNE !



La recherche d'alliés syndicaux face à une gauche « instable »

ET SI l'éventuelle candidature de Lionel Jospin à la présidentielle se construisait aujourd'hui en revisitant les principes d'action de la tradition sociale-démocrate ? Les

ANALYSE
L'objectif affiché est de renouer avec une certaine tradition sociale-démocrate

réflexions stratégiques en cours dans l'entourage du premier ministre visent à s'appuyer en priorité sur des acteurs sociaux sélectionnés pour élaborer et légitimer un programme et aborder ainsi en position de force la phase des partenariats politiques. Alors que le concept de majorité plurielle bat de l'aile, c'est désormais vers les syndicats, d'une part, la contestation de la mondialisation dans sa version Attac, d'autre part, que vont porter tous les efforts.

Les syndicats ? « Il faut substituer la stabilité de la gauche syndicale à l'instabilité de la gauche plurielle » : ce credo, murmuré depuis plusieurs semaines par Jean-Christophe Cambadélis, est devenu officiel. Il a été exposé tout récemment par l'ancien numéro deux du PS devant le club jospino-rocadien Socialisme et Démocratie. Et, de fait, les rencontres officieuses à Matignon ou au PS s'enchaînent pour les principaux leaders syndicaux.

Le patron de FO, Marc Blondel, a désormais droit à ses dîners réguliers du vendredi soir ou du dimanche soir à Matignon. Et l'un des prétendants à sa succession, Jean-Claude Mailly, a eu des rencontres off, Rue de Solferino. Les secrétaires généraux de la CFDT et de la CGT, Nicole Notat et Bernard Thibault, ont été reçus par Lionel Jospin et poursuivent une série de déjeuners avec les responsables du Parti socialiste. Même la CFTC devrait voir son tour arriver.

« L'ERREUR DE JUPPÉ »

L'idée, explique-t-on dans l'entourage de M. Jospin, est de « traiter tout le monde avec les mêmes égards et de ne pas réitérer l'erreur de Juppé, qui avait choisi de manière spectaculaire la CFDT ». Tous auront donc leur mot à dire. Et le message qui est passé lors des entretiens en tête à tête est limpide : « Si vous pensez que Lionel Jospin peut l'emporter s'il se présente, ne vaut-il pas mieux contracter avant qu'après ? »

Il n'y aura pas d'interlocuteur privilégié, donc, mais des influences plus ou moins marquées sur les thèmes et le programme. Et, là, la CFDT surveille de très près la CGT qui, pour la première fois, est prête à jouer le jeu et est en position de peser. Les propos très critiques de M^{me} Notat dans un entretien publié par *L'Express* (daté 17-23 mai), dénonçant le « réformisme honteux » du gouvernement (*Le Monde* du 19 mai), ont été analysés, à Matignon et à Montreuil, siège de la confédération de Bernard Thibault, comme une réaction de dépit à la découverte que la CFDT ne s'imposait pas naturellement comme le premier des interlocuteurs valables. C'était aussi, pour la secrétaire générale de cette centrale, une façon de mettre en garde le premier ministre et de prévenir un éventuel traitement particulier réservé à la CGT.

Car si M. Jospin devait se choisir un « DGB » – la principale confédération syndicale allemande,

qui entretient des relations privilégiées avec le SPD –, ce serait prioritairement l'organisation de M. Thibault qui attirerait son regard. La méfiance de M. Jospin à l'égard de la centrale cédétiste est très ancienne : elle s'était exprimée publiquement dès 1983, quand Edmond Maire avait vendu la mèche à propos du deuxième plan de rigueur. Le discours très préparé qu'a prononcé le premier ministre, en janvier, à l'occasion de l'anniversaire de la revue *Alternatives économiques*, a été remarqué et disséqué par la CGT. « Je fais le choix de la société du travail », avait lancé à cette occasion M. Jospin. « Si vous faites ce choix, mesurez en quoi c'est exigeant ! », lui avait répondu le numéro deux de la CGT, Jean-Christophe Duigou. Une manière de signifier que le jeu était ouvert.

LA CGT TESTÉE

A plusieurs reprises, Matignon a testé la centrale de Montreuil. Lors des grèves à la SNCF du printemps, où son attitude a été jugée « extrêmement responsable ». Plus récemment encore, à la faveur du débat sur les licenciements : pour l'entourage de M. Jospin, la confédération de Bernard Thibault n'a pas jeté d'huile sur le feu, comme en témoignent les réserves qu'elle a exprimées au sujet de la manifestation prévue le 9 juin. Elle ne s'est pas, non plus, laissé entraîner par le PCF.

Dès lors, c'est en réalité à la CGT que s'adresse Elisabeth Guigou lorsqu'elle évoque le dépôt d'un éventuel projet de loi sur les « nouveaux droits des salariés ». Il s'agit en effet de l'un des axes de réflexion majeurs de cette centrale. En consolidant son dialogue avec la CGT, le premier ministre mène du même coup une stratégie de découplage qui entend faire apparaître la mobilisation du PCF et de l'extrême gauche sur le terrain social comme un activisme « politicien », une agitation à vide, déconnectée des forces réelles. De manière paradoxale, ce « découplage » se fait d'ailleurs avec l'assentiment de deux familles antagonistes au sein de la CGT : les « réformistes » d'une part, mais aussi une partie des « orthodoxes », de l'autre, pour qui la distance qu'affiche la CGT vis-à-vis du PCF a le grand mérite de mettre en difficulté Robert Hue !

Et puis, la CGT est présente sur le deuxième terrain que devrait labourer un Lionel Jospin candidat : celui d'une mondialisation « plus sociale ». La centrale fait partie des membres fondateurs d'Attac, cette association qui intéresse désormais tant Matignon, parti en quête d'un conseiller en antimondialisation (*Le Monde* du 24 mai). Attac couvre un très large spectre politique, allant des anticapitalistes résolus aux partisans d'une « régulation » du système. C'est parmi ces derniers que se retrouve une partie de l'électorat socialiste. Envoyer des signes sur ce terrain-là ne coûte pas grand-chose, mais enrachine, aujourd'hui, un discours « à gauche ».

Cela permet aussi à M. Jospin de se distinguer au sein de la famille socialiste européenne dont deux des principaux chefs de gouvernement, Gerhard Schröder et Tony Blair, sont silencieux sur cette question. Et de se rapprocher, en revanche, des Scandinaves. La tradition sociale-démocrate, encore..

Caroline Monnot

Les industriels révisent à la baisse leurs prévisions d'investissement pour 2001

Les chefs d'entreprise interrogés par l'Insee prévoient une progression de 6 %, contre 9 % en janvier

L'investissement industriel devrait progresser de 6 % en 2001, selon l'enquête de l'Insee réalisée en avril auprès des chefs d'entreprise et publiée

mardi 29 mai. En janvier, la précédente enquête faisait apparaître une progression de 9 %. Les projets du secteur de l'automobile, notamment, per-

mettront de garder un rythme encore soutenu. Il sera cependant insuffisant pour que la France rattrape son retard en matière d'investissement.

IL FALLAIT s'y attendre. Les investissements dans l'industrie ne devraient pas être à la hauteur des espoirs que l'on pouvait encore nourrir en début d'année. La dernière enquête dans l'industrie et les comptes nationaux pour le premier trimestre (*Le Monde* du 24 mai) laissaient présager un ralentissement de ces dépenses en 2001. L'enquête réalisée par l'Insee auprès des chefs d'entreprise en avril, et publiée mardi 29 mai, confirme en partie ces appréhensions. En effet, les investissements progresseraient de 6 % cette année dans l'industrie comme dans l'industrie manufacturière, après avoir bondi de plus de 9 % en 2000 et augmenté de 5 % en 1999 et de 6 % en 1998.

Ce chiffre de 6 % n'est en soi pas dramatique. « Il suggère que les entrepreneurs restent confiants dans les perspectives de l'économie française », commente-t-on à Bercy. A première vue, c'est vrai. Mais il n'en marque pas moins un recul net par rapport aux prévisions d'investissement que faisaient les entrepreneurs lors de la dernière enquête de l'Insee, en janvier 2001

(+9 %). « Si l'on regarde les prévisions d'investissement des chefs d'entreprise dans l'industrie depuis 1995, on constate que, entre l'exercice de janvier et celui d'avril, celles-ci n'ont baissé de trois points qu'une seule fois, en 1996 », commente Fabrice Lenglard, de l'Insee.

SECTEUR AUTOMOBILE EN HAUSSE

Qui plus est, cette progression de 6 % de l'investissement industriel que prévoient les entrepreneurs est due, pour une forte part, au dynamisme des investissements en 2000, et notamment à la fin de l'année, qui donne à 2001 un acquis de croissance important. Ainsi, à la fin mars, malgré un premier trimestre très décevant en termes d'investissements (+0,4 %), il était d'ores et déjà acquis que l'investissement progresserait de 4,5 % en 2001 même si les entreprises décidaient de geler toutes leurs dépenses en la matière sur le reste de l'année.

Le champ des investissements que couvrent les comptes trimestriels n'est pas le même que celui de l'enquête réalisée auprès des chefs d'entreprises industrielles –

le second ne représente en gros que le tiers du premier – mais son niveau permet d'avoir une idée de ce qui se passe dans le seul domaine industriel.

Enfin, derrière cette croissance moyenne de 6 % des investissements prévus, il faut voir une forte révision à la hausse des perspectives du secteur automobile : alors que celui-ci anticipait, en janvier, une légère augmentation de ses investissements (3 %), il prévoit désormais qu'ils bondiront de 13 %. Or « l'automobile, c'est environ 10 % des investissements industriels », précise M. Lenglard. Tous les autres secteurs industriels, en revanche, apparaissent en avril moins ambitieux qu'en janvier. Celui des biens intermédiaires, notamment, encaisse de plein fouet le ralentissement de l'économie mondiale : alors qu'il prévoyait en janvier une progression de 6 %, il table désormais sur une stagnation.

Le secteur des biens d'équipement professionnel, fournisseur des entreprises qui investissent, reste relativement optimiste,

même s'il a revu ses prétentions à la baisse, puisqu'il envisageait encore, en avril, d'augmenter ses investissements de 15 % en 2001 (contre 19 % en janvier). « La résistance de ce secteur, qui produit des biens d'investissement pour les autres, prouve qu'il table sur un investissement qui resterait soutenu en 2001 », estime-t-on à Bercy. A l'Insee, on est moins optimiste : « Par nature, ce secteur est toujours l'un des derniers à réviser ses prévisions à la baisse. »

Ce qui est certain, c'est que de tels rythmes d'investissement ne permettront pas à la France, dont on a vu en 2000 qu'elle n'avait pas les moyens productifs de répondre à une très forte demande, de rattraper son retard en matière d'investissement. Pour l'heure, la faiblesse du commerce international ne rend pas cette question cruciale : la France, dont les ménages consomment encore beaucoup, devrait, en l'état actuel des choses, voir son produit intérieur brut progresser de moins de 2,5 %.

Virginie Malingre

 achemine les données et rend les bâtiments intelligents.



Nexans, un leader mondial des câbles et systèmes, vous ouvre son capital. Devenez actionnaire de l'entreprise qui connecte l'économie.

*Chiffre d'affaires pro forma 2000 à cours du cuivre courant.

Airbag, ABS, climatisation, vitres électriques... Les câbles de Nexans sont au cœur de l'électronique de votre voiture. Avec un chiffre d'affaires de 4,8 milliards d'euros* et 18 200 collaborateurs répartis dans 20 pays, Nexans connecte l'économie partout dans le monde.

Vous avez jusqu'au 11 juin 2001 inclus pour devenir actionnaire de Nexans.

www.nexans.fr

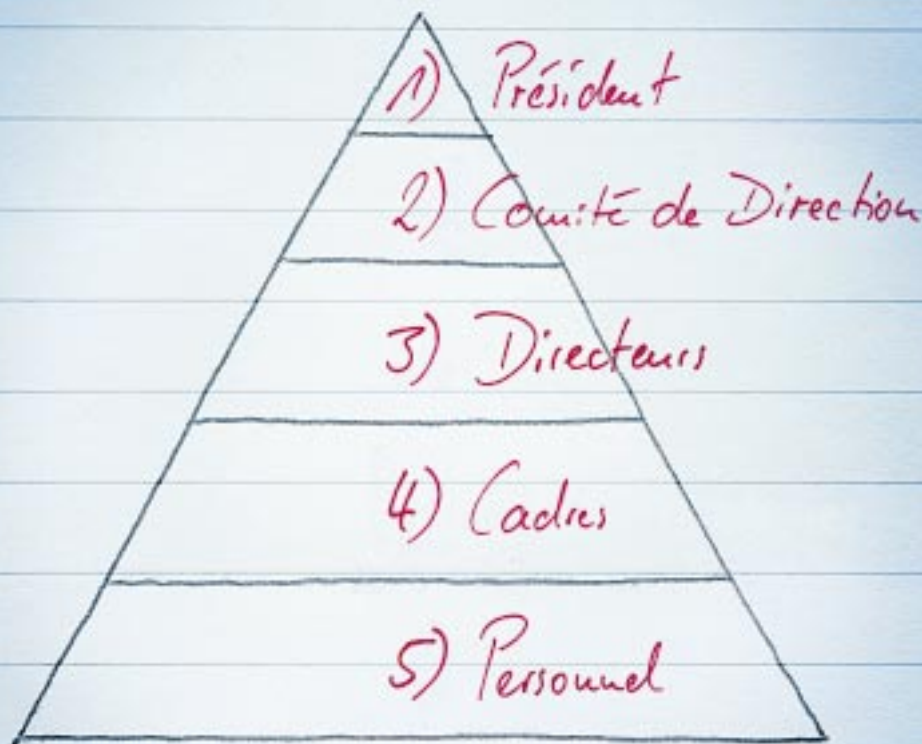
 800 898 898

Le prospectus préliminaire visé par la COB, avec avertissement et le prospectus définitif, seront disponibles sans frais auprès des intermédiaires financiers et sur le site internet www.nexans.fr

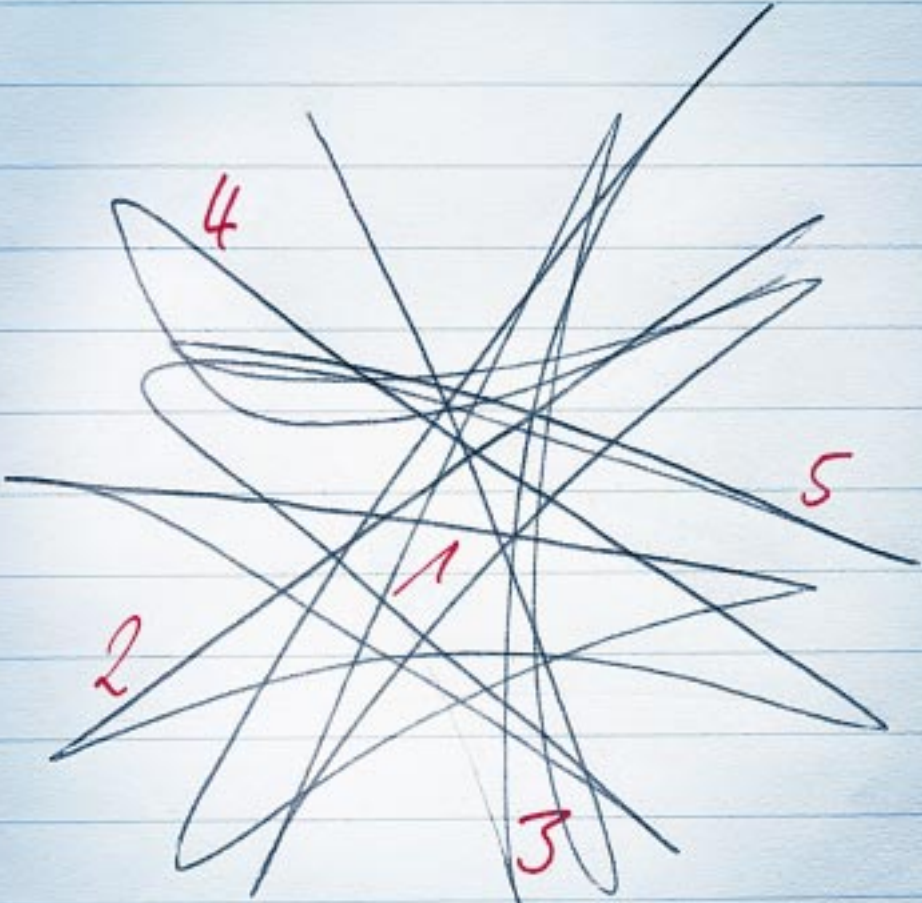
 nexans

Le futur passe par Nexans.

Ancienne économie?



Nouvelle économie?



Une seule économie.

Dans le contexte dynamique actuel des affaires, garantir la sécurité des échanges commerciaux devient un enjeu crucial. Le Groupe Gerling Assurance-Crédit est un leader mondial dans ce domaine: fort de plus de 50 années d'expérience, il conçoit des solutions sur mesure pour la gestion du risque-client. Trusted Shops®, Trusted Trade® et Tradecover®, nos nouvelles entreprises spécialisées en e-commerce, ainsi que notre service en ligne Serv@Net, offrent des solutions de pointe à ceux qui veulent faire des affaires en toute sécurité, dans l'ancienne comme dans la nouvelle économie.



GERLING

CREDIT INSURANCE GROUP

www.gerlingcredit.com

Le débat sur l'immunité du chef de l'Etat divise l'UDF

Le RPR et DL récusent l'initiative des députés socialistes

La volonté des députés socialistes de redéfinir le statut pénal du chef de l'Etat suscite un débat au sein de l'UDF. Si les proches de François Bayrou n'écartent pas, a priori, de voter une proposition en ce sens, Philippe Douste-Blazy dénonce une manœuvre, tout comme le RPR et Alain Madelin, président de DL.

ON PREND les mêmes et on recommence. Un mois après l'adoption définitive de la réforme du calendrier électoral, les centristes s'apprêtent à se diviser à nouveau sur la question de l'immunité présidentielle, en suivant, peu ou prou, les mêmes lignes de clivage. François Bayrou, qui avait été le premier à plaider en faveur de l'inversion des échéances de 2002, ne peut, cette fois, revendiquer la paternité de l'opération. Tout en prenant soin de ne pas se prononcer sur la proposition de loi qui était alors en cours d'élaboration au groupe socialiste, le président de l'UDF s'est toutefois montré particulièrement offensif sur le sujet (*Le Monde* du 29 mai).

Pour l'heure, il convient toutefois pour ses proches de montrer patte blanche. « Nous verrons, au vu du texte et de l'état d'esprit de ceux qui le présentent, s'il s'agit d'une manœuvre », affirme le délégué général de l'UDF, Dominique Paillé. Cela posé, le député des Deux-Sèvres se montre très ouvert : « Si ce texte préserve la sérénité nécessaire au président de la République dans l'exercice de ses fonctions, il n'y a aucune raison que nous ne participions pas à son élaboration et à son vote. » « A priori, je ne vois pas comment je m'opposerais à ce texte », renchérit Maurice Leroy. Egalement proche de M. Bayrou, le député de Loir-et-Cher note que « l'opposition ferait mieux d'être à l'offensive plutôt que

d'avoir l'air de protéger Chirac ».

Philippe Douste-Blazy, qui était parti en croisade contre l'inversion du calendrier électoral, a donné de la voix, dénonçant les « coups bas » et le « débat politicien » sur cette question. « Que les socialistes ne comptent pas sur nous pour les aider à se sortir d'un mauvais pas dans lequel ils se sont mis tout seuls ! », confie à ses proches le président du groupe UDF de l'Assemblée. Le rival chiraquien de M. Bayrou devra toutefois tenir compte de l'adhésion présumée de l'opinion. « Même en criant au scandale, celui qui voterait contre aurait du mal à se justifier auprès des Français », commente M. Paillé.

« CONCEPTION CRAPOTEUSE »

A Démocratie libérale, où les députés s'étaient prononcés à l'unanimité contre le projet de loi sur le calendrier électoral, on s'apprête à rejeter aussi massivement la proposition du PS. Après avoir prôné une réforme du statut présidentiel, Alain Madelin a pris les devants. « L'intention est bonne en théorie, mais elle n'est pas pure dans le cas d'espèce, et la démarche est mauvaise », a confié au *Monde*, mardi matin, le président de DL. José Rossi se dit « persuadé que l'opposition ne peut être à la remorque d'une proposition socialiste émise dans l'urgence ».

Au RPR, nul état d'âme. Dans l'attente de la réunion, mardi 29 mai, du bureau du groupe de

l'Assemblée nationale, la plupart des responsables du mouvement évitent ce sujet jugé un peu « sulfureux ». Les dernières réactions officielles datent d'une semaine. Jean-Louis Debré avait parlé de la « conception crapoteuse » qu'aurait Lionel Jospin et les socialistes de la démocratie. Seul Patrick Devedjian, conseiller du RPR et ancien avocat de Jacques Chirac, continue de s'exprimer sur le statut juridique du président de la République (*Le Monde* du 26 mai). « On peut très bien avoir une réflexion d'ensemble sur le sujet, mais il est hors de question de se rallier à la proposition de loi socialiste, qui n'est qu'une manœuvre », affirme le député des Hauts-de-Seine, en observant qu'« au surplus, la procédure de la niche parlementaire ne se prête pas à une révision constitutionnelle ».

M. Devedjian ironise aussi sur les difficultés rencontrées par le PS pour mettre au point sa proposition de loi : « Schramek [directeur du cabinet du premier ministre] est spécialiste de droit public et là, il s'agit de droit privé ! » Il estime enfin qu'il ne devrait pas y avoir de voix discordantes au sein du RPR et que, chez les centristes, « Bayrou ne va pas prendre le risque de couper à nouveau son groupe en deux ».

Jean-Baptiste de Montvalon et Jean-Louis Saux

► www.lemonde.fr/chirac-affaires

Le PS veut présenter sa proposition avant l'été

PRÉSENTÉE mardi 29 mai au groupe socialiste de l'Assemblée nationale, la proposition de loi constitutionnelle déposée par Jean-Marc Ayrault, Bernard Roman, François Hollande et André Vallini tendant à réformer le statut pénal du président de la République, pour en faire « un véritable président-citoyen », comporte deux articles qui se substitueront, en cas d'adoption, à l'actuel article 68 de la Constitution. Les socialistes souhaitent discuter ce texte lors d'une de leurs deux « niches » de juin, le 12 ou le 14, sachant qu'est déjà programmée à cette date une proposition de loi sur le partage de l'autorité parentale.

La proposition Ayrault reprend le premier alinéa actuel de l'article 68 de la Constitution disposant que le chef de l'Etat « n'est responsable des actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions qu'en cas de haute trahison », suivant la procédure – « pour ces actes », est-il ajouté – de la Haute Cour de justice que tente de mettre en œuvre le député PS de Saône-et-Loire, Arnaud Montebourg, à l'encontre de Jacques Chirac.

La réforme proposée tient en sept lignes composant le second alinéa du nouvel article 68 : « Pour les actes susceptibles d'être qualifiés crimes ou délits au moment où ils ont été commis et qui sont sans lien avec l'exercice de ses fonctions, le président de la République est pénalement responsable. Les poursuites ne peuvent être engagées contre lui que sur décision d'une commission des requêtes, saisie par le parquet ou la partie qui se prétend lésée. Celle-ci ordonne soit le classement de la procédure, soit sa transmission au parquet. » Une loi organique devrait déterminer les conditions d'application de ces dispositions. Présentée comme « un filtre » destiné à « écarter des poursuites manifeste-

ment dénuées de fondements sérieux », l'action publique pouvant être engagée par de simples citoyens, cette commission des requêtes, qui pourrait être composée de hauts magistrats, serait instituée « sur le modèle de celle qui statue sur les plaintes portées contre les ministres pour les actes commis dans l'exercice de leurs fonctions ».

Un second article précise que ces nouvelles dispositions s'appliqueront dès l'élection présidentielle de 2002, M. Ayrault ayant expliqué au *Figaro* du 29 mai que sa proposition « ne s'appliquerait qu'après 2002 à tout nouveau président : il ne s'agit pas de traiter le cas Chirac en particulier ».

Dans l'exposé des motifs, les auteurs de la proposition estiment que l'interprétation de l'article 68, donnée, le 22 janvier 1999, par le Conseil constitutionnel confère au président de la République « une protection qui va bien au-delà de celle dont disposent les parlementaires et les membres du gouvernement puisqu'elle aboutit, en pratique, à le soustraire à toute poursuite pendant toute la durée de son mandat ». Il en résulte une « situation inacceptable au regard des principes comme de l'équité » qui peut « tourner au désavantage » du chef de l'Etat. « La justice n'a pas pour seule fonction de condamner. Elle peut également innocenter celui qui se trouve injustement accusé », soulignent-ils en faisant allusion à la situation de « l'actuel président de la République ». Ne pouvant être jugé, il ne peut pas davantage « être lavé des soupçons injustifiés, qui peuvent mettre en cause son autorité », précisent les auteurs en rappelant les propos de M. Chirac le 14 décembre 2000 sur TF1.

Michel Noblecourt

Communauté urbaine de Bordeaux : la gauche se divise face à Alain Juppé

BORDEAUX

de notre correspondante

On se bousculait, lundi 28 mai, pour assister à la séance plénière de la communauté urbaine de Bordeaux (CUB), la première depuis l'élection de son président, Alain Juppé (RPR). Deux mois plus tôt, malgré l'infériorité en nombre de sièges de la droite, le maire de Bordeaux avait été élu à la présidence de la CUB grâce à deux voix venues de la gauche (*Le Monde* du 7 avril 2001). Ce résultat avait anéanti de nombreux élus de la gauche plurielle et les soupçons planent toujours. Ce jour-là, socialistes, communistes et Verts répétaient qu'ils ne participeraient pas au bureau de la CUB, symbole, à leurs yeux, de la non-transparence du fonctionnement de l'établissement public, de l'hégémonie de certains élus et de la cogestion rompue par M. Juppé le jour où il s'est porté candidat à la présidence.

Près d'un mois plus tard, la gauche plurielle a fait plusieurs propositions, comme la mise en place de 22 commissions dotées d'un droit d'amendement et d'une conférence

des communes. Pour ne pas raviver la polémique sur cette élection et débloquer la situation, M. Juppé a répondu que ces propositions « vont dans la bonne direction ». Il est persuadé que ces péripéties ne porteront pas préjudice à la machine communautaire : « Sur les principaux dossiers, dont la plupart sont déjà lancés, on va se mettre d'accord », assure-t-il.

LES VERTS SE DÉMARQUENT

Malgré la volonté affichée par tous les élus de la gauche de ne pas reconduire une cogestion droite-gauche, le premier conseil de la CUB a montré les limites de cette unité. Les Verts ont, les premiers, fait entendre une dissonance : après avoir participé à la mise en place des commissions et à leur répartition (13 à gauche, 10 à droite) et alors que deux présidences leur étaient réservées, les quatre conseillers écologistes ont annoncé, à la surprise générale, qu'ils n'en voulaient pas. « Nous craignons que ces présidences préfigurent un bureau qui ne dit pas son nom et qui se mettra en place subreptice-

ment », a lâché Pierre Hurmic, président de leur groupe. « Les propositions faites par le PS étaient en dessous de ce que nous souhaitons », a commenté Noël Mamère. C'est aussi une façon, pour le probable candidat des Verts à l'élection présidentielle, de se démarquer du reste de la gauche plurielle et de préparer le terrain de négociations pour les prochaines législatives.

La seconde raison de la fragilité du front des élus de gauche provient du principe même de l'établissement public : « Les maires ne veulent pas liquider leurs positions et préfèrent préserver leur avenir municipal à la CUB quoi qu'il arrive », explique Gilles Savary, conseiller communautaire socialiste et député européen. Ce droit de regard et cette position pragmatique s'expliquent : le budget d'investissement de la CUB s'élève à 2,4 milliards de francs pour 2001. Il faut ajouter que, dans la confiance, certains maires socialistes de la CUB ont avoué être satisfaits du travail réalisé par M. Juppé depuis 1995.

Claudia Courtois

L'ancien camp de Drancy devient monument historique

La ministre de la culture Catherine Tasca vient de signer l'arrêté de classement des bâtiments de l'ancien camp de transit. Ici, d'août 1941 à août 1944, furent détenus près de 80 000 juifs, dont la plupart ont péri par la suite à Auschwitz. Le nouveau maire souhaite installer un Musée national de la déportation juive

LES ENFANTS jouent sur les pelouses, sous les derniers catalpas en fleurs. Les femmes reviennent du marché. Des hommes discutent en groupes. A Drancy, la cité de la

REPORTAGE

Les graffitis qui accusaient le régime de Pétain ont presque tous disparu

Muette est, selon un de ses habitants, « l'une des plus tranquilles de Seine-Saint-Denis » : « On est bien ici, c'est un petit village, tout le monde se connaît. » Plus de 500 personnes – beaucoup de gens âgés et des familles avec un seul enfant – vivent dans les studios et les deux-pièces de ces trois barres d'immeubles de quatre étages. Aucune ne semble prêter attention au wagon à bestiaux marqué de l'inscription militaire – « 40 hommes - 8 chevaux en long » – installé sur une butte, de l'autre côté de la rue qui ferme la cour de l'ensemble HLM.

Pourtant, ce fourgon est là pour rappeler dans quelles conditions 67 000 des 80 000 juifs, arrivés à partir d'août 1941, sont partis de ce qui était alors le « camp de Drancy » vers les camps de la mort et n'en sont jamais revenus. Quelques mètres plus loin, sur une des principales artères, au centre de cette commune de 62 000 habitants, de grands blocs de pierre et une sculpture de granit rose perpétuent le souvenir de la déportation.

Sur les murs en panneaux de pier-

re reconstituée de la cité, qui n'ont presque pas changé depuis un demi-siècle, les graffitis désespérés, qui accusaient le régime de Pétain et les gendarmes français, venus de leurs casernes voisins pour garder cette antichambre de la mort, ont presque tous disparu, remplacés par des tags. « La Muette baise la police », écrivent les bandes de jeunes qui traînent le soir sous les galeries, construites depuis la guerre au pied des immeubles.

Pour rompre avec cette occultation de la tragédie dans la mémoire de la ville, Jean-Christophe Lagarde, le nouveau maire (UDF) de Drancy, âgé de trente-trois ans seulement, élu dès le 11 mars après soixante-six ans de gestion communiste, a défendu avec vigueur un projet d'inscription du camp sur la liste des monuments et des sites protégés (Le Monde des 19 et 27 avril). L'arrêté de classement a été signé par la ministre de la culture, Catherine Tasca, vendredi 25 mai, avec l'accord de l'Office départemental des HLM de Seine-Saint-Denis, géré par le conseil général présidé par Robert Clément (PCF). Il porte sur les façades, les toitures, les cages d'escalier, les caves et un tunnel creusé sur 35 mètres pour une évasion massive, découvert quelques heures avant son achèvement par les nazis. « J'aurais préféré que ce chapitre de l'Histoire n'ait jamais eu lieu, mais c'est malheureusement à Drancy qu'a été tournée une de ses pages les plus tragiques, et on ne peut pas laisser disparaître des mémoires le souvenir du plus haut



lieu de la déportation juive en France », dit le nouvel élu, historien de formation. Elevé à Drancy, le maire se rappelle qu'il a dû faire, avec sa classe, le voyage à Pithiviers, dans le Loiret, pour visiter un site de la Shoah : « Si la commune avait oublié sa propre histoire, l'Etat est également resté absent, puisque pas un chef de l'Etat, et pas un premier ministre, n'est jamais venu. » L'attitude des élus de la ville et du département s'explique en partie par la ligne du Parti communiste, qui a toujours considéré que la déportation ne se divisait pas entre ses composantes juive, politique...

La ville aurait sans doute continué à effacer le lieu de sa mémoire si l'office HLM n'avait dû renoncer à de nouveaux travaux de rénovation : il y a un an, le remplacement des fenêtres a été interrompu à la demande de la direction des affaires culturelles, alertée par le photographe américain William Betsch (lire ci-dessous). C'est à cette occasion qu'a été prise la décision de principe de classer l'ancien camp.

Le maire, qui se déclare prêt à reloger dans la commune tous les locataires, estime aujourd'hui « impensable » de laisser la cité à sa destination actuelle : « Cette procédure de classement peut être aussi bien la pire que la meilleure des choses. La pire si les logements restent dans leur état actuel, c'est-à-dire dépourvus des normes actuelles de confort. La meilleure si les bâtiments changent de destination. » M. Lagarde veut donc en faire un Musée national de la déportation juive. « Il n'en existe pas en France, et il serait préférable de le faire à Drancy plutôt qu'à Paris », explique-t-il. L'Etat devrait remettre les bâtiments dans leur état d'origine, montrer la misère absolue des chambrées sans portes ni cloisons. »

Avant même le projet de classement, des Drancéens n'avaient pas voulu laisser le passé s'effacer complètement. Avec l'Association du conservatoire historique du camp de Drancy, ils ont réuni souvenirs, photos et témoignages, au rez-de-chaussée de la cité dans un local d'une touchante modestie, mis à disposition par la précédente municipalité, mais moins vaste que celui du club local de modélistes.

SALLES DE TORTURE

Tragique coïncidence, il fut occupé par Aloïs Brunner, responsable du camp, à partir de juillet 1943. « C'est en voyant des touristes et des pèlerins chercher vainement des souvenirs du camp, que nous avons eu l'idée de ce petit musée en 1989 », explique Raphaël Chemouni, pharmacien à Drancy, qui, avec un médecin, Richard Haddad, a créé le centre et l'ouvre à des chercheurs et des écoliers.

Faute de moyens, les membres de l'association réussissent difficilement à préserver les traces les plus émouvantes du passage des détenus. Ainsi, les pluies de l'hiver ont inondé le tunnel. Un deuxième, ainsi que des salles de détention et de

tortures, viennent d'être retrouvés. Une modeste plaque commémore la mort de Max Jacob, quelques mois avant la libération du camp. A l'entrée de la cité, une autre rappelle, sans plus de précisions, les « 100 000 juifs » déportés. Comme pour amoindrir ce rappel, elle est encadrée par deux autres plaques à la mémoire des soldats français et britanniques internés ici. « Si on ne veut pas que cette trace de notre histoire existe, qu'on détruise la cité », s'emporte M. Lagarde. Il s'étonne que ses prédécesseurs à la mairie et au conseil général aient projeté d'installer dans la cité un centre international de recherche sur les exclusions, puis un triangle de la solidarité avec l'île de Gorée, lieu de souvenir du départ des esclaves au Sénégal, et Robben Island, la prison de Nelson Mandela au temps de l'apartheid. « Avec le projet de classement, Drancy mérite aujourd'hui vraiment qu'on réfléchisse à ce que doit devenir cet ancien camp », explique Serge Klarsfeld, président de l'Association des fils et filles des déportés, chargé des lieux de mémoire à la Fondation de la Shoah.

Christophe de Chenay

C'était l'antichambre d'Auschwitz

ENTRE 1941 et 1944, près de 80 000 juifs – hommes, femmes, enfants – sont passés par le camp de Drancy. De là, ils étaient expédiés vers Auschwitz, d'où la plupart ne revinrent jamais. Cet ensemble de constructions modernes a donc fonctionné, à ses débuts, comme une antichambre des camps de la mort. La cité de la Muette commence à sortir de terre en 1931, dans cette ville de la banlieue parisienne. Les architectes Eugène Beaudoin (1898-1983), premier Prix de Rome, et Marcel Lods (1891-1978) implantent là, au milieu d'un univers pavillonnaire, une série de logements collectifs à usage social. Le projet et les méthodes de construction sont très nouveaux pour l'époque. Quatre étages de bâtiments en U sont disposés autour d'une cour de 200 mètres de long sur 40 mètres de large. Parallèlement, dix immeubles de la même hauteur sont rangés en peigne, avec, à leur extrémité, cinq tours de quinze niveaux : ce sont ces bâtiments qui seront détruits en 1976.

Au début de la guerre, la cité n'est pas entièrement achevée. Les bâtiments en U sont un moment le lieu de résidence de gardes mobiles. Dès l'ouverture des hostilités, en 1939, ils seront affectés à diverses catégories d'internés : communistes après la signature du pacte germano-soviétique, Allemands pendant la drôle de guerre, soldats français après juin 1940, puis, civils britanniques, grecs ou yougoslaves. A partir d'août 1941, les juifs arrêtés à Paris seront rassemblés ici. Un premier convoi de 1 122 juifs partira vers Auschwitz le 27 mars 1942. Avec la rafle du Vel'd'Hiv, le 16 juillet 1942, la dimension de Drancy change. Le camp va devenir une gigantesque et immense gare de triage, pouvant accueillir jusqu'à 4 600 déportés, surveillée par 120 gendarmes et dirigée par trois officiers. Les autorités françaises ont la responsabilité des détenus et celle de la tenue du fichier des entrants. En juillet 1943, le camp passe sous le commandement allemand du SS Aloïs Brunner.

Dès leur arrivée, les détenus doivent déposer auprès de l'administration du camp leurs biens : argent, bijoux, titres, valeurs. Un rapport adressé au préfet de police de Vichy, Amédée Bussièrre, le 31 juillet 1944, par Maurice Kiffer, liquidateur des comptes du camp de Drancy dont il était le gestionnaire depuis octobre 1941, indique

que le montant des sommes confisquées aux déportés se monte à 24,2 millions de francs (23,6 millions de nos francs actuels, soit 3,6 millions d'euros). Sur cette somme, 12 millions (11,7 millions de nos francs, soit 1,79 million d'euros) ont été, selon M. Kiffer, envoyé à la Caisse des dépôts et consignations. Aujourd'hui, la Caisse est incapable de dire qu'est devenue cette somme (Le Monde du 4 février 1997).

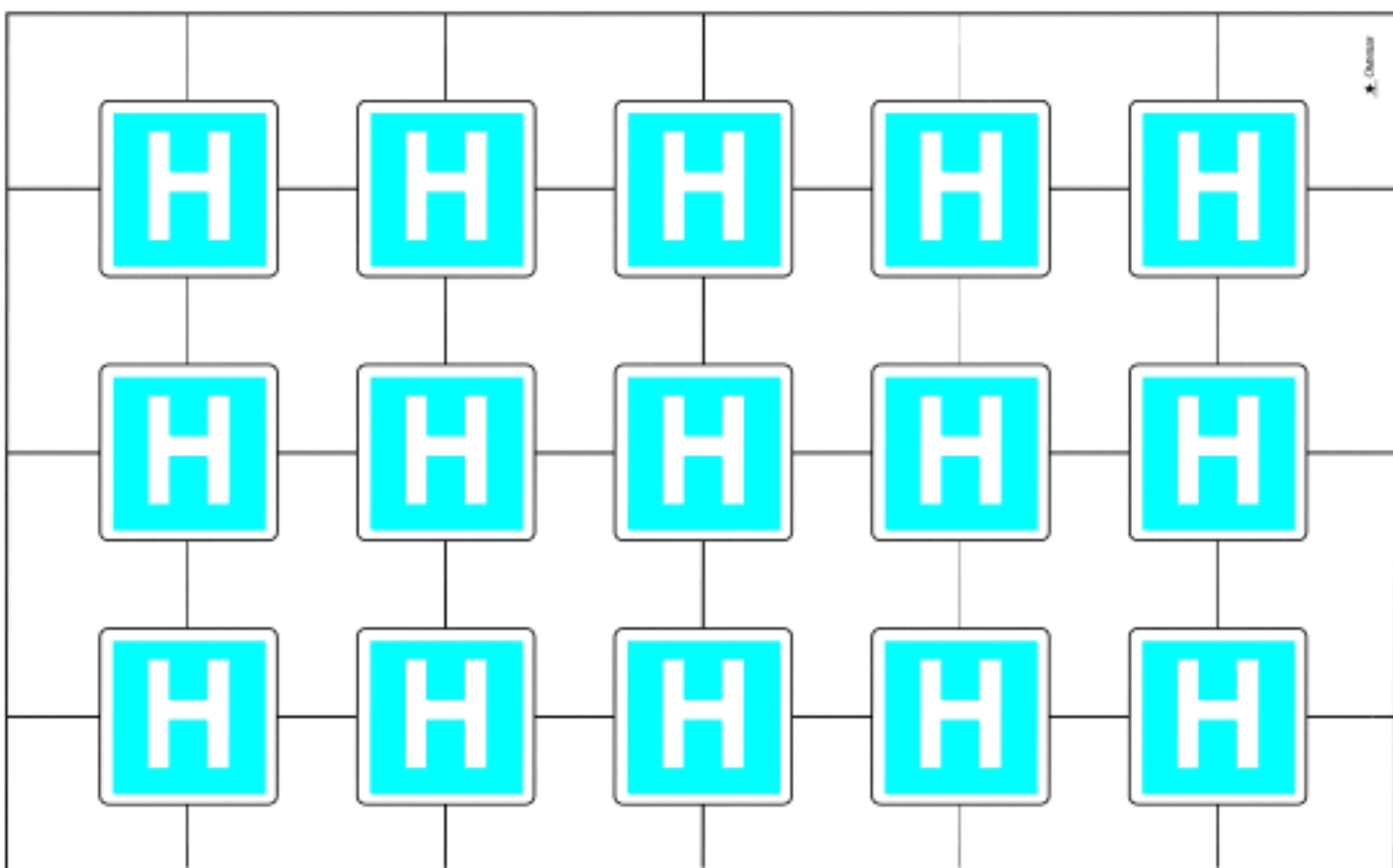
UN TUNNEL D'ÉVASION

La durée des séjours à Drancy va de quelques jours à quelques mois. De petits groupes de résistance se livreront, pourtant, à une tentative, spectaculaire mais avortée, de percement d'un tunnel d'évasion, éventée à l'automne 1943. Le camp est en partie autogéré par des détenus qui assurent comme ils peuvent l'hygiène, plus que médiocre. Les prisonniers sont entassés dans les chambrées où ils logent parfois à plus de soixante. La nourriture est insuffisante et les épidémies sont nombreuses. Le poète Max Jacob, arraché en 1944 au calme de son ermitage de Saint-Benoît-sur-Loire, mourra ici à l'âge de soixante-huit ans.

Les plus mal lotis sont les juifs récemment émigrés en France. Leur passage à Drancy est bref : ils sont les premiers à gagner les wagons qui emmènent un millier de détenus à chaque voyage. Entre mars 1942 et fin décembre 1943, ce sont 32 convois et 31 598 déportés qui quitteront ainsi Drancy pour Auschwitz (3 000 par semaine entre juillet et octobre 1942). En 1943, il y aura 19 convois et 19 107 déportés ; 14 convois et 15 566 déportés en 1944. Le dernier partira le 31 juillet 1944 avec, notamment, 345 enfants. Quand le 18 août 1944, le camp est libéré, il contient encore 1 500 personnes.

Vient le temps de l'oubli. Selon la rumeur universellement admise, toute trace du camp a été effacée lors de la réhabilitation des bâtiments en 1948-1950. Mais, à partir de 1999, le travail d'un photographe américain, William Betsch, met en évidence les vestiges du « vestibule d'Auschwitz », notamment les cachots souterrains. Faisant suite à ces découvertes, la direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France obtient la mise en instance de classement de la cité de la Muette.

Emmanuel de Roux



Développer des réseaux quand on soigne 1 million de patients par an,
C'EST BON POUR LA SANTÉ

Depuis sa création en 1967, Générale de Santé s'attache à assurer l'accueil et la prise en charge des patients dans tous les grands métiers de la santé. Le Groupe est aujourd'hui présent à la fois au travers de ses établissements et de son dispositif ambulatoire dans les principales spécialités de la médecine et de la chirurgie ainsi que dans les plateaux de diagnostic, l'obstétrique, la rééducation, la psychiatrie, la cancérologie, la radiothérapie et les soins aux personnes âgées ou dépendantes en maisons spécialisées.

Le Groupe a construit méthodiquement au fil des ans des réseaux complémentaires dans chacun de ses métiers qui lui assurent une large couverture géographique en régions. Il bénéficie par ailleurs d'une ouverture unique sur l'ensemble du secteur de la santé, notamment au travers de partenariats avec les établissements publics, et de relations étroites avec les acteurs de la santé.

Chaque opportunité de développement, qu'elle soit au sein des établissements de Générale de Santé ou externe, est étudiée avec le même souci de complémentarité dans une logique de constitution de réseaux de qualité destinés à assurer la prise en charge globale du patient.

www.generale-de-sante.fr



1^{ER} RÉSEAU D'HOSPITALISATION PRIVÉE EN EUROPE

Licenciements économiques : où est le changement ?

Main gauche, main droite par Yvon Quiniou

SOUS la pression d'une opinion publique choquée par les récentes annonces de licenciements massifs dans plusieurs grands groupes industriels, le gouvernement a annoncé son intention d'amender le dispositif législatif et réglementaire actuel en matière de licenciements dits « économiques ». La définition qui en est aujourd'hui donnée est d'ailleurs suffisamment vague pour que les entreprises y mettent à peu près ce qui leur convient.

Les experts et consultants que nous sommes auprès des comités d'entreprise constatent chaque jour combien la loi est inadaptée au fonctionnement actuel de l'économie et incapable de protéger les salariés contre l'emballage actuel des licenciements.

La notion de motif économique est inévitablement à géométrie variable. Les entreprises modifient progressivement leur mode d'organisation et de fonctionnement. Les externalisations d'activités par filialisation ou sous-traitance en sont un exemple. L'environnement institutionnel n'est pas non plus sans impact. L'outil de production se pilote dorénavant dans un périmètre au moins européen et souvent mondial, avec des spécialisations de sites et une politique continentale d'allocation des ressources. Ces mutations, sur fond de concentration accélérée, débouchent invariablement sur des fermetures d'usines, de sièges sociaux et sur des compressions d'effectifs.

Malgré l'empilement de la jurisprudence, le droit est resté très en retard par rapport à cette réalité. Nombreux sont les plans sociaux présentés en France dans des sociétés tout à fait saines mais appliquant les décisions stratégiques de leur groupe. Ou les plans sociaux qui suivent une fusion-absorption

Sans doute aurait-il fallu imposer un reclassement effectif (avec stabilité de l'emploi et équivalence de rémunération), financé par des fonds de mutualisation à la charge des entreprises et des branches

entre deux groupes mondiaux aux résultats plus qu'honorables. Ou les plans sociaux dont la principale cause (parfois reconnue sans détour dans le document remis au comité d'entreprise) est l'exigence par les actionnaires d'une élévation de la rentabilité, pourtant déjà confortable. Tout cela est englobé dans le « notamment » du code du travail. Et à cet adjectif, M^{me} Guigou ne veut pas toucher...

Si le sens initial de la loi est progressivement élargi à la nouvelle organisation de l'économie, il l'est le plus souvent en faveur des employeurs et rarement en défense des salariés. Ces derniers n'ont de toute manière aucun pouvoir pour contester et bloquer la restructuration qui est formellement soumise à la consultation du comité d'entreprise.

M^{me} Guigou (qui ne peut ignorer tout cela) propose que ce dernier puisse à l'avenir émettre des contre-propositions en recourant à des experts indépendants. La différence avec la situation actuelle n'est pas claire puisque les comités ont déjà ce type de droit : ils sont consultés sur la restructuration et ils peuvent nommer un expert pour la seconde phase de la procédure, celle qui porte sur les licenciements proprement dits.

Certaines entreprises acceptent déjà l'intervention de l'expert dès l'exposé des motifs économiques de la restructuration. La question à laquelle le ministère se garde bien de répondre est celle qui porte sur le pouvoir des salariés et sur celui de l'administration dans le cas où le comité et son expert aboutissent à

la conclusion que la restructuration proposée est injustifiée, impraticable, erronée ou surdimensionnée ? Où est donc le changement réel par rapport à l'existant ?

Vient ensuite (et ensuite seulement !) la question du plan social. Un plan social est un sinistre social, une catastrophe pour les gens touchés, leurs proches, leur quartier ou leur ville. Que dirions-nous, par exemple, lors d'une inondation, si les indemnités d'assurance allaient à une famille sur trois ? Si l'on proposait à certains ménages la reconstruction complète de leur maison détruite et à d'autres quelque chose comme une baraque en planches ? Alors, pourquoi le sinistre social qu'est le licenciement est-il si mal et si inégalement couvert ?

L'allongement de la procédure administrative jusqu'à la seconde réunion du comité d'entreprise est une mesurette qui ne répond pas à cette question. La faiblesse des effectifs et des moyens de l'inspection du travail la prive de toute intervention face à un grand nombre de plans sociaux, pourtant inacceptables au regard des obligations légales et des moyens dont dispose l'entreprise (*a fortiori* quand elle est adossée à un groupe prospère).

Il y a enfin la proposition de rencherir le coût d'un plan social par le biais des indemnités de licenciement. Mais le ministère ne semble pas avoir remarqué que Danone n'est nullement dissuadé par des indemnités que le groupe a lui-même fixées bien au-dessus des minima conventionnels. Par nos missions, nous avons pu constater que le coût de la plupart des plans sociaux était épongé en douze ou quinze mois grâce aux économies générées par la baisse de la masse salariale et des coûts de fonctionnement induits. Il est certain que la mesure envisagée par le gouvernement n'aura pas d'effet notable, sinon celui d'allonger la durée d'amortissement du plan de quelques mois. Qui croit que cela peut dissuader Danone, Marks & Spencer ou 3 M ?

Enfin, les propositions du gouvernement ne s'adressent qu'aux très grandes entreprises. Ce n'est pas le moindre des problèmes. Il y a officiellement environ 200 000 entrées à l'ANPE par an pour licenciement économique. Pas plus de 15 % de ces inscriptions ne résultent d'un plan social. Il n'y a pas de plan social pour un licenciement de moins de 10 personnes, ni dans les entreprises de moins de 50 salariés (qui emploient la moitié des salariés en France). En réalité, 85 % des licenciements économiques échappent pratiquement à tout encadrement réglementaire. Le projet en discussion ne s'en occupe même pas.

Le licenciement de salariés d'une PME de sous-traitance (parce que l'entreprise cliente exige une réduction régulière des prix de vente) ou celui d'un ouvrier boulanger dans une boutique (du fait de l'ouverture d'un point de vente dans une grande enseigne de la distribution) n'est pas moins significatif que les licenciements dans un grand groupe mondial.

Sans doute aurait-il fallu imposer d'autres règles aux entreprises et d'autres objectifs à la loi. Et notamment imposer un reclassement effectif (avec stabilité de l'emploi et équivalence de rémunération), financé par des fonds de mutualisation à la charge des entreprises et des branches. Dans la mesure où les licenciements découlent pour beaucoup des conditions générales de la concurrence, c'est-à-dire de la bataille pour le partage de la marge, on ne comprend pas pourquoi les entreprises, prises dans leur ensemble, n'en assumeraient pas le coût. Cette mutualisation, à partir de contributions assises sur les performances économiques et financières, serait d'ailleurs le seul bon moyen pour que les conditions de reclassement et de formation soient équivalentes et optimales pour tous les salariés concernés.

Patrick Caspar est président du cabinet d'expertise comptable Anadex.

Claude Jacquin, Charles Michaloux et Jean-Philippe Sennac sont respectivement directeur général adjoint, PDG et directeur du groupe A PRIME (études économiques et financières, assistance aux comités d'entreprise).

COMMENT l'idéologie qui inspire le gouvernement à direction socialiste d'aujourd'hui pourrait-elle l'aider à sortir de la difficulté majeure à laquelle il doit faire face ? D'un côté – main gauche – il dénonce certaines réalités – licenciements, insécurité, violence scolaire, incivisme, etc. – et annonce de bonnes intentions – garantir l'emploi, protéger les acquis sociaux, restaurer la paix scolaire, remotiver les citoyens, maintenir un secteur public fort. Là, on voit bien qu'il garde quelques traces de sa culture socialiste initiale, dans le maintien de laquelle les rapports de force français à gauche, depuis un demi-siècle, dont le poids du PCF, ont joué un rôle spécifique et incontestable.

Jospin, donc, n'est ni Blair ni Schröder, tels quels, et le PS n'a, jusqu'à preuve du contraire, pas institué un Bad-Godesberg officiel qui interdirait, par exemple, la nationalisation des entreprises.

Mais d'un autre côté – main droite – il alimente ces mêmes réalités qu'il dénonce et prétend réduire : au premier chef – car tout se joue là – il inscrit sa politique dans une construction européenne régie par le traité de Maastricht qui prévoit explicitement la mise en concurrence de toutes les activités économiques et planifie à terme la disparition de tout monopole d'Etat et donc des servi-

ces publics, compris comme une entrave à la libre concurrence qui définit le marché.

Qui ne voit que c'est l'idée même d'une conception socialiste de l'économie, quels que soient les renouvellements ou les ajustements qu'on puisse désormais lui apporter, qui est ainsi a priori exclue ? Le drame est que personne à l'époque, hormis le PCF, le MDC et les mouvements d'extrême gauche, n'a associé le référendum sur ce sujet à cet enjeu essentiel, lequel, au mépris de tout débat véritablement démocratique, a été littéralement masqué.

La signification d'ensemble de la démarche socialiste se brouille aux yeux de qui réfléchit tant soit peu

Tout le reste s'ensuit : l'économie étant décrétée hors du champ d'intervention de l'Etat – ce qui a encore été répété récemment par Lionel Jospin et Elisabeth Guigou –, ses effets sociaux, qui s'enracinent dans son caractère capitaliste, en découlent inéluctablement et le discours qui prétend y

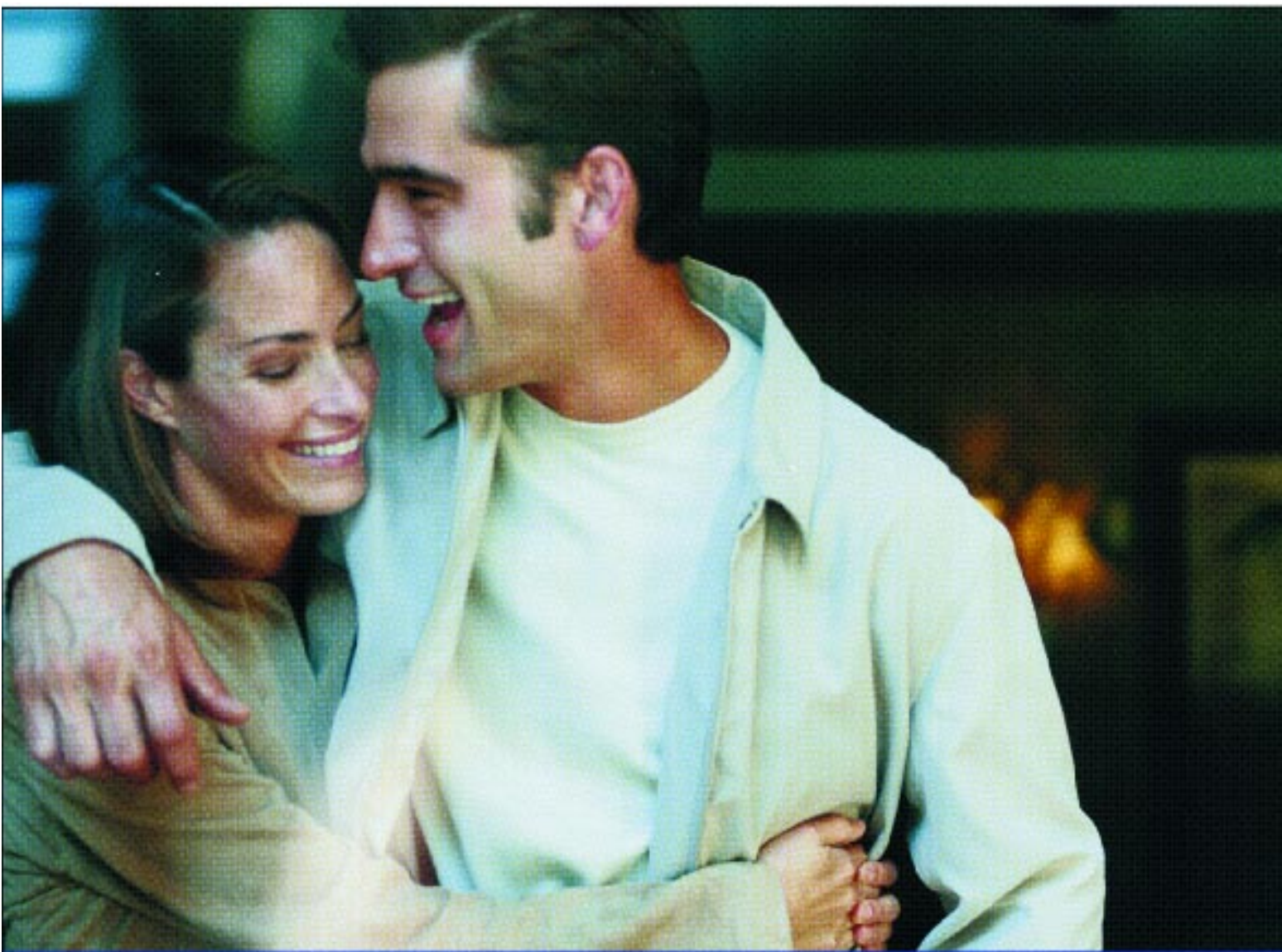
remédier vire à l'incantation. Deux exemples : comment supprimer ou réduire significativement la violence sociale ou scolaire sans s'en prendre à la misère matérielle, psychologique ou culturelle qui accable les couches populaires de ce pays et dont toutes les analyses sociologiques montrent qu'elle en est la racine essentielle ? Demander aux enseignants de s'atteler à cette tâche, c'est les confronter à une mission impossible et se défausser sur l'éducation d'une responsabilité qui incombe à la politique dans sa dimension économique.

De même, comment prétendre mobiliser les citoyens et redonner une dynamique à la démocratie si l'on fait de la production économique, qui malheureusement décide du reste, un absolu obéissant à ses lois internes et sur lequel une quelconque volonté collective ne saurait avoir la moindre prise ? Réifier ainsi l'économie c'est verser dans l'économisme le plus plat qui soit. C'est commettre une erreur théorique car l'économie est constituée de pratiques humaines avec les motivations, intérêts et représentations qui les sous-tendent, et elle est régie par des règles artificielles qu'on peut modifier et non par des lois inévitables. Mais c'est aussi, en conséquence, verser dans une faute politique insigne puisque cela revient à théoriser et à alimenter, du même mouvement, le refus de la démocratie.

Le déficit de sens de la démarche actuelle des socialistes tient donc à ce non-sens : croire et faire croire que l'économie, avec ses effets inhumains intolérables, est hors-jeu de la politique et que la République s'arrête aux portes de l'entreprise ou de la Bourse. S'étonnera-t-on, alors, que ses victimes restent, elles, à la porte des bureaux de vote ? Ce déficit s'accuse si l'on admet que l'économie n'est pas, par elle-même, porteuse de signification et qu'il ne faut donc pas confondre son primat, dans l'ordre des causes, avec sa primauté, dans l'ordre des fins. Les biens qu'elle produit, les avantages qu'elle apporte et les services quelle fournit n'importent qu'à la lumière des fins que l'on poursuit et des valeurs que celles-ci engagent.

Mais alors, c'est la signification d'ensemble de la démarche socialiste qui se brouille aux yeux de qui réfléchit tant soit peu : comment proposer du sens de la main gauche quand la main droite, embourbée dans l'économisme, alimente quotidiennement le non-sens ou empêche le sens de se réaliser ?

Yvon Quiniou est professeur de philosophie en classes préparatoires au lycée de La Roche-sur-Yon et membre de la rédaction de la revue « Actuel Marx ».



PARTOUT DANS LE MONDE
NOUS CHERCHONS À
GAGNER VOTRE SOURIRE

Accor, c'est un regard toujours renouvelé sur l'hôtellerie. Avec plus de 3500 hôtels partout dans le monde, de l'hôtellerie économique à l'hôtellerie de luxe, vous trouverez toujours la meilleure solution.

Accor, c'est aussi une nouvelle vision des services aux entreprises et aux collectivités pour favoriser le bien-être et la productivité de leurs collaborateurs.

Accor, c'est enfin une ambition, gagner le sourire de nos clients. **ACCOR.COM**

SOFITEL NOVOTEL mercure Suitehotel ibis ETAP
Carlson Wagonlit L'ENÔTRE compagnie des wagons-lits GEMEAZ CUSIN ACCOR CASINOS

La putain de l'art contemporain *par Daniel Bounoux*

L'OUVRAGE que vient de publier Catherine Millet, *La Vie sexuelle de Catherine M.*, est inconvenant à plusieurs titres et il fera plus durablement scandale que tant de manifestations d'art contemporain : vous - hypocrite lecteur - ne l'auriez pas écrit, vous ne l'auriez pas vécu. Qu'y lit-on en effet ? Une quête farouche du sexe pour le sexe, avec des mots exacts, dépouillés d'embarras autant que de fioritures ; la publication par elle-même d'une femme mise sens dessus dessous dans toutes les positions, une femme que les sexes font jouer et qui trouve du plaisir encore à s'exposer dans cet assez long récit.

Le sexe, pas l'amour : le sentiment qui attache par ailleurs Catherine Millet à Jacques Henric n'est évoqué dans ce livre que par discrètes allusions. Sans doute connaît-elle comme n'importe qui l'émerveillement amoureux autant que les affres de l'attente et de la jalousie, mais cette intrigue traditionnelle est inversée ici sur l'attente du plaisir sexuel, sur la multiplication des postures et des partenaires. Le jugement de valeur n'est pas absent - tous les partenaires ne se valent pas, même si Catherine leur témoigne dans l'ensemble patience et indulgence - mais le jugement moral a glissé du bien vers le bon, et de la casuistique amoureuse vers des techniques du corps : on apprend comment celui-ci aime se lover, ou s'offrir, on

apprend beaucoup sur les recettes de la fellation ou de la masturbation, autant que sur leurs prolongements relationnels.

Sans cruauté particulière - mot alourdi de connotations culturelles et de théories -, l'auteur nous guide au plus près de l'individu et de ses exigences physiques, humores. D'une exceptionnelle vigilance de pensée et de style, son récit sinuë à la surface de cet objet d'émerveillement et de mystère, une « *vie sexuelle* » acharnée à poursuivre son chemin quoi qu'il arrive en marge de la vie professionnelle et sociale, dédaigneuse de réalités ou d'activités plus « nobles ».

L'étrange et dangereux rasoir ! Peu d'effronterie, aucune forfanterie. Sans emphase ni surtout désespoir, mais avec l'impudeur inouïe de son regard clair, Catherine Millet nous expose que c'est ainsi, que tel est mon corps et que c'est mon désir. Elle ne cherche ni l'exemplarité ni le pouvoir, assez peu l'interprétation, encore moins le pathos ou la propagande. Strictement individuel, son témoignage n'embarque ou ne compromet à la rigueur que le partenaire durablement élu, le seul qui apparaisse sous son prénom en laissant tous les autres sous X...

Or on se prend à rêver, au fil de ces pages qui rabattent fermement le rêve sur les zones érogènes du corps ou de la capitale, que son auteur est par ailleurs responsable de la rédaction du magazine *Art*

Press. Y aurait-il affinité entre sa formidable vie sexuelle et quelques tentatives de l'art contemporain ? Et si ce livre était aussi une œuvre-phare de l'art d'aujourd'hui ?

Le rapprochement le plus superficiel concernerait sa charge de provocation ; elle est traditionnelle dans les propositions des successives avant-gardes du siècle écoulé, mais elle ne résume certainement pas le projet de l'ouvrage. Une bonne part de l'art contemporain gravite autour de l'intimité des corps, avec une recherche parfois exaspérée de la plus courte distance entre l'artiste et son œuvre, avec le désir aussi de

« *velles technologies* », constituent les forces vives d'un art arc-bouté contre la représentation et dominé par l'exigence d'un retour au réel et au battement de la vie. Ces artistes paradoxaux proposent donc moins des œuvres détachables qu'un processus, et une transformation acharnée d'eux-mêmes pris comme support de l'exposition.

Plus banalement, mais dans la même visée d'une présence directe et des conditions matérielles de la représentation, on ne compte plus les œuvres ou les artistes qui ont fait monter le matériau, le médium ou le dispositif dans le plan de l'ex-

conceptuelle, ou de la mise en série, en produits dérivés ou en marchandise, etc.

Cette tendance qu'on dira analytique démembré les œuvres en pièces détachées, en négligeant délibérément la complexité organique d'un art ancien ; elle peut déboucher avec le minimalisme, l'art conceptuel ou « *pauvre* » sur une exténuation puritaine du monde sensoriel, devenu blanc (ou monochrome), géométrique et glacé.

La première tendance ne désensorialise pas la scène, au contraire. Franchement organique, et volontiers anale plutôt qu'analytique, elle cultive sans complexe le crade, le *hard* ou les enfers du corps (quand Manzoni met en circulation sa « *merde d'artiste* », ou Pierrick Sorin ses crottes de nez). Depuis Duchamp et non sans cynisme, tout un *Abject art* s'empare ainsi de la scène officielle pour uriner et pour ruiner.

Face aux deux directions ici schématisées, *La Vie sexuelle de Catherine M.* occupe une singulière position d'équilibre. Car elle aussi entend faire de sa vie une œuvre, et ni les mises à distance puritaines, ni la désensorialisation d'un art toujours plus pauvre - ni, ajouterai-je, les promesses d'une réalité virtuelle tant vantée par nos modernes télécommunications - ne peuvent la satisfaire. L'émotion et le vrai plaisir sont ailleurs.

Si elle explore et livre ainsi son propre corps, c'est avec l'intrépide assurance que nous n'avons pas de terrain plus sûr pour nous connaître nous-mêmes, et nous lier aux autres ; ou, comme elle l'écrit avec trop d'optimisme peut-être, que « *la sexualité est la chose du monde la mieux partagée* ». Elle dénude donc à son tour, « *sous* » l'amour et ses élans idéalisés, ce support ou ce médium par excellence de toutes nos émotions, un corps sexué observé dans ses mouvements terribles et charmants.

Mais les scènes racontées ne tombent pas dans le *trash*, et il y a beaucoup plus à apprendre, et à méditer, dans le matériau (comme diraient les psychanalystes) apporté par Catherine Millet que dans les contorsions et déchets de tant d'œuvres contemporaines - ou dans l'exhibition vulgaire de « *Loft story* » à laquelle certains la renvoient.

Ni idéalisée ni bêtement anatomique, cette vie sexuelle a ses raisons, et ses humeurs, que la culture ne connaît pas - ou sur lesquelles, quand elle les reconnaît, cette culture voudrait tellement édifier autre chose. Attentive à la simple (en vérité combien complexe) mécanique des corps, Catherine Millet cerne avec une amoureuse précision leurs délicates relations, les enchantements de cette sexualité et ses possibles déchéances.

Il est très difficile de regarder en face « *la vie sexuelle* » sans une idéalisation ou une dévalorisation également excessives. Or ses actes et ses jeux n'ont rien de banal ; comme ceux d'un enfant, ils peuvent absorber gravement une vie, tant ces mélanges de chair qu'on dira excitants, cocasses, inquiétants, fascinants - tout sauf tristes - méritent qu'on s'y consacre, et qu'on s'y perfectionne.

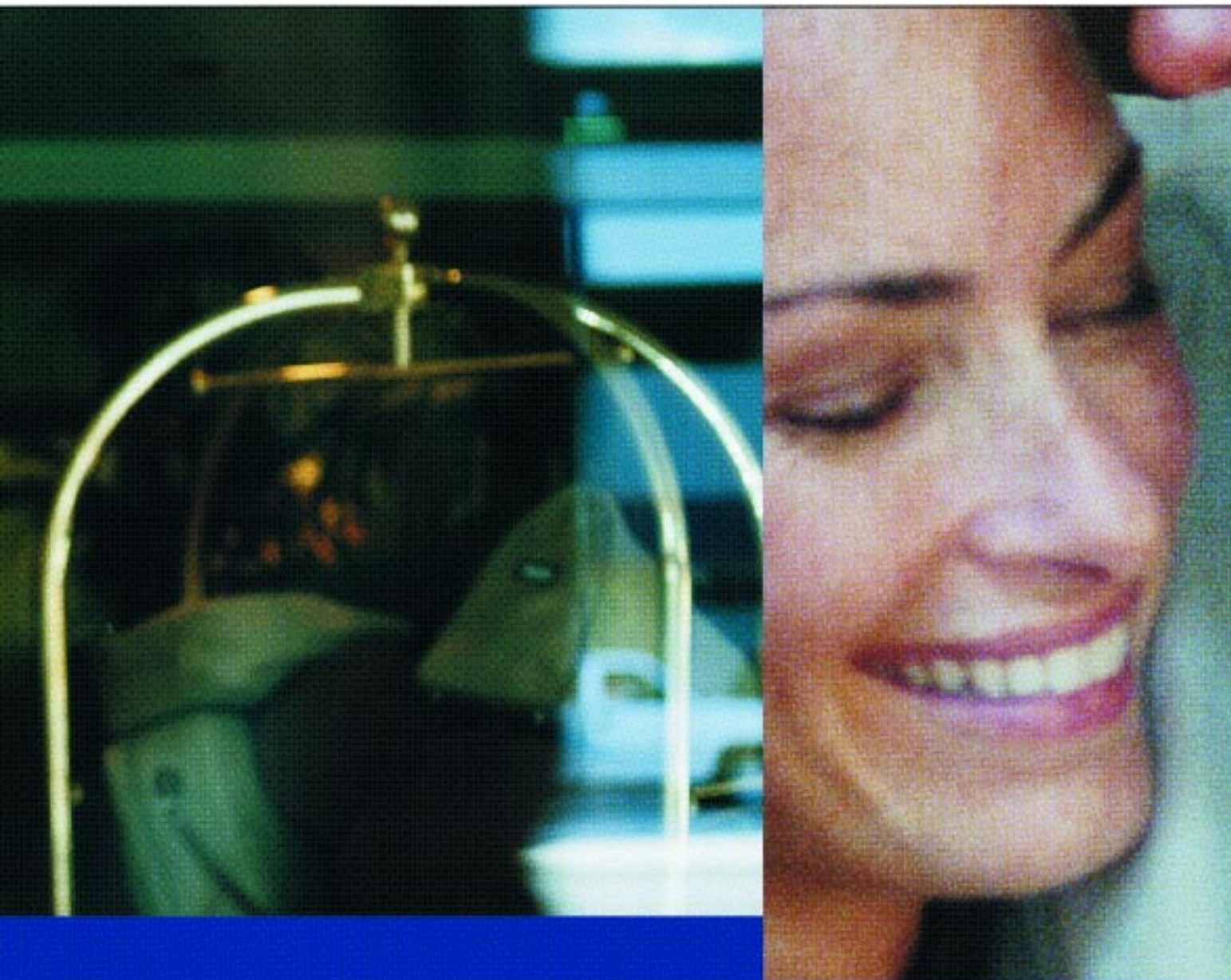
« *J'envie beaucoup les érotiques, dont l'érotisme est l'expression. Magnifique langage* », avoue Aragon dans *Le Con d'Irène*, où il oppose à ce don le « *terrible fini* » d'une écriture mélancolique. Femme de propos délibéré, Catherine Millet réunit ce que le surréaliste oppose : elle relate sans trembler sa vie sexuelle, et nous fait partager son plaisir. Au-dessus des désordres de l'art et de nos passions brille ce livre d'une grâce miraculeuse, veuleuse du cœur intelligent.

Daniel Bounoux est professeur de sciences de la communication à l'université Stendhal de Grenoble.

Il y a beaucoup plus à apprendre, et à méditer, dans le matériau apporté par Catherine Millet que dans les contorsions et déchets de tant d'œuvres contemporaines - ou dans l'exhibition vulgaire de « *Loft Story* » à laquelle certains la renvoient

compromettre le confort du spectateur, ou de faire vaciller son regard de surplomb. Le direct, l'authenticité, une proximité pouvant aller jusqu'à la promiscuité, une réelle cruauté parfois dans les engagements d'un *body art* à soi-même infligé (par Gina Pane, Orlan ou Ste-larc, avec ou sans recours aux « *nou-*

position. Avec une conscience autoréférentielle ou médiologique également exacerbée, on s'efforce de dire ou de montrer le médium, le signifiant, le support ou l'idée de l'œuvre, et l'on réduit donc celle-ci à l'exhibition du geste, ou du grain, ou de la toile, ou du châssis, ou de l'éclairage, ou de l'intention



Tabac : l'inconnue meurtrière

par Jean-François Cordier

ENCORE trop méconnue des médecins et des pouvoirs publics, la troisième cause de mortalité par maladie en France est inconnue du grand public et reste même longtemps ignorée des patients qui en seront les victimes. Elle sévit à bas bruit. Portant un nom à rallonge, bronchopneumopathie chronique obstructive, la BPCO n'a jamais réussi à se faire connaître. Elle n'est pas liée à l'un de ces agents mystérieux qui conduisent à des bûchers d'animaux dans les campagnes. Elle est simplement due au tabac.

La fumée de cigarette mène aux voies aériennes une guerre d'usure qui finit souvent par rétrécir le calibre des bronches, une à une. Le débit de l'air devient alors plus difficile, le souffle court, puis franchement insuffisant. C'est d'abord aux efforts importants que la gêne apparaît, notamment dans les activités sportives. Plus tard, ces activités sportives seront réduites et, finalement, c'est dans les activités de la vie courante que cette gêne se manifesterà. Le fumeur hésite longtemps à s'en plaindre, car il sait que ses ennemis respiratoires sont dus au tabac et que s'il se plaint, son entourage lui donnera une solution « simple » : cesser de fumer. Culpabilisé, il ne consultera que tardivement, quand la gêne respiratoire sera devenue insupportable, ou, parfois, à l'occasion d'un épisode aigu d'insuffisance respiratoire déclenché par une infection qui conduit à une hospitalisation.

Aux Etats-Unis, la BPCO est la seule des cinq premières causes de décès dont la fréquence et la mortalité augmentent. La BPCO est aussi l'une des maladies pour lesquelles les crédits publics de recherche sont les plus faibles. En France, la situation semble comparable, mais on manque de données épidémiologiques précises et fiables. Le tabagisme touchant les jeunes de plus en plus tôt et la durée de la vie s'étant allongée, les maladies respiratoires chroniques - au premier rang desquelles la BPCO, qui se manifeste le plus souvent après cinquante ans - vont voir leur fréquence augmenter ainsi que les coûts en résultant. Le

vieillessement de la population amènera un nombre croissant de patients au stade où la maladie est très invalidante.

L'invalidité et le handicap liés à la BPCO sont considérables et continueront à augmenter. Actuellement en France, plus de 30 000 patients atteints de BPCO reçoivent de l'oxygène au long cours en raison de leur insuffisance respiratoire ou doivent être aidés par une ventilation mécanique à domicile. Ces chiffres sont énormes et peu connus. Ces malades n'ont pas accès aux médias, peut-être parce qu'ils sont pour beaucoup d'origine modeste et n'ont pas su (pu) attirer l'attention sur leur sort. A-t-on seulement remarqué, lorsque l'on parle de pollution, que ces malades en sont les premières victimes démontrées ? Faire connaître la BPCO et la diagnostiquer à un stade plus précoce (lorsqu'il est encore temps d'agir), est devenu aujourd'hui un impérieux devoir de santé publique.

La seule intervention dont il est démontré qu'elle diminue le déclin de la fonction respiratoire dans la BPCO est l'arrêt du tabac. Actuellement, une personne bénéficiant d'un diagnostic précoce d'une BPCO et cessant de fumer a donc de bonnes chances de voir sa maladie stoppée dans sa progression. Par ailleurs, les mesures de prévention des infections, ainsi qu'une antibiothérapie plus précoce et la kinésithérapie si elles surviennent, aideront à réduire les agressions respiratoires supplémentaires. Dans les formes plus graves de BPCO, la réhabilitation respiratoire, en plein essor, peut apporter des améliorations substantielles de la tolérance à l'exercice et de la qualité de vie.

Pneumologues, généralistes, tabacologues, autres acteurs directs ou indirects de santé, et pouvoirs publics doivent unir leurs efforts puisque la meurtrière est en fait connue (la BPCO) et l'arme du crime (la cigarette) encore fumante.

Jean-François Cordier est président de la Société de pneumologie de langue française.

ACCOR

NOUS FABRIQUONS DU SOURIRE*

FORMULE 1 red roof inns MOTEL 6 Coralie THALASSA INTERNATIONAL Accor Tour FRANTOUR
Ticket Restaurant Childcare Vouchers Clean Way Ticket Service INCENTIVE HOUSE

En 2000, deux cadres sur trois ont bénéficié d'une hausse de salaire

Le salaire médian atteint 295 000 francs brut par an

L'Association pour l'emploi des cadres (APEC) a publié mardi 29 mai son enquête annuelle sur la rémunération des cadres. 63 % des 3 000 cadres

interrogés ont vu leur rémunération augmenter en 2000. Ce chiffre prend en compte les augmentations générales, individuelles, mais aussi les

promotions et les changements d'entreprise. L'individualisation des rémunérations a progressé mais les stock-options restent marginales.

PRÈS DES DEUX TIERS des cadres ont vu leur rémunération augmenter en 2000. Selon l'enquête « rémunérations » de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), publiée mardi 29 mai, 63 % des 3 000 personnes interrogées ont gagné davantage l'année dernière. Ils n'étaient que 54 % en 1999. En moyenne, la hausse s'établit à des niveaux élevés avec (+ 11,3 % contre 10,9 % en 1999). Ce chiffre prend en compte les augmentations générales, individuelles, mais aussi les promotions et les changements d'entreprise.

Malgré cette tendance à la hausse, le salaire médian reste au même niveau qu'en 2000, soit à 295 000 francs annuels brut. En fait, l'APEC relève de fortes disparités en fonction de l'âge, de la fonction ou du secteur. Les moins de trente-cinq ans ont été les grands gagnants de l'année 2000. Plus nombreux à avoir été augmentés (81 % ont bénéficié d'une hausse), ils l'ont également été dans des proportions plus importantes (+ 14 %). « Les entreprises ont cherché à fidéliser les jeunes cadres,

Les catégories gagnantes		
MONTANT MOYEN DES AUGMENTATIONS DES CADRES		
		en % d'augmentation
1	▶ LES SALAIRES DE PLUS DE 500 KF	+ 24,5
2	▶ LE CHANGEMENT D'ENTREPRISE	+ 22,5
3	▶ LA COMMUNICATION	+ 21,6
4	▶ LA DIRECTION GÉNÉRALE	+ 17,8
5	▶ MOINS DE 2 ANS D'ANCIENNETÉ	+ 17,8
6	▶ LES ÉCOLES D'INGÉNIEURS	+ 16,2
7	▶ DE 2 À 3 ANS D'ANCIENNETÉ	+ 15,8
8	▶ LES MOINS DE 35 ANS	+ 14,4
9	▶ LES BTP	+ 14,1
10	▶ L'OUEST	+ 14,1

Source : Apec
Les jeunes et les diplômés ont été les grands bénéficiaires des augmentations de salaires en 2000.

recrutés ou promus ces dernières années, mais aussi à s'attacher les compétences les plus recherchées sur un marché de l'emploi inégalement tendu », note l'APEC. Parmi les cadres le plus souvent augmentés on compte les informaticiens,

les responsables du personnel et les cadres du BTP. Les responsables de la communication ou du secteur commerce-transport ont été augmentés plus que la moyenne (respectivement + 22 % et + 14 %). « En dépit des difficultés de recrute-

ment rencontrées pour nombre de postes, les entreprises n'ont pas cédé à la tentation d'une surenchère irraisonnée », constate cependant l'APEC, qui note qu'un cadre sur cinq a vu sa rémunération diminuer en 2000.

Autre confirmation : l'individualisation des rémunérations. Près des trois quarts (71 %) des cadres ont vu leur salaire progresser par le biais une augmentation individuelle, alors qu'ils n'étaient que 56 % en 1997. Parallèlement à cette tendance, les éléments variables de la rémunérations concernent 74 % des cadres. Le plus souvent, il s'agit de primes exceptionnelles (59 % des cas) et, dans une moindre mesure, d'intéressement ou de participation. Quant aux fameuses stock-options, elles ne concernent qu'à peine 6 % de l'encadrement. « Augmentations individuelles et éléments variables accentuent les disparités salariales liées notamment à la fonction, au secteur d'activité ou à l'âge », conclut cependant l'association.

Stéphane Lauer

La fusion Alcatel-Lucent menacerait 30 000 emplois

LES NÉGOCIATIONS entre le groupe de télécommunications français Alcatel et son homologue américain Lucent devaient être conclues mardi 29 mai, jour où les deux conseils d'administration devaient se réunir simultanément - dans l'après-midi à Paris et dans la matinée aux Etats-Unis. Selon nos informations, le principe de la fusion était acquis, mais plusieurs questions restaient en suspens, comme la localisation du siège de l'entreprise. Surtout, les deux groupes envisageaient de conditionner leur fusion à divers feux verts attendus des autorités des deux côtés de l'Atlantique (*Le Monde* daté dimanche 20-lundi 21 mai).

Aux Etats-Unis, le débat devrait porter sur la technologie de Lucent. Cette entreprise, héritière d'AT & T, possède les fameux « Bell Labs », 30 000 chercheurs répartis dans une trentaine de pays qui, selon Lucent, déposent en moyenne quatre brevets par jour. Surtout, grâce à ses laboratoires, Lucent effectue du cryptage de données pour l'Agence nationale de sécurité (National Security Agency). La reprise de Lucent par Alcatel sera donc examinée de très près par le Congrès américain et par le Comité des investissements étrangers aux Etats-Unis

dans lequel siègent le secrétaire d'Etat, Colin Powell, ainsi que ses collègues de la défense (Donald Rumsfeld) et du trésor (Paul O'Neill). In fine, la décision reviendra à l'administration Bush. « La partie n'est pas gagnée et les contrats publics sont essentiels pour les Bell Labs », estime-t-on à Paris. Autre problème prévisible : à eux deux, Alcatel et Lucent détiendraient plus de 50 % du marché de l'ADSL, cette technologie qui permet de téléphoner tout en restant connecté à Internet, la voix et les données ne circulant pas aux mêmes fréquences. Les autorités de la concurrence, tant aux Etats-Unis qu'en Europe, auraient donc leur mot à dire.

RASSURER LES MARCHÉS

Les dirigeants des deux groupes devaient en outre régler des problèmes de parité. Vendredi 26 mai, le groupe français valait en Bourse 38,7 milliards d'euros et son homologue américain 37,2 milliards d'euros. Si l'hypothèse d'une « fusion entre égaux » était la plus probable, quelques heures avant les conseils d'administration, les Français seraient néanmoins très légèrement majoritaires dans le nouvel ensemble. Mais, en raison des fortes pertes de Lucent

(3,69 milliards de dollars de pertes au dernier trimestre fiscal), l'action d'Alcatel a baissé de 12 % par rapport à son cours du 18 mai, date des premières rumeurs de négociations. De fait, on reconnaît, à Paris, qu'en raison de la dilution du capital et des résultats de Lucent, le bénéfice par action Alcatel devrait diminuer en 2001, 2002 et 2003. « Mais en raison de la diminution prévisible des groupes de télécommunications, cette fusion est la seule bonne décision à long terme, même si elle est douloureuse à court terme », fait-on valoir. Pour rassurer les marchés financiers, les deux groupes devaient annoncer que les synergies nées de la fusion génèreraient quatre milliards de dollars d'économie par an. Alors que les deux groupes emploient 286 000 personnes (131 600 chez Alcatel et 125 000 chez Lucent), les « synergies » entraîneraient 30 000 suppressions d'emplois des deux côtés de l'Atlantique. Fallait-il annoncer ce chiffre pour satisfaire les investisseurs ou le cacher pour ne pas effrayer les pouvoirs publics ? Telle était l'une des dernières questions avant les conseils d'administration.

Frédéric Lemaître

Les salariés d'AOM-Air Liberté redoutent un dépôt de bilan

« **UNE JOURNÉE de dupes.** » Paul Fourier, délégué CGT d'AOM-Air Liberté, est partagé entre colère et amertume à l'issue d'une journée chargée en réunions qui n'a finalement débouché sur aucune avancée. Au bilan, les pilotes de l'ex-AOM ont suspendu leur mouvement de grève tout en maintenant leur préavis, de façon à pouvoir déclencher instantanément une action. En revanche, ni le comité d'entreprise, qui devait préciser les différentes mesures du plan social élaboré par Marc Rochet, PDG de la compagnie aérienne, et faire le point sur la recapitalisation et les repreneurs, ni la réunion en début de soirée au ministère des transports n'ont permis aux salariés de se forger la moindre idée sur leur avenir.

« Nous n'avons eu aucune indication sur les intentions et l'identité de repreneurs potentiels, que ce soit Virgin ou d'autres », explique Paul Fourier. « Tout juste Marc Rochet a-t-il décomposé la somme des 3 milliards de francs de son plan,

qui prévoit 700 millions de francs pour le plan social, 700 autres millions pour la restructuration et 1,6 milliard de francs pour la poursuite de l'activité jusqu'au mois d'octobre », ajoute-t-il. Sans savoir si ce sont les actionnaires actuels - Marine-Wendel et Swissair - qui en assureront le financement.

SITUATION DE BLOCAGE

Malgré tout, M. Rochet a souhaité que la prochaine réunion constitue l'ouverture de la procédure d'information et de consultation du CE (qui prévoit légalement trois réunions) sur la restructuration et le plan social et a ajouté que si « le comité d'entreprise refusait de signer l'ordre du jour, il n'irait pas chercher la signature devant les tribunaux ». Les syndicats estiment que le PDG, en jouant cette situation de blocage, veut « sûrement accélérer le dépôt de bilan » pour peut-être faciliter l'intervention d'un repreneur.

La réunion tenue au ministère des transports n'a fait qu'accen-

tuer le dépit de la vingtaine de membres que comptait l'intersyndicale. Contrairement à leurs espérances, les syndicalistes n'ont pas été reçus par le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, mais par son directeur de cabinet, Gilles Ricono, et son conseiller social, Alain Lhostis. En outre, le débat n'a pas répondu à leurs attentes. « Nous attendions une position plus forte du ministère, qui se contente de nous dire qu'il travaille » sur le dossier, a expliqué au nom de l'intersyndicale le responsable CFDT Gilles Nicoli,

à l'issue d'une rencontre de deux heures.

Le ministre devrait rencontrer l'intersyndicale mardi 5 juin, ont précisé les délégués. « Après le comité d'entreprise de ce lundi et cette rencontre, où nous n'avons obtenu aucune réponse ni auprès du PDG ni auprès du ministère, les salariés vont être de plus en plus énervés. Il est de plus en plus difficile de leur demander de ne pas bouger, alors qu'ils n'ont plus d'avenir », a menacé Paul Fourier.

François Bostnavaron

La reprise de Daewoo par General Motors se précise

LE CONSTRUCTEUR automobile américain General Motors (GM) a annoncé, mardi 29 mai, qu'il allait débiter des pourparlers avec les banques créancières de Daewoo Motor en vue d'acquiescer le constructeur sud-coréen en faillite. « Les deux parties se sont engagées à commencer les discussions aussi rapidement que possible » afin de « parvenir à un accord de principe définissant les termes et conditions de la transaction ainsi qu'un calendrier », précise le constructeur dans un communiqué. Selon un haut responsable du parti au pouvoir en Corée, Kang Wun-Tae, les pourparlers se tiendront dans un pays étranger non identifié pour l'instant, et s'ouvriront le 4 juin. GM avait formé un consortium avec Fiat, dont il détient 20 %, pour reprendre Daewoo. Le constructeur sud-coréen est maintenu sous perfusion financière par les banques créancières depuis que le groupe Daewoo s'est effondré en 1999, sous le poids de ses 80 milliards de dollars (93,6 milliards d'euros) de dettes.

Wim Duisenberg menace d'intervenir pour soutenir l'euro

LE PRÉSIDENT de la Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg, a agité la menace d'une intervention sur le marché des changes pour soutenir l'euro, lors de son audition devant la commission des affaires économiques et monétaires du Parlement européen à Bruxelles, lundi. L'intervention directe « est une arme qui fait partie de notre arsenal », a déclaré M. Duisenberg. Il a ajouté qu'il informerait le public seulement après coup, s'il utilisait cette arme, comme cela avait été le cas à l'automne.

Les spéculations sur un achat massif d'euros par la Banque centrale européenne avaient ressurgi depuis que la monnaie unique a atteint un plancher à 0,8503 dollar jeudi 24 mai, après la baisse d'un quart de point des taux directeurs de la Banque centrale européenne. Depuis le discours de M. Duisenberg, l'euro est brièvement descendu à 0,86 dollar, avant de baisser jusqu'à 0,8539 dollar, mardi matin.

SUD-Rail et la FGAAC feront grève pour l'arrivée du TGV Méditerranée

LE SYNDICAT SUD-Rail et la Fédération générale autonome des agents de conduite (FGAAC) ont déposé des préavis de grève sur le réseau SNCF de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) à partir du 6 juin, à la veille de l'inauguration du TGV Méditerranée. SUD-Rail, qui représente 10 % des cheminots en PACA prévoit un mouvement de 24 heures reconductible à partir du 6 juin à 20 h 00 et la FGAAC - qui représente 30 % des conducteurs de trains à Marseille - un arrêt de travail du 6 au 12 juin pour le dépôt de Marseille Saint-Charles.

De son côté, la CGT, qui représente 60 % des cheminots de la région, a indiqué qu'elle n'envisageait pas de mouvement de grève. « Notre objectif, c'est de réussir l'étape du 10 juin », a déclaré Henri Bascunana, secrétaire régional des cheminots CGT. De même, la fédération CFDT des cheminots a indiqué qu'elle ne lancera « aucune action nationale susceptible de gêner la mise en service du TGV Méditerranée » le 10 juin, tout en soulignant que « les conditions dans lesquelles les cheminots vont travailler durant plusieurs mois seront particulièrement difficiles ».

Suspension de l'arrêt de travail dans les transports urbains publics

LES PRÉAVIS de grève qui avaient été déposés dans certains réseaux de transports en commun de province pour la journée de mardi, afin de réclamer des négociations sur une cessation anticipée d'activité à 55 ans, ont été levés. « Une dizaine de préavis avaient été déposés, mais tous ont été levés, comme à Dijon, Strasbourg, Tours et Nîmes », a indiqué l'Union des transports publics (UTP, patronat).

La fédération CGT des transports a confirmé cette information, en précisant que la levée des préavis était liée au fait qu'aucune commission mixte paritaire (CMP, instance de négociation patronat-syndicats dans le secteur des transports) n'aurait lieu ce mardi, contrairement à ce qui avait été envisagé. Selon la CGT, « la décision de mener une nouvelle journée de grève à l'occasion de la prochaine CMP reste valable, pour appuyer les négociateurs ». Cette grève pourrait avoir lieu le 15 juin.

La CFDT et la CGT signent un accord sur les 35 heures dans l'hôtellerie

LA CFDT et la CGT ont signé, lundi, au ministère de l'emploi, le projet d'accord de branche sur un passage progressif aux 35 heures à l'horizon 2007 dans les hôtels, cafés et restaurants (HCR), que les deux organisations syndicales ont qualifié d'« historique ». Aucune organisation patronale n'a toutefois à ce jour paraphé ce document, qui de ce fait reste à l'état de projet : celui-ci concernerait, selon la CFDT et la CGT, entre 600 000 et 650 000 salariés, dont quelque 250 000 à 300 000 saisonniers. Les partenaires sociaux ont théoriquement jusqu'à jeudi 31 mai à minuit pour se déterminer.

Côté patronal, les deux fédérations du secteur qui ont négocié cet accord, contre la volonté des autres chambres patronales, le Syndicat national des restaurateurs, limonadiers et hôteliers (SNRLH) et le Syndicat français de l'hôtellerie (SFH), ont conditionné leur signature à la publication, par les pouvoirs publics, d'un décret sur la suppression des charges sociales sur les avantages en nature (nourriture) dont bénéficient les salariés. Mais le ministère des finances s'y oppose.

Coca-Cola retire 400 000 bouteilles

Fanta pomélo du marché belge

LA SOCIÉTÉ Coca-Cola a décidé de retirer du marché belge 400 000 petites bouteilles de Fanta pomélo à la suite de réclamations de trois clients, a-t-on appris, lundi, auprès de Coca-Cola Belgique. « Bien que cela soit sans danger pour le consommateur, nous avons constaté que le Fanta pomélo peut subir une altération du goût et de l'apparence s'il est exposé trop longtemps à la lumière », a expliqué à l'AFP un porte-parole de l'entreprise.

« Nous avons donc décidé de rappeler les bouteilles en verre de 20 cl, qui sont destinées uniquement aux cafés et aux restaurants ». Quelque 700 000 petites bouteilles transparentes ont été produites depuis le lancement en janvier de cette boisson gazeuse aux extraits de pomélo, dont environ un tiers a déjà été consommé. Les cannettes de 33 cl, ainsi que les bouteilles en plastique PET d'un litre et demi, qui sont distribuées en magasins, ne seront pas retirées de la vente.

Ça fait 25 ans que nos journalistes sont cotés en Bourse.

Une rédaction entièrement dédiée au web

investir.fr

Existe aussi en journal

www.investir.fr

FUTONS OMOTÉ

LA RÉFÉRENCE

PROMOTIONS *

SUR ENSEMBLES FIXES ET CONVERTIBLES

DU 14 MAI AU 3 JUIN

INTERNET : www.omote.fr
RENSEIGNEMENTS : appel gratuit
N° Vert 0 800 44 30 30

* voir conditions en magasin

OMOTÉ FUTONS 100% TRADITION

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

MICHELIN : le groupe de pneumatiques a déclaré, lundi 28 mai, avoir engagé une procédure de rachat des actionnaires minoritaires de la société polonaise Stomil-Olstyn...

PHARMACIE : le groupe américain Abbott et le japonais Akeda pourraient se voir infliger une amende de plus de 840 millions de dollars...

GAZPROM : le conseil d'administration du géant gazier russe devait se réunir, mardi, pour décider de reconduire ou non Rem Viakhirev à la présidence...

PECHINEY : le groupe d'aluminium et d'emballage a annoncé, mardi 29 mai, être entré en discussion finale avec TotalFinaElf...

UPM KYMMENE : le papetier finlandais a annoncé, mardi, le rachat du papetier allemand Haindl pour 21 milliards de markkas...

SERVICES

ALCATEL/SUMITOMO ELECTRIC : le plus grand fabricant japonais de câbles et de fils électriques a annoncé mardi qu'il avait conclu un accord de partage de brevets...

de télécommunications. MOBILCOM : l'opérateur de téléphonie allemand, dont France Télécom détient 28,5 %, a signé un contrat de financement d'un montant de 2,2 milliards d'euros pour la construction du réseau UMTS...

NTT DOCOMO : le géant des télécommunications mobiles japonais s'est dit « convaincu », mardi, de recevoir l'approbation technique du gouvernement japonais pour la troisième génération de services de téléphonie mobile...

FINANCES

CRÉDIT AGRICOLE : la banque verte mettrait la dernière main à son projet d'introduction en Bourse afin de se tenir prêt dans les prochaines semaines, a déclaré son directeur général Jean Laurent...

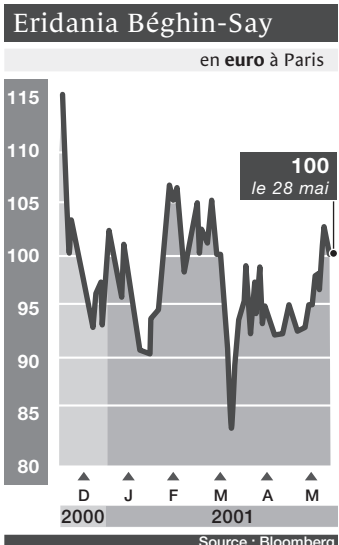
AGF/ENTENIAL : les AGF ont mandaté la banque Schroder pour la cession de leur participation de 72,15 % dans Entenial, la banque née du rapprochement du Comptoir des Entrepreneurs et de La Hénilin...

STOREBRAND/SAMPO : les dirigeants des groupes d'assurances finlandais Sampo et norvégien Storebrand, leaders dans leurs pays respectifs, devaient rencontrer mercredi le ministre norvégien des finances...

VALEUR DU JOUR

Eridania Béghin-Say se scinde pour doper son cours

LE GROUPE Eridania Béghin-Say cherche désespérément à séduire les marchés financiers pour doper son cours de Bourse. L'entreprise franco-italienne a précisé, lundi 28 mai, son projet de scission en quatre entités distinctes...



dérivés, Cerestar sera le numéro un européen et le numéro cinq en Amérique du Nord. Enfin, dans l'alimentation animale, Eridania Béghin-Say donnera naissance à Provimi. Certains analystes, comme ceux d'ODB Equities, conseillent désormais la valeur, précisant qu'elle possède « un intérêt spéculatif de plus en plus fort ».

Le groupe avait accusé en 2000 une perte nette de 23,2 millions d'euros.

Laure Belot

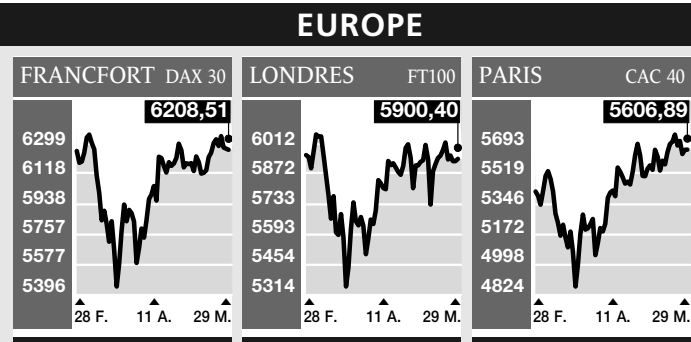


Tableau des indices européens avec les variations et les cours des indices sélectionnés comme l'EURO STOXX 50 et le CAC 40.

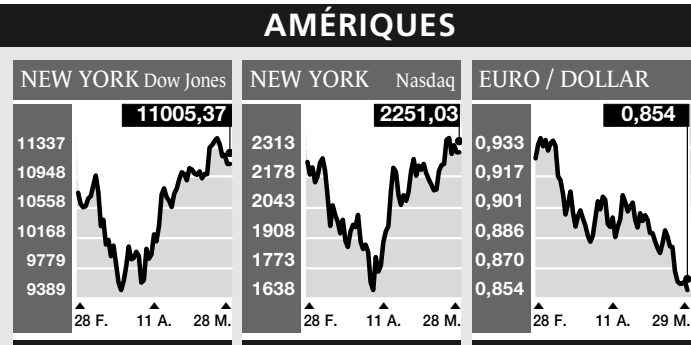


Tableau des indices américains avec les variations et les cours des indices sélectionnés comme le Dow Jones et le S&P 500.

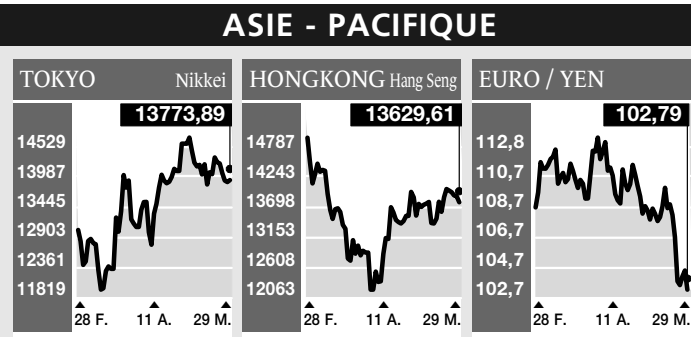


Tableau des indices asiatiques avec les variations et les cours des indices sélectionnés comme le Nikkei et le Hang Seng.

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris a ouvert en baisse, mardi 29 mai, l'indice CAC 40 reculant de 0,31 %, à 5 588,74 points. Lundi, l'indice des valeurs vedettes de la place parisienne avait terminé en hausse de 0,44 %, à 5 606,32 points...

FRANCFORT

LA BOURSE de Francfort était en légère hausse à l'ouverture mardi, l'indice de référence DAX gagnant 0,04 %, à 6 219,05 points dans les tout premiers échanges...

LONDRES

L'INDICE Footsie de la Bourse de Londres perdait 0,23 % à l'ouverture mardi, reculant de 13 points à 5 876,5 points. L'indice avait affiché une perte de 26,1 points, soit 0,44 %, à 5 889,8 points, à la clôture vendredi...

TOKYO

TOKYO a clôturé en hausse de 0,3 %, mardi, les investisseurs achetant au plus bas après avoir déserté le marché pendant cinq séances consécutives. L'indice de référence Nikkei a pris 36,12 points, à 13 773,89 points.

NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS étaient fermés, lundi 28 mai, à l'occasion du Memorial Day. Les investisseurs surveillent, pour la séance du mardi 29 mai, la publication de la statistique sur la confiance des consommateurs américains au mois de mai.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat européens évoluait de façon indécise, mardi 29 mai, dans les premières transactions. Après s'être détendu de quelques fractions dans les dernières vingt-quatre heures, le taux de l'Obligation assimilable du Trésor (OAT) française à dix ans s'inscrivait à 5,31 %, alors que celui du Bund, son homologue allemand, affichait 5,18 %.

MONNAIES

L'EURO connaissait un nouvel accès de faiblesse face au billet vert, mardi 29 mai dans les premiers échanges. La devise européenne cotait 0,8553 dollar, après avoir chuté jusqu'à 0,8546 dollar quelques minutes auparavant.

ECONOMIE

Forte chute de la production industrielle japonaise

APRÈS UNE BAISSÉ de 2,1 % en mars, la production industrielle, au Japon a de nouveau diminué en avril, de 1,7 %, a annoncé, mardi 29 mai, le ministère du commerce et de l'industrie. Les autorités japonaises continuent à prévoir un léger rebond de 0,3 % en mai...

ITALIE : l'inflation des prix à la consommation en Italie, mesurée par l'indice NIC, est ressortie en mai à 0,3 % par rapport à avril et à 3,0 % en glissement annuel...

La croissance italienne au premier trimestre 2001 a été meilleure que ce que le Fonds monétaire international (FMI) prévoyait, a indiqué lundi Thomas Kruger, spécialiste de l'Italie pour le FMI.

HONGKONG : la chambre générale de commerce de Hongkong (HKGCC) a annoncé, lundi, une très forte révision à la baisse de ses prévisions de croissance économique pour l'île cette année...

THAÏLANDE : le gouvernement a décidé de limoger le gouverneur de la banque centrale, Chatumongkol Sonakul, après un différend sur la politique à suivre en matière de taux d'intérêt...

ALGÉRIE : Moscou et Alger sont d'accord pour qu'une partie de la dette algérienne à la Russie soit convertie en investissements russes en Algérie, a déclaré, lundi, le vice-premier ministre Iliia Klebanov...

BRÉSIL : la Confédération nationale de l'industrie (CNI) brésilienne a revu en baisse à 3,5 %, contre 4,5 % précédemment, sa prévision de croissance du PIB pour 2001...

CUBA : la France a renouvelé le protocole annuel fournissant des crédits privilégiés pour l'exportation de biens français vers Cuba à hauteur de 175 millions de dollars pour 2001.

Taux de change fixe zone Euro

Tableau des taux de change fixe zone Euro, incluant les taux contre le franc et les autres monnaies de la zone.

Hors zone Euro

Tableau des taux de change hors zone Euro, incluant des devises comme le dollar et le yen.

Cours de change croisés

Tableau des cours de change croisés entre différentes monnaies de la zone Euro.

Taux d'intérêt (%)

Tableau des taux d'intérêt pour différents horizons temporels et pays.

Matif

Tableau des cours matifs pour des produits comme le pétrole et les métaux.

Matières premières

Tableau des cours des matières premières en dollars et en euros.

Pétrole

Tableau des cours du pétrole en dollars.

Or

Tableau des cours de l'or en dollars et en euros.

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde », www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

Les places européennes ont enregistré des volumes de transactions faibles, lundi 28 mai. Les marchés de Londres et de New York étaient fermés lundi, jour férié pour ces deux places.

● A Milan, l'action de la holding Montedison a terminé à 2,93 euros, en hausse de 2,38 %. Le titre de sa filiale spécialisée dans l'énergie et les services, Edison, a lui aussi progressé, de 1,78 %, à 10,86 euros. Ce rebond fait suite à l'annonce de l'entrée de la Deutsche Bank dans le capital de Montedison, à hauteur de 3,14 %.

● A Madrid, « sans la référence de Wall Street, la séance a été plutôt ennuyeuse », a indiqué un courtier.

Le titre Telefonica a néanmoins terminé en hausse de 1,47 %, pour coter 17,95 euros, grâce à un rebond technique compensant les pertes de la semaine précédente.

● En Suisse, « cette séance a surtout été caractérisée par son manque de volume, en raison de la fermeture lundi des Bourses de Londres et de New York », a commenté Bernard Roby, analyste de l'Union bancaire privée (UBP). A 669 francs suisses, le titre Sulzer a continué de chuter, perdant 8,61 %. La société est affectée par les déboires de sa filiale Sulzer Medica, qui aurait livré des prothèses de hanches défectueuses aux Etats-Unis.

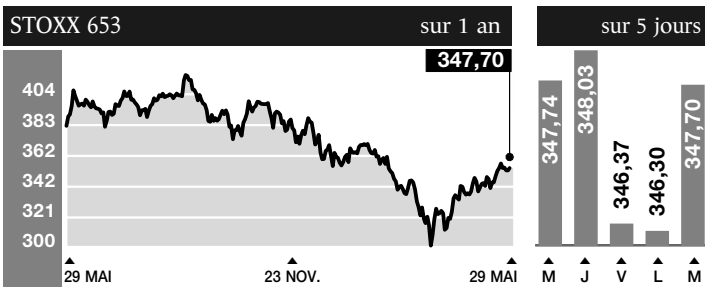


Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

ALIMENTATION ET BOISSON

Tableau des valeurs dans le secteur de l'alimentation et de la boisson.

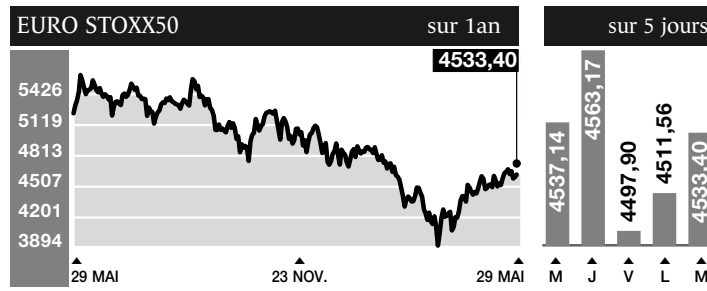


Tableau des valeurs européennes supplémentaires.

Tableau des valeurs européennes supplémentaires.

29/05 10h07

Tableau des valeurs automobiles.

BANQUES

Tableau des valeurs bancaires.

CONGLOMÉRATS

Tableau des valeurs de sociétés de conglomérats.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Tableau des valeurs de sociétés de télécommunications.

CONSTRUCTION

Tableau des valeurs de sociétés de construction.

PRODUITS DE BASE

Tableau des valeurs de sociétés de produits de base.

CHIMIE

Tableau des valeurs de sociétés chimiques.

APORTEURS

Tableau des valeurs d'apporteurs.

CHIMIE

Tableau des valeurs de sociétés chimiques.

CONGLOMÉRATS

Tableau des valeurs de sociétés de conglomérats.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Tableau des valeurs de sociétés de télécommunications.

CONSTRUCTION

Tableau des valeurs de sociétés de construction.

PRODUITS DE BASE

Tableau des valeurs de sociétés de produits de base.

CHIMIE

Tableau des valeurs de sociétés chimiques.

PHARMACIE

Tableau des valeurs de sociétés pharmaceutiques.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des valeurs de sociétés de biens d'équipement.

Publicité pour la Volkswagen Bora, incluant une image de la voiture et le slogan 'On devrait toujours pouvoir maîtriser sa trajectoire.'

ÉNERGIE

Tableau des valeurs de sociétés d'énergie.

SERVICES FINANCIERS

Tableau des valeurs de sociétés de services financiers.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Tableau des valeurs de sociétés de consommation cyclique.

ASSURANCES

Tableau des valeurs de sociétés d'assurances.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des valeurs de sociétés de biens d'équipement.

MÉDIAS

Tableau des valeurs de sociétés de médias.

ÉNERGIE

Tableau des valeurs de sociétés d'énergie.

SERVICES FINANCIERS

Tableau des valeurs de sociétés de services financiers.

BIENS DE CONSOMMATION

Tableau des valeurs de sociétés de biens de consommation.

COMMERCE DISTRIBUTION

Tableau des valeurs de sociétés de commerce de distribution.

ASSURANCES

Tableau des valeurs de sociétés d'assurances.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des valeurs de sociétés de biens d'équipement.

MÉDIAS

Tableau des valeurs de sociétés de médias.

ÉNERGIE

Tableau des valeurs de sociétés d'énergie.

SERVICES FINANCIERS

Tableau des valeurs de sociétés de services financiers.

BIENS DE CONSOMMATION

Tableau des valeurs de sociétés de biens de consommation.

COMMERCE DISTRIBUTION

Tableau des valeurs de sociétés de commerce de distribution.

HAUTE TECHNOLOGIE

Tableau des valeurs de sociétés de haute technologie.

HAUTE TECHNOLOGIE

Tableau des valeurs de sociétés de haute technologie.

SERVICES COLLECTIFS

Tableau des valeurs de sociétés de services collectifs.

SERVICES COLLECTIFS

Tableau des valeurs de sociétés de services collectifs.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Tableau des valeurs de sociétés de l'Europe Nouveau Marché.

AMSTERDAM

Tableau des valeurs de sociétés de l'Amsterdam.

BRUXELLES

Tableau des valeurs de sociétés de Bruxelles.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne - IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande - LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche - FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède - GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark.

VALEURS FRANCE

Le titre Air France s'appréciait de 0,87 %, mardi 29 mai dans les premiers échanges, à 21,94 euros. La compagnie aérienne devait publier ses résultats annuels, mardi après la clôture du marché.

L'action Alcatel gagnait 4,40 %, mardi matin, à 32,20 euros. Le marché attendait l'issue des négociations entre Alcatel et Lucent Technologies en vue d'une fusion.

Le titre Lafarge cédait 0,63 %, mardi matin, à 110 euros. Le groupe cimentier attend une progression d'au moins 10 % de son résultat net par action, avant amortissements, en 2002, a déclaré lundi son directeur général Michel Rose devant l'assemblée générale des actionnaires.

Table of stock prices for various French companies including Alcatel, Air France, Lafarge, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock prices for international companies including Remy Cointreau, Renault, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock prices for international companies including ADECO, American Exp., and others, with columns for company name, price, and change.

PREMIER MARCHÉ

MARDI 29 MAI Cours à 9 h 57
Demier jour de négociation des OSRD : 25 juin

Table of stock prices for French companies under the 'Premier Marché' section, including ACCOR, AGF, and others.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 28 MAI
Une sélection. Cours relevés à 18 h 11

Table of stock prices for companies in the 'Nouveau Marché' section, including ABEL GUILLEM, AB SOFT, and others.

Table of stock prices for various companies including Genset, Gl Trade, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock prices for various companies including Micropole, Mondial Pech, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock prices for various companies including Geodis, Gfi Industri, and others, with columns for company name, price, and change.

SECOND MARCHÉ

MARDI 29 MAI
Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of stock prices for companies in the 'Second Marché' section, including AB GROUPE, Actelec Tec, and others.

MARDI 29 MAI
Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of stock prices for companies in the 'Second Marché' section, including GFI Industri, Grand Marne, and others.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 28 mai

Table of SICAV and FCP prices, including AGIPI, BNP Paribas, and others, with columns for name, price, and date.

Table of SICAV and FCP prices, including Crédit Agricole, Euroco Solidarité, and others, with columns for name, price, and date.

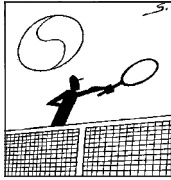
Table of SICAV and FCP prices, including Fonds communs de placements, La Poste, and others, with columns for name, price, and date.

Table of SICAV and FCP prices, including Cadence 3, Convertis C, and others, with columns for name, price, and date.

LÉGENDE
★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/99.

ROLAND-GARROS La Française Amélie Mauresmo, tête de série n° 5, s'est inclinée, lundi 28 mai, dès le premier tour des Internationaux de France, face à l'Allemande Jana Kandarr (7-5, 7-5). ● CELLE QUE TOUT

LE MONDE voyait succéder à Mary Pierce avouait, après sa défaite contre la 56^e joueuse mondiale, avoir fait « un non-match ». ● UNE AUTRE PRÉTENDANTE au titre, l'Américaine Venus Williams, tête de série n° 2, a



été éliminée par l'Autrichienne Barbara Schett (6-4, 6-4). ● LA DÉFAITE PRÉVISIBLE de la Française Céline Beigbeder, 180^e joueuse mondiale, a révélé le parcours de cette joueuse de 26 ans, ancienne championne de

France junior qui a quitté son poste de secrétaire dans un club de Biarritz contre une place sur le circuit féminin. ● DANS LE TOURNOI MASCULIN, le Français Arnaud Clément a chuté face à l'Argentin Mariano Puerta.

Pour la favorite Amélie Mauresmo, Roland-Garros n'aura duré qu'un tour

La Française a été battue (7-5, 7-5) au premier tour des Internationaux de France par l'Allemande Jana Kandarr, 56^e joueuse mondiale. « C'était comme une espèce d'impuissance. L'impression de m'enfoncer sans jamais parvenir à relever la tête », a-t-elle expliqué

DANS UN PAUVRE SOURIRE, Amélie Mauresmo admet que même ses pires cauchemars n'auraient pu la préparer à la défaite qu'elle a subie, lundi 28 mai, face à l'Allemande Jana Kandarr (7-5, 7-5) au premier tour des Internationaux de France. Le tournoi lui semblait presque promis après ses exploits de ces dernières semaines sur terre battue (deux titres et une finale).

A l'échauffement du matin encore, la Française se sentait bien. Que son adversaire ait changé depuis le forfait de l'Américaine Lindsay Davenport, la veille, lui importait peu. Classée n°56 mondiale, Jana Kandarr était largement à sa portée. L'Allemande avait réalisé un entraînement minable et déprimant ravivant les souvenirs de son premier tour de l'édition 2000, où elle avait flanché devant Venus Williams (6-0, 6-3).

Mais le « syndrome Roland-Garros », si familier aux joueurs français, a bouleversé la donne.

Insidieusement, il a commencé par nouer le haut du corps de la n°5 mondiale, paralysant sa première balle de service, rendant son bras hésitant et ses fautes innombrables. Dans les tribunes, Alexia Dechaume, qui entraîne Amélie Mauresmo, roulait machinalement des épaules pour l'encourager à se relâcher. Mais la tension était partout, cramponnée comme une sangsue.

« UN NON-MATCH »

« C'était comme une espèce d'impuissance, a dit Amélie Mauresmo en panne de vocabulaire pour décrire la léthargie dans laquelle elle avait sombré à son corps défendant. L'impression de m'enfoncer sans jamais parvenir à relever la tête. J'ai fait un non-match. » Aux changements de côté, entre chaque point, la gamberge a effectué son

méthodique travail de sape.

« Au deuxième set, ça allait mieux, mais je n'étais toujours pas dans le match », a ajouté la Française. Elle a mené 4-0, 4-1, puis 5-1, avant de concéder la victoire à Jana Kandarr, qui n'a jamais lâché prise, n'hésitant pas à suivre les balles au filet, malgré ses propres fautes. Le spectacle d'Amélie Mauresmo, visage fermé, coulant à pic malgré son avance au score a fait entrevoir à l'Allemande la possibilité de conclure. « Je servais bien et je la sentais nerveuse », a-t-elle dit.

De fait, la force mentale dont Amélie Mauresmo témoignait ces dernières semaines l'avait totalement abandonnée lundi. « Je dois apprendre à mieux gérer cette espèce de positionnement de favorite dans une épreuve du Grand Chelem que je n'ai jamais eue avant, a-t-elle avoué. Roland-Garros, c'est toujours un rêve pour moi. A l'avenir, il faudra que je l'aborde avec un peu

moins de passion. »

Cette grosse déception aura au moins permis à Jana Kandarr de rabattre quelques caquets prompts à la ranger dans la catégorie des « trop jolies pour être une véritable championne ». Certes, ses longues jambes (elle mesure 1,81 m), ses yeux bleus, son sourire et son bronzage parfaits sont dignes de ceux des top-modèles, et elle n'a jamais gagné le moindre titre. Mais la jeune femme, âgée de vingt-quatre ans, a une tête bien faite et un parcours atypique.

PASSE-TEMPS SUSPECT

« Je n'ai pas débuté le tennis très jeune, s'excuse-t-elle. Je suis née et j'ai vécu en Allemagne de l'Est jusqu'à l'âge de quatorze ans. Je n'aurais jamais pensé devenir joueuse professionnelle. » Là d'où vient Jana Kandarr, le tennis était un passe-temps suspect, un sport de nantis tout juste entré au programme

olympique. Pas question pour l'Etat de l'encourager dans cette voie. Sa mère, Petra Vogt, a été championne d'Europe du 100 m, du 200 m et du relais 4 x 100 m en 1969, à Athènes, mais elle persuade sans trop de mal sa fille unique que l'athlétisme n'est pas un sport assez ludique.

Les courts de tennis étaient rares en RDA, tous en terre battue et en plein air, mais Jana continuait à taper des balles avec son père et quelques amis. Elle a quatorze ans et demi lorsque ses parents déménagent dans l'ex-République fédérale d'Allemagne pour raisons professionnelles. Elle travaille pour la première fois avec un entraîneur, « environ une heure par jour ».

Gauchère contrariée, elle manque de confiance en son jeu. Sa grande taille la handicape dans ses déplacements. « Comment la fille d'une sprinteuse peut-elle être aussi lente sur le court ? » interroge-t-elle en riant. A dix-huit ans, on l'envoie

pourtant sur le circuit professionnel. Un an plus tard, en 1995, elle est nommée meilleure débutante du circuit par la WTA. Lundi, Jana Kandarr a simplement battu celle que le public français aurait bien vu succéder à Mary Pierce au palmarès des Internationaux de France. Gracieusement, la belle Allemande s'en est déclarée navrée.

Patricia Jolly

■ L'Américaine Venus Williams, tête de série n°2, a été battue, lundi 28 mai, au premier tour des Internationaux de France par l'Autrichienne Barbara Schett (6-4, 6-4). La Française Nathalie Tauziat, tête de série n°11, s'est, elle, inclinée devant la Russe Lina Krasnoroutskaya (6-1, 6-3). Chez les hommes, Arnaud Clément, tête de série n°7, a été dominé par l'Argentin Mariano Puerta (7-6 [7-3], 3-6, 7-6 [7-5], 1-6, 8-6).

A 26 ans, Céline Beigbeder rêvait de Roland-Garros depuis longtemps

VAINCUE mais heureuse. Battue, lundi 28 mai, par la Russe Elena Dementieva, tête de série n° 7, (6-4, 6-1), la Française Céline Beigbeder est de ces rares joueuses capables d'apprécier même une défaite. Depuis novembre 2000, date à laquelle elle a décidé de se lancer sur le circuit WTA, la vie de l'ancienne secrétaire du club de tennis de Biarritz - elle a quitté cet emploi à mi-temps en novembre 2000 - ressemble à un rêve. A l'époque, elle pointe au 670^e rang mondial. Une victoire dans un petit tournoi du circuit professionnel la propulse à la 373^e place du classement.

Discrète sur les raisons qui l'ont poussée à tenter le tout pour le tout à un âge (vingt-six ans) quasi canonique pour une joueuse de tennis, cette ancienne championne de France junior dit avoir simplement ressenti « l'envie de faire autre chose ». « Je ne voulais pas avoir de regrets, dit-elle. Je n'avais jamais cessé de jouer, mais jamais sur le circuit WTA. »

MOYENS MODESTES

Jusqu'ici l'aventure lui réussit plutôt bien, même si son polo informe trahit la modestie relative des moyens dont elle dispose dans son entreprise. « Mon club m'aide financièrement », lâche-t-elle, pudique. Mais elle n'a pas de sponsor. Au tournoi de Strasbourg, qui s'est achevé le 27 mai, elle s'est hissée en demi-finale et du même coup à la 180^e place mondiale, ne s'inclinant que

face à l'Allemande Anke Huber (6-1, 6-3).

L'invitation dans le tableau principal des Internationaux de France lui est arrivée le 22 mai. Alors que son parcours alsacien l'aurait en principe obligée à renoncer aux qualifications de Roland-Garros, la Biarrote n'a soudain plus eu à choisir. Le sort ne l'avait pas gâtée. Trente-deuxième joueuse française, elle rencontrait Dementieva, 9^e mondiale. Qu'à cela ne tienne.

« BEAUCOUP À GÉRER »

« Je me suis dit que c'était du bonus et une superbe expérience en perspective », explique Céline Beigbeder, débarquée pour la première fois à Roland-Garros, le 26 mai, avec des yeux comme des saucoups.

Lundi, menée 5-1 dans la première manche par Elena Dementieva, elle est revenue à 5-4. « J'ai simplement pensé à m'accrocher, raconte-t-elle, mais il m'a manqué un peu de relâchement. Tout était nouveau pour moi : jouer une tête de série devant un public nombreux et formidable et sur le court numéro deux, ça fait beaucoup de choses à gérer. »

Le rythme l'a surprise. L'attention dont elle fait désormais l'objet aussi. Avant de continuer, Céline Beigbeder veut souffler, rentrer chez elle pour digérer les récents événements de sa fabuleuse nouvelle existence.

P. Jo.

LES RÉSULTATS

Simple messieurs

● Premier quart du tableau

M. Puerta (Arg) b. A. Clement (Fra, n°12) 7-6 (7/1), 3-6, 7-6 (7/5); 1-6, 9-7; G. Kuerten (Bre, n°1) b. G. Coria (Arg) 6-1, 7-5, 6-4; A. Calleri (Arg) b. J. Van Lottum (Pbs) 6-3, 6-0, 6-4; H. Levy (Isr) b. B. Black (Zim) 6-1, 6-1, 6-4; T. Robredo (Esp) b. R. Sluiter (Pbs) 7-5, 7-5, 7-6 (9/7); M. Russel (Usa) b. N. Mahut (Fra) 6-2, 6-3, 6-2; J.-R. Lisnard (Fra) b. V. Votchkov (Bul) 6-7 (7/9), 7-5, 6-7 (0/7), 7-5, 6-2; S. Bruguera (Esp) b. M. Llodra (Fra) 3-6, 6-7 (4/7), 6-2, 6-4, 6-3; D. Hirabay (Svq) b. G. Gaudio (Arg) 6-7 (5/7), 5-7, 7-6 (7/1), 2-6, 8-6; K. Alami (Mar) b. D. Sanguinetti (Ita) 6-7 (5/7), 6-1, 6-7 (4/7), 6-4, 6-1; X. Malisse (Bel) b. N. Massu (Chi) 6-3, 6-1, 6-1; U. Ilie (Rom) b. F. Mantilla (Esp) 3-6, 6-1, 6-3, 6-3; K. Pless (Dan) b. J.-M. Gambill (Usa, n°15) 4-6, 6-2, 6-4, 7-5; C. Mamiit (Usa) b. T. Martin (Usa) 6-3, 7-6 (8/6), 2-6, 6-1; E. Kafelnikov (Rus, n°7) b. F. Luzzi (Ita) 6-3, 6-3, 6-4; O. Rochus (Bel) même devant M. Rosset (Su) 6-2, 2-6, 6-3.

● Deuxième quart du tableau

J. Diaz (Esp) b. M. Youzhni (Rus) 3-6, 7-6 (8/6), 6-1, 6-1; F. Gonzalez (Chi) b. C. Saulnier (Fra) 2-6, 6-2, 1-6, 7-5, 6-4; J. Novak (Tch) b. A. Di Pasquale (Fra) 1-6, 7-6 (7/5), 6-4, 6-0, 6-4; T. Enqvist (Sue, n°14) b. A. Ilie (Usa) 6-4, 6-1, 2-6, 6-3; A. Roddick (Usa) b. S. Draper (Aus) 6-2, 6-4, 6-4; G. Canas (Arg) b. C. Rochus (Bel) 6-4, 6-3, 6-1; T. Henman (GB, n°11) b. T. Behrend (All) 6-1, 6-4, 5-7, 6-0; A. Martin (Esp) b. J. Vaneek (Tch) 4-6, 7-6 (7/5), 5-7, 6-3; N. Davydenko (Rus) b. J. Björkman (Sue) 6-3, 6-2, 6-3; J.-C. Ferrero (Esp, n°4) b. S. Koubek (Aut) 6-2, 6-2, 6-3; J. Acasuso (Arg) b. M. Gustafsson (Sue) 6-3, 6-2, 6-3; M. Ondruska (Als) b. I. Ljubicic (Cro) 2-6, 2-6, 7-5, 7-6 (9/7), 10-8; S. Schalken (Pbs)

b. P. Goldstein (Usa) 6-1, 6-3, 6-2; C. Pioline (Fra) b. A. Pavel (Rou) 2-6, 6-4, 7-6 (7/1), 7-6 (7-4); M. Chang (Usa) b. A. Popp (All) 6-3, 6-3, 6-1; L. Hewitt (Aus, n°6) b. P.-H. Mathieu (Fra) 7-6 (7/2), 4-6, 6-3, 6-2.

Simple dames

● Troisième quart du tableau

E. Dementieva (Rus, n°7) b. C. Beigbeder (Fra) 6-4, 6-1; C. Torrens Valero (Esp) b. A.I. Medina Garrigues (Esp) 6-7 (4/7), 7-5, 6-3; H. Nagyova (Svq) b. A. Smaštnova (Isr) 6-4, 6-4; J. Dokic (You, n°15) b. A. Gershi (Tch) 6-0, 6-0; P. Mandula (Hon) b. A. Sugiyama (Jap) 4-6, 6-4, 6-3; R. Grande (Ita) b. I. Majoli (Cro) 1-6, 6-4, 6-2; R. De Los Rios (Par) b. E. Likhovtseva (Rus) 6-2, 1-6, 6-1; M. Iván (Usa) b. A. Hogmans (Pbs) 5-7, 7-6 (7/5), 6-2; M. Diaz-Oliva (Arg) b. L. Bacheva (Bul) 7-5, 6-4; S. Star (Tur) b. K. Hrdlickova (Tch) 6-4, 6-4; K. Clijsters (Bel, n°12) b. M.-E. Salemi (Arg) 6-3, 6-4; R. Dragomir (Rou) b. M. Marrero (Esp) 6-3, 4-6, 6-2; N. Dechy (Fra) b. A. Molik (Usa) 5-7, 6-4, 6-4; J. Kruger (Als) b. L. Ostertoh (Usa) 2-6, 6-2, 10-8; N. Pratt (Aus) b. K. Jagieniak (Fra) 6-3, 7-5; J. Kandarr (All) b. A. Mauresmo (Fra, n°5) 7-5, 7-5.

● Quatrième quart du tableau

L. Krasnoroutskaya (Rus) b. N. Tauziat (Fra, n°9) 6-1, 6-3; A. Kremer (Lux) b. E. Gagliardi (Sui) 6-0, 6-4; D. Chladkova (Tch) b. M. Öremans (PB) 6-2, 6-3; T. Panova (Rus) b. M.-A. Sanchez Lorenzo (Esp) 6-1, 6-1; J. Henin (Bel, n°14) b. S. Asagoe (Jap) 6-3, 6-2; L. Nemeckova (Tch) b. R. Kuti Kis (Hon) 3-6, 6-2, 6-2; P. Suarez (Arg) b. M.-J. Martinez (Esp) 7-5, 7-6 (8/6); A. Huber (All) b. S. Jayaseelan (Can) 6-2, 6-1; S. Plischke (Aut) b. A. Barna (All) 7-5, 6-3; A. Carlsson (Sue) b. K. Brandi (Usa) 6-1, 6-2; V. Razzano (Fra) b. C. Pin (Fra) 6-1, 6-2; D. Bedanova (Tch) b. S. Foretz (Fra) 7-5, 7-5; A. Glass (All) b. L. Raymond (Usa) 4-6, 6-4, 6-1; N. Llagostera (Esp) b. S. Talaja (Cro) 6-1, 7-5; S. Farina (Ita) b. M. Malieva (Bul, n°13) 6-1, 5-7, 6-3; B. Schett (Aut) b. V. Williams (Usa, n°2) 6-4, 6-4.

Du petit pas au bond de géant



Jules Verne l'avait imaginé, les hommes l'ont fait... Aujourd'hui, les entreprises réalisent chaque jour ce que l'homme a rêvé. Leur secret? Savoir piloter de grands projets, disposer d'équipes de vrais professionnels et maîtriser les dernières technologies.

Faire de votre projet un vrai succès, c'est la mission de Sopra Group et de ses 6 000 collaborateurs.

www.sopragroup.com

Sopra group

Conseil & Intégration de Systèmes

Sopra Group est la marque commerciale de l'ensemble des sociétés constituant le Groupe SOPRA.

En Asie, les Bleus pensent déjà au Mondial

L'équipe de France de football est arrivée en Corée pour participer à la Coupe des confédérations, dont elle pourrait jouer la finale face au Brésil

TAEGU (Corée du Sud)
de notre envoyé spécial

Sauter à pieds joints sur le Toit du monde et y marquer son territoire ne suffit pas toujours à en connaître chaque recoin. La preuve : l'équipe de France de football, récemment désignée tête de liste du classement planétaire de la Fédération internationale (FIFA), ignore encore tout de la Corée du Sud. Les Bleus s'y sont posés, lundi 28 mai, à l'aéroport international de Séoul, après un vol de plus de dix heures depuis Paris. Une chaleur lourde et suffocante les a accueillis dès leur arrivée, avant de les accompagner dans leur saut de puce vers Taegu, une ville de plus de 2 millions d'âmes, à moins de 300 kilomètres au sud de la capitale, où ils disputeront leurs deux premiers matchs de la Coupe des confédérations, contre la Corée du Sud, mercredi 30 mai, puis face à l'Australie, deux jours plus tard.

Les Bleus ne connaissent presque rien de la Corée du Sud, pays coorganisateur avec le Japon du Mondial 2002. Ils n'ont jamais rencontré son équipe nationale. Seul Roger Lemerre, le sélectionneur français, a pu évoquer face à la presse asiatique une ébauche de souvenir, son rôle d'observateur aux Jeux olympiques de Séoul, près de treize ans plus tôt. Les joueurs, eux, ne font pas mystère de leur ignorance. « On ne sait pas grand-chose, souffle Willy Sagnol, le défen-

seur du Bayern Munich. *Mais on va essayer de découvrir.* »

Leur première impression ? Etrange. Détail presque injurieux pour les nouveaux maîtres de la planète football, les organisateurs de la compétition ont eu le mauvais goût d'imposer un hôtel à l'équipe de France. Et, pis encore, ils l'ont fait cohabiter avec la sélection locale. Lundi après-midi, Français et Coréens ont donc emprunté le même ascenseur pour gagner le hall où les attendait la presse. Plus tard, ils se sont suivis de près pour monter dans les bus désignés pour les conduire au stade d'entraînement.

« **CE N'EST PAS L'IDÉAL** »

Dans un sport où l'argent a évacué depuis longtemps toute notion de promiscuité, la scène est trop rare pour ne pas être remarquée. Mais l'encadrement français n'a pas semblé apprécier. « On voulait aller ailleurs, mais ce n'était pas possible, explique Henri Emile, l'entraîneur adjoint. Et il était également exclu d'amener notre propre nourriture. On va devoir faire avec le restaurant de l'hôtel, ce n'est vraiment pas l'idéal. En fait, on prend des risques. » Les Bleus les plus anciens de la sélection s'amusaient de la situation ou s'en moquaient. Les autres, ces huit nouveaux invités pour la première fois à connaître l'eldorado d'une sélection chez les champions du monde, n'y prêtent

guère plus d'attention. Ils n'en ont pas le temps. Visiblement intimidés, ils semblent vouloir vivre chaque minute comme s'ils n'étaient pas encore tout à fait certains d'en connaître beaucoup d'autres.

Frédéric Née, l'attaquant bastiais appelé en dernière heure, après le forfait de Thierry Henry, a mis un moment à comprendre que la presse le voulait lui, et pas un autre, dans le hall de l'hôtel. Puis il a répondu aux questions d'une voix tellement basse que seuls les premiers rangs ont pu entendre ses propos. Plus tôt dans l'après-midi, Roger Lemerre avait pourtant insisté sur son nom, face aux journalistes asiatiques, en expliquant sans impatience que les Bleus sauraient sans doute se passer de David Trezeguet, retenu pour le championnat d'Italie, puisqu'ils avaient emmené avec eux « le meilleur buteur français du championnat de France ».

Pressé de livrer sans retenue ses états d'âme, Roger Lemerre n'a pas trahi sa réputation. Il a répondu sans rien révéler, parlé sans vraiment s'expliquer et avancé en reculant. A l'écouter, on a ainsi pu découvrir l'incroyable, à savoir que « la France espérait passer le premier tour de ce tournoi », qu'elle voulait penser « seulement au match suivant », que la Corée du Sud serait un adversaire « âpre et difficile », et qu'il ne serait pas étonnant que les Bleus débutent



Premier entraînement pour Dugarry, Desailly, Vieira et Karembeu, les « cadres » des Bleus.

par un match nul, car « il en est sou- vent ainsi en ouverture d'un tournoi ». « Dans l'hypothèse où nous atteindrions la finale, nous pourrions peut-être rencontrer le Brésil, a-t-il enfin glissé comme un secret d'alcôve. En ce moment, les Brésiliens ne sont pas au mieux, mais je ne crois pas à une crise. On va retrouver le grand Brésil, c'est très clair pour moi. »

La tiédeur de ces propos n'a heu-

reusement pas découragé l'enthousiasme coréen. Le stade de Taegu, le plus récent et le plus vaste du pays, avec ses 66 000 places, devrait afficher complet, mercredi, pour la rencontre France-Corée. Qui seront les onze Bleus ? Mystère. Le sélectionneur français n'a pas pour habitude de donner des noms à la veille d'une rencontre. Mais la nécessité de bien débiter le tournoi, et l'attente d'un

public déçu par l'absence de Zinedine Zidane (idolâtré ici sous le nom de Chinidine Chidane), devraient pousser Roger Lemerre à sortir ses vieilles cartes pour aligner tous les champions d'Europe 2000. Les nouveaux attendront. La gloire n'est peut-être plus très loin mais pas encore pour demain.

Alain Mercier

Répétition générale avant la Coupe du monde 2002

● **Le Japon et la Corée du Sud** accueillent, du 30 mai au 10 juin, la 5^e Coupe des confédérations. Créée en 1992, l'épreuve réunit, tous les deux ans, les champions de chaque continent plus le (ou les) pays organisateur(s) de la compétition. L'Argentine (1992), le Danemark (1995), le Brésil (1997) et le Mexique (1999) ont gagné cette épreuve. L'édition 2001 servira de répétition générale à la Coupe du monde 2002, permettant de tester six des vingt stades : trois en Corée et trois au Japon.

● **Les huit équipes présentes** en Asie sont réparties en deux groupes. Le groupe A comprend la France, l'Australie, le Mexique et la Corée du Sud. Le groupe B réunit le Brésil, le Cameroun, le Canada et le Japon. Les demi-finales, qui se dérouleront le

7 juin, verront s'affronter le premier du groupe A contre le deuxième du groupe B et vice versa. La finale se jouera le 10 juin, à 12 heures (heure française), à Yokohama (Japon).

● **L'équipe de France**, qui avait décliné l'invitation lors de la dernière Coupe des Confédérations, au Mexique, en 1999 (au profit de l'Allemagne), est arrivée lundi 28 mai à Daegu (Corée), lieu de ses deux premiers matches. La sélection inédite de Roger Lemerre, privée des joueurs évoluant dans les championnats d'Espagne et d'Italie, mais aussi de l'attaquant Thierry Henry (Arsenal) et du gardien de but Fabien Barthez (Manchester United), rencontrera la Corée en match d'ouverture, mercredi 30 mai ; l'Australie, le 1^{er} juin ; et le Mexique, le 3 juin.

Sous la conduite de Guus Hiddink, la Corée du Sud apprend la rigueur

DAEGU (Corée du Sud)
de notre envoyé spécial

Le football coréen n'a jamais connu l'allégresse. Et son habitude de la défaite a fini par lui faire apprécier un match nul comme s'il était un vrai succès. Comme au Mondial 1998, en France, où les Coréens avaient salué par un concert de klaxons leur seule « réussite », une égalité (1-1) avec la Belgique, au premier tour. Mais est-ce une raison pour s'obstiner dans l'humilité et la discrétion ?

A Daegu, où l'équipe nationale prépare son entrée dans la Coupe des confédérations, mercredi 30 mai, face à la France, les joueurs coréens ne s'aventurent sous le soleil qu'habillés d'un survêtement bleu rayé d'une bande rouge, frappé d'un discret drapeau du pays, un uniforme aux teintes et à la coupe tellement austères qu'on le croirait échappé d'un magasin d'Etat de l'ancienne Allemagne de l'Est.

Une même retenue inspire les ambitions du pays, pour la prochaine Coupe du monde. « Nous aimerions atteindre le deuxième tour », serinent les dirigeants de la Fédération coréenne de football. Pas question de voir plus loin. Les rêves de grandeur ne s'expriment qu'à voix basse, en Corée du Sud.

Un homme, pourtant, trahit par sa présence sur le banc coréen l'esquisse d'un changement et celui d'un espoir. Guus Hiddink, 54 ans, a enfilé depuis décembre 2000 la tenue de sélectionneur national. Les dirigeants coréens, longtemps fidèles à la filière locale, cherchaient un successeur à Huh Jung-moo, remercié après la troisième place de la Corée du Sud en Coupe d'Asie. Ils ont d'abord pensé français, tirant timidement Aimé Jacquet par la manche. Puis l'idée leur

est venue de recruter un Néerlandais. Et ils ont choisi Guus Hiddink, remarqué dans les années 1980 pour ses succès avec le PSV Eindhoven, en charge de l'équipe nationale lors du dernier Mondial, où ses joueurs ont trébuché sur l'avant-dernière marche, en demi-finale, face au Brésil (1-1, 4 tirs au but à 2).

PLUS CRÉATIF, MOINS BROUILLON

Limogé par le Real Madrid en 1999, Guus Hiddink a d'abord fait mine d'hésiter, simple manœuvre pour faire monter les prix. Puis il a accepté le poste, en décembre 2000, avançant comme exigence le droit de choisir lui-même son assistant et son préparateur physique. Heureux comme des gamins d'avoir enfin mis la main sur un expert du ballon rond, les dirigeants coréens ont remercié le Hollandais d'un chèque dont le montant, officiellement tenu secret, dépasserait les 2 millions d'euros.

Depuis, Guus Hiddink s'est employé à remettre le jeu coréen en bon ordre. Il a expliqué à ses nouveaux employeurs que la progression de l'équipe nationale serait freinée aussi longtemps que le service militaire la priverait de ses jeunes les plus prometteurs. Il a motivé les entraîneurs du pays, insisté sur la nécessité de pratiquer un football plus créatif et nettement moins brouillon que par le passé. Le récent match nul arraché au Cameroun (0-0) a été jugé « simplement prometteur ». La preuve d'un nouvel état d'esprit. En d'autres temps, affronter le pays champion d'Afrique sans connaître la défaite aurait été perçu, à Séoul, comme un succès franc et sans tache.

A. M.

MICHELIN

C'EST PAR LA

Itinéraires Hôtels Météo Infos-Trafic
Cartes Restaurants Tourisme Informations

ViaMichelin est le nouveau service de référence pour tous les automobilistes. Vous pouvez préparer en un clin d'oeil un itinéraire urbain ou routier ultra-détaillé. Dans votre ville, en France et dans plus de 40 pays d'Europe, ViaMichelin vous emmène jusqu'à votre destination en vous donnant toutes les bonnes directions à prendre. Maintenant, pour tous vos trajets, ViaMichelin sera là pour vous conseiller !

Sur 3615 ViaMichelin* et sur Internet www.ViaMichelin.fr

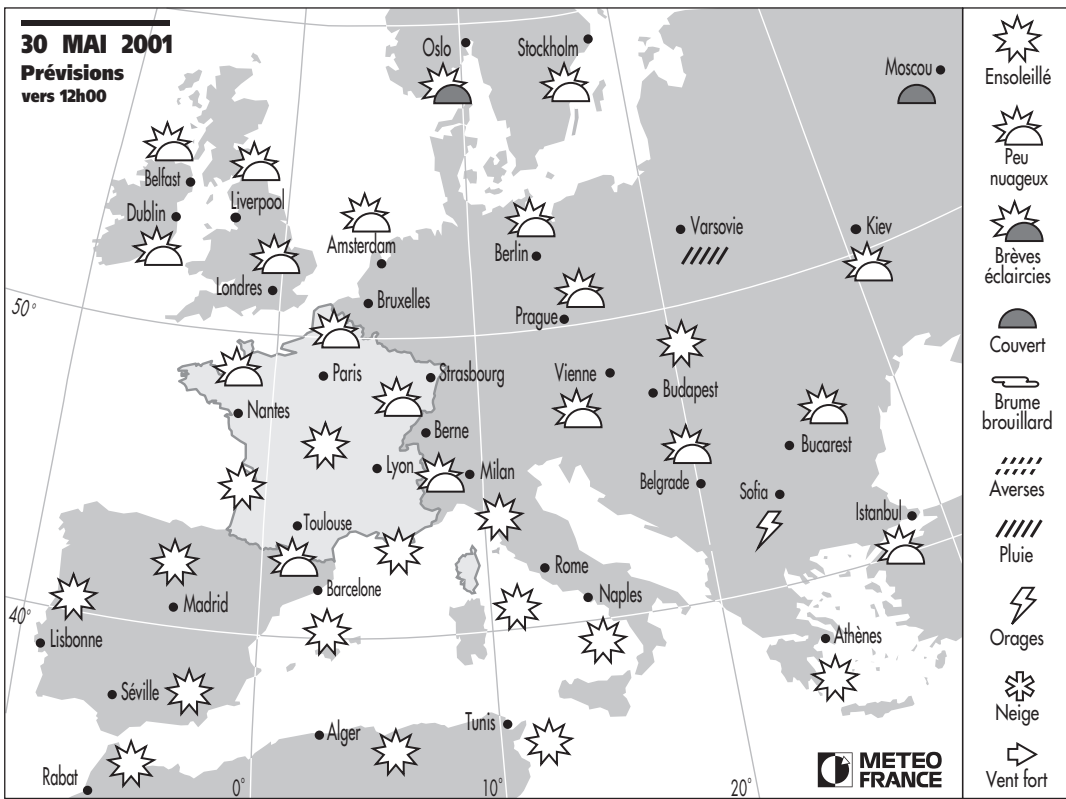
ViaMichelin.fr

C'est une bonne idée de passer ViaMichelin

Journée bien ensoleillée

MERCREDI. Un front très atténué circule sur les régions proches de la Manche et peut provoquer un ennuagement au cours de la journée. Les températures restent élevées. Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Près des côtes, les nuages bas ou les bancs de brume et de brouillard sont tenaces. Ils évoluent en cours de matinée pour donner de belles éclaircies. Ailleurs, la journée est agréable avec un ciel par moment voilé. Les températures oscillent entre 19 et 23 degrés en bordure de Manche et 24 à 28 degrés ailleurs. Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Haute-Normandie, Centre. Les départements en bordure de Manche sont encore concernés par des nuages bas et des bancs de brouillards en matinée. La journée est ensuite agréable. Ailleurs, le soleil est bien présent même si le ciel est voilé temporairement. Les températures s'étagent de 18 à 22 degrés près de la Manche et de 23 à 29 degrés de la Picardie à la région Centre. Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Après

dissipation des brumes et brouillards, le soleil sera bien présent. Des nuages élevés circulent de la Champagne à l'Alsace. Les températures varient de 25 à 29 degrés. Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Des brouillards sont présents sur les Landes et le Pays Basque en début de matinée. La journée est ensuite ensoleillée, mais des nuages se développent sur les reliefs pyrénéens. Le thermomètre affiche de 29 à 34 degrés. Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le soleil brille généreusement toute la journée. Des cumulus se développent sur les reliefs. Les températures restent élevées avec 29 à 34 degrés. Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Quelques bancs de nuages bas sont présents sur les côtes des Alpes-Maritimes en début de matinée. La journée est ensuite ensoleillée. Ailleurs, le soleil est très présent. Le thermomètre atteint 27 à 32 degrés sur le littoral et la Corse et 32 à 34 degrés en Provence.



LE CARNET DU VOYAGEUR

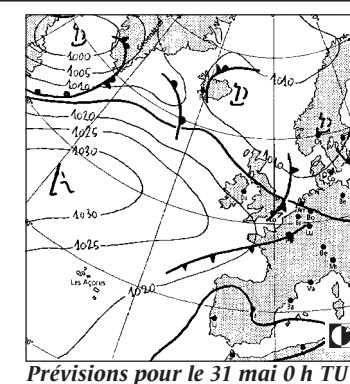
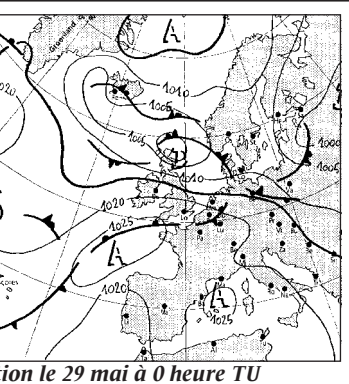
ALLEMAGNE. La semaine Bach, organisée par le Collegium Musicum de Ratisbonne, en Bavière, aura lieu du 23 juin au 1er juillet sur le thème « Jean-Sébastien Bach - Antonio Vivaldi ». Tous les jours, dans les salles et églises historiques de Ratisbonne, des concerts éclaireront les liens entre les deux compositeurs. Informations au 00-49-941-50766-4410 et www.regensburg.de SUISSE. Agenda culturel répertoriant les expositions, festivals de musique et fêtes en tout genre, suggestions de courts séjours en ville, carnet d'adresses et étapes gastronomiques, voilà l'objet d'une publication gratuite de Suisse Tourisme intitulée A la rencontre des villes suisses. Celle-ci est envoyée sur demande au 00-800-100-200-30 (numéro international gratuit) ou sur Internet (www.masuisse.com).

Table of weather forecasts for various French cities including Paris, Lyon, Marseille, and others, with temperature ranges and weather conditions.

Table of weather forecasts for cities in Europe, including London, Berlin, Rome, and others.

Table of weather forecasts for cities in the Americas, including New York, Los Angeles, Mexico, and others.

Table of weather forecasts for cities in Asia-Oceania, including Bangkok, Hong Kong, Seoul, and others.



PRATIQUE

Les chantiers de jeunes bénévoles favorisent les échanges culturels

AUTANT le savoir dès le départ : « Un chantier de fouilles, ce n'est pas Indiana Jones. Cela exige un travail ingrat, laborieux, minutieux et physiquement éprouvant pour des résultats parfois partiels, voire franchement décevants », précise Michèle. En outre, il faut également être capable de s'adapter à la vie de groupe dans des conditions de confort parfois rudimentaires. Et pourtant, Michèle est une multi-récidiviste : passionnée par la préhistoire, elle est partie pour la première fois manier le burin et le marteau dans les Landes, l'été de ses dix-huit ans. Elle y est retournée cinq années de suite, jugeant l'expérience « passionnante, humaine et scientifiquement ».

site gallo-romain, le chantier a, en fait, consisté à entourer l'école d'un mur en maçonnerie. A l'instar de Michèle et d'Isabelle, quelque seize mille jeunes bénévoles, âgés de quinze à trente ans - dont une majorité de filles, entre dix-huit et vingt-cinq ans - participent, chaque année, à une réalisation collective, en France ou à l'étranger. Dans les deux cas, la plupart de ces chantiers sont dits « internationaux » car ils regroupent des jeunes de différents pays. Réunis deux à trois semaines,

essentiellement en juillet-août, ils participent à des projets très divers, qui ne requièrent, sauf exception, aucune compétence particulière. Restauration et mise en valeur du patrimoine monumental ou archéologique, amélioration de l'habitat et du cadre de vie (logements, équipements sociaux ou sportifs, places, aires de jeu), organisation de manifestations culturelles et aménagement de l'environnement (forêts, rivières, sites endommagés par les récentes inondations par exemple), sont les prin-

A savoir

Frais à prévoir. Les jeunes bénévoles (rarement accueillis avant 15 ans) travaillent en moyenne trente heures par semaine. Leur hébergement et leurs repas sont assurés. Mais l'adhésion à l'association et le voyage sont payants, de même que l'inscription au chantier dont le coût varie en fonction de sa nature et de sa durée, du pays où il a lieu ainsi que de l'âge des participants : il est plus élevé pour les mineurs en raison des nécessités d'encadrement. Inscription d'un

majeur pour un chantier de quinze jours en France : de 500 F à 600 F (76,22 € à 91,47 €) ; et de 700 F à 800 F (106,71 € à 122 €) dans un pays européen. Selon les destinations, une assurance assistance est requise ainsi qu'un stage de préparation (au moins 200 F). En outre, dans de nombreux pays en développement, il faut acquitter sur place une participation supplémentaire, de l'ordre de 1 000 F (152,45 €).

cipaux thèmes proposés cet été en France. Les chantiers que les associations françaises montent avec des partenaires étrangers - généralement accessibles aux seuls majeurs - attirent un nombre croissant de jeunes. Leur découverte d'autres cultures se fait à travers le même type d'activités, auxquelles s'ajoutent de nombreux programmes à vocation sociale : ateliers artistiques avec des enfants en Slovaquie ou soutien scolaire au Burkina Faso, travaux agricoles au côté

d'adultes handicapés au Japon et animation de loisirs pour des personnes âgées au Mexique font notamment partie des projets auxquels les volontaires peuvent choisir de consacrer une partie de leurs prochains congés. A condition de s'y prendre suffisamment tôt. Pour être réellement internationaux, ces chantiers disposent en effet d'un nombre limité de places réservées à l'accueil de jeunes Français. Les intéressés doivent donc s'inscrire sans tarder, surtout les candidats désireux de

rallier un pays en développement, qui devront souvent participer à un week-end de préparation. Vivement conseillé ou obligatoire, selon les destinations et les associations, ce stage vise à faciliter l'adaptation des jeunes aux réalités pratiques et culturelles auxquelles ils seront confrontés. C'est aussi le moyen de prévenir de possibles déceptions : utilité, parfois toute relative, de leur intervention, ou déviation par rapport aux objectifs initiaux du chantier.

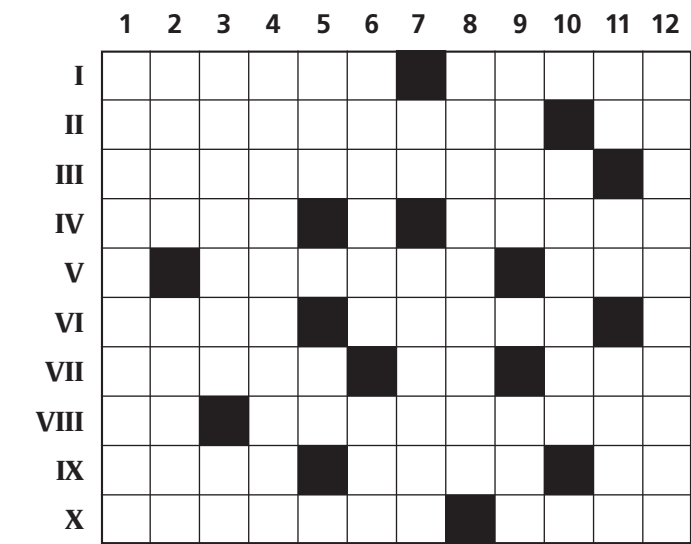
Le projet proposé est bien sûr une dimension importante de l'engagement des volontaires. Cependant, le travail à réaliser ne constitue pas une fin en soi ; « c'est plutôt un élément fédérateur du groupe et un moyen d'ouverture sur le milieu », souligne-t-on à l'association Jeunesse et Reconstruction : « Le but premier d'un chantier est l'échange culturel entre jeunes de différentes origines et avec la population locale. » Construire ensemble un monde plus solidaire : tel était bien l'esprit chantier qu'entendaient promouvoir les pionniers du mouvement au lendemain de la première guerre mondiale.

Caroline Helfter

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 127

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



pont. - 7. Bouts de banc. Prépare les gens du bâtiment. - 8. Environnement immédiat. - 9. Agent de transmission. Plein d'embrouilles. - 10. Gardèrent pour eux. - 11. Donne le choix. Convient parfaitement. En Moldavie. - 12. Qui agresse et fatigue.

HORizontalement

I. Proposé par votre banquier. Récupérés par votre banquier. - II. Va bientôt pouvoir mettre le nez dehors. Bas de gamme. - III. Plus petit... pas encore grand. - IV. Philippe, fondateur de l'Oratoire. Qui n'a pas encore circulé. - V. Équiper le bâtiment. Une mesure à ne pas dépasser. - VI. Gros fumeur sicilien. Régulariser le régime du Rhône. - VII. Parents et amis proches. Rencontré. Rejeta. - VIII. Pour tracer droit. République de Russie. - IX.

Encore meilleure si elle est neuve. Son regard troubla Louis. Patron. - X. Attaché au Nippon. Manifeste avec vigueur.

VERTICALEMENT

I. Fait tout pour ne pas se faire remarquer. - 2. Ondulation en surface. Manque de zèle. - 3. Supprime les bourgeons inutiles. Conjonction. - 4. Sortent des limites du raisonnable. - 5. Colère du cruciverbiste. Possessif. - 6. Pratiques pour boire mais difficiles à avaler. Fait souvent le

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 126

HORizontalement

I. Bagout. Forum. - II. Idiot. Dopera. - III. Eve. Opalin. - IV. Ne. Opiniâtre. - V. Fretin. Ace. - VI. Ostie. Stéréo. - VII. Naît. Aoi. Api. - VIII. Direction. On. - IX. Ere. Arènes. - X. Sésame. Soues.

VERTICALEMENT

I. Bien fondés. - 2. Adversaire. - 3. GIE. Etirés. - 4. Oô. Otite. - 5. Utopie. Coï. - 6. Pin. Atre. - 7. Dan. Saie. - 8. Follations. - 9. Opiacé. Néo. - 10. Rentera. Su. - 11. Ur. EPO. - 12. Macédoines.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

Le Monde logo and address information: 21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05

PRINTED IN FRANCE

SCRABBLE N° 227

Son beau corps a roulé sous la vague marine

1. Tirage : B E E I S T U. a) Appuyez-vous sur le X pour trouver un mot de 36 points. b) Avec ce même tirage, trouvez sept huit-lettres en le complétant avec sept lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille. N.B. Quand vous avez trouvé une solution, effacez-la puis continuez. Solutions dans Le Monde du 6 juin. 2. Préparation de la grille de la semaine prochaine. Il y a cinq mots de trois lettres commençant par JA, et six mots de trois lettres incluant les lettres K et A. Cherchez-les (ils sont donnés en fin d'article).



c) CANEES, mortes, C 3, 35, en collante sous FOLATRAI - OCEANIDE, nymphe de la mer, 3 B, 76. d) NAUCORE, punaise d'eau - BOUCANER, GOURANCE, COUINERA, ENCOURRA. Petits mots évoqués ci-dessus : JAB, petit direct (boite) - JAM (-session) - JAN, table du jeu de

tricotac - JAR, sable de rivière - JAS, barre transversale d'une ancre - KAN, caravansérail - KAS, particules - KWA, groupe de langues africaines - OKA, fromage canadien - SKA, musique jamaïcaine - YAK, ruminant du Tibet.

Michel Charlemagne

Ed Radtke, un cinéaste des origines

ÉVITONS tout faux-semblant : la première chose qui surprend lorsqu'on découvre Ed Radtke, auteur de l'américanissime *The Dreamcatcher*, c'est son visage.

PORTRAIT
Comment se sentir américain dans l'âme avec un visage aussi clairement asiatique ?

Celui, en l'occurrence, d'un jeune Japonais, né par les hasards de l'amour et de l'Histoire à Washington D. C., en l'an de grâce 1962. L'affaire est à la fois simple et compliquée. Militaire de carrière, le père d'Ed, basé à Tokyo à la fin des années 1950, y épouse, en dépit de l'injonction maternelle – « *reviens seul !* » –, une native de l'empire du Soleil-Levant.

Le retour du fils, accompagné d'une femme japonaise et d'une petite fille métisse, dans son Middle West natal, ne se déroule pas sans encombre. Ed, qui naîtra quelque temps plus tard, se souvient encore aujourd'hui de la photo de famille prise à cette occasion, et du visage passablement déconfit de sa grand-mère, en retrait du groupe. Sa mère, à laquelle il voue une admiration sans borne, ne sera pas elle non plus à l'abri des déconvenues : « *Elle pensait qu'elle avait épousé Frank Sinatra...* »

Ed Radtke se souvient aussi de son enfance dans l'Ohio, et de la difficulté qu'il y éprouvait – dans le sillage de Pearl Harbour et en pleine guerre du Vietnam – à arborer des traits aussi manifestement asiatiques, avec ces longues séances devant son miroir qui renouveauient la même stupéfaction : comment se sentir aussi américain dans l'âme quand son visage ne cesse de démentir ce sentiment ? Plus tard, bien plus tard, lors de son premier voyage au Japon en 1997, il éprouve le même sentiment, dans l'autre sens : reconnu comme Japonais par les autochtones, il est tenu à l'écart de la société environnante par sa méconnaissance de la langue.

« UN PUR MIRACLE »

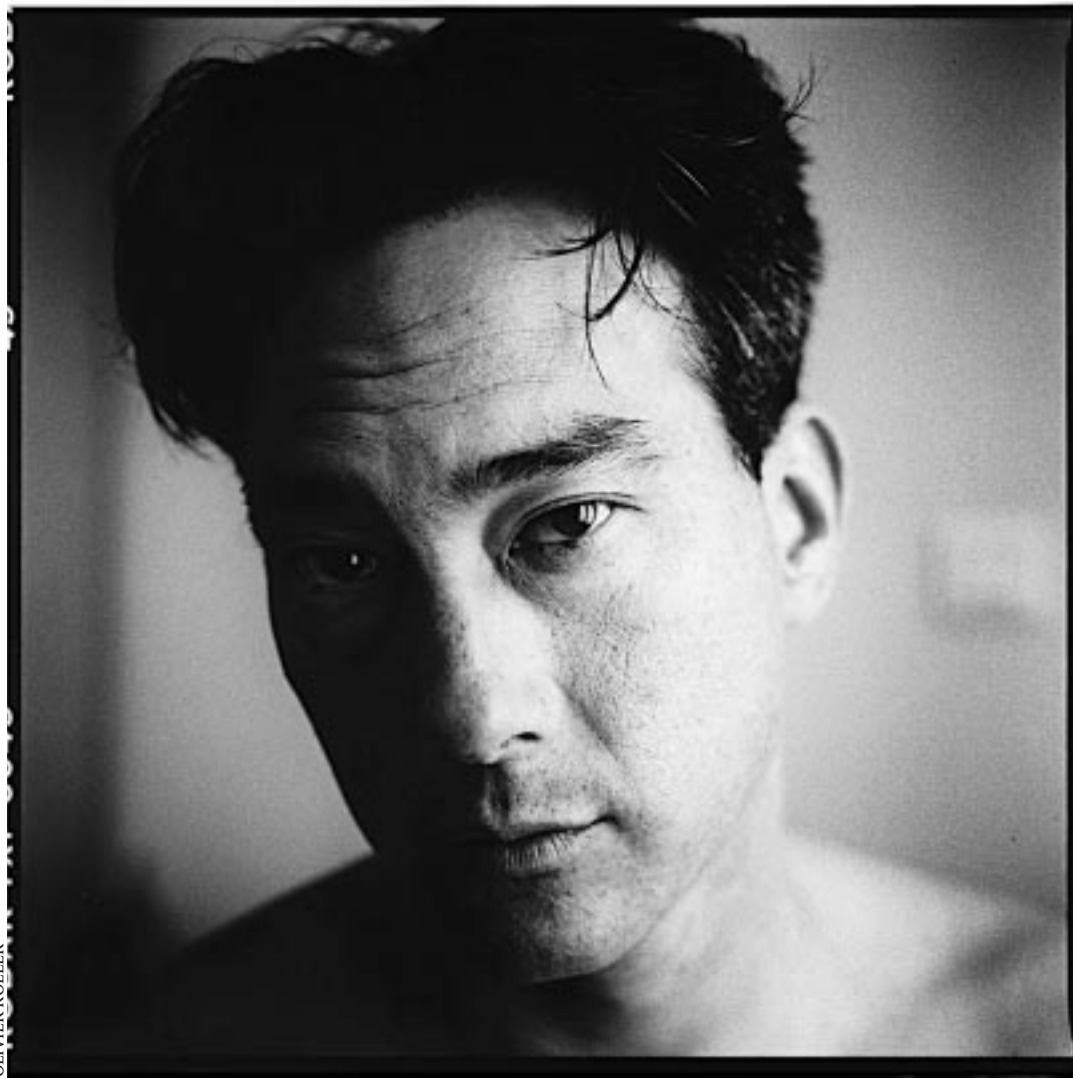
Cette distance permanente avec la communauté des hommes n'est sans doute pas nécessaire pour embrasser la carrière de cinéaste. Elle fut en tout cas pour Ed Radtke – qui avoue son indifférence initiale à l'égard du septième art et un passage, adolescent, par la petite délinquance – une raison suffisante pour décrocher, en 1985, son diplôme de fin d'études du département de cinéma de l'université de New York et se lancer dans la réalisation de son premier long métrage, *Bottom Land*. Evocation de la vie de trois générations de fermiers du Midwest, ce film n'a pas été distribué aux Etats-Unis. On peut y

voir le résultat d'une philosophie du cinéma pour le moins marginale au pays d'Hollywood. Chargé de famille dès l'âge de dix-sept ans, charpentier le jour pour gagner de quoi vivre, Ed Radtke a écrit ce film durant ses soirées et ne l'a réalisé en 1992, pour un budget de cent mille dollars, qu'avec le maigre concours de fondations publiques et l'assistance d'une équipe aussi motivée et acharnée que lui.

Produit dans les mêmes conditions avec un financement cinq fois supérieur, *The Dreamcatcher*, son deuxième long métrage, relève, selon son expression, « *d'un pur miracle* ». Tourné en huit semaines en 1997, ce *road movie* autobiographique qui met en scène la quête des origines, n'a toujours pas été vu aux Etats-Unis, où il devrait sortir en septembre dans cinq grandes villes. La France, grâce au distributeur Jacques Atlan, directeur de la société Cinema Public Films, en aura donc la primeur.

Ed Radtke, endetté par ce projet et plutôt pessimiste sur l'avenir du cinéma indépendant aux Etats-Unis, n'en continue pas moins sa route : son prochain film mettra en scène un adolescent du ghetto new-yorkais qui vole leur caméra à des touristes. « *Un cinéaste en puissance* », selon l'expression d'Ed Radtke, qui sait de quoi il parle.

Jacques Mandelbaum



Fils d'un soldat américain et d'une Japonaise, Ed Radtke est né à Washington en 1962.

Aux sources de l'Amérique

The Dreamcatcher. Ce modeste « road movie » renouvelle l'esprit d'indépendance et d'aventure « made in USA »

Film américain de Ed Radtke. Avec Maurice Compte, Paddy Connor. (1 h 38.)

Découvert en Europe lors du Festival de Locarno en 1999, le deuxième long métrage d'Ed Radtke est un film qui nous réconcilie avec le cinéma indépendant américain. *The Dreamcatcher* possède la fraîcheur, l'innocence, le charme des premières fois. C'est d'ailleurs un des principaux enjeux de ce film que de tenter de retrouver, serait-ce sur un mode mineur et critique, l'âme des grands mythes américains : la fuite en avant, la conquête du pays, l'épreuve de la liberté, l'insubordination de l'individu contre la loi. Dans le sillage de ses deux personnages principaux, c'est toute l'Amérique, ou du moins quelques-unes de ses plus célèbres icônes, qui semble ainsi défilier le long de ce *road movie*, depuis les vagabonds célestes de Mark Twain jusqu'aux natifs spoliés de ce continent, en passant par les vastes étendues du western.

Deux héros en fuite guident ce récit lacunaire, en forme de quête, tout à la fois intime et collective, des origines. Freddy, la trentaine ténébreuse, a apparemment quitté sur un coup de tête sa petite amie enceinte de lui, pour aller jusqu'à Oklahoma City retrouver un père qu'il n'a jamais connu. Albert, un adolescent logorrhéique et kleptomane, se dirige quant à lui vers Reno, dans le Nevada, pour y rejoindre sa mère.

Rien ne les destine à mener de concert cette conquête personnelle de l'Ouest, si ce n'est le désarroi affectif, le goût de l'aventure, et l'impécuniosité qu'ils ont en partage, et qui les jettent aujourd'hui sur la route. Il ne faut guère davantage à Ed Radtke que ces personnages et le but lointain qu'ils cherchent à atteindre, pour composer une fiction minimaliste, qui s'ourdit selon deux lignes de force.

La première consiste à suivre l'évolution des relations entre les deux personnages. Freddy, jeune homme solitaire et ombreux, vit selon toute apparence un moment particulièrement délicat de son existence et ne veut s'encombrer d'aucun compagnon de voyage. Rencontré au hasard des toilettes d'un restaurant, où il tente de lui soustraire des cigarettes, Albert, adolescent paumé et fanfaron, garnement faucheur et mythomane, en décide autrement : il va coller Freddy jusqu'à la reddition complète de l'adversaire. Ce motif du tandem querelleur et de la communauté en souffrance est un grand classique du cinéma américain. Mais l'exalta-

tion triomphante de l'individu dont il procède habituellement ne correspond ici à rien d'autre qu'à l'addition de deux détresses, l'alliance de deux perdants.

Cette utilisation d'une figure esthétique dominante à des fins qui la retournent comme un gant se retrouve au niveau de l'autre axe dramatique du film, celui des rencontres faites au hasard de la route, qui rythment sur un mode plus délibérément documentaire le développement de son intrigue.

Sans démonstrativité excessive, esquissées entre le vol d'un bocal de cornichons dans une école et un passage à tabac dans une fête foraine, une foule de silhouettes vont apparaître au cours de ce voyage, qui constituent le petit peuple de l'Amérique, et d'une certaine manière son fantôme cinématographique : un couple de chrétiens militants, un pêcheur innocent, un robuste Indien qui semble réussir ce que nos deux héros passent leur temps à chercher, un obèse mythomane en marine d'opérette, un père définitivement minable, une infirmière alcoolique et son chien-loup, une mère absente.

IMAGE REBELLE AU MYTHE

Greffées aux paysages sublimes et désolés de la province nord-américaine, ces figures, disparues aussitôt que rencontrées, participent d'une image différente des Etats-Unis, celle de l'exclusion, de l'évanescence et de la solitude, image tout à la fois indissolublement liée et définitivement rebelle au mythe que ce grand pays, et c'est là son vrai génie, a forgé pour lui-même et pour le reste du monde.

A cet égard, et malgré un recours superfétatoire au symbolisme (le plan récurrent des colombes en cage, le nom du chien-loup, baptisé Lex...), quelques scènes se révèlent infiniment suggestives. Celle, par exemple, de cette énième dispute entre Freddy et Albert sur la surface éblouissante du célèbre lac de sel, au cours de laquelle Freddy, excédé par les mensonges d'Albert, lui ordonne de lui montrer la carte postale de sa mère. Mais au « *Où est cette putain de carte postale ?* » lancé par Freddy, ne répond que l'image sublime et immaculée du grand lac blanc, à l'horizon duquel se profile la chaîne majestueuse des montagnes. Telle est donc la carte postale, et les deux personnages sont enfermés dedans. Entre rêve et malédiction, violence et liberté, nous voici revenus aux origines de l'Amérique.

J. M.

Jeu d'artifices dans la Chine contemporaine

Eclipse de lune. Un premier film qui mêle influences occidentales, mémoire cinéophile et beauté chinoise

Film chinois de Wang Quan-an. Avec Yu Nan, Wu Chao, Hu Xiaoguang. (1 h 35.)

Le début d'*Eclipse de lune* a de quoi intriguer et inquiéter en même temps. Intrigant, ce récit qui conte l'abandon de sa carrière par une jeune musicienne pour épouser un de ces hommes d'affaires enrichis par la nouvelle donne économique, et la rencontre du couple avec un adolescent muni d'un appareil photo. La manière désarticulée de poser les éléments de l'histoire, les sautes dans le temps et l'espace et les pauses prolongées ouvrent la curiosité sur l'histoire que le film s'apprête à raconter. Mais inquiétant, le recours constant à des effets d'imagerie venus du clip et

de la publicité, avec abus de très gros plans, longue focale jouant sur les flous et lumières sculptées.

La réticence inspirée par ces procédés disparaît à mesure que le récit se met à proliférer en tous sens, en même temps que les choix visuels s'enrichissent de variations baroques inattendues. Plus ou moins crédibles, les souvenirs de Xiao-bing viennent interférer avec le cours d'une relation à trois, travaillée par le désir et la phobie de l'irruption d'autres personnages. A l'enseigne évidente de *Vertigo*, d'Alfred Hitchcock, le scénariste-réalisateur s'amuse à citer d'autres références cinématographiques, sans qu'elles viennent ralentir l'histoire.

La parasitent-elles ? Sans doute. Mais le parasitage est le principe même qui commande cette œuvre

hybride, où toute perception d'une situation est remise en question par un événement, un dialogue, par un tête-à-queue de la mise en scène, qui à plusieurs reprises bascule de l'ambiance de thriller à une situation de comédie sentimentale, ou d'un onirisme trouble à la chronique quotidienne.

DIFFÉRENTS NIVEAUX DE FICTION

Sans en mésestimer la dimension ludique, ce mélange des genres ne se limite pas à un pur jeu formel ni à une démonstration de virtuosité – d'ailleurs parfois prise en défaut par quelques naïvetés. Elle renvoie à un état contemporain de la Chine dont le film dresse un portrait inédit. Au fil de rebondissements toujours inattendus, et situés à des niveaux de fiction diffé-

rents, pas toujours identifiés, *Eclipse de lune* entrecroise lieux à la mode de la nouvelle bourgeoisie pékinoise et paysages dépourvus de tout orientalisme. L'artifice explicite de certaines scènes de rue renvoie aussi bien à une scène de drague dans un cinéma où est projeté *Titanic* entendu *off* qu'à des routes désertes sorties de l'univers de David Lynch. On ne cesse d'être ramené à une « réalité » plus terre à terre, dont le statut sera à son tour discuté ou mis en doute à la séquence suivante. Comme il est dit fagacement sur la bande-son, « *la question de l'identité nationale est un grave problème* ».

La première réalisation de Wang Quan-an, réalisateur de trente-six ans qui fut artiste peintre et danseur professionnel avant de s'intéresser au cinéma, et qui s'est entouré d'acteurs et de techniciens tous débutants, affronte trop de difficultés pour les surmonter toutes. Mais, avec une énergie communicative, une incontestable élégance dans la composition de séquences en abyme, et un humour fonctionnant comme révélateur critique à la fois d'un état de la réalité et d'un état du cinéma, il présente un film passionnant, et d'une réjouissante vitalité.

S. Bd

J.-M. F.

Portrait d'un meurtrier vedette

Chopper. L'Australien Andrew Dominik se perd dans les clichés et l'esthétisme

Film australien d'Andrew Dominik. Avec Eric Bana, Vince Colosimo, David Field. (1 h 34.)

Mark « Chopper » Read est, si l'on en croit le dossier de presse du film, le plus célèbre criminel australien. Cette célébrité en a fait une vedette des médias. Dans la scène d'ouverture du film, Chopper explique à la télévision qu'il est « *un type comme les autres qui apprécie la torture de temps en temps* ». Auteur de neuf romans autobiographiques, devenus des best-sellers en Australie, dont l'un s'intitule *Comment tuer ses amis et influencer vos proches*, Chopper est prisonnier de sa réputation.

Un flash-back nous montre le premier fait d'arme de Chopper, en 1978. Incarcéré dans le quartier de haute sécurité d'une prison de Melbourne, le criminel saigne à blanc un prisonnier qui avait eu le tort de se moquer de lui. Chopper gagne le respect et l'admiration de ses pairs. Une étoile est née. Le retour de la bête est encore plus sanglant. Il se caractérise par une suite de règlements de comptes et par le tabassage en règle de sa fiancée qui refuse sa proposition de mariage. « *Je préfère continuer de travailler au bordel* », lui répond-elle. Sage décision.

Chopper est le premier film d'Andrew Dominik, connu pour être réalisateur de clips. Un goût pour le montage exagéré et un travail sur la couleur font tomber son film dans l'esthétisme. *Chopper* est bien plus impressionnant dans sa mise en scène claustrophobe qui ne laisse place à pratiquement aucune scène d'extérieur. Cette sensation d'étouffement reflète intelligemment la démence d'un personnage principal

incapable de maîtriser ses pulsions.

Chopper s'avère beaucoup moins convaincant quand il tente d'emprunter le chemin de *Tueurs nés*, d'Oliver Stone (1994). L'idée d'une société décadente fascinée par le crime et d'un serial killer qui nous

ressemblerait – à quelques gestes malheureux près – est devenue une tarte à la crème. Fasciné par son personnage, Andrew Dominik n'en ressort qu'une série d'idées reçues.

Opéra DE BORDEAUX

Nouvelle saison

OPÉRAS : The Telephone (MENOTTI) - Le Pauvre matelot (MILHAUD) - Le Piège de Méduse (SARJE) - The Rake's Progress (STRAVINSKI) - Le Vaisseau fantôme (WAGNER) - Così fan tutte (MOZART) - Il Ritorno d'Ulisse in patria (MONTEVERDI) - Macbeth (VERDI) — OPÉRETTES : La Veuve joyeuse (LEHAR) - Monsieur Carnaval (AZNAVOUR) - Les Cloches de Corneville (PLANOULTE) - La Vie parisienne (OFFENBACH) - Irma la douce (MONNOU ET LEGRAND) — DANSES : Soirée russe en hommage à Serge Lifar et Alexandre Kailoujny - Casse-Noisette - Flamenco !!! - Omlara (RACHUNATH MANET ET DIDIER LOCKWOOD) - Le Lac des cygnes... — CONCERTS : Points d'orgue Stravinski et Schubert - Intégrale des symphonies de Beethoven et Mahler...

Hans Graf et l'Orchestre National Bordeaux Aquitaine - Charles Jude et le Ballet de l'Opéra de Bordeaux - Rinaldo Alessandrini, Nicholas Angelich, Gauthier Capuçon, William Christie et les Arts Florissants, Mireille Delunsch, François-René Duchable, André Engel, Brigitte Engerer, Nelson Freire, Hilary Hahn, Günter Herbig, Louis Langrée, Michel Laplénie et l'Ensemble Sagittarius, Radu Lupu, Gérard Lesne, Truls Mørk, Jean-Claude Penetier, Jérôme Savary, Yutaka Sado, Jordi Savall, Christian Zacharias...

2001
2002
saison

Informations : Grand-Théâtre de Bordeaux - 05 56 00 85 95

3 SUD OUEST Télérama AQUITAINE MAIRIE DE BORDEAUX

EN VUE

■ Les policiers de Leicester en Angleterre distribueront des sucettes pour éviter les bagarres à la sortie des boîtes de nuit.

■ « Le deuxième amendement de la Constitution garantit le droit d'en posséder », rappelle John Ashcroft, ministre de la justice, membre de la National Rifle Association (NRA), le puissant lobby des armes à feu qui, aux Etats-Unis, cause la mort d'un enfant ou d'un adolescent toutes les deux heures, par crime, suicide ou accident.

■ Julian Knight vient d'obtenir un diplôme universitaire sur « l'armement et les stratégies de défense » à la prison de Sydney, où il purge sa peine : en 1989, il avait tiré 150 coups de feu dans une rue de Melbourne – 7 morts, 17 blessés – parce qu'il avait échoué à sa préparation militaire.

■ Sydney Possuelo, chef d'une expédition de la Fondation brésilienne de l'Indien, a découvert des Djapas, ignorant l'homme blanc, réduits en esclavage par leurs voisins les Canamaris, en contact avec la « civilisation ».

■ Sans l'autorisation d'embaucher des enquêtrices – seules des femmes ont le droit de pénétrer dans les maisons –, pour savoir si ses aides parviennent aux plus nécessiteux, l'ONU fermera d'ici au 15 juin, les 157 boulangeries de son programme alimentaire qui fournissent du pain à bas prix à 300 000 habitants de Kaboul : « Nous étions prêts à coopérer, mais ils imposent le travail de 700 Afghanes ! », déplore Rhaman Zahid, ministre des Affaires étrangères du gouvernement taliban.

■ Un homme « paraissant sain d'esprit », soigné à l'hôpital Bichat, à Paris, s'est assis dans la nuit de dimanche 27 à lundi 28 mai sur la flamme du soldat inconnu.

■ Joël Régnauld (div. d), maire de Plaisir dans les Yvelines, qui a mis en émoi les socialistes en retirant d'un rond-point de la ville une statue de François Mitterrand en métal déployé, confie à présent : « Je souhaiterais me séparer également de 24 statuettes en bronze à son effigie. »

■ Brigitte Bardot souligne « l'extraordinaire fidélité dont seuls les animaux sont capables », dans une lettre adressée aux Amis des bêtes de Pologne à l'occasion de l'érection, dimanche 27 mai, d'un monument à l'effigie du chien Dzik, qui a passé neuf mois à attendre son maître sur un rond-point de Cracovie.

■ Avant de se marier, dimanche 20 mai à Bjelo Polje au Monténégro avec Milanka Rizvanovic, 12 ans, Roki Selimovic, 9 ans, a passé sa dernière journée de célibataire à la pêche avec ses copains.

Christian Colombani

La visite de Mohammed VI à Dakar

La presse sénégalaise salue le jeune souverain marocain et affirme l'excellence des relations politiques et économiques entre les deux pays



a rappelé que la dernière visite d'un souverain chérifien remonte à 1964. Hassan II, qui voyageait rarement en Afrique noire, avait alors inauguré la grande mosquée de Dakar, construite par le Maroc.

Pour cette visite d'Etat, son fils, qui lui a succédé, était accompagné d'une de ses sœurs. Et, si l'âge sépare Mohammed VI et le président Wade, ils sont arrivés au pouvoir à quelques mois d'écart. Le jeune souverain avait d'ailleurs accueilli « avec faste » Abdoulaye

Wade, l'an dernier, après sa victoire à l'élection présidentielle, rappelle Le Témoin.

Le président Wade « a décidé de jouer la carte marocaine à fond », explique l'hebdomadaire dakarois. « Les relations entre les deux pays plongent leurs racines dans l'histoire », affirme-t-il. Le Maroc est un « pôle spirituel » pour les Sénégalais appartenant à la confrérie musulmane des tidjanes, dont le fondateur repose à Fez. Et « le Sénégal a toujours partagé les mêmes orientations diplomatiques que le royaume chérifien ». Les deux pays ont été des alliés fidèles du camp occidental, au temps de la guerre froide. « Lorsque la légion étrangère sautait sur Kolwezi, au Congo, les troupes marocaines y étaient aux côtés de celles du Séné-

gal. » Mais, écrit Le Témoin, « à son accession à la magistrature suprême, tout le monde pensait que le président Wade rééquilibrerait la diplomatie sénégalaise au Maghreb » au profit de l'Algérie. Or il n'en est rien. Les relations avec le Maroc connaissent au contraire « un coup d'accélérateur extraordinaire ».

M. Wade veut en effet apaiser les différends nés du conflit du Sahara occidental pour ramener le Maroc dans la grande famille africaine. Ce dernier a quitté l'OUA en 1984 après l'admission de la République arabe sahraouie démocratique. Et n'a pas adhéré à l'Union africaine, qui est en voie de remplacer l'OUA. Mais le président Wade, fervent panafricaniste, estime que cette nouvelle Union sans le Maroc « n'a pas de sens ».

Il l'a dit au sommet de l'OUA lors que l'acte constitutif de l'Union africaine a été adopté en mars dernier. Ce qui a donné lieu à une altercation avec le président Bouteflika. Cet incident n'a toutefois pas eu de graves conséquences. Le président Wade, estime Le Témoin, « n'a rien à attendre » de l'Algérie, aujourd'hui « plongée dans une crise économique... et déchirée par une rébellion intégriste sanglante ».

UN PROJET DE BANQUE

Le Maroc offre, au contraire, des perspectives de développement économique. Royal Air Maroc a acquis 51 % du capital d'Air Sénégal. Le groupe Chaabi est prêt à construire 10 000 logements à Dakar, sur financement marocain. La chaîne de télévision 2 M doit apporter un concours technique et financier au groupe de communication sénégalais Sud FM, qui veut lancer une chaîne. Un projet de banque sénégal-marocaine est à l'étude ainsi que la fourniture de turbines pour la production d'électricité. Implication économique contre soutien diplomatique, telle est la base du nouvel élan donné aux relations bilatérales, sans compter la dimension personnelle.

Une fois la visite officielle terminée, mercredi 23 mai, Mohammed VI est allé passer quelques jours à Popenguine, sur la côte au sud de Dakar, en compagnie de Karim et Sindjéli Wade, les enfants du président sénégalais.

Brigitte Breuillac

DANS LA PRESSE

FINANCIAL TIMES

■ Lionel Jospin a fait attendre la France et l'Europe de longs mois avant d'exposer sa vision de l'avenir de l'Union européenne. Mais quand le premier ministre français a finalement prononcé son grand discours, hier, celui-ci en valait la peine. Il apporte une contribution sérieuse à un grand débat et mérite toute notre attention. Bien sûr, c'est le discours d'un socialiste français qui s'adressait pour une bonne part à un public national. (...) Cela explique son désir de voir parmi les fonctions futures de l'UE une vague idée de traité social européen, une politique industrielle européenne et le désir d'empêcher

ce qu'il appelle « la concurrence fiscale déloyale ». (...) Plus important apparaît le soutien de M. Jospin à l'idée d'une « fédération d'Etats-nations », en conservant délibérément l'ambiguïté inhérente à sa structure actuelle. C'est une ambiguïté constructive.

CORRIERE DELLA SERA

Andrea Bonanni

■ Le discours prononcé par Lionel Jospin sur l'avenir de l'Europe clarifie les termes d'une partie compliquée qui se joue en ce moment entre les capitales de l'Union, et en particulier entre Paris, Berlin et Bruxelles. (...) En résumé, l'Allemagne propose plus d'Europe dans les institutions et moins dans les politiques, et la France veut plus

d'Europe dans les politiques, en laissant les institutions aux mains des gouvernements nationaux (...). La Grande-Bretagne, en pleine campagne électorale, se tient pour l'instant en dehors. L'Italie, jusqu'à présent cherchait à conjuguer le fédéralisme institutionnel allemand avec l'interventionnisme politique français. (...) Mais le changement de majorité pourrait ouvrir le jeu. Et le choix italien pourrait se révéler déterminant.

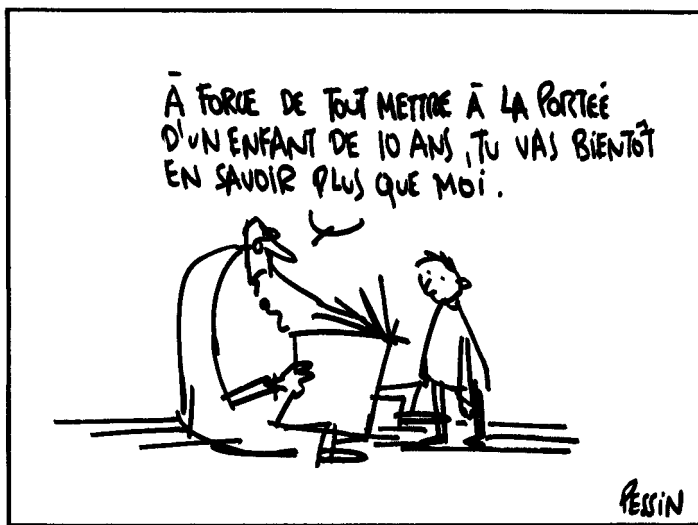
FRANKFURTER ALLGEMEINE

■ (...) C'est là où Jospin fait des propositions pratiques qu'il faut le prendre au mot : l'amélioration de la sécurité intérieure grâce à une police européenne opérationnelle, ou un parquet européen. (...) Jos-

pin a en outre énuméré les points sur lesquels les positions françaises paraissent les plus fermes, qui sont aussi ceux où des conflits sont à attendre. Autrement dit l'« exception culturelle » (en clair la protection de la production audiovisuelle française) dans le cadre des négociations de l'OMC, son veto à toute tentative de renationaliser la politique agricole commune, et son attachement à la protection sociale sur le modèle du « capitalisme rhénan ». La tentative d'ériger l'Europe comme rempart contre les effets indésirables de la mondialisation était au centre de son discours, mais là Jospin ne faisait qu'exprimer une idée largement répandue dans la classe politique parisienne, tous partis confondus.

www.recre-action.net

Un webmagazine « citoyen et engagé » à destination des enfants



re... », résume Erwann Le Corre, vingt-sept ans, chimiste et corédacteur du webmagazine.

En deux mois d'existence, le Journal de Victor a appris à ses fondateurs qu'il était beaucoup plus facile d'écrire des analyses socio-politiques et des éditoriaux pour

les sites d'opinion à l'usage des adultes, comme Mini Rezo ou L'Ornitho, que d'expliquer en vingt lignes à un enfant ce qu'est la citoyenneté : « Au début, nous écrivions nos articles comme nous en avions l'habitude, en donnant notre opinion, en disant ce que nous

pensions. Le résultat a été catastrophique : ça ressemblait à du bourrage de crâne, de l'embrigadement. Tout est parti au panier. Depuis, nous nous cantonnons aux faits, nous nous interdisons toute démagogie, toute opinion et tout point de vue personnel. Le choix de nos sujets est suffisamment politique pour ne pas avoir besoin d'en rajouter. » Erwann Le Corre avoue avoir beaucoup appris lors de la rédaction de son article sur les origines du 1^{er} Mai, quand il a banni de son texte les mots « revendication », « syndicalisme » ou « capitalisme », trop compliqués. Aujourd'hui, il planche sur l'école obligatoire, un sujet proposé par un jeune lecteur, et commence à rassembler de la documentation concernant la loi de 1901 sur les associations, dont on fêtera le centenaire le 1^{er} juillet. Une quinzaine d'écoles se sont déjà abonnées au Journal de Victor : « Si les enfants sont suffisamment curieux et pensent s'y reconnaître, tant mieux ! »

Sylvie Dodeller

Partez en vacances avec Le Monde

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

● Retournez ce bulletin au moins 10 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la « une » de votre journal).

● Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DURÉE	FRANCE
2 semaines (13 n°)	96/14,64*
3 semaines (19 n°)	139/21,19*
1 mois (26 n°)	173/26,37*
2 mois (52 n°)	378/57,63*
3 mois (78 n°)	562/85,68*
12 mois (312 n°)	1 980/301,85*

Offre valable jusqu'au 15/12/2001

Vous êtes abonné(e)

Pour les suspensions ou transferts vacances : 0 803 022 021 (0,99 € TTC la minute) ou par Internet : abonnement.lemonde@scaebt.com

Votre numéro d'abonné (impératif) : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Commune de résidence habituelle (impératif) : _____

Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)

du : _____ au : _____

Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)

du : _____ au : _____

Votre adresse de vacances :

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Vous n'êtes pas abonné(e)

Pour tout autre renseignement : 01.42.17.32.90 de 8h 30 à 18h du lundi au vendredi, ou par Internet : abo@lemonde.fr

Votre adresse de vacances :

du : _____ au : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Votre adresse habituelle :

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Votre règlement : Chèque bancaire ou postal joint

Carte bancaire n° : _____

En France métropolitaine uniquement.
Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements
60646 Chantilly Cedex

Date et signature obligatoires : _____

Euroquestions par Luc Rosenzweig

UNE NUIT étoilée et pré-estivale nous avait conduits doucement, toutes fenêtres ouvertes, jusqu'à « Argent public, argent privé », un magazine plutôt intelligent de France 2, donc sans doute promis à une prochaine disparition. Après un sujet sur la fraude dans le métro et bus parisien, pratique à peu près impossible à éradiquer dans le cadre d'un régime démocratique, on vit apparaître sur l'écran Claudine Delpuech. Cette dame, d'un physique agréable et s'exprimant clairement, tient, avec son époux, un bar-tabac-restaurant dans la capitale. On les imagine aisément, tous deux, dans quelques années croquant paisiblement leur magot quelque part dans l'Aveyron, après avoir revendu leur affaire à un autre natif des environs de Millau.

Tout cela pour dire que lorsque Claudine Delpuech parle sous, on a tendance à dresser une oreille plus attentive que celle prêtée à

Jean-Pierre Gaillard ou Jean-Marc Sylvestre. Or, que nous dit cette modeste star de la limonade ? En substance, que le passage à l'euro, cela ne va pas être de la tarte, ni pour elle, qui va passer deux fois plus de temps à faire sa double caisse après la fermeture, ni pour les clients qui vont avoir bigrement du mal à faire les transpositions en calcul mental.

Mais il y a plus grave. M^{me} Delpuech sert quotidiennement un plat du jour à 60 francs aux salariés du quartier. Elle explique qu'un plat du jour, de mémoire de mastroquet, est toujours proposé à un prix plus ou moins rond. Alors, elle s'interroge : « Vais-je le mettre à 9 euros, en perdant l'équivalent de 6,50 francs, ou le passer carrément à 10 euros ? » En bonne Auvergnate, elle laisse la question sans réponse, mais nous sommes prêts à parier que dans neuf mois, au « Balto » ou à la « Civette », on échangera le bourguignon-pom-

mes vapeur contre une magnifique vignette ornée d'un monument gothique virtuel et portant le chiffre dix...

Le reste du sujet était à l'avenant, montrant que l'on n'a pas bien mesuré l'impact de cette révolution monétaire sur la majorité d'une population qui n'en percevra, au début que les inconvénients pratiques, alors que ses avantages demeureront dans le domaine du discours macro-économique. Mais, objectera-t-on, ne joue-t-on pas ici à se faire peur, comme dans l'affaire du prétendu bogue de l'an 2000 ? Ne pourrait-on pas imaginer, au contraire, qu'avec leur sens proverbial de la débrouillardise, les Français s'entendent avec leur nouvelle monnaie comme larrons en foire ? En tout cas, M^{me} Delpuech aura, à elle seule, annihilé l'impact de plusieurs dizaines de spots ridicules destinés à nous faire attendre bêatement l'euro.

MARDI 29 MAI

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

18.30 Studio ouvert. L'euro, l'Europe et la mondialisation. **Public Sénat**
21.00 Des Allemands contre Hitler. **Forum**
22.00 La Poste, de la lettre à l'e-mail. **Forum**
23.00 Où en est la lutte anti-Mafia ? **Forum**

MAGAZINES

19.00 Archimède. Le vol de la mouche. Nouvelle mission pour Mars. Archéologie politique à Jérusalem. La vache de l'avenir. **Arte**
20.50 Ça me révolte ! **M 6**
21.00 Le Gai Savoir. Ceux qui n'ont peur de rien. Invités : Gabriel Matzneff ; Daniel Schick ; le professeur Choron ; Henri Coulonges ; Christiane Singer. **Paris Première**
22.15 Ça se discute. L'insoumission. **TV 5**

DOCUMENTAIRES

19.00 Qui a tué le juge Falcone ? **Planète**
19.00 Biographie. Lyndon Baines Johnson, triomphe et tragédie. **Chaîne Histoire**
19.20 Mitterrand vu par... Jacques Delors. **Histoire**
19.30 Dietrich Fischer-Dieskau, le maître chanteur. Franz Schubert. W.A. Mozart. **Muzzik**
20.00 Créatures extraordinaires. [5/6]. Les félins anglais. **Planète**

Le Monde TELEVISION

Planète

21.45 Regardez-moi, je vous parle : Koji Inoué, photographe sourd
 Une surprenante émission, en noir et blanc, où le langage des sourds supplante le sous-titré des films muets. Ce langage, qui transforme les mains en oiseaux, nous emporte et nous conduit dans l'univers de Koji Inoué, le photographe sourd. Ces petites marionnettes qui vont et viennent sont les mains d'un admirateur de Koji Inoué, qui

20.00 Régions de France. La Côte d'Opale. **Voyage**
20.15 Reportage. Saumon sauce dioxine. **Arte**
20.35 Notre siècle. Marée mortelle à Tarawa. **La Chaîne Histoire**
20.45 La Vie en face. Le Foyer des enfants courage. **Arte**
20.50 A l'assaut du Cap Horn. **Odyssee**
21.00 Eugène Delacroix. **Mezzo**
21.40 Thema. Knockin' on Dylan's Door. Rencontres avec Bob Dylan. **Arte**
21.45 Regardez-moi, je vous regarde. Koji Inoue, photographe sourd. **Planète**
22.05 Mitterrand vu par... Laurent Fabius. **Histoire**
22.50 Biographie. Le marquis de Sade. **Chaîne Histoire**
0.55 Les Présidents américains et la Télévision. [1/2]. **Histoire**
1.00 Pilot Quides. L'Egypte. **Voyage**

SPORTS EN DIRECT

2.05 Hockey sur glace NHL. Finale (2^e match) : Colorado Avalanche - New Jersey Devils. **Canal +**

MUSIQUE

19.45 Brahms. *Quintette pour piano et cordes en fa mineur*, opus 34. Enregistré en 1992. Par le Quatuor Takács. **Mezzo**
21.00 Claude Bardou dirige... Gounod et Milhaud. Enregistré en décembre 1985. Interprété par l'Orchestre de la Suisse italienne, dir. Claude Bardou. **Muzzik**

Canal+

23.05 L'Été de Kikujiro ■ ■ ■ ■
 Lors de sa présentation au Festival de Cannes, ce film a été accueilli fraîchement, comme si Takeshi Kitano, le réalisateur, s'était tout d'un coup converti à la mièvrerie et au sentimentalisme d'un conte pour enfants. S'il est vrai que les mésaventures provoquées par Kikujiro (« Beat » Takeshi Kitano) sont traitées dans un style semi-burlesque, ce film n'est assurément pas une œuvre mineure. En v.o.

22.00 Nuit française. Waldbühne de Berlin, août 1992. Avec Leon Fleisher, piano. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Georges Prêtre. **Mezzo**
22.50 Jazz à Vienne 1998. Théâtre antique de Vienne, juillet 1998. Avec Maria Schneider, piano ; Ben Monder, guitare ; Greg Gisbert, trompette ; Ingrid Jensen, trompette. **Muzzik**
23.15 La Flûte enchantée. Opéra de Mozart. Opéra Garnier, Paris, en 2000. Par les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. Ivan Fischer. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.35 Haine et conséquences. Audrey Cooke O. **Canal +**
22.30 A chacun sa vengeance. Art Camacho O. **TF 6**
23.00 Mes dix-sept ans. Philippe Faucon O. **M 6**

SÉRIES

19.25 Hill Street Blues. Evasion ratée O. **Monte-Carlo TMC**
20.05 Madame est servie. Brève rencontre O. **M 6**
20.50 Ally McBeal. Mr Bo (v.o.) O. **Téva**
21.00 Friends. Celui qui offrait un vélo (v.o.) O. Celui qui se déguisait (v.o.) O. **Canal Jimmy**
21.40 Deuxième chance. Feast or Famine (v.o.) O. **Téva**
21.50 That 70's Show. La grande fête de Hyde (v.o.) O. **Canal Jimmy**



FILMS

18.05 Marie Walewska ■ ■ ■ ■
 Clarence Brown (Etats-Unis, 1937, 115 min) O. **Ciné Classics**
18.55 Trop belle pour toi ■ ■ ■ ■
 Bertrand Blier (France, 1989, 90 min) O. **Ciné Cinémas 3**
20.30 Les Tuniques écarlates ■ ■ ■ ■
 Cecil B DeMille (Etats-Unis, 1940, 125 min) O. **Ciné Cinémas 1**
20.30 L'Année de l'éveil ■ ■ ■ ■
 Gérard Corbiau (France - Belgique, 1990, 105 min). **Festival**
20.45 Le Démon des femmes ■ ■ ■ ■
 Robert Aldrich (Etats-Unis, 1968, 135 min). **TCM**
20.55 Moby Dick ■ ■ ■ ■
 John Huston (Grande-Bretagne, 1956, 115 min) O. **TCM**
21.00 Les Vikings ■ ■ ■ ■
 Richard Fleischer (Etats-Unis, 1958, 115 min) O. **Cinétoilette**
21.55 Désir ■ ■ ■ ■
 Frank Borzage (Etats-Unis, 1936, v.o., 95 min) O. **Ciné Classics**
22.35 Le Tambour ■ ■ ■ ■
 Volker Schlöndorff (Allemagne, 1979, 135 min) O. **Ciné Cinémas 2**
22.40 Le Plus Grand Cirque du monde ■ ■ ■ ■
 Henry Hathaway (Esp. - EU, 1964, v.o., 135 min) O. **Ciné Cinémas 3**
22.45 L'Empire de la passion ■ ■ ■ ■
 Nagisa Oshima (France - Japon, 1978, v.o., 105 min) O. **Cinéfaz**
22.55 L'Affaire Cicéron ■ ■ ■ ■
 Joseph L. Mankiewicz (EU, 1952, v.o., 105 min) O. **Cinétoilette**
23.05 L'Été de Kikujiro ■ ■ ■ ■
 Takeshi Kitano (Japon, 1999, v.o., 114 min) O. **Canal +**



0.40 Juliette des Esprits ■ ■ ■ ■
 Federico Fellini. Avec Giulietta Masina, Sylvia Koscina, Sandra Milo (Italie, 1965, v.o., 130 min) O. **Cinétoilette**
1.15 Kissed ■ ■ ■ ■
 Lynne Stopkewich (Canada, 1996, v.o., 80 min) O. **Cinéfaz**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
17.30 Sunset Beach. 18.20 et 1.10 Exklusif. 19.00 Le Bigdil. 19.50 Vivre com ça. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Le Dîner de cons. Film. Francis Veber O. 22.28 Le Temps d'un tournage. 22.30 Ciel mon mardi ! 0.45 Les Rendez-vous de l'entreprise. 1.40 TF 1 nuit, Météo. 1.55 Reportages.

FRANCE 2

14.40 Tennis. Internationaux de France. 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.50 La Cage aux folles. Film. Edouard Molinaro. 22.35 On a tout essayé. 0.35 Les Jours euros. 0.40 Journal, Météo.

FRANCE 3

17.50 C'est pas sorcier. 18.15 Un livre, un jour. 18.20 Questions pour un champion. 18.45 Les Jours euros. 18.50 Le 19-20 de l'Info, Météo. 20.10 Tout le sport. 20.15 Le Journal de Roland-Garros. 20.30 Tous égaux. 21.00 Questions pour un champion. Spéciale « langue française ». 22.50 Météo, Soir 3. 23.20 L'Aggression. Film. Gérard Pirès O. 1.00 Libre court. Sing Sinatra. 1.25 Toute la musique qu'ils aiment.

CANAL +

16.05 Vincent, François, Paul et les autres ■ ■ ■ ■
 Film. Claude Sautet (version réalisateur) O. **En clair jusqu'à 19.00**
18.00 Spy Groove. 18.30 Canal+ classique. 18.40 Nulle part ailleurs. 20.35 Haine et conséquences. Téléfilm. Audrey Cooke O. 23.05 L'Été de Kikujiro ■ ■ ■ ■
 Film. Takeshi Kitano (v.o.) O.

ARTE

19.00 Archimède. **19.45** Météo, Arte info. **20.15** Reportage. Saumon sauce dioxine. **20.45** La Vie en face. Le Foyer des enfants courage. **21.40** Thema. Bob Dylan, poète du rock. 21.41 Knockin' on Dylan's Door. Rencontres avec Bob Dylan. **23.00** Bibliographie. 23.05 Don't Look Back ■ ■ ■ ■
 Film. D. A. Pennebaker (v.o.). **0.45** Les Imposteurs. Film. Michael Lindsay-Hogg.

M 6

18.10 Buffy contre les vampires O. **19.00** et **0.30** Loft Story. **19.50** I-minute. **20.54** Le Six Minutes, Météo. **20.05** Madame est servie O. **20.38** Un jour à part. **20.40** Loft Story, Décrochages info. **20.50** Ça me révolte ! **22.59** L'Équipée nature. **23.00** Mes dix-sept ans. Téléfilm. Philippe Faucon O. **1.05** Zone interdite.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction. Perspectives contemporaines. Tosca est partie. - M'aimes-tu ? - Elle tremble. **22.12** Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. Le goût du noir. **0.05** Du jour au lendemain. Nancy Huston (*Dolce agonia*).

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un mardi idéal. En direct et en public du studio Charles Trenet de la Maison de Radio France, à Paris. **22.00** Jazz, suivez le thème. The Man I Love [2/4]. **23.00** Le Conversatoire. **0.00** Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

18.30 L'Actualité musicale. **20.40** Les Rendez-vous du soir. Par le Quatuor Kocian, Josef Kluson, alto, Máchal Kanka, violoncelle. Œuvres de R. Strauss, Brahms, Tchaïkovski. **22.25** Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Beethoven, Schubert, Dvorak.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Les Vétérans des Œuvres perdues. **Forum**
22.00 Les Œuvres inachevées. **Forum**
23.00 Quand l'enfant découvre son environnement. **Forum**

MAGAZINES

16.15 Saga-Cités. Nos voisins les flics. **France 3**
18.15 Union libre. Invité : Frédéric Diefenthal. **TV 5**
18.30 L'Invité de PLS. **LCI**
19.00 Nulle part ailleurs. **Canal +**
20.15 Faits divers. Le refus. **RTBF 1**
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. L'amour avec l'ennemi : Les troupes d'occupation du Reich et les femmes de l'Est. **Arte**
20.55 Défense d'entrer. Invité : Michel Galabru. **TF 1**
21.00 Ce qui fait débat. La politique autrement. Invités : Claude Allègre ; Jean-Pierre Chevènement ; Clémentine Autain ; Christine Boutin ; Nicolas Perruchot ; Nicolas Sarkozy ; Arnaud Montebourg ; Noël Mamère ; Brigitte Lebretton. **France 3**

SPORTS EN DIRECT

13.10 Tennis. Internationaux de France. 3^e jour. A Roland-Garros. **France 3**
14.45 Tennis. Internationaux de France. 3^e jour. A Roland-Garros. **France 2**

DANSE

23.45 La Fleur de pierre. Chorégraphie de Youri Grigorovitch. Musique de Serge Prokofiev. Par le ballet du Kirov. Avec Anna Polikarpova (Katerina), Alexandre Gulyaev (Danila), Genady Babanin (Severyan). Avec l'Orchestre du Théâtre Maryinsky, dir. Alexandre Vilioumanis. **Mezzo**

DOCUMENTAIRES

17.10 Les Mystères de la Bible. Jésus en Galilée. **La Chaîne Histoire**
17.25 La Terre en question. Touche pas aux grizzis. **Odyssee**
18.00 L'Histoire des grands ballets. Don Quichotte. **Mezzo**
18.05 Animaux rescapés. Le fennec, le gecko, le tamarin. **La Cinquième**
18.05 La Vie à l'envers. Le monde secret des chauves-souris d'Europe. **Odyssee**
18.25 L'Actors Studio. Sidney Lumet. **Paris Première**
18.40 Histoires d'avions. Les chasseurs anglais. **Planète**
19.00 Connaissance. Le Feng Shui. Le bonheur sans détour. **Arte**
19.00 Biographie. Franklin Delano Roosevelt, les années de crise. **Chaîne Histoire**
19.35 Questions d'enfants. [3/6]. Etre porté. **Planète**

Le Monde TELEVISION

Arte

20.45 Les Mercredis de l'Histoire. *L'Amour avec l'ennemi* est un étonnant documentaire de Hartmut Kaminski, fait d'images d'archives et de témoignages, sur les relations amoureuses interdites entre des soldats de la Wehrmacht et des femmes de l'Est. Les enfants, nés de ces milliers d'unions, entre 1942 et 1943, connaîtront des destins souvent tragiques : exécutions des mères « fautives », déportations en Sibérie...

19.45

19.45 Les Mystères de l'Histoire. Invasion EU. **La Chaîne Histoire**
20.00 Fleurs de Chine. **Odyssee**
20.00 Régions de France. Les Flandres. **Voyage**
20.05 The Awful Truth. [11^e volet]. **Canal Jimmy**
20.15 Reportage. La Pop des narcos. **Arte**
20.30 Les Grandes Batailles. Gallipoli. **La Chaîne Histoire**
20.30 Japop. [4/4]. Demolitiori. **Canal Jimmy**
20.55 Un port, des marins et la mer. [4/6]. Port Vendres. **Odyssee**
21.30 L'Inde fantôme, réflexions sur un voyage. [5/7]. Regard sur les castes. **Planète**
22.00 Les Présidents américains et la Télévision. [2/2]. **Histoire**
22.00 Cubanismo. Les années 1950. **Mezzo**
22.15 Civilisations perdues. L'Afrique, un passé occulté. **La Chaîne Histoire**
23.05 Biographie. Lyndon Baines Johnson, triomphe et tragédie. **Chaîne Histoire**
23.20 Créatures extraordinaires. [5/6]. Les félins anglais. **Planète**
23.30 La Fusée Ariane, un succès de l'Europe. **Odyssee**

SPORTS EN DIRECT

13.10 Tennis. Internationaux de France. 3^e jour. A Roland-Garros. **France 3**
14.45 Tennis. Internationaux de France. 3^e jour. A Roland-Garros. **France 2**

MUSIQUE

19.30 Musique pour San Rocco. Enregistré à Venise en août 1995. Par le Gabrieli Consort, dir. Paul McCreesh. **Mezzo**
20.05 Transclassiques 2000 (n° 9). La Cigale, mars 2000. Avec Jean-Marc Philipps-Varjabedian ; Raphaël Pidoux, violoncelle ; Vincent Coq, piano. **Muzzik**
21.00 Classic Archive. Portrait du violoniste et chef d'orchestre Yehudi Menuhin. **Mezzo**
21.40 Musica. *I Pagliacci*. Opéra de Ruggero Leoncavallo. Scala de Milan, 1985. Par l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. G. Prêtre. **22.55** *Cavalleria rusticana*. Mélo-drame de Pietro Mascagni. Opéra de la Scala de Milan, dir. Georges Prêtre. **Arte**

22.55

22.55 Piazzola. *Concerto pour bandonéon et Adios Nonino*. Enregistré en 1985. Avec Astor Piazzola, bandonéon. Par l'Orchestre de la Radio de Cologne, dir. Pinchas Steinberg. **Mezzo**
23.05 Michel Petrucciani Trio. Stuttgart, 1998. **Muzzik**
0.05 The Joshua Redman Quartet. Montréal, juillet 1995. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

17.30 Lettre à mon père. John Harwood O. **Téva**
18.30 Les Gens de Mogador. Robert Mazoyer [3/6]. **Festival**
19.00 Rendez-vous à la Maison Blanche. Alex Zamm O. **Disney Channel**
20.45 Copain, copine. Michael Kensch. **TF 6**
20.50 Libre à tout prix. Marie Vermillard O. **M 6**
20.50 Tania Borealis ou l'Etoile d'un été. Patrice Martineau. **France 2**
22.15 Le Mari de l'ambassadeur. François Velle [3/7]. **TV 5**
22.30 Manipulation anonyme. Josef Rusnak O. **M 6**
22.30 La Mort dans l'âme. Bill L. Norton O. **Téva**
0.05 Chemin périlleux. Yilmaz Arslan. **Arte**

SÉRIES

18.00 Hawaï police d'Etat. Escroquerie en famille. **13^{ème} RUE**
18.10 Buffy contre les vampires. Piégée O. **M 6**
18.20 Sabrina. La correspondante. **Canal J**
19.10 La Vie à cinq. A reculons O. **Téva**
19.25 Hill Street Blues. Canicule O. **Monte-Carlo TMC**
20.00 Les Anges du bonheur. L'amour d'une maman O. **Téva**
20.05 Madame est servie. Un dîner pour deux O. **M 6**
20.40 413 Hope Street. Lost Boys et Gothic Girls (v.o.) O. **Série Club**
20.45 La Voix du silence. Les fleurs mystérieuses. **13^{ème} RUE**
21.00 Star Trek, Deep Space Nine. Au-delà des étoiles O. **Canal Jimmy**
21.25 Millennium. Les coqs (v.o.) O. La sirène (v.o.) O. **Série Club**
21.35 Gabriel Bird, profession enquêteur. Un doigt sur la détente. **13^{ème} RUE**
22.10 Dossier, disparus. Neda. **Festival**
22.20 Nuit South Park. Orgie de chat O. Combustion spontanée O. **0.35** Le bruit marron O. Korn et le mystère mystérieux des pirates fantômes O Les scouts juifs O. **Canal +**
22.25 New York District. Virus mortel (v.o.). Traque sur Internet (v.o.) O. **13^{ème} RUE**
0.10 Sex and the City. Ex and the City O. **M 6**

TF1

23.10 Le Droit de savoir. Cédric de Bragança a accompagné Christine Deviers-Joncour, l'ex-maîtresse de Roland Dumas, pendant le procès de l'ancien ministre des affaires étrangères. La caméra, très bienveillante, filme les états d'âme d'une femme poursuivie pour recel d'abus de biens sociaux. Seules sa mère et ses avocates s'expriment dans ce document, diffusé le soir du jugement du tribunal correctionnel de Paris.

MERCREDI 30 MAI

FILMS

13.00 Détective ■ ■ ■ ■
 Jean-Luc Godard (France, 1985, 95 min) O. **Ciné Cinémas 3**
14.20 Le soleil se lève aussi ■ ■ ■ ■
 Henry King (Etats-Unis, 1957, 125 min) O. **Cinétoilette**
14.35 Les Ailes du désir ■ ■ ■ ■
 Wim Wenders (Fr. - All., 1987, v.o., 130 min) O. **Ciné Cinémas 3**
15.10 Femme aimée est toujours jolii ■ ■ ■ ■
 Vincent Sherman (Etats-Unis, 1944, v.o., 125 min). **TCM**
16.45 Les Tuniques écarlates ■ ■ ■ ■
 Cecil B. DeMille (Etats-Unis, 1940, v.o., 120 min) O. **Ciné Cinémas 3**
18.45 Firefox, l'arme absolue ■ ■ ■ ■
 Clint Eastwood (Etats-Unis, 1982, v.o., 135 min) O. **Ciné Cinémas 3**
19.00 La Dame du lac ■ ■ ■ ■
 Robert Montgomery (Etats-Unis, 1946, 105 min). **TCM**



20.30 L'Atalante ■ ■ ■ ■
 Jean Vigo. Avec Michel Simon, Dita Parlo, Jean Dasté (Fr., 1934, 100 min) O. **Ciné Classics**
20.45 Calme blanc ■ ■ ■ ■
 Philip Noyce (Australie, 1989, 105 min). **TCM**
21.00 Yol, La permission ■ ■ ■ ■
 Yilmaz Güney et Serif Gören (Turquie, 1982, v.o., 110 min) O. **Ciné Cinémas 3**
22.10 Zéro de conduite ■ ■ ■ ■
 Jean Vigo (France, 1933, 40 min) O. **Ciné Classics**
22.30 Doux oiseau de jeunesse ■ ■ ■ ■
 Richard Brooks (Etats-Unis, 1962, 120 min). **TCM**
22.40 Les Frissons de l'angoisse ■ ■ ■ ■
 Dario Argento (Italie, 1975, 110 min) O. **Ciné Cinémas 2**
23.25 Marie Walewska ■ ■ ■ ■
 Clarence Brown (Etats-Unis, 1937, v.o., 120 min) O. **Ciné Classics**
0.00 Titanic ■ ■ ■ ■
 Herbert Selpin et Werner Klingler (Allemagne, 1943, 95 min) O. **Histoire**
0.05 Ne pas avaler ■ ■ ■ ■
 Gary Oldman (Fr. - GB, 1997, 115 min) O. **Cinéfaz**
0.15 Les Nuits de Cabiria ■ ■ ■ ■
 Federico Fellini (Italie, 1957, v.o., 105 min) O. **Cinétoilette**



0.30 La messe est finie ■ ■ ■ ■
 Nanni Moretti. Avec Nanni Moretti, Ferruccio De Ceresa, Marco Messeri (It., 1985, 95 min) O. **Ciné Cinémas 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
14.45 Tequila et Bonetti. 15.40 Cœurs rebelles. 16.35 Alerte Cobra. 17.30 Sunset Beach. 20.20 Exklusif. 19.00 Le Bigdil. 19.50 Vivre com ça. 19.55 et 0.33 Parce qu'il y aura toujours des hommes. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Défense d'entrer. 23.10 Le Droit de savoir. Christine Deviers-Joncour : ses grands et ses petits secrets O. **0.35** Exklusif.

FRANCE 2

14.45 Tennis. Internationaux de France de Roland - Garros. En direct. **19.50** Un gars, une fille. 19.55 et 20.45 Tirage du Loto. 20.00 Journal, Météo. 20.50 Tania Borealis ou l'Etoile d'un été. Téléfilm. Patrice Martineau. 22.30 Ça se discute. Comment grandir sans l'amour de ses parents ? **0.35** Journal, Météo. **0.52** CD* aujourd'hui. Lofofora.

FRANCE 3

14.50 Keno. 15.00 Questions au gouvernement. 16.05 Tircé. En direct d'Auteuil. 16.15 Saga-Cités. Nos voisins les flics. 16.40 MNK. 17.35 A toi l'actu@. 17.50 C'est pas sorcier. 18.15 Un livre, un jour. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-2

Amélie aussi

par Pierre Georges

ROULANT simultanément sur une radio périphérique et sur le périphérique, l'on entra, lundi soir, en collision avec une question d'un auditeur. Vous voyez de quoi l'on parle, ce genre nettement divertissant et établi de les z'auditeurs ont la pâle.

Et le z'auditeur ne nous l'envoya pas dire. A nous tous, gens de plume, d'images, de micro et de superlatifs mauresques : « Si Amélie a perdu, si elle a été éliminée au premier tour, c'est votre faute à vous les journalistes qui n'avaient cessé de prédire, d'annoncer sa victoire à Roland-Garros ! Vous l'avez déstabilisée. »

Là, non, c'est trop ! Pas question de porter ce chapeau trop vaste, trop injuste ! Ni responsable ni coupable ! Chers auditeurs, chers lecteurs, chers tous, chères Amélie, nous tenons ici à exprimer une peine immense et la plus vive émotion devant ces accusations sans preuve. Nous ne sommes coupables de rien. Ni du bonheur extraordinaire d'une Amélie française. Ni du malheur ordinaire de l'autre !

Une Amélie gagne, l'autre perd. C'est la vie, comme disent pour nous agréer les touristes américains à Paris qui possèdent leurs classiques. Une Amélie triomphe contre Cannes et marées. L'autre tombe foudroyée par quelques sournoises balles allemandes sur le quadrilatère sacré de Roland-Garros dans un nuage de poussière ocre. Que voulez-vous que le chroniqueur y fasse ?

Amélie Mauresmo eût pu gagner Roland-Garros. C'était son destin. Elle ne le gagnera pas, pas cette année. Mais juré, promis, c'est point notre faute ! Mais la sienne, aussitôt avouée, sinon expliquée : « J'ai fait un non-match ! »

C'est terrible un non-match. Terriblement frustrant, un match-sablier qui file entre les doigts, le tamis percé de la raquette, et les points perdus qui s'accumulent, se fauillent, s'additionnent et pèsent, pèsent. Il n'y a rien à faire les jours de non-match. Plus l'on joue moins bien, plus l'on joue pas mal et moins l'on joue mieux !

Le jour de non-match reste une malédiction étrange et un grand mystère. Il frappe, foudroie, paralyse sans que l'on sache pourquoi, ni comment, ni qui. Tout champion, à un moment ou à un autre, y passe. Il subit ce funeste sort où, selon l'expression coutumière, il avoue sa stupéfaction, son dépit et son incompréhension ainsi résumés : « Je n'ai jamais réussi à rentrer dans ce match ! » Ce qui revient à dire qu'il a pris prématurément le chemin de la sortie. Et que, déjà, les médecins de mécanique sportive se penchent sur les causes non établies de ce bris de mental.

Le jour de non-match, n'excluons pas que l'on se soit levé du pied de non-match, est un bien curieux phénomène. Scientifiquement, sportivement, journalistiquement hors la logique, l'entendement et le pronostic. Il bouscule les hiérarchies, qui, d'ailleurs, sont faites pour cela. Il offre sa chance au présumé plus faible, ce qui ravit et ravive la glorieuse incertitude du sport. Et dans le cas qui nous occupe, il autorise une illustre inconnue, Jana Kandarr, à se déclarer, faussement contrite et luxueusement ravie, « navrée » pour les malheurs d'Amélie. On croit deviner que, de son point de vue, elle n'a pas obtenu un non-victoire !

Un proche de M^{me} Voynet mis en cause pour sa gestion de l'Agence de l'environnement

« C'est un coup politique mené par Chirac », estime le député Vert Yves Cochet

LA MISE en cause personnelle de Pierre Radanne, un proche de Dominique Voynet, dans sa gestion de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) a suscité un choc dans les rangs écologistes. Les reproches adressés à l'un des leurs sont tirés d'un audit de l'inspection générale des finances (IGF), commandé par les ministères de tutelle de l'Agence (industrie, recherche et environnement), remis en juin 2000 mais rendu public seulement le 28 mai par *Le Figaro*. Le rapport avait conclu à un risque de « conflit d'intérêts » et de « prise illégale d'intérêt », mais ses auteurs n'ont pas jugé nécessaire, alors, de saisir le parquet.

« Je n'ai commis aucun délit », se défend M. Radanne. En 1987, ce militant écologiste crée l'Inestène, une société coopérative ouvrière de production (SCOP), spécialisée dans les études d'économie d'énergie. Il en est l'actionnaire principal et en assure la direction. En 1997, M. Radanne abandonne son poste pour entrer au cabinet de M^{me} Voynet au ministère de l'environnement.

Mais il lui reste une participation de 23 %, estimée par son propriétaire à 100 000 francs, qu'il conserve même lorsqu'il devient président de l'Ademe, en janvier 1998. « J'ai alors fait une erreur », reconnaît l'intéressé.

« PRISE ILLÉGALE »

Car l'Ademe utilise les services rémunérés de l'Inestène. « Les inspecteurs des finances m'ont signalé le risque de prise illégale », poursuit le président de l'Agence. J'ai donc immédiatement cédé mes parts à mes associés pour zéro franc, aucun d'eux n'étant en mesure de me les racheter. Non seulement je n'ai jamais touché la moindre rémunération de l'Inestène, du fait de son statut en SCOP. Mais j'ai même perdu de l'argent et, de par la loi, la possibilité de retourner travailler dans cette société que j'ai pourtant créée. »

M. Radanne reconnaît cependant que le rapport constatait « des pratiques concurrentielles insuffisantes » et « une utilisation irrégulière de certains mécanismes comptables » dans la distribution d'une enveloppe d'aides qui s'élève

à 2,7 milliards de francs. « Les crédits de l'Agence ont fortement augmenté depuis 1997, d'où des dysfonctionnements. C'est à notre demande et pour y remédier qu'a été commandé l'audit et que nous nous attelons depuis à en appliquer les recommandations », affirme son président.

Sur la divulgation de ce rapport à un mois du départ de M^{me} Voynet du gouvernement, les Verts n'en finissent pas de désigner les possibles coupables. « C'est un coup politique mené par Chirac qui tente de faire diversion », estime Yves Cochet, député du Val-d'Oise. Le même soupçonne également les « nucléocrates », alors que le gouvernement s'apprête à mettre en place un plan d'économies d'énergie, dont l'Ademe servira de pivot. Enfin, certains regards se tournent également vers Bercy, les relations entre le ministère des finances et celui de l'environnement s'étant singulièrement tendues, notamment sur la question de l'écotaxe.

Benoît Hopquin

Les droits contestés des conversations Elkabbach-Mitterrand

LES ENTRETIENS avec François Mitterrand réalisés par Jean-Pierre Elkabbach et diffusés ces dernières semaines sur France 2 font l'objet de droits versés aux enfants de l'ancien président de la République, a révélé le quotidien *Libération* du mardi 29 mai. Cette pratique, inédite dans le journalisme et à la télévision, tient au fait que François Mitterrand est considéré comme le coauteur de ces entretiens. Le quotidien précise que Jean-Pierre Elkabbach et les enfants du président restent à cette date les seuls coauteurs, alors que Jacques Pilhan, ancien conseiller en communication du président, avait également, pendant un temps, été considéré comme un ayant droit. André Rousselet, l'exécutif testamentaire de François Mitterrand, a créé la société Nil 2001, qui « regroupe les propriétaires de l'œuvre (...) pour assurer l'exploitation de leurs droits d'auteur » et qui a coproduit l'émission avec la société Théophraste. Par ailleurs, *Libération* souligne que deux réalisatrices, Agnès Delarive et Cadys Sosnowski, s'estiment lésées et tentent d'obtenir des compensations financières.

Le FC Carinthie de Jörg Haider disputera la Coupe de l'UEFA

VIENNE

de notre correspondante

Et s'il rencontrait enfin Silvio Berlusconi, non pas à Rome, comme il en rêvait, mais dans la tribune d'honneur d'un match de Coupe d'Europe de football ? « Ce serait vraiment un gag ! », a jubilé Jörg Haider, visiblement réjoui par cette perspective. Le nouveau chef du gouvernement italien continue à snober le leader de la droite populiste autrichienne, mais il pourra difficilement, en sa qualité de président du Milan AC, refuser de côtoyer le président du FC Carinthie (la province dont Haider est gouverneur), qui vient de ravir la Coupe d'Autriche à l'équipe favorite, le FC Tyrol, et de monter, du même coup, en première division. Dans l'hypothèse, bien sûr, où le Milan AC serait qualifié pour la Coupe de l'UEFA.

Le doublé inespéré du FC Carinthie ouvre un nouveau boulevard médiatique à Jörg Haider. Le président du club vainqueur de la Coupe d'Autriche ne manquera pas une occasion de s'inviter, à chaque match important, chez les téléspectateurs de son pays. D'autant plus que la Carinthie s'est portée candidate pour accueillir la Coupe d'Europe en 2008. Pour le FPÖ de Jörg Haider, le sport est le vecteur privilégié qui lui permet d'atteindre avec la plus grande efficacité ses électeurs, en majorité jeunes et de sexe masculin. Et si « le chef » n'a jamais brillé sur les terrains de football, il cultive depuis quinze ans son image d'athlète, adepte durant ses années d'université du duel au sabre (une tradition très ger-

manique), courant régulièrement aujourd'hui le marathon, se lançant à l'assaut des sommets, ou même pratiquant de façon spectaculaire le saut à l'élastique.

Comme le souligne le magazine *Profil*, le parti de Jörg Haider a réussi, dès son entrée au gouvernement en février 2000, à prendre le contrôle du sport. La vice-chancelière Susanne Riess-Passer - elle est aussi, depuis un an, le chef officiel du FPÖ -, à qui ses partenaires conservateurs avaient donné le choix, au gouvernement, entre les questions féminines et le sport, n'a pas hésité longtemps. Cette Tyrolienne passionnée de football ne laisse à personne d'autre le privilège de remettre les coupes aux vainqueurs, que ce soit en ski ou en formule 1.

Le FPÖ entretient des relations cordiales avec nombre de sportifs, notamment avec l'ancien coureur automobile Niki Lauda, cousin du « patron » économique du FPÖ, l'industriel Thomas Prinzhorn. Il compte dans ses rangs au moins deux champions olympiques, le Tyrolien Ingo Appelt (bobsleigh) et le skieur Patrick Ortlieb, médaille d'or de descente, qui a eu l'honneur de figurer sur l'une des affiches de la campagne législative de 1999, aux côtés de Haider et de Prinzhorn. Elu en deuxième position, il s'est surtout signalé depuis par son mutisme au Parlement de Vienne, et par ses frasques alcoolisées avec une prostituée sur le parking de l'aéroport d'Innsbruck.

Joëlle Stolz

DÉPÊCHES

■ CHINE-ÉTATS-UNIS : un accord de principe a été conclu pour que l'avion-espion américain EP-3, immobilisé depuis le 1^{er} avril sur l'île chinoise de Hainan, soit transporté par air en dehors du pays, à bord d'un avion cargo Antonov-124, ont annoncé lundi 28 mai des responsables américains. - (AFP.)

■ GOLF : l'Écossais Andrew Oldcorn a remporté le championnat de la PGA (circuit européen) qui se tenait à Wentworth, en Angleterre, du 25 au 28 mai. Grâce à un total de 272 coups (16 sous le par), il devance l'Argentin Ángel Cabrera et l'Anglais Nick Faldo. D'autre part, le Français Sébastien Delagrange a remporté avec un score de 272 coups (20 sous le par) le 5^e Open de l'Aa Saint-Omer (Pas-de-Calais), qui se disputait du 24 au 27 mai pour le compte du Challenge Tour.

TOYOTA FRANCE - 02420 VAUCHESON



1 745 F/mois*

- Entretien inclus.
- Garantie 3 ans ou 100 000 km.
- Assistance 24h/24.

Le luxe et la performance sont à portée de main. Jugez-en par vous-même : moteur 6 cylindres en ligne, 2 litres, 24 soupapes, VVT-i, boîte manuelle à 6 rapports, suspension avant et arrière à double triangulation, jantes alliage 17 pouces, ABS, système de contrôle de motricité (TRC), coussins gonflables frontaux et latéraux à l'avant, système audio RDS 6 haut-parleurs avec chargeur frontal 6 CD et la climatisation automatique. Alors rendez-vous chez votre concessionnaire Lexus le plus proche. www.lexus.tm.fr

IS200

LEXUS

*Offre valable pour toute commande avant le 31/07/01. Exemple de financement en Location avec option d'achat hors assurances facultatives, entretien inclus en conformité avec le carnet d'entretien du constructeur pour une durée de 36 mois ou 60 000 km, sur les Lexus IS200 d'un prix de 179 732,22 F, tarif en vigueur au 1/05/01. Apport de 30% du prix de vente TTC soit 53 919,67 F placés en 1er loyer majoré, suivi de 36 loyers de 1 743,40 F TTC, option d'achat en fin de contrat égale à 40% du prix de vente TTC soit 71 892,89 F. Coût total entretien inclus avec option d'achat en fin de contrat : 188 575,05 F. Avant le paiement de l'option d'achat, vous pouvez restituer votre véhicule à votre concessionnaire vendeur qui s'engage à lever l'option d'achat. Les éventuels frais de remise en état standard et de kilométrage supplémentaire selon les conditions générales de l'argus resteront à votre charge. Sous réserve d'acceptation par Toyota France Financement - succursale de Toyota Kreditbank GmbH - RCS Nanterre B 412 653 180 - Siège social : Toyota - allée 5, 50858 Cologne, Allemagne. Société de droit allemand au capital de 55 000 000 DM.



PORTRAIT

Auteur de science-fiction, Jean-Marc Ligny s'inspire des technologies dans l'air du temps.

P. IV

ENTREPRISES

France Télécom cherche à promouvoir le modèle économique du Minitel auprès des fournisseurs de contenus en ligne.

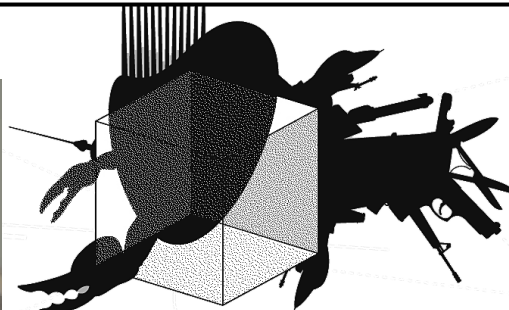
P. VI



CYBERCAFÉ

A Charlotte, en Caroline du Nord, la bibliothèque publique représente le seul point d'accès public à Internet de la ville.

P. IV



CYBERCULTURE

L'Electronic Entertainment Expo, qui s'est tenu du 17 au 19 mai à Los Angeles, a présenté les nouvelles tendances des jeux et des consoles.

P. VII

CITOYEN

Paul Soriano dresse un portrait de l'antimonde dont pourrait accoucher l'utopie du Réseau.

P. V



ENQUÊTE

SMS, un pied de nez à l'inflation technique

Le succès du mini-message SMS va à rebours des progrès actuels des télécoms. Il consacre un désir de communiquer autrement



IL EST PARTOUT mais personne ne l'a vu arriver. L'insolent succès du SMS (Short Messaging Service) est bien plus qu'une simple réussite commerciale. Il est également, et surtout, un pied de nez aux analystes et aux experts de télécommunications de tout poil. Car personne, il y a seulement quelques mois, n'avait imaginé l'ampleur qu'allait prendre le phénomène. A l'origine, ces petits messages, envoyés de portable à portable, ne devaient en effet même pas figurer dans la palette des services proposés aux utilisateurs de téléphones mobiles. En France, il était ainsi im-

possible, jusqu'en novembre 1999, de faire passer ces petits textes d'un opérateur à l'autre. Hier, les « spécialistes du marché » vouaient le SMS aux limbes, le public le porte aujourd'hui aux nues.

Actuellement, environ 15 milliards de SMS sont échangés chaque mois dans le monde, dont 150 millions en France, où les 15-25 ans l'ont adopté. Ces courts messages sont en passe de devenir un moyen de communication à part entière, de la même façon que le courrier électronique s'est peu à peu imposé comme un vecteur original d'échanges – bien différencié des échanges épis-

toilaires traditionnels. Mieux : ces « textos » – pour reprendre la terminologie de certains opérateurs – pourraient bientôt devenir, tour à tour, support de micropaiements, vecteur de publicité ou d'informations spécialisées... Selon Forrester Research, en France, le chiffre d'affaires de ce marché bondira de 3,7 milliards de francs en 2000 à plus de 12 milliards en 2004. A condition d'éviter une marchandisation excessive qui pourrait tuer dans l'oeuf la popularité du SMS.

Un engouement mystérieux à bien des égards. Comment, en effet, aurait-on pu imaginer, il y a seulement quelques mois, que les utilisateurs de téléphone GSM daigneraient utiliser un appareil aussi peu adapté à la saisie de texte pour envoyer ces sibyllins messages limités à 160 caractères ? Comment, de surcroît, aurait-on pu penser qu'ils accepteraient de payer – souvent en sus de leur forfait – pour un service aussi évidemment archaïque, aussi austère, aussi démodé ?

L'utilisation du SMS pour communiquer, archétype de l'usage détourné d'une technologie, va à rebours des progrès des télécoms. D'autant que l'époque est à la sur-enchère. Le SMS a percé, en France, alors même que les opérateurs bâtissaient leur communication autour de concepts hautement prospectifs : il n'était question que d'UMTS, de « haut débit sur mobile », d'« Internet nomade ». Désillusion totale : parallèlement à l'émergence de ces « textos », la première manifestation de cette débauche annoncée de technologies, le WAP (Wireless Application Protocol), a subi un échec cuisant.

L'engouement pour la simplicité du SMS est-il pour autant le résultat d'une « indigestion » de technologie ? Sans doute pas, même s'il illustre en un sens la relation de plus en plus ambiguë qu'entretient l'*homo communicans* avec son téléphone mobile. D'abord objet de désir et d'affirmation sociale, la généralisation de son utilisation tend à le transformer, parfois, en outil d'asservissement. C'est sans doute là l'une des raisons majeures à la percée du « texto ». Interrogés au début de l'année 2001 par Ipsos pour Kiwee (un prestataire de services fondés sur la mini-messagerie), 71 % des adeptes du SMS affirment ainsi utiliser ce moyen de communication pour avoir la certitude de ne pas importuner leur interlocuteur. En outre, le « texto » instaure une intimité propre à la chose écrite. Dans les amphithéâtres et les salles

de cours, les mots doux s'échangent par SMS, comme sur les bouts de papier d'autrefois.

Mais il n'y a toutefois pas lieu de penser que cet engouement pour le mini-message annonce la fin de la communication « classique ». Au contraire. Une enquête de France Télécom, réalisée l'an dernier, tend ainsi à montrer que les plus gros consommateurs de SMS sont également les clients les plus bavards. Il s'agit donc, sans doute, d'un désir de trouver des voies alternatives d'échanges. Une tendance que les acteurs du monde des télécommunications auscultent avec attention. Et, pour Pekka Ala-Pietila, directeur général de Nokia, c'est même le successeur du SMS, le MMS (Multimedia Messaging Service), qui donnera à la fameuse troisième génération de téléphonie mobile son « application-miracle » tant attendue.

Stéphane Foucart

Des technologies concurrentes pour une cacophonie de formats.

Lire page III



CILLES BOGAERTS

Rudimentaire et archaïque, le mini-message a réussi, à la surprise générale, à conquérir les 15-25 ans. Avec un tel succès que certains acteurs n'hésitent plus à présenter le SMS comme la nouvelle chance des télécoms.

PUBLICITÉ

Plusieurs enquêtes dressent le portrait-robot et les motivations de l'utilisateur de mini-messages SMS

Les petits secrets d'une génération

SUR LES 3 MILLIONS de suffrages exprimés lors de l'éviction des derniers «lofters» de La Plaine Saint-Denis, pas loin d'un tiers ont été envoyés à la production de l'émission de M6 sous forme de SMS (Short Messaging Service). Sachant que la cible privilégiée de l'émission est la tranche des 18-25 ans, voilà qui corrobore les résultats d'une enquête qualitative conduite l'an dernier par le laboratoire UCE (Usages, créativité, ergonomie), du département recherche et développement de France Télécom.

Selon cette étude, «SMS, situations et motivations d'usage», menée sur un échantillon ciblé de quarante utilisateurs réguliers, les jeunes sont en effet les premiers et plus fidèles adeptes de ces mini-messages envoyés de portable à portable. «Au sein des gros consommateurs (plus de 100 messages SMS émis par mois), 75% des enquêtés ont moins de 25 ans, explique ainsi Caroline-Anne Rivière, sociologue et chercheur au laboratoire UCE, et auteur de cette étude. A l'inverse, c'est 80% des petits consommateurs (moins de 10 messages par mois) qui ont plus de 25 ans.»

LES TROIS QUARTS DES 15-19 ANS

Un constat, là encore, confirmé par un sondage Ipsos/Kiwee réalisé au début de 2001 auprès d'un échantillon représentatif de la population française: les trois quarts des 15-19 ans déclarent ainsi «envoyer souvent des SMS depuis leur téléphone mobile». Et si, dans la tranche supérieure, celle des 20-25 ans, ce taux atteint 56%, il chute à 26% dans celle des 25-34 ans.

Et, toutes tranches d'âge confondues, ce sont les utilisateurs dont les revenus sont inférieurs à 9000 francs par mois qui sont les plus gros consommateurs de ces mini-messages. Dans cette catégorie, ils sont ainsi 35% à affirmer «utiliser souvent» le SMS. Ce qui, selon l'insitut de sondage, «semble accréditer la thèse d'une utilisation "alternative" du SMS au détriment des communications "normales", plus chères». Près des deux tiers des



GILLES BOUCAERTS

sondés par Ipsos disent en effet utiliser ces «textos» pour limiter leur facture.

Mais tout n'est pas, assurément, qu'une affaire d'argent. Et il semble que le faible niveau de revenus des gros consommateurs de SMS soit également dû au fait que ces derniers sont, selon l'enquête du laboratoire UCE, souvent des étudiants ou des lycéens. L'enquête du laboratoire UCE tend pour sa part à montrer que les plus fidèles adeptes du SMS sont également les plus gros consommateurs de téléphone. De plus, l'envoi de mini-messages n'est souvent pas inclus dans les forfaits proposés par les opérateurs: le coût de l'opération est alors en sus.

Ces derniers mois, toutefois, des forfaits adaptés à ce nouvel engouement, comprenant ces services de mini-messagerie, ont été mis sur le marché. Avec pour cible principale les jeunes adultes, les étudiants et les lycéens, qui vivent encore, pour beaucoup d'entre eux, au domicile familial.

Dans ce contexte, «le SMS permet à l'adolescent d'avoir un échange qui restera strictement confidentiel et dans lequel le reste de la famille ne pourra interférer», poursuit ainsi l'étude de France Télécom. Une confidentialité propice aux mots doux, qui s'arrogent la plus grande part des 15 milliards de SMS échangés chaque mois dans le monde.

Selon une étude du cabinet de consultants Arthur D. Little, les messages amoureux représenteraient en effet près de 40% du trafic global de SMS. «La perception émotionnelle de ces petits messages est très différente de celle de la voix, poursuit Caroline-Anne Rivière, du laboratoire UCE. Et, pour beaucoup d'adolescents, cela constitue un moyen de surmonter sa timidité.» Des petits messages amoureux qui sont quelquefois conservés avec précaution, changeant ainsi la nature du téléphone portable, qui devient, explique l'enquête du laboratoire UCE «l'équivalent d'un journal intime où l'on conserve ses mots secrets».

Mais, au-delà du cercle amical ou de la relation amoureuse, le SMS reste, en France, encore peu utilisé. Au contraire, d'ailleurs, des pays précurseurs – comme la Suède – où, comme l'explique Carole-Anne Rivière, les relations familiales «ont été un puissant levier du développement de ce moyen de communication».

DISCRÉTION ASSURÉE

Et pour cause: «Une injonction des parents à l'enfant est ressentie de façon moins conflictuelle lorsqu'elle est transmise via ces petits messages, que lorsqu'elle se fait oralement», ajoute-t-elle. Dans les pays scandinaves, qui pratiquent ce type de communication avec environ trois ans d'avance sur la France, l'utilisation du SMS est courante dès le plus jeune âge. Et, prévoient les sociologues, la moyenne d'âge des grands utilisateurs de «textos» devrait, en France, baisser dans les prochaines années.

Avec ses codes, son vocabulaire, les émotions qu'il suscite encore, le SMS est, semble-t-il, en bonne voie

de devenir un mode de communication à part entière. «Dans certains cas très précis, l'envoi d'un SMS peut constituer une alternative à une communication classique, analyse Carole-Anne Rivière, mais globalement, il ne se substitue pas aux autres moyens de communication.»

A la simultanéité du téléphone, il conjugue la discrétion et le caractère «non intrusif» du courrier électronique, qui installe une communication asynchrone. Une caractéristique qui le rend conforme, comme l'explique Carole-Anne Rivière, «à de nouvelles règles de civilité». «Au Japon, par exemple, poursuit-elle, l'utilisation "classique" des téléphones mobiles est interdite dans de nombreux lieux publics, où beaucoup d'échanges interpersonnels se font par SMS». La discrétion de ce mode de communication semble d'ailleurs être l'un des facteurs déterminants de son succès. Interrogés par Ipsos, 71% des adeptes du SMS affirment être motivés par la certitude de ne pas importuner leur interlocuteur.

Mais la relative nouveauté du SMS est également une raison forte de l'engouement qu'il suscite. Alors que passer ou recevoir une communication téléphonique sur son portable est devenu banal – au point d'être bien souvent désagréable – recevoir un «texto» constitue encore, en quelque sorte, une marque d'attention. Attention d'autant plus grande que le temps consenti à la rédaction de ces petits messages est important. Plaisir partagé puisque, assure Carole-Anne Rivière, il y a une vraie jubilation à rédiger ces «textos», un plaisir «de réfléchir à la formulation d'une phrase qui doit être courte, à trouver le mot juste».

Reste à savoir, toutefois, si la fraîcheur du SMS résistera à son appropriation par les publicitaires et les prestataires de services. Dès lors que les appels à consommer côtoieront les mots doux et les promesses de rendez-vous, recevoir ces petites litotes électroniques sur son téléphone mobile aura peut-être perdu un peu de poésie.

Stéphane Foucart

Le marketing direct devient mobile

Les entreprises découvrent aujourd'hui les vertus des mini-messages

d'alerte SMS il y a trois mois pour plusieurs discothèques. Il suffisait d'y penser, et de récolter les numéros de mobiles grâce à des jeux organisés pendant les soirées. «L'utilisation est simple, elle ne coûte pas cher, et nous pouvons toucher la clientèle où qu'elle soit», précise-t-il. Pratique, économique et réactif: ce trio d'adjectifs revient souvent dans la bouche des professionnels qui ont goûté au SMS.

Après le grand public, les entreprises commencent en effet à tirer parti de ces trois lettres, synonymes en premier lieu d'un marketing direct et sur mesure, idéal pour toucher une clientèle de plus en plus volatile. En filigrane se dessinent dès à présent des applications beaucoup plus fines, combinant promotions et gestion des flux. Phonevalley, prestataire de technologies mobiles, prépare ainsi pour l'un de ses clients, un grand distributeur, un système fondé sur les SMS: il doit permettre, ni plus ni moins, de réguler le flux de clients aux caisses de ses hypermarchés.

Le distributeur va en effet se servir d'une base de données ciblée – celle de ses clients ayant la carte de fidélité, contenant de nombreuses informations –, pour envoyer un SMS, indiquant non pas: «Si vous allez faire vos courses maintenant, vous ne ferez pas la queue»,

mais plutôt: «Si vous faites vos courses aujourd'hui, réduction spéciale sur votre chocolat préféré». Pour bénéficier de cette promotion sur mesure, le consommateur devra donner un code à la caissière, grâce auquel le retour de l'opération pourra être exploité. «Il s'agit d'une formule de couponing qui permet de gérer au mieux les caisses», résume Paul Amsallem, président de Phonevalley. Si elles prennent conscience de cette nouvelle forme de marketing mobile, les entreprises tirent aussi parti des mini-messages pour une utilisation en interne, avec en ligne de mire des économies d'échelle.

RELIER LES SALARIÉS NOMADES

La palette des utilisations varie du plus simple – le message de rappel pour un rendez-vous important – au plus complexe, telle la gestion des forces de vente. «Les mini-messages se trouvent au cœur d'une problématique qui touche particulièrement les grands comptes: comment relier leur population nomade au système d'information?», analyse Hugues Mandoul, directeur de Netsize France, prestataire technique spécialisé dans le SMS. Paul Amsallem, de Phonevalley, cite ainsi l'exemple de l'un de ses clients, un groupe français spécialisé dans la vente d'alcools, qui a constaté que ses commerciaux

étaient moins efficaces le vendredi. Bientôt, les commerciaux vont recevoir ce jour-là un SMS de rappel, contenant les objectifs à réaliser pour la journée, et la prime qui sera versée si les objectifs sont tenus. «Ce qui intéresse le client dans ce cas, c'est le retour sur investissement. L'installation du système ne dépassera pas les 20000 à 30000 francs, auxquels il faut rajouter 90 centimes hors taxe par SMS. Un coût largement inférieur à une campagne de motivation traditionnelle.»

La prochaine déclinaison professionnelle du SMS s'appliquera aux objets: il permettra à des «machines» de communiquer et d'envoyer des mini-messages d'alerte. «C'est un marché de niche pour l'heure, précise Hugues Mandoul, de Netsize. Les projets qui sont en cours ne sont pas encore finalisés. Toutes les machines isolées, qui nécessitent une maintenance ou un relevé périodique, seront concernées: compteurs à relever, parcimètres, ascenseurs, distributeurs de boissons automatiques... C'est un marché complexe, qui fait appel à des applications informatiques sophistiquées.»

Laurence Bernaert

interactif.lemonde.fr/enquetes

Parlez-vous le SMS?

«DOUKIPUDONKTAN?», la première phrase de Zazie dans le métro, de Queneau, préfigure le langage SMS, qui ne s'embarrasse guère des règles d'orthographe: «Kestu-fais?», «Chai pas»... Jacques Anis (*), professeur de linguistique à l'université de Paris-X-Nanterre, explique l'origine du phénomène: «Avec les nouveaux supports est apparue la possibilité d'avoir des conversations en direct par écrit. L'écrit est en effet un langage codé, bien plus proche du numérique que l'oral. D'où un nouveau mode de communication, la "conversation écrite"».

Alors qu'il était cantonné au domaine du formel, l'écrit est entré dans l'univers du familier, de l'affectif, reflétant du même coup les émotions, hésitations et imperfections de l'oral. Pour regagner l'expressivité et la vivacité que l'écran lui fait perdre, la conversation écrite se pare de nombreux artifices, comme les smileys, ces petites têtes rigolotes faites de signes de ponctuation. Mais écrire comme on parle, c'est aussi une manière de personnaliser ses propos, et paradoxalement de montrer qu'on appartient à une tribu, dont on maîtrise les codes.

L'écriture SMS a recours à de vieux procédés, qui existent depuis l'Antiquité, comme l'abréviation ou les sigles. Elle se rapproche également d'autres systèmes d'écriture,

l'écriture alphabétique étant trop longue et décomposée, avec plusieurs lettres pour un son: «Quand on écrit vite, on a tendance à retrouver le réflexe de l'enfant, qui écrit spontanément en rébus, explique Jacques Anis. Or, l'évolution de l'enfant correspond justement à celle des systèmes d'écriture, qui sont passés des signes-mots aux signes-sons, par l'intermédiaire des écritures en rébus. Le sumérien, par exemple, s'est mis à associer le signe à un son plutôt qu'à un objet. Ce qui est intéressant, c'est que l'écriture SMS a des racines dans l'enfance et dans l'histoire.»

Cette écriture déformée menace-t-elle l'orthographe? Pour Jacques Anis, deux systèmes de communication peuvent coexister, l'un formel, avec des règles d'écriture à respecter, l'autre plus ludique. Si le langage SMS représente un danger pour ceux qui ne maîtrisent pas encore l'orthographe, il peut aussi avoir une influence positive: «En laissant une grande marge de créativité, il permet aux jeunes de s'approprier l'écrit, de jouer avec la langue, donc de réfléchir sur elle, grâce à ses mécanismes subtils.»

Aude de la Porte

(*) Jacques Anis est l'auteur de Texte et ordinateur, l'écriture réinventée, paru aux éditions De Boeck, Bruxelles, 1998 et le coordonnateur de Parlez-vous texto? Guide des nouveaux langages du Réseau, à paraître aux éditions du Cherche Midi.

Clés

A12C4

A un de ces quatre > Rébus Une technique ludique qui mélange allégrement chiffres et lettres, pour la grande joie des amateurs de devinettes: «A2M1» (à demain), «CUL8R» (see you later)... Mais rien de bien nouveau. Déjà, au XVIII^e siècle, les Anglais qui ne savaient pas écrire et devaient signer une reconnaissance de dette écrivaient «IOU» pour «I owe you».

Doukipudonktan?

D'où qu'il pue donc tant? > Ecrasement de mots C'est la première phrase de Zazie dans le métro, de Raymond Queneau. Comme quoi on n'a pas attendu le SMS pour jouer avec les mots. Une occasion de retrouver la jubilation du message à déchiffrer. A noter qu'à ses débuts le latin s'écrivait avec des phrases toutes accrochées.

ASAP

As soon as possible > Sigle Une technique usée également: ne noter que les initiales. Déjà, les oriflammes de la Rome antique étaient couverts de SPQR (Senatus Populusque Romanus). Les Anglo-Saxons en sont particulièrement friands. Retrouvez «IYSWIM» (if you see what I mean) et les autres dans WAN2TLK, le fameux guide anglais du parlé SMS (Michael O'Mara Books).

Ouiiiiiiiiiiiiiiiii

Ouiiiiiiiiiiiiiiiii > Extension graphique Cet effet, rendu possible grâce au clavier souple de l'ordinateur, montre bien que le parlé SMS a un autre objectif que celui d'écrire court dans un espace réduit. Ici, on écrit long pour faire passer du vivant à travers un écran froid.

Un secteur où les start-up prospèrent

DEPUIS fin 1999, le volume de SMS a explosé en France. Le trafic a décuplé en six mois. Pourtant, seuls 28 % des propriétaires de téléphone mobile français utilisent cette fonction et envoient en moyenne chacun 9 SMS par mois, contre 33 pour un Allemand, selon Forrester Research. Mais le trafic croît de 20 % par mois et l'institut d'études prévoit que le chiffre d'affaires du marché français, de 3,7 milliards à la fin de 2000, devrait s'élargir à 12,5 milliards à la fin de 2004. De plus, ce marché est très rentable, puisqu'un SMS coûte à l'opérateur environ 10 centimes et qu'il le facture de 50 centimes à 1 franc. De quoi susciter les convoitises et provoquer la création de multiples start-up.

En amont, certaines d'entre elles ont développé des technologies de gestion des flux de messages mobiles telles, en France, Netsize, Swapcom, Clever Technologies et l'américain MobileWay. « Les centres de SMS des opérateurs de télécoms sont fermés à toute commutation. Avant, toute entreprise grosse utilisatrice de SMS ou prestataire de services SMS devait négocier six mois un contrat et se débrouiller pour se relier aux centres, explique Bruno Coindre, directeur de l'infrastructure

Le potentiel du marché du SMS a suscité la création de nombreuses jeunes pousses

chez MobileWay. Aujourd'hui, en une semaine, nous nous occupons de tout : négociation avec l'opérateur des conditions de connexion, mise en place de l'interface et supervision. »

Ces sociétés ont donc établi des connexions physiques avec les centres de SMS des opérateurs et louent leur infrastructure. Leur service est facturé via un abonnement et une commission sur le trafic. MobileWay compte une centaine de clients et prévoit de réaliser environ 140 millions de chiffre d'affaires en 2001. Avec près de 200 clients, Netsize prévoit un chiffre d'affaires pour 2001 du même ordre.

En aval, de nombreuses jeunes pousses se positionnent en tant que fournisseurs d'applications. Certaines, telle PhoneValley, s'adressent plutôt aux PME avec des logi-

ciels de bureautique nomade. La plupart offrent des services SMS grand public aux opérateurs de télécoms et grands portails Internet, qui les proposent à leurs abonnés, tels Atchik (messagerie, infos, m-commerce), In Fusio (jeux), Freever (tchat, forums) et Digiplug (téléchargement musical) se rémunèrent par un abonnement annuel et une commission sur le trafic.

Enfin, des start-up se concentrent sur le grand public. A la différence du Web, la viabilité économique est plus évidente, vu que les consommateurs payent les SMS, les opérateurs reversant aux prestataires apportes de trafic une commission. Numéro un en France, Kiwee propose des services liés à la personnalisation du téléphone mobile (téléchargement payant de logos et sonneries), avec pour concurrents PlaneteSMS et Pagesmobiles, aux jeux, et enfin communautaires (vente de SMS, gestion et archivage, tchat Web-SMS).

Kiwee, qui compte 1,6 million d'inscrits, attend 66 millions de francs de chiffre d'affaires. « Les utilisateurs de SMS sont assez peu sensibles à son prix et, comme pour l'audiotel ou le Minitel, sont prêts à payer plus pour certains services, explique

Jean-Baptiste Ruelle, président de Kiwee. Le problème vient plus de la complexité du mécanisme de reversement : en France, c'est au cas par cas selon l'opérateur, le prestataire et le service, alors qu'en Finlande, l'Autorité de régulation a harmonisé le processus de facturation. »

L'espagnol MyAlert, lui, joue sur les trois tableaux : il propose sa plate-forme technique, édite un logiciel d'envoi en nombre de SMS pour les entreprises et exploite un portail (2,6 millions d'inscrits en Europe) offrant des logos et sonneries ou des alertes SMS payantes (cours boursiers, résultats sportifs, loterie). Le groupe prévoit un chiffre d'affaires de 135 millions en 2001.

Ces acteurs devraient atteindre la rentabilité dès la fin de 2001 ou la mi-2002. Et, d'ici là, ils pourront compter sur le décollage du « commerce mobile ». « Le SMS est un outil formidable de micropaiement, assure Stanislas Chesnais, président de Netsize. Il suffit de le « surfacturer » à 5 ou 10 francs pour l'achat d'informations payantes. » Le revenu est ensuite partagé entre l'opérateur télécoms, le fournisseur de l'infrastructure SMS et le marchand.

Gaëlle Macke

Le top des réseaux

Services et gadgets pour tous



www.kiwee.fr

Ce site de services SMS est sans doute le plus visité en France (le nombre de SMS gérés par mois dépasserait le million) et aussi le plus complet. Outre les fonctions de personnalisation du mobile (logos, sonneries et annonces de répondeur), on peut envoyer des SMS textuels ou accompagnés d'une image ou de musique, classer et archiver ses SMS et entrer dans des forums de tchat SMS. Le système de paiement se fait avec une monnaie, les vitamines, que l'on peut acheter mais aussi gagner en répondant à des quiz ou en parrainant des amis.

www.planetesms.com

Ce site compte une vaste bibliothèque de 2 200 logos (personnages de BD, télé, films et dessins animés, logos marques et clubs de sport) et sonneries (techno, génériques, variété française, rap, pop espagnole ou anglaise...) à télécharger pour 10 francs l'unité, avec aussi un classement par ordre alphabétique et un moteur de recherche.

www.genie.fr

Pour attirer les internautes, ce site leur permet d'envoyer 250 SMS par jour partout dans le monde gratuitement, alors que chez les opérateurs classiques, Itineris, SFR et Bouygues Télécom, ils coûtent 1 franc.

www.mobiquid.com

Vous écoutez la radio ou la télé et aimeriez savoir qui chante cette chanson ? Il vous suffit d'appeler Mobiquid au 01 56 91 09 10, et de coller votre téléphone 30 secondes au poste. Le logiciel de reconnaissance musicale va identifier l'air et vous envoyer les références par SMS avec une proposition d'achat du CD. Sur le site, l'internaute pourra archiver les références demandées, consulter les programmes de radio... et envoyer des SMS musicaux.

Trois questions à...

Pekka Ala-Pietila

1 En tant que directeur général de Nokia Corporation, quelle est votre stratégie pour continuer à croître sur le marché du mobile et des réseaux ?

La vision que nous souhaitons développer est la suivante : passer de l'ère de la communication vocale mobile à celle de la communication visuelle mobile. En d'autres termes, notre objectif est de proposer des solutions dites « de bout en bout » (end to end) qui intègrent aussi bien les éléments matériels constitutifs du réseau, mais aussi une plate-forme logicielle prête pour une large gamme de services et de contenus comme la messagerie multimédia, le commerce mobile, la facturation, la localisation, la sécurisation des transactions... Les services mobiles touchent plusieurs aspects de la vie d'un utilisateur : la sphère professionnelle, la sphère communautaire et la sphère privée. A chacune d'elles correspondent différentes applications. Les critères essentiels pour répondre aux besoins des utilisateurs sont une plus forte personnalisation en fonction de son profil, du temps (heure) et de sa position géographique. Parallèlement, l'utilisateur doit être en mesure d'accéder aux services quand il veut, indépendamment du terminal utilisé.

2 Passer de la communication vocale mobile à la communication visuelle mobile signifie-t-il passer du SMS au MMS (Multimedia Messaging Service) ?

Exactement. Le Multimedia Messaging est une évolution du SMS. Selon nous, il s'agit de la « killer application » de la troisième génération [UMTS en Europe], précisément parce qu'elle s'appuie sur le SMS qui est partout un succès formidable. Le SMS est simple à utiliser, simple à facturer, il est commun à tous les réseaux et à tous les terminaux. Ce sont là les raisons de son succès. Nous sommes persuadés que le MMS bénéficiera des mêmes atouts. Telle est en tout cas notre stratégie. L'ajout de photos (sur réseau GPRS) puis de sons et de vidéos (sur réseau UMTS) permettront d'établir des communications encore plus riches. Cela touche également la communication vocale, puisque les conversations pourront être accompagnées d'éléments sonores et visuels.

3 Ne risque-t-on pas d'assister à une guerre de formats entre constructeurs ?

Ce serait une grave erreur et nous ferons tout pour l'éviter. Sachons tirer les enseignements du SMS. C'est parce qu'il est commun à tous les réseaux et à tous les terminaux qu'il a rencontré un tel succès. A contrario, le WAP qui n'est pas totalement interopérable n'a pas, loin s'en faut, connu le même succès. Soyons intelligents et discutons entre opérateurs, constructeurs et développeurs, c'est le meilleur moyen de réussir ensemble. Nokia participe activement aux différentes organisations, que ce soit le WAP Forum, le 3GPP ou encore le Wireless Village que nous avons récemment créé avec Motorola et Ericsson, pour développer ensemble une norme commune de messagerie instantanée sur réseaux fixes et mobiles 3G. Pour toucher un marché de masse, il faut en créer les conditions. Nous jouerons notre rôle.

K. P.

Propos recueillis par Karyn Poupée

Des technologies concurrentes

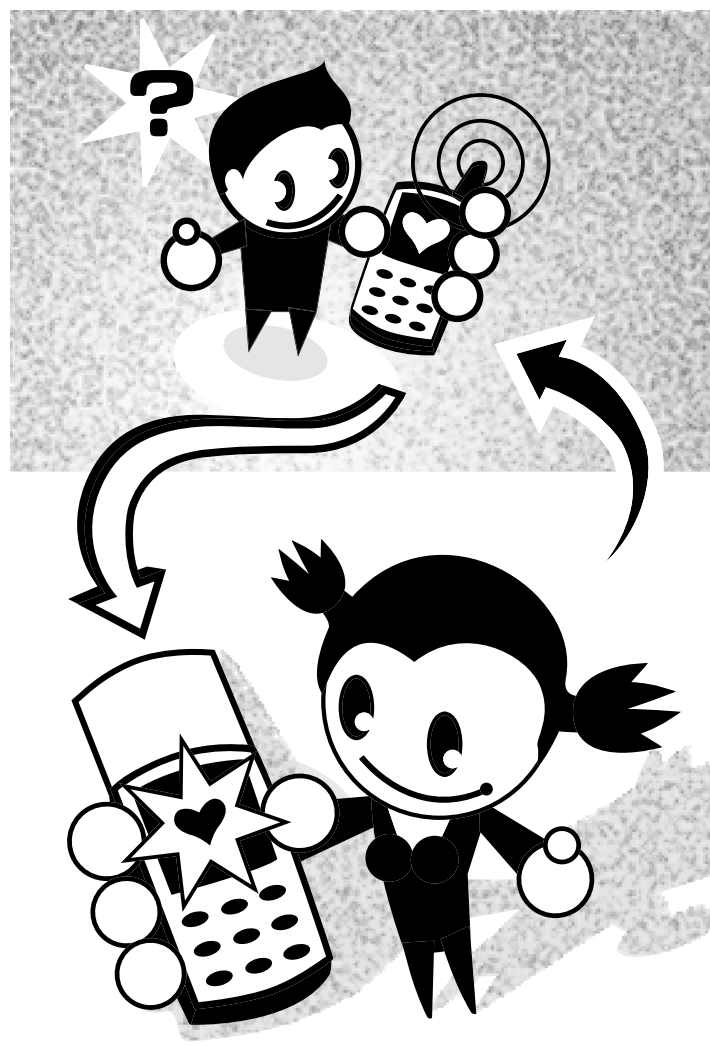
Sons, animations, photos ou vidéos viendront bientôt compléter les textes des messages courts

QUELQUE 15 milliards de SMS (Short Messaging Service) sont envoyés chaque mois à travers le monde. Ni les opérateurs ni les fournisseurs de contenus n'avaient prévu une telle déferlante. Il est vrai que la technologie du SMS n'a rien de spectaculaire. Et pourtant, c'est sur elle que se tournent les stratégies de développement des opérateurs et des fournisseurs d'infrastructures ou de contenus. Le SMS s'apprête donc à vivre une longue carrière qui le fera passer au grade d'EMS (Enhanced Messaging Service) avant d'atteindre l'échelon le plus élevé de MMS (Multimedia Messaging Service).

C'est en décembre 1992 qu'est envoyé le premier SMS par un PC vers un mobile sur le réseau britannique de Vodafone. On valide ainsi la possibilité d'utiliser la place libre du canal de signalisation (SS7), parallèle au canal de données (celui sur lequel circulent les communications), pour envoyer des messages. La vocation première du canal de signalisation n'est pourtant pas de permettre l'échange de messages, mais de véhiculer des signaux de contrôle pour l'établissement des communications entre un mobile et le Réseau.

PAS PLUS DE 160 CARACTÈRES

Toutefois, comme il restait de la place, les opérateurs ont eu la bonne idée de la dédier à la transmission de textes. Mais, comme cette place est limitée, 128 octets, les messages ne peuvent dépasser 160 caractères. Techniquement, l'opérateur n'a qu'à installer sur son réseau un SMSC (centre serveur SMS), par lequel transitent les SMS avant d'être acheminé au destinataire lorsque son mobile est en zone de réception.



Le premier usage du SMS fut la notification d'arrivée d'un nouveau message vocal sur la messagerie de l'abonné. On pensait que l'usage du SMS n'irait guère plus loin, tant il était techniquement limité. Aujourd'hui, place aux successeurs du SMS avec texte seulement. Plusieurs constructeurs, Nokia, Ericsson, Magic4, ont en effet développé des nouvelles technologies. Aux textes, viendront s'ajouter des images fixes, des animations et des sons. Le Smart Messaging, système mis au point par Nokia, permet déjà aux téléphones de la marque de recevoir des logos ou sonneries par SMS, ou de « chatter ». Mais seuls les téléphones compatibles peu-

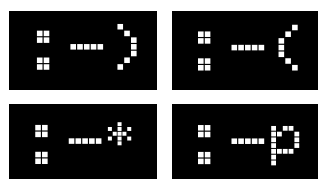
vent en profiter. Conscient de la concurrence qui se profile, Nokia propose depuis décembre 2000 aux autres constructeurs de terminaux l'utilisation du Smart Messaging sous licence gratuite.

Toutefois, une autre technologie, baptisée EMS, élaborée dès 1997 par Ericsson et soutenue par plusieurs fabricants (Sony, Samsung...), risque de venir jouer les trouble-fête. L'EMS, qui emprunte également le canal de signalisation, permet de télécharger des logos et des sonneries, mais aussi d'associer des sons, des icônes ou des animations aux messages texte. En réalité, les sons ne transitent pas sur le Réseau. Les téléphones compatibles

Ki cé ka fé sa ?

Qui c'est qu'a fait ça

> Transcription phonétique brute
Plaisir de la transgression de l'orthographe et moyen d'établir une correspondance plus immédiate entre lettres et sons, l'héritage étymologique rallongeant l'écriture. Ainsi, « ki, ke, koï » remplacerait logiquement la famille d'origine latine des « qui, que, quoi » comme c'est déjà le cas dans le créole.



« Smileys » ou « binettes »

Petits visages expressifs composés des signes du clavier, ils humanisent la relation électronique. A rapprocher des idéogrammes chinois.

Pr toi, g tjs le tps

Pour toi, j'ai toujours le temps

> Abréviation
Une vieille technique d'écriture qui avait déjà cours dans l'Antiquité où les supports (tablettes) étaient réduits et obligeaient à abréger. Les copistes du Moyen Age ont repris ce principe. Le « aux » de « chevaux » est ainsi la trace d'une ancienne abréviation : le « aus » d'origine abrégé en « ax », est ensuite devenu « aux » avec la réintroduction du « u ».

PUBLICITÉ

Créateur de futurs

Jean-Marc Ligny, auteur de science-fiction, capte le reflet technologique de notre époque

DANS toutes les bonnes librairies, Jean-Marc Ligny cohabite avec l'indémontable HP Lovecraft, non loin des pavés de Stephen King. Hors des rayonnages, l'homme a pour voisins la mer et la campagne bretonne, le long de cette côte d'Armor où il s'est exilé voilà plus de quinze ans. C'est là, entre Saint-Brieuc et Paimpol, que l'écrivain français de quarante-cinq ans peaufine année après année une œuvre aussi foisonnante que diverse, abordant tour à tour la science-fiction, l'anticipation ou l'héroïque fantaisie. Son actualité du moment a pour titre *Les Oiseaux de lumière*, un space opera qu'il mûrit depuis bientôt vingt ans. Heureux hasard, le livre sort au moment où le premier touriste de l'espace vient de montrer que des civils pouvaient s'embarquer dans une fusée ouvrant ainsi la voie, qui sait?, à de futures colonies spatiales.

« Mon histoire se passe en 2430. L'humanité a essaimé sur une multitude de planètes. Les hommes vivent dans un système fédéral avec des races extraterrestres, l'une très développée technologiquement, l'autre plus spirituelle. » Ce projet, Jean-Marc Ligny en est fier. A l'écouter,

on sent qu'il s'agit de bien plus que d'un simple nouveau roman, lui qui en a déjà publié une trentaine depuis *Temps blanc* en 1979, alors qu'il n'avait que vingt-deux ans. « Cela a été un travail de longue haleine avec le peintre Mandy, qui réalise les illustrations, précise-t-il. Nous allons d'ailleurs créer un site Internet qui présentera ses dessins et qui poursuivra l'aventure du livre. »

Bien qu'il ne soit pas un nouveau venu dans la science-fiction française, Jean-Marc Ligny fait partie de cette génération qui a su donner un second souffle à un genre longtemps considéré comme le parent pauvre de la littérature. Avec des livres comme *CyberKiller*, *Inner City* ou *Le Chant des IA au fond des réseaux*, il a réussi à imposer un style non dénué d'humour et des histoires futuristes pas si éloignées que ça de notre réel.

RIEN D'UN TECHNOPHILE

Ainsi, débute *Le Chant des IA au fond des réseaux* paru en 1999: «...la longue chaîne de robomontage de gochiens s'affaire sans relâche, avec une précision manométrique, à la production d'animaux artificiels. [...] A la sortie de la chaîne de montage, les gochiens testés et certifiés 100% error free se dirigent sur leurs pattes toutes neuves, guidés dans le noir par faisceaux infrarouges vers une aire de stockage... Le contrôleur s'appelle Médor. »

A lire ces lignes, on pourrait croire l'auteur accro aux nouvelles technologies, surfant sans cesse, à l'affût de la moindre nouvelle susceptible d'alimenter son imagination. Erreur. Loin d'un Maurice Dantec, à qui il fait pourtant penser par son goût pour la musique rock et son

habileté à tisser ensemble les fils du présent et du futur, Jean-Marc Ligny n'a rien d'un technophile. Même son étiquette d'auteur cyberpunk n'y peut rien.

Quelques revues scientifiques, des traités d'ethnologie, des visites régulières sur la Toile suffisent à lui donner le reflet de notre époque version technologie. « J'ai écrit *Inner City* et *CyberKiller* sans avoir essayé le Web ! avoue-t-il. J'essaie de ne pas être aveuglé par le miroir aux alouettes et je ne partage pas l'avis de ceux qui pensent que, hors d'Internet, point de salut pour suivre l'évolution de la société. »

S'il déclare admirer les écrivains qui habitent Paris, lui refuse d'être agressé par toutes les sollicitations extérieures de la capitale. *Inner City* est d'ailleurs là pour nous rappeler l'image violente et cauchemardesque avec laquelle l'auteur imagine le futur de la capitale. Avec sa femme, Régine, Jean-Marc Ligny mène une vie paisible, rythmée par les longues séances d'écriture et les balades campagnardes. Dans sa bibliothèque personnelle, des « lectures inclassables », mais également les grands classiques du genre, de Philipp K. Dick aux auteurs de la grande époque du Fleuve noir.

L'actuel regain d'intérêt pour la science-fiction, il le vit sereinement, loin des projecteurs. « Cela vient sûrement du fait que nous vivons aujourd'hui dans un monde de science-fiction avec le clonage, les manipulations génétiques, etc. Les gens ont pris conscience qu'il peut y avoir autre chose que des vaisseaux spatiaux dans cette littérature et qu'elle est un vrai miroir de la réalité, précise-t-il. Ils sont souvent dépassés par l'accélération des technologies et la science-

THÉRY PASQUET / EDITING

fiction permet justement de s'affranchir du présent. A part la mythologie et les contes, je ne connais pas d'autre littérature qui puisse nous emmener dans des mondes oniriques. »

Lui qui aime penser le monde en termes d'histoires, adore aussi « planter la graine de la SF » dans les esprits des plus jeunes lecteurs. « Ecrire pour les gamins, explique cet auteur qui avoue ne pas assez voyager, cela m'a appris à bâtir des histoires claires et simples. Les

mômes comprennent beaucoup de choses, même complexes, quand on trouve les mots et les histoires qui les passionnent. »

Gosse, il dévorait Van Vogt ou Clifford Simak. Et rêvait devant les couvertures illustrées du Fleuve. Pas suffisant toutefois pour assouvir sa passion naissante. Désormais, il a tout le loisir d'écrire les histoires qu'il aurait aimé lire à l'époque. Juste retour des choses, certains de ses ouvrages sont étudiés en classe et l'auteur ne rechigne pas à intervenir dans les écoles pour parler de son œuvre et des spécificités de la science-fiction.

Très présente à ses côtés, à la fois admiratrice et critique, sa femme explique précisément ce qui, selon elle, fait la force des auteurs de SF. « Ils ont une approche du futur diffé-

rente du commun des mortels. Le futur vient vers eux. Pour ces auteurs, tout phénomène présent est motif à projection. »

Préoccupé par tout ce qui touche aux phénomènes climatiques, Jean-Marc Ligny trouvera à n'en pas douter, dans les six derniers mois que vient de vivre la France, matière à récits futuristes. Et il n'est pas besoin d'être un spécialiste de l'anticipation pour deviner que, du côté de Plouha, l'ordinateur de Jean-Marc Ligny recueille déjà les premières lignes d'une nouvelle épopée à paraître prochainement.

Guillaume Fraissard

interactif.lemonde.fr/
portraits

LE TOUR DU MONDE DES CYBERCAFÉS

CETTE SEMAINE AUX ÉTATS-UNIS



DANS LA BIBLIOTHÈQUE DE CHARLOTTE

Avec le taux d'équipement des foyers le plus élevé du monde (environ 60%), les Etats-Unis se passent fort bien d'accès public au Réseau. Charlotte (Caroline du Nord), vingt-cinquième ville du pays avec ses 600 000 habitants, ne déroge pas à la règle. Dans ce grand centre bancaire et financier, trouver un cybercafé relève de la gageure. Pour ceux qui désirent y trouver un point d'accès public à Internet, la seule solution est de se diriger vers la bibliothèque publique. Le mot cybercafé est toutefois quelque peu galvaudé pour parler de ce lieu où – comme dans toutes les bibliothèques du monde – le silence doit régner en maître. Il est, de plus, vain d'espérer musarder sur la Toile en sirotant la boisson fade et noirâtre qu'on nomme café de ce côté-ci de l'Atlantique. Mais, si les consommations sont aussi prohibées que le bruit, la Public Library de Charlotte offre, sous ses hautes voûtes vitrées, dix-sept ordinateurs en utilisation gratuite. Seule restriction: ne rester qu'une heure et céder sa place aux arrivants. Gratuité et partage au pays de l'argent roi !

Public Library, 310 North Street, Charlotte, North Carolina

PUBLICITÉ

A bon droit

De nouveaux noms de domaine

ON SE SOUVIENT qu'en octobre 2000, l'Icann (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers), organisme créé en 1998 par les autorités américaines pour attribuer les adresses Internet et diriger le système des noms de domaine, avait connu, pour la première fois, une élection de quelques membres de son conseil d'administration par les internautes du monde entier. Ce nouveau conseil avait eu immédiatement à connaître d'un important chantier mis à l'étude par l'Icann: la création de nouveaux noms de domaine de premier niveau, les TLD (Top Level Domains). Ces noms, créés dans les années 1980, comme les .com ou .org, devaient en effet être complétés, pour éviter la saturation.

La procédure de consultation lancée par l'Icann avait conduit quarante-sept organisations à soumettre leurs propositions. Le 15 mai 2001, l'Icann a annoncé la disponibilité imminente de deux nouveaux noms de domaine de premier niveau: .biz et .info. Cette première « fournée » est présentée comme une épreuve test à l'extension vers de nouveaux TLD et sera suivie de la mise en place de procédures de réservation pour les noms en .aero, .coop, .museum, .name et .pro. L'Icann précise que les institutions déjà agréées pour procéder à la réservation des noms de domaine en .com et en .org pourront bénéficier d'autorisations révisées et étendues aux nouveaux noms de domaine. Pour le moment, l'introduction des deux nouveaux TLD est confiée, pour .biz, à NeuLevel, et pour .info, à Affilias. Ces opérateurs accrédités mettront tous deux en application des approches en trois étapes, pour procéder aux réservations.

En ce qui concerne .biz, dont l'enregistrement est ouvert dès ce mois de mai, et réservé à des utilisations commerciales, une première phase permettra de vérifier s'il existe d'éventuelles réclamations ou oppositions de la part de titulaires de marques déposées. Puis, à partir de juillet et jusqu'en septembre, sera ouverte une phase d'inscription, au cours de laquelle les « business » pourront soumettre autant de dossiers qu'ils le souhaitent. Après tirage au sort, les .biz sélectionnés seront opérationnels à partir d'octobre 2001.

Les noms de domaine en .info seront, quant à eux, ouverts à toute personne ou entreprise, pour n'importe quelle activité. L'opérateur agréé, Affilias, a d'abord fixé une première phase de trente jours, dite « sunrise period », de la fin juin à la fin juillet. Tout titulaire d'une marque nationale déposée pourra demander l'enregistrement de cette marque en .info pour une durée de cinq ans. Une procédure en collaboration avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle sera instituée. Viendra ensuite le tour des réservations de noms de domaine pour les autres personnes ou sociétés, sur la base d'un système de tirage au sort. La troisième phase se conclura par l'enregistrement effectif des noms.

On peut saluer l'effort de l'Icann, qui a cherché à prévoir, dès la phase de réservation, des procédures de nature à éviter les conflits entre titulaires de marques et déposants de noms de domaine. Reste à savoir si ces procédures seront suffisantes.

Alain Hazan, avocat à la cour

■ www.icann.com
■ www.wipo.org

L'extase Internet ou le monde zéro

Dans *Internet, l'inquiétante extase*, Paul Soriano dresse un portrait de l'antimonde dont pourrait accoucher l'utopie du Réseau si on n'y prenait garde.

Interview

L'émergence d'une technologie s'est toujours accompagnée d'un discours utopique sur l'avènement d'un monde meilleur. Qu'est-ce qui rend aujourd'hui cette utopie plus « réalisable » ?

Pour la première fois dans l'histoire, nous sommes en face d'un dispositif de communication où l'on peut avoir – en théorie tout au moins – 6 milliards d'êtres humains interconnectés. Ce qu'aucun média n'avait jusqu'alors pu réaliser est de l'ordre du réalisable : interconnecter individuellement tous les « membres dispersés de la famille humaine ». On vit aujourd'hui la fin de l'histoire de la communication. On ne peut pas aller plus loin que 6 milliards de personnes interconnectées. Ce qui s'ouvre maintenant, c'est l'histoire de ce qui se produit quand on est tous interconnectés. Il y a des gens comme moi qui ont l'inconscience de faire des scénarios en poussant une hypothèse à son extrême.

A en croire le titre de votre ouvrage, c'est un scénario catastrophique. Qu'a d'inquiétant cette « extase Internet » ?

On ne peut rien imputer à Internet (dont je suis du reste un utilisateur enthousiaste). Ce qui est en cause, c'est la convergence de trois phénomènes d'ordre technique (le développement du Réseau et du génie génétique), économique (la mondialisation et la conquête de l'existence humaine par la sphère marchande) et idéologique (la crise des régulations et des institutions). Cette extase pour Internet est inquiétante si on est attaché à un certain nombre de choses comme les identités ou le réel, car on peut re-



douter une déréalisation du monde dans l'utopie de pacification et d'unification du monde par le Réseau. J'ai voulu pousser un scénario à l'extrême. Ce que j'appelle le monde zéro : zéro délai, zéro stock, zéro mémoire, zéro identité, zéro institution, zéro politique, zéro réel. Si ce scénario se réalise, on change l'homme. C'est une révolution anthropologique : l'avènement d'un humanisme sans homme.

A l'origine de ce monde zéro, il y a la disparition des frontières ?

En effet, Internet remet en cause les frontières géopolitiques entre les Etats. Les frontières temporelles s'estompent : il n'y a plus de distinction claire entre temps de loisir, de travail ou de formation. Les frontières entre les espèces également disparaissent à travers le génie génétique. La frontière entre les sexes, entre l'homme et la machine se dilue. La frontière du corps disparaît également : le cybersexe, c'est le sexe sans la contrainte du corps.

Internet tend-il également à effacer une autre frontière : celle qui sépare vie publique et vie privée ?

Les opposants à la conquête définitive de l'existence humaine par la sphère marchande expliquent que les espaces publics sont peu à peu conquis par le business, donc par le privé. En réaction, on rend public l'intimité la plus intime. Un exemple nous a éclaté à la figure, il s'appelle « Loft story » : le plus intime devient le plus public. Il y en a un autre, moins spectaculaire, c'est le *peer-to-peer* : des individus mettent leur intimité technique, le disque dur de leur ordinateur, dans l'espace public. Ils créent par le Réseau un espace public avec leurs intimités. C'est comme si, du jour au lendemain, je décidais que la bibliothèque de mon salon soit un espace public.

Dans votre scénario de monde zéro, vous expliquez que cette disparition des frontières va de pair avec celle de l'identité...

Autrefois, l'identité n'était pas choisie, elle était fondée sur des critères archaïques comme l'ethnie ou la religion. Elle n'est devenue problématique – car consciente – qu'à l'époque moderne, en se construisant autour d'identités nationales, idéologiques et sociales. Aujourd'hui, l'identité postmoderne devient librement adoptée, éphémère, jetable, relevant de la mode et de la sphère marchande. Elle entre dans le domaine de ce que l'on acquiert et de ce que l'on renouvelle.

Dans quelle mesure Internet en particulier participe-t-il de ce délitement de l'identité ?

D'un côté, Internet tend à une homogénéisation culturelle, radicale et définitive, à commencer par la langue : la domination de l'anglais dans le cyberspace est encore plus forte que dans le monde réel. D'un autre côté, des gens qui ont des intérêts, des passions ou des haines communes peuvent créer

des communautés et donc permettre aux différences de se rencontrer et de se cultiver. Mais cela relève des identités éphémères, et les gens qui parlent le plus souvent de « communautés » appartiennent au monde du marketing.

N'est-il pas paradoxal que, sur Internet, on érige la transparence en vertu démocratique et qu'on s'y exprime souvent sous couvert d'anonymat ?

Peut-être que ce n'est pas un paradoxe. Quand l'identité est diluée à ce point, l'anonymat n'a plus pour objet de protéger une identité forte et dangereuse mais devient le mode normal et spontané d'expression. Une fois que la société est vraiment transparente, il n'y a plus rien à montrer ni à cacher.

Dans son *Phèdre*, Platon s'inquiétait déjà de ce qu'en passant de l'oral à l'écrit la mémoire tombe dans l'oubli. Aujourd'hui, peut-on objecter à ceux qui formulent ces

■ PAUL SORIANO, dirige l'Institut de recherche et de prospective postales et administre l'Internet Society France. Il vient de publier, avec Alain Finkielkraut, *Internet, l'inquiétante extase* (Mille et une nuits, 2001).

crainces à propos du glissement du texte au multimédia qu'il n'en a rien été ?

On ne sait pas ce qui s'est passé. On ne sait pas comment étaient les hommes qui récitaient Homère par cœur. Peut-être que nous sommes infirmes par rapport à ces hommes-là ? L'imprimerie a eu un effet anthropologique assez important. Mais ce que nous vivons aujourd'hui est beaucoup plus radical. Avec le multimédia, c'est l'ensemble des signes, des vecteurs d'informations et de connaissances qui sont externalisés par stockage et archivage numérique. Dès lors, à quoi bon s'encombrer de connaissances aussi disponibles ?

Que peut-on faire pour que votre scénario ne se réalise pas ?

Il faut expliciter, décrire à quoi ressemble cet antimonde, car on pourrait y entrer sans s'en rendre compte. L'autre terme de l'alternative est de faire déconnexion, de se réfugier dans un cloître pour se couper de ce monde-là. Le cloître est un objet clos ouvert sur l'infini. C'est là, disait Paul Valéry, qu'« on ira, à travers les grilles, observer quelques spécimens d'hommes libres ».

Propos recueillis par Stéphane Mandard

Débattez avec Paul Soriano sur le forum du Monde interactif et, le 14 juin à 19h30, au Centre Pompidou. interactif.lemonde.fr

PUBLICITÉ

Le Minitel, exemple séduisant pour le Net

APRÈS une abstinence de plus de trois ans, France Télécom s'autorise à nouveau à parler du Minitel: ce n'est plus politiquement incorrect, bien au contraire. A Hourtin, le



25 août 1997 exactement, le terminal avait été publiquement enterré par un discours du premier ministre, Lionel Jospin, au profit d'Internet. Mais aujourd'hui, au moment où, «tous les éditeurs sur Internet cherchent un moyen de faire payer leur contenu à l'internaute», précise Henri de Maublanc, président de l'Association pour le commerce et les services en ligne, le modèle de ligne surtaxée du Minitel, qui permettait de rémunérer à la fois l'opérateur du réseau X25, Transpac - France Télécom en l'occurrence, et l'éditeur du service ou du contenu -, passe maintenant pour un trait de génie.

Du coup, France Télécom est fier de montrer ses chiffres: alors que les investissements en communication ont été stoppés, que le terminal ne se fabrique plus (mais il en reste 5 millions en circulation), le Minitel compte encore 15 millions d'utilisateurs, le tiers des foyers français, deux fois plus que le Net. Et il fait gagner 1,5 milliard de francs à France Télécom, plus 3 milliards de francs que l'opérateur reverse aux éditeurs de services télé. Et.

VINGT ANS D'ÂGE

Les raisons d'une telle longévité? «Certainement son côté très primaire qui inspire confiance», aime à rappeler Jacques Dondoux, un de ses maîtres d'œuvre. A vingt ans tout rond (il a été expérimenté pour la première fois en 1981 à Vélizy), le Minitel a à peu près la même tête que ceux que sortait, au tout début des années 1980, la Compagnie générale d'électricité (aujourd'hui Alcatel). Il reste aussi, pour les terminaux les plus rapides (les modèles Magis Club et Sillage sont encore commercialisés dans les agences France Télécom), six fois plus lent qu'une connexion Internet de base à 56 kbit/s.

Pourtant, les minitelistes sont toujours prêts à payer pour ses services de billetterie, les transactions financières (15% d'entre elles sont encore réalisées par télé. ou la messagerie rose (encore 15% du total des connexions Minitel). «Ses utilisateurs connaissent certains de ses services depuis plus de dix ans et ils apprécient les consultations anonymes. Enfin, contrairement à ce qu'on a souvent dit, le Minitel, c'est très rapide: pas besoin d'allumer son ordinateur et de cliquer 5 ou 6 fois avant d'obtenir quelque chose», assure Thierry Leclercq, directeur marketing de la Direction des kiosques multimédia (DKM), une entité distincte de Wanadoo, qui s'occupe du Minitel.

France Télécom veut promouvoir le modèle économique du Minitel auprès des fournisseurs de contenus en ligne

services privés du Minitel - 200 services télé. (dont les fameux 36 17 Vérif et 36 15 Cum...) - n'accuse un fléchissement des connexions (moins 20%) que depuis 2000.

D'autres, très rares, comme l'Argus (avec 36 15 Argus), ont même connu une progression de leur revenu télé. «Cette année, nous réaliserons encore 13% de croissance du nombre des connexions. La cote, notre produit vedette, est consultée en moyenne 74 000 fois par jour sur Minitel, contre 400 fois sur notre site Internet», explique Michel Caron, responsable du service télé. et de l'Argus depuis douze ans.

net. C'est ce mode de facturation à guichet unique, où l'opérateur joue les chambres de recouvrement et l'utilisateur paie de façon anonyme, qui a vraiment fait décoller l'engin, lorsqu'il a été mis en place en 1984», précise Henri de Maublanc (qui en était, puisqu'il travailla à la télé. et fut l'un des pionniers des messageries télé.).

Concrètement, France Télécom est en train de pousser le produit de la start-up w-HA, une solution de micropaiement, pour en faire un standard sur Internet. w-HA a été créée à la fin de l'année dernière

titions bancaires, qui réfléchissent à des solutions similaires. L'opérateur historique va aussi tenter de «remarketer» son offre Kiosque Micro, un système de paiement à la durée. «Pour avoir accès à un service à valeur ajoutée payant, l'internaute cliquera sur une icône, qui le fera basculer sur une ligne surtaxée», précise Olivier Bon.

Mais, dans cette tentative de «miniteliser» Internet, Henri de Maublanc, dont l'association semble réaliser un fort lobbying en faveur des solutions France Télécom, met les opérateurs en garde. Le passage du gratuit au payant sur Internet est



Certes, personne chez DKM n'ose prétendre que le boîtier gris a une chance de reprendre la tête du peloton des terminaux d'accès multimédia. Ses usages diminuent inexorablement. «Mais pas aussi vite que prévu», précise Thierry Leclercq. Après Hourtin, nous tablions sur 20% de chute des connexions par an. Or, entre 1999 et 2000, elle n'a été que de 11%, alors que les budgets publicitaires diminuaient de 16%.

L'offre de services ne s'est pas non plus effondrée. Les éditeurs des 36 14, 36 15, 36 17 et autres sont encore environ 5 000 et éditent près de 16 000 services (contre 25 000 à la fin des années 1980, les plus belles du Minitel). Selon une étude réalisée en interne par DKM, 79% des éditeurs télé. ont ou sont en train de développer des sites Internet. Mais le Minitel pesait encore en moyenne 71% du total de leurs revenus, contre 12% sur le Web.

«Ceux d'entre eux qui ont tout lâché d'un coup s'en mordent les doigts», insinue Thierry Leclercq. Le voyageur Anyway (36 15 Anyway) n'a pas commis cette erreur et réalise encore 6 millions de francs de chiffre d'affaires via le Minitel (5% du total de ses revenus), autant en valeur qu'en 1998. Louis Roncin, créateur d'AGL, premier éditeur de

Il n'y a donc pas de raison de ne pas «traire la vache jusqu'au bout. Le réseau Minitel étant amorti depuis longtemps, un peu de communication suffit», remarque un éditeur télé. Ce que confirme Olivier Bon, directeur de DKM, en termes moins crus: «Dans quatre ans, le Minitel restera rentable. Impossible de tuer une affaire comme cela.»

Voilà donc pourquoi DKM lance Et hop!, une technologie d'édition de contenu Web pour le Minitel, dégotée par l'équipe du kiosque chez Wokup, une société essayée de France Télécom R&D, il y a un an. Pour 25 millions de francs de développement et de commercialisation seulement. Yahoo ou Boursorama ont déjà signé et l'opérateur compte rallier à lui une centaine d'autres éditeurs avant la fin de l'année. France Télécom a investi 30 autres millions de francs pour lancer aussi i-Minitel, une solution d'émulation du Minitel sur un ordinateur. Distribuée gratuitement depuis décembre 2000 dans ses agences (500 000 d'entre elles ont été téléchargées à ce jour), i-Minitel offre le Minitel à la vitesse du modem PC, soit 56 kbit/s.

«Mais ce qui se joue aussi derrière ce retour de flamme du Minitel, c'est la promotion par France Télécom du modèle du kiosque Minitel sur Inter-

avec iPin, une start-up franco-californienne, que France Télécom a sélectionnée parmi une dizaine d'autres, à l'issue d'une réflexion en interne entamée il y a deux ans. Avec ce système, l'internaute ne paie ses consultations en ligne (les archives sur un site média par exemple) qu'à réception de la facture du fournisseur d'accès, si ce dernier et les marchands de contenus en sont bien sûr équipés.

DU GRATUIT AU PAYANT

Le partage des revenus est nettement en faveur de l'éditeur du service en ligne: pour 1 euro dépensé par l'internaute, l'éditeur reçoit 0,84 euro, w-HA et le fournisseur d'accès se partagent le reste. Evidemment, le système ne fonctionne de façon transparente pour l'utilisateur que si France Télécom parvient à rallier 100% des fournisseurs d'accès. w-HA devrait équiper les portails de Wanadoo avant la fin de l'année, et travaillerait activement avec Orange. iPin a signé avec Club-Internet dès 1999, avec la division Internet grand public de BT en fin 2000, et discuterait avec une des premières banques mondiales.

Mais France Télécom devra réussir à asseoir autour d'une même table opérateurs de télécoms et ins-

perilleux. «Il s'agit d'y amener doucement les internautes, par des paliers tarifaires acceptables. Wanadoo à 7 francs de l'heure par exemple, cela paraît supportable», remarque-t-il. Et, sur ce point, il y a aussi des leçons à tirer des erreurs du Minitel. France Télécom et les éditeurs ont été beaucoup trop gourmands sur la fixation de paliers tarifaires. L'économie Minitel des éditeurs de services en ligne était certes «excessivement rentable», précise Michel Caron, de 36 15 Argus, car les reversements de France Télécom couvrent largement les coûts d'exploitation.

Dans le cas des messageries, le seul poste au budget était la communication. Louis Roncin ajoute: «Le point mort était atteint au bout de six mois d'exploitation et notre marge après investissements publicitaires atteignait 20%.» Avec pour conséquence, selon Henri de Maublanc, que «seuls les services vraiment essentiels, la billetterie, les consultations financières, les messageries roses - qui à elles seules constituaient 80% du trafic Minitel en 1986 -, ont perduré. A 2,21 francs ou 2,23 francs la minute, la presse télé. n'a pas été un très grand succès». A bon entendeur, salut!

Cécile Ducourtieux

Moën ouvre le robinet de la productivité

Grâce au Web, le fabricant de robinetterie américain Moën optimise la conception de ses produits

AVANT, lorsque vous achetiez un robinet, vous n'aviez pas trop de choix. La robinetterie était censée être pratique, pas esthétique. Mais, à partir du milieu des années 1990, la génération du baby boom a commencé à s'intéresser à la décoration intérieure et à se faire construire des cuisines ultramodernes et salles de bain luxueuses, équipées de robinets aux courbes épurées, en métal doré ou avec filtre à eau intégré. C'est là que le fabricant de robinets Moën a décidé de se lancer dans le business de la «mode». L'entreprise, créée il y a 54 ans, a décidé de rafraîchir son catalogue au rythme

où Yves Saint-Laurent dévoile ses lignes de prêt-à-porter. Jeffrey Svoboda, président de Moën, a qualifié cette nouvelle approche de «stratégie 9-à-5»: si les clients avaient le choix entre plusieurs designs de robinets, ils renouvelleraient peut-être leur robinetterie tous les cinq ans au lieu de neuf. «Nous doublons alors la taille du marché et augmentons notre part de marché», précise-t-il.

Jeffrey Svoboda décide d'utiliser le Net pour passer à la vitesse supérieure. Grâce à la collaboration sur le Web avec ses fournisseurs, les nouveaux robinets de Moën passent désormais de la feuille de dessin à l'étagère de magasins en 16 mois, en moyenne, contre un minimum de 24 mois auparavant. Ce gain de temps permet aux 50 ingénieurs de Moën de gérer trois fois plus de projets et donc de sortir 5 à 15 nouveaux modèles de robinet par an.

Une méthode qui paye, puisque le chiffre d'affaires de Moën a augmenté de 17% depuis 1998, alors que la croissance du secteur n'a été que de 9% pendant cette période. Auparavant numéro trois du marché, Moën dispute maintenant la première place à son rival de longue

date, Delta Faucet. Ils détiennent chacun environ 30% du marché nord-américain des robinets, qui représente 2,5 milliards de dollars.

Pourtant, l'investissement Internet n'a coûté à Moën jusqu'ici que 1,5 million de dollars. L'entreprise a commencé par simplifier ses méthodes de développement de produits. Les ingénieurs de Moën consacrent de six à huit semaines à la conception d'un nouveau robinet. Il y a encore trois ans, ils copiaient leur nouveau projet de modèle sur des CD-ROM qu'ils envoyaient à leurs fournisseurs implantés dans 14 pays, où sont produites les centaines de pièces qui entrent dans la fabrication d'un robinet.

TROIS JOURS POUR UN MODÈLE

Parfois, les fournisseurs ne pouvaient pas répondre aux exigences de Moën. Ils apportaient donc des modifications et les copiaient sur un nouveau CD-ROM renvoyé à Moën, qui devait compiler les changements de tous les fournisseurs. Un seul aller-retour de CD-ROM durait deux semaines. Le robinet à poignée Extensa, commercialisé en 1999, était d'une complexité telle que sa conception a duré

17 semaines. Vendu 294 dollars, ce robinet a remporté un grand succès. Qu'aurait été le chiffre d'affaires de Moën si Extensa avait pu être commercialisé cinq mois plus tôt? Jeffrey Svoboda s'est posé la question. Et, dès la fin de 1998, Moën envoyait ses projets par courriel. Quelques mois plus tard, l'entreprise a lancé ProjectNet, un site qui permet aux fournisseurs de consulter les projets et de proposer leurs modifications en ligne. Les problèmes de design sont donc détectés et réparés instantanément, réduisant le délai de conception d'un modèle à trois jours!

L'entreprise s'est aussi attaquée au système de passation de commandes de pièces détachées. En octobre 2000, elle a lancé SupplyNet, qui permet aux fournisseurs de pièces de suivre en ligne le volume de commandes de Moën. Si un fournisseur ne peut exécuter une commande, il peut ainsi prévenir sans tarder le fabricant de robinets, qui s'approvisionne ailleurs. Résultat: Moën a réduit de 3 millions de dollars - soit environ 6% - ses stocks de matières premières et d'en-cours. Beaucoup de concurrents de Moën en sont encore à effectuer leurs

transactions par fax. Dans le secteur du bâtiment (plomberie incluse), seulement 3,2% des entreprises se servaient d'Internet en 2000 et on en prévoit 7,7% en 2004, selon l'institut d'études Forrester Research.

Il reste cependant à Moën du chemin à parcourir. Le projet le plus délicat se nomme CustomerNet. Il s'agit de mettre en ligne les grossistes, auprès desquels l'entreprise réalise 50% de son chiffre d'affaires. A la différence des fournisseurs, qui dépendent en grande partie de Moën, les grossistes s'approvisionnent en robinetterie, mais aussi en matériel de chauffage et autre auprès de nombreux fabricants et ne sont pas très prêts à investir. Mais Moën compte sur la vérité de ses chiffres pour les convaincre des avantages du Réseau.

Faith Keenan

★ Les pages «Entreprises» sont réalisées par les rédactions du «Monde interactif» et de «Business Week/e.biz».

★ Traduit de l'anglais par Chantal Dussuel.

Start-up



Poséidon, protecteur des piscines publiques

En novembre 2000, dans la piscine municipale d'Ancenis, un nageur a été sauvé de la noyade grâce à Poséidon, le premier système au monde d'aide à la prévention des noyades pour piscines publiques. Des caméras subaquatiques, reliées à un ordinateur, ont permis au système de détecter le corps inerte au fond de l'eau, et d'avertir au bout de dix secondes le maître nageur. Selon l'Anpap (Association nationale pour la prévention des accidents en piscine), on compte chaque année 70 à 80 décès par noyade dans les piscines publiques. «A titre de comparaison, le ski tue 30 personnes par an», explique Jérôme Ménière, fondateur de la société Vision IQ/Poséidon technologies. Si la plupart des gens ne s'en rendent pas compte, les maires, eux, sont très conscients de ce danger, d'autant plus qu'ils peuvent être mis en cause pénalement. Or, les maîtres nageurs, qui ont moins de trois minutes pour réagir avant que l'accident ne conduise à la mort, ont du mal à repérer le noyé au fond du bassin, en particulier à cause de la réverbération.

Comprenant la nécessité d'un système de surveillance complémentaire, Jérôme Ménière, 36 ans, diplômé de Centrale Paris, crée sa société en 1995, et fait appel à des chercheurs de haut niveau ainsi qu'à des partenaires comme l'Inria pour développer sa technologie. Il s'agissait d'abord d'apprendre à l'ordinateur à voir, ce qui est d'une extraordinaire complexité: «70% des capacités du cerveau humain servent à interpréter ce que l'œil envoie au cerveau», précise-t-il.

L'ordinateur, lui, ne perçoit que des milliers de pixels et ne peut en extraire des concepts comme un arbre ou un homme. Il a donc fallu traduire les concepts en règles logiques. Puis apprendre à l'ordinateur à distinguer les volumes et les surfaces, afin de ne pas confondre un nageur avec son ombre. Enfin recomposer le bassin en 3D, pour que le système analyse la trajectoire des nageurs et les comportements suspects.

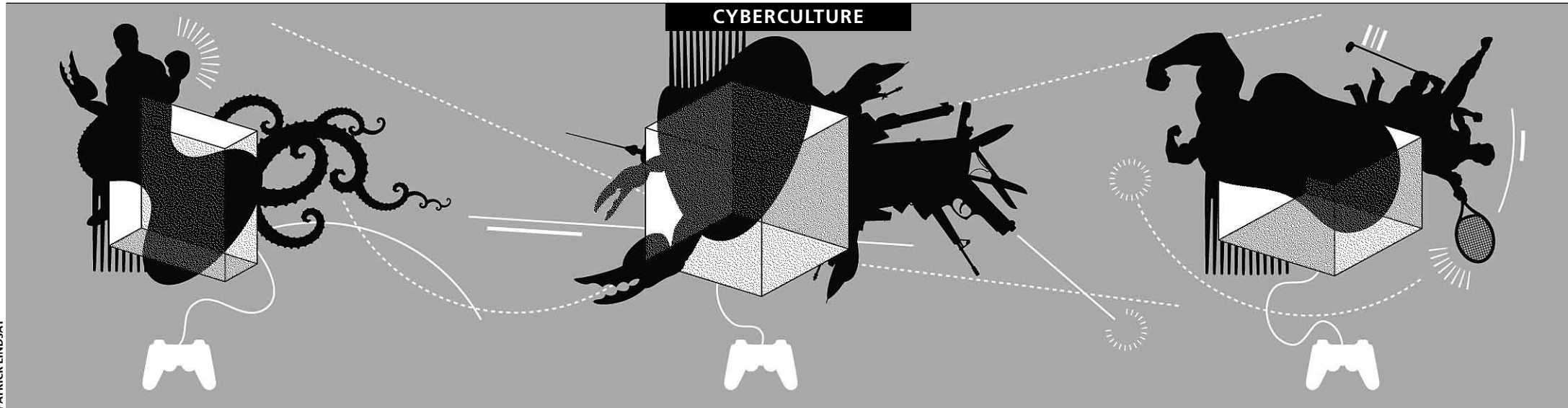
En mars 2000, au bout de six ans de développement et 50 millions de francs investis, Poséidon était commercialisé, pour un prix d'achat minimum de 500 000 francs. L'équipe aujourd'hui douze piscines en France, avec de vastes perspectives puisqu'on y compte 2 000 piscines municipales, et 200 000 aux Etats-Unis. La société vient de lever 110 millions de francs pour s'implanter outre-Atlantique, espérant que ce marché représentera l'an prochain 50% de son chiffre d'affaires. La technologie de vision par ordinateur de Vision IQ pourrait trouver d'autres applications: l'analyse des mouvements des yeux face à l'écran, qui ferait jouer à l'œil le rôle de la souris, par exemple. «Pour imaginer de nouvelles applications, pensez à tout ce que l'homme réalise par la vision!», ajoute Jérôme Ménière.

Aude de la Porte

www.vision-iq.com

interactif.lemonde.fr/
neteconomie

CYBERCULTURE



Les nouvelles dimensions du jeu vidéo au Salon E3

LOS ANGELES

de notre envoyé spécial

Tandis que les stars du cinéma s'étaient donné rendez-vous à Cannes, celles du jeu vidéo se retrouvaient du 17 au 19 mai à Los Angeles pour leur grand-messe annuelle de l'E3 (Electronic Entertainment Expo). Dans un déluge sonore et visuel, professionnels et journalistes ont pu découvrir les jeux et les machines qui vont marquer les deux prochaines années.

Si un mot devait qualifier la grande majorité des jeux présentés durant ces trois journées, cela serait sans aucun doute «réalisme». Les développeurs arrivent désormais à modéliser les personnages ou les décors avec un fort degré de précision et de finesse qui montre que le jeu vidéo se rapproche de plus en plus des films d'animation. Au point qu'il devient parfois difficile de différencier une séquence d'un jeu de celles d'un extrait de film, d'un dessin animé ou d'un événement sportif.

Les simulations de course de jet-ski, par exemple, montrent combien les progrès qui ont été accomplis dans le travail des textures sont énormes. Aujourd'hui, l'eau n'est plus une vaste étendue plus ou moins bleue et pleine de pixels mais bien une surface liquide vivante, avec ses vagues, ses éclaboussures, ses reflets et ses transparences.

Même tendance pour les matches de basket ou de football, les courses de voitures ou de motos dans lesquels personnages et engins rivalisent d'authenticité: fluidité des mouvements, expression des visages, grain de la peau... Tout y est. Les amateurs de réalisme poussé à l'extrême ne devraient donc vraiment pas être déçus par les jeux qui vont envahir les petits écrans dans les prochains mois.

L'Electronic Entertainment Expo a montré des jeux graphiquement réussis et des consoles très performantes

L'utilisation généralisée de la 3D en temps réel et celle de moteurs toujours plus puissants donnent en plus à ces nouveaux jeux une souplesse d'utilisation et une maîtrise des personnages remarquables. Il faut toutefois attendre de pouvoir tester dans leur intégralité les titres présentés à l'E3 avant de porter un jugement définitif, car les présentations sont parfois trompeuses. Et puis, il ne faut pas oublier que beauté ne rime pas forcément avec jouabilité. De somptueux effets de caméra et de transparences ne font pas obligatoirement un titre original et passionnant.

A propos d'originalité, le visiteur de l'E3 pouvait constater cette année encore que la plupart des éditeurs se contentent d'exploiter des recettes qui marchent depuis longtemps. Aventures dans des univers médiévaux ou intergalactiques, combats rapprochés, courses de voitures ou de skate-board, épopées mystiques, actions militaires seront, ainsi, au rendez-vous des prochaines sorties. Pour expliquer ces ressemblances et ce manque de créativité dans les thèmes, les professionnels mettent presque tous en avant le même credo: «Nous faisons ce que les gens demandent!»

Et de comparer leur industrie avec celle du cinéma où pour un *Amélie Poulain* on trouve quinze *Arme fatale* et trente *Seven*!

Malgré ces quelques réserves, nul doute que 2001 et 2002 seront de bonnes années pour les joueurs. Surtout pour ceux qui se porteront acquéreurs d'une console, que ce soit la PlayStation 2, la Game Cube ou la Xbox. Car, et c'est bien là la deuxième grande tendance de cet E3, le PC n'est plus en odeur de sainteté auprès des développeurs et des éditeurs. Hormis quelques titres, la majorité des titres montrés à Los Angeles ont en effet été développés pour les consoles de salon que sont la PlayStation 2 de Sony, la Game Cube de Nintendo ou la Xbox de Microsoft.

Ces machines se révèlent séduisantes avec leurs multiples processeurs qui les rendent aussi, sinon plus, performantes que la moyenne des ordinateurs personnels. Et elles ont l'avantage de s'allumer tout de

suite et d'être prêtes à l'emploi en quelques secondes. En prime, elles offrent désormais la possibilité de jouer en ligne, faisant tomber par la même occasion l'un des grands privilèges du PC.

Dans la bataille des consoles de nouvelle génération, l'avantage est, pour l'instant, du côté de Sony puisque seule sa machine – la PlayStation 2 – est disponible sur le marché. Quand les deux plates-formes concurrentes (Game Cube et Xbox) seront dans les magasins (début 2002 pour la France) et compte tenu que l'on trouvera les titres des éditeurs tiers sur chaque plate-forme, la différence se fera sur le prix, les affinités des joueurs avec une marque, et les jeux propres à Nintendo, Sony ou Microsoft. Ce qui fait dire aux responsables des trois marques qu'il pourrait bien y avoir de la place pour tout le monde. Les joueurs devraient trancher dans les prochains mois.

G. F.

Jouer en ligne ?

Sony y croit. Microsoft s'y lance prudemment. Nintendo attend. Ainsi pourraient se résumer les positions des trois fabricants de consoles vis-à-vis du jeu en ligne. Pour Sony, pas de doute, le jeu en ligne, il faut s'y préparer tout de suite. Le japonais a annoncé une multitude de partenariats en ce sens: AOL pour les outils de communication et la plate-forme Web, RealMedia pour le streaming, ou Macromedia pour le Flash. Les possesseurs d'une PS2 pourront aussi bientôt rajouter disque dur, modem, clavier, souris et écran sur leur console. Chez Microsoft, on préfère attendre. «La Xbox, c'est d'abord une console de salon pour jouer simplement, analyse Pierre Bichelot, responsable de la division grand public de Microsoft pour la France. Je crois que les gens n'attendent pas une machine pour surfer sur le Web.» Même credo pour Nintendo et Stephan Bole, PDG de la filiale française: «Notre choix est de nous recentrer sur les jeux, mais nous restons vigilants sur le on-line. Deux types de modems sont d'ailleurs prêts pour la Game Cube.»

«La console, outil de communication»

Ken Kutaragi est une star au Japon. PDG de Sony Computer, il est le père de la PlayStation. A lui seul, cet homme pèse plus de 100 millions de consoles vendues

Interview

dans le monde depuis 1995. Et, à quarante-neuf ans, il fait figure de visionnaire dans l'univers du jeu vidéo.

Quel regard portez-vous sur cette édition 2001 de l'E3 ?

Pour Sony Computer, c'est un salon très important, car il s'agit du véritable lancement de la PlayStation 2 en tant que plate-forme multimédia. Toutes les annonces qui ont été faites au cours de ce salon vont en ce sens. AOL, Macromedia, RealNetworks, Cisco sont des partenaires qui doivent nous conduire vers l'objectif d'être capables dans les prochains mois de diffuser différents types de contenus par l'intermédiaire de la PlayStation 2.

Pensez-vous que les joueurs attendent ce type de fonctionnalités d'une console de jeu vidéo ?

Très bien connaître les attentes des consommateurs fait partie de la tradition de notre entreprise depuis très longtemps. Nous voulons donc miser au maximum sur la conver-

gence. Mais une convergence plus pratique, moins complexe que celle que l'on peut trouver sur un ordinateur. C'est pour cela que je crois beaucoup à l'avenir des consoles. Elles représentent des interfaces bien plus rapides et simples d'utilisation que les PC. En plus, elles ont un prix attractif. Et je suis persuadé que, pour un joueur, avoir toutes les possibilités de l'Internet, des outils de communication comme les chats, les messageries instantanées et les mails, et du jeu sur une même machine, est quelque chose de vraiment très utile.

N'y a-t-il pas tout de même un paradoxe quand on voit Microsoft venir sur le marché de la console et Sony passer des alliances avec des entreprises proches de l'univers du PC ?

Non, je ne le crois pas. La PlayStation 2 reste bien une machine pour jouer et nous allons avant tout proposer de bons titres, car nous sommes également une grande entreprise de développement de jeux vidéo. Mais il ne faut pas oublier que Sony Corporation est aussi une entreprise qui produit énormément de contenus différents. Nous voulons donc offrir de nouvelles formes de divertissements aux possesseurs d'une console. Je pense au cinéma, à la musique et à l'Internet.

En 1995, quand vous avez lancé la première PlayStation, imaginiez-vous l'impact qu'elle allait avoir sur l'industrie du jeu vidéo ?

En 1995, les jeux vidéo étaient encore très primitifs. Nous avons profité de l'explosion de la puissance des microprocesseurs pour proposer une machine bien supérieure à celle de Sega et de Nintendo, qui étaient, à l'époque, les deux principaux acteurs sur le marché des consoles. Notre défi était de passer à la vitesse supérieure afin de répondre aux nouvelles attentes du marché. Je crois que nous avons réussi. Et si vous regardez ce qui se passe sur l'E3, vous verrez que la qualité graphique des jeux n'a plus rien à voir avec ce qui se faisait avant. La meilleure preuve, c'est que, désormais, les adultes en général et les femmes en particulier se mettent à jouer.

Pensez-vous que la suprématie des PlayStation soit menacée par l'arrivée de la Game Cube de Nintendo et de la Xbox de Microsoft ?

Les consoles ne sont pas des biens de consommation de première nécessité. Ce sont des produits destinés à la détente, aux loisirs et je crois que, sur ce terrain-là, il peut y avoir de la place pour tout le monde. Surtout que, d'après ce que je vois au cours de ce Salon, il y

a de très bons jeux sur chacune des machines. On assiste en plus à l'affaiblissement du PC en tant que machine à jouer. Ecouter un CD ou regarder un DVD sur un ordinateur reste faisable, mais jouer, je n'y crois plus vraiment.

Comment le jeu vidéo va-t-il évoluer dans les prochaines années ?

Cette évolution est indissociable de celle des outils de communication. Désormais, la communication fait partie du divertissement et le mélange des deux va devenir très intéressant. Dans l'avenir, il nous faudra exploiter au maximum les possibilités des réseaux. On peut d'ores et déjà imaginer que les jeux ressembleront à des séries télévisées que l'on diffusera par épisodes. C'est un bon moyen pour que les joueurs communiquent entre eux de la même manière que les téléspectateurs discutent de ce qu'ils ont vu la veille à la télévision. J'entends souvent parler de la PlayStation 3, mais il est beaucoup trop tôt pour évoquer cela. La seule chose que je puisse dire c'est qu'au moment où il faudra remplacer la PS2, on ne parlera sans doute plus de console mais bien de diffusion de divertissement par le biais d'Internet.

Propos recueillis par Guillaume Fraissard

Bientôt sur vos écrans

Aventure

Le studio américain Naughty Dog, a qui l'on doit Crash Bandicoot, revient sur PS2 avec un Jak and Daxter superbe. Des heures de balades dans des décors très fouillés en perspectives. Sur Game Cube, Nintendo donne sa chance à Luigi, le frère de Mario, pour un **Luigi's Mansion** dans lequel le plombier en salopette verte devra aspirer moult fantômes pour prendre possession de sa maison. Un jeu très proche de l'univers des dessins animés et diablement efficace réalisé sous la direction du concepteur vedette Shigeru Miyamoto.



Stratégie

Les amateurs de jeux en ligne sur PC attendent avec impatience **WarCraft III**, en cours de finition. Tout ce qui a déjà fait le succès de cette saga est au rendez-vous: temps de jeu, aventure, souci des détails et maniabilité des personnages. Toujours sur PC, Lucas Art prépare pour décembre un monde persistant baptisé **Star War Galaxy** qui plongera les joueurs dans l'univers de la guerre des étoiles. Enfin à noter, sur Game Cube, le très joli **Pikmin**, habile et captivant mélange de Lemmings et de Sims dans un environnement marqué par la nature, proche en cela du film *Microcosmos*.

Action

Attendu, **Metal Gear Solid 2** (Konami-PS2) voit le retour de son héros Snake. L'histoire reste simple, mais le graphisme et la jouabilité devraient assurer le succès de ce jeu. Unreal Championship (Xbox) ravira les amateurs de bagarre sanglante, d'autant plus que cette version est prévue pour le jeu en ligne sur la console de Microsoft. Toujours sur Xbox, Halo s'annonce également très prometteur avec son commando chargé d'annihiler l'armée ennemie. Enfin sur PC, Electronic Arts prépare un **Medal of Honor, Allied Assault**, qui a pour cadre le débarquement de Normandie.



Sport

SSX Tricky viendra bientôt dignement prendre la suite du célèbre jeu de glisse avec snowboard, tandis que **Dunkin** (Electronic Arts également) ravira les fans de basket de rue et de musique hip-hop. De son côté, Sony lancera dans les prochaines semaines **This is Football 2002** dans lequel les tacles, les passements de jambes et la barbichette de Fabien Barthez sont très bien rendus. **Wave Race Blue Storm**, un jeu de course de jet-ski, et **NBA Courtside 2002**, une simulation de basket, accompagneront quand à eux la sortie de la Game Cube.

Forum interactif

Les Forums de société du Centre Pompidou et Le Monde interactif vous invitent à participer à un débat le 31 mai 2001, autour du thème «Napster et les écuries d'Augias, ou comment favoriser la pluralité des formes de création et concilier le droit d'auteur avec les modes féconds d'échanges entre pairs?» Avec Jean-Rémy Grattadour, chargé de mission à l'Irepp (Institut de recherche et de prospective postales), et Caroline Stiegler, enseignante à l'Université de Compiègne, juriste, spécialiste de la propriété littéraire et artistique.

Entrée libre, niveau -1 du Centre Pompidou.

PUBLICITÉ

Assistants personnels de choc

Les entreprises voient dans les ordinateurs de poche des outils d'amélioration de leur organisation

LE LONG du RER, coincée entre deux hangars dans une zone industrielle de la Plaine Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), la société Korrigan n'a pas à première vue des allures de pionnière technologique. Mais la sagesse populaire le dit bien : il ne faut pas se fier aux apparences. Spécialisée dans le nettoyage des graffitis parisiens, l'entreprise a mis en place un système qui repose sur l'utilisation d'assistants électroniques Palm. Ainsi, ses 30 « releveurs », qui effectuent le repérage des graffitis, rentrent les données dans leur assistant, dessinant ainsi une cartographie de la capitale taggée. Puis, les 70 agents d'intervention suivent leur tournée quotidienne de nettoyage, préparée par des agents de planning, et actualisent la base de données via leur PDA (Personal Digital Assistant), ou assistants personnels.

Ici, l'utilisation n'a rien à voir avec celle, classique, d'agenda électronique... L'aspect extérieur, tout d'abord, est différent. Les Palm sont entourés d'une coque, qui les protège des intempéries et des chocs. Surtout, ils disposent de logiciels sur mesure qui en font des outils de pointe. « Nous avons industrialisé des prestations autrefois artisanales », résume Xavier Papin, l'un des directeurs d'activité de Korrigan qui a mis en place le système. La société a déjà nettoyé au total, depuis février 2000, près de 500 000 m² de surface dans Paris intra-muros.

Korrigan a mis sur les assistants personnels pour des raisons de coût : 4 100 francs pour un appareil, contre plusieurs dizaines de milliers de francs pour un ordinateur portable. Mais leur principal avantage réside dans leur souplesse et leur simplicité d'utilisation. « Aucun de nos agents n'est informaticien, certains n'ont jamais touché un ordinateur. En revanche, tous se sont très rapidement et simplement appropriés ces outils », précise Xavier Papin.

Malgré la spécificité de son activité, Korrigan est loin d'être un cas unique. De plus en plus d'entreprises s'intéressent aux assistants personnels, particulièrement adaptés aux besoins des populations mobiles. Tous les fabricants, de Palm à Psion en passant par HP, Handspring, Compaq ou Casio, dé-

veloppent des politiques commerciales ciblées. « Nous avons constaté que 80 % des synchronisations sont faites sur le lieu de travail, précise Thierry Gilardi, responsable du marché entreprises chez Palm France. Au départ, les achats sont effectués à titre individuel, et ce sont les particuliers qui font rentrer nos assistants dans leur entreprise. D'ailleurs, les sociétés ont souvent deux chiffres concernant le nombre de Palm dans leur flotte : l'un officiel, qui repose sur une réalité comptable, et l'autre, officieux, qui intègre ceux qui ont été achetés à titre personnel, utilisés également à titre professionnel. »

PARTAGER LES DONNÉES

Ce glissement entre la sphère privée et la sphère professionnelle est perceptible notamment chez les commerciaux. Constamment en déplacement, ils doivent pouvoir accéder en permanence au catalogue de leurs produits, à leurs fiches clients, et faire remonter le plus rapidement possible les informations du terrain. « L'une des motivations principales qui font venir les entreprises au PDA, c'est le partage de données », analyse Olivier Hatuel, directeur général de Synchronoteam, intégrateur exclusif en France de la technologie de synchronisation développée par AvantGo.

Autre population visée : celle des techniciens de maintenance. Dans

ce cas de figure, les gains peuvent être précieux à la fois en termes de temps et d'argent, comme l'explique Yvon Corcia, PDG d'Aladino, qui conçoit des services pour PDA. « Avant, le technicien devait passer à l'agence prendre sa feuille de route. Avec ce système, il lui suffit de synchroniser son PDA pour voir sa feuille de route. Il n'a plus besoin de repasser à l'agence. Il y a gain de temps et gain administratif. Selon les experts en ce domaine, on peut estimer que quatre visites par jour, c'est le seuil de rentabilité. L'objectif, malgré le passage aux 35 heures, c'est de passer à six visites par jour ! »

A l'heure où la plupart des sociétés françaises mènent des réflexions sur la gestion du temps de travail et la mobilité de leurs employés, les assistants personnels se trouvent à la croisée des chemins. L'arrivée imminente des « smartphones », ces superassistants qui couplent les qualités d'un PDA à celles d'un téléphone mobile, ne va faire qu'accélérer le phénomène. Sans parler de Bluetooth, cette norme sans fil qui fera communiquer très facilement PDA et téléphones mobiles.

Laurence Bernaert

interactif.lemonde.fr/
netéconomie

Script des jeux vidéo

« DANS UN JEU, l'histoire peut n'être qu'annexe. Ce qui compte, c'est essentiellement l'ambiance et le game-play, c'est-à-dire les actions que le joueur doit mener. » A vingt-

Portrait

six ans, Patrick Receveur sait de quoi il parle : sa première partie sur ordinateur remonte à... 1986. Quinze ans plus tard, il est concepteur de jeux ou game-designer chez Cryo. Sa fonction consiste, selon ses propres termes, à « conceptualiser et vérifier la cohérence du jeu ». Il travaille actuellement sur Persian Wars, un logiciel de stratégie et d'aventures sur PC. Il est intervenu après la mise au point du synopsis et du scénario et s'occupe de toutes les phases rédactionnelles qui suivent, y compris de la mise au point du manuel d'utilisation du jeu.

Première étape essentielle, le script liste toutes les missions et les actions que doivent effectuer les personnages afin que les programmeurs puissent les traduire en lignes de code et les faire « exister ». C'est en quelque sorte la préprogrammation. Beaucoup de détails entrent en ligne de compte et mieux vaut être extrêmement minutieux. Sur un logiciel de stratégie, le game-designer est même amené à mettre au point les cartes géographiques.

« Cela n'exclut pas pour autant la créativité, car c'est également au cours de cette phase que l'on rajoute des intrigues secondaires destinées à rendre le jeu plus vivant et animé. Sur Persian Wars, j'ai par exemple créé de toutes pièces un marchand de tapis », détaille le game-designer. Il corrige et revoit ensuite chacune des étapes et des missions scriptées.

Parallèlement au script, Patrick Receveur rédige les dialogues. Réduits à la portion congrue sur les logiciels de courses ou de combats, ils peuvent être nombreux dans les jeux de rôle, d'aventures et de stratégie comme Persian Wars où l'on frise les trente mille mots ! Presque une sinécure pour Patrick Rece-

veur. Fan de jeux de rôle, il organisait jusqu'à il y a peu des parties de donjons et dragons grandeur nature. « Il fallait inventer des personnages, écrire des histoires et des dialogues », raconte-t-il.

Mais s'il est en revanche une mission qu'il juge difficile à assurer, c'est celle du réglage des unités : autrement dit, de la définition des caractéristiques des personnages et des créatures. Quels sont leurs pouvoirs, leurs forces par rapport aux uns et aux autres ? Pourquoi telle action entraîne-t-elle une perte massive de points ou à l'inverse un gain exceptionnel ? « Il est possible de ne pas être simpliste ni logique dans les choix, mais il faut le justifier "scénaristiquement", précise-t-il. Tout doit être pensé dès le début. »

Pour ce stade comme pour les autres, Patrick Receveur bénéficie de l'expertise de testeurs maison. « Leur analyse est incontournable, raconte-t-il. Ils me permettent notamment de peaufiner les réglages, me signalent quand les adversaires ou les héros sont trop puissants. La psychologie du joueur repose généralement sur des principes assez basiques : on adore en rattraper de justesse, s'en sortir alors qu'il ne nous reste plus que quelques points de vie. »

Il s'agit de trouver le bon dosage mais aussi de s'assurer de la cohérence du jeu. Appelée finalisation, cette étape fait également partie de ses attributions. « La progression dans le jeu doit être régulière. Il ne faut pas devenir trop fort tout de suite ou au contraire être bloqué dès le début. » Là encore, le game-designer doit déterminer le subtil équilibre qui permet de tenir le joueur en haleine. Et pour y parvenir, la seule recette repose, selon lui, sur une nécessité incontournable : « Il faut avoir une solide expérience du jeu et en maîtriser les arcanes. Il ne me viendrait pas à l'idée de travailler sur des programmes de sport ou de courses de voitures classiques. Je n'y joue pas et je n'aime pas ça ! »

Hanna Waar

Profil

Le curriculum vitae idéal

Expérience : chef de projet (Web, multimédia), consultant en animation...

Compétence : conception de jeux, aptitude à la gestion d'équipes multimédias.

Qualités demandées : bonne culture générale et technique, excellentes connaissances et pratique courante du jeu, écoute des autres, créativité et minutie.

Les formations

Il n'en existe aucune qui soit spécifiquement dédiée à la conception de jeux. Quelques troisièmes cycles et écoles sont appréciés des entreprises du secteur. Patrick Receveur a, par exemple, obtenu une maîtrise d'histoire à l'université de Lyon-III puis un DESS de sciences du jeu à l'université de Paris-XIII.

DESS sciences du jeu

Activités ludiques, produits culturels et éducatifs.

Formation assez théorique avec une approche sociologique de l'univers des jeux.

www.univ-paris13.fr

Supinfocom

Certificat de spécialisation en conception multimédia.

Accessible aux titulaires du bac et bac +2, cette école forme en deux ou quatre ans aux fonctions de conception dans le multimédia. Elle est très prisée des studios de jeux vidéo.

www.supinfocom.fr

Laboratoire d'imagerie numérique d'Angoulême

European Media Master of Art.

Ce diplôme de niveau bac +5 est d'une durée de deux ans. Attention, il demande des compétences graphiques et informatiques.

www.cnbd.fr/profess/3ecycle/cursus/cursus.htm

PUBLICITÉ

le Monde
INTERACTIF

16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.

Tél. : 01-53-38-42-60. Fax : 01-53-38-42-97.

E-mail : hitech@lemonde.fr

Directeur de la publication : Jean-Marie Colombani.

Directeur général : Bruno Patino.

Rédacteur en chef : Bertrand d'Armaogac.

Secrétaire général de la rédaction : Claudine Boeglin.

Directrice artistique : Maria Mercedes Salgado.

Rédaction : Olivier Zilberstein, chef de service (Enquête),

Pierre Bouvier (site Internet), Cécile Ducourtieux (Entreprises), Stéphane Foucart (Techniques), Guillaume Fraissard (Cyberculture, Portrait), Gaëlle Macke (Entreprises), Stéphane Mandard (Citoyen), Corinne Manoury (Techniques), Catherine Rollot (Métiers).

Édition : Olivier Herviaux.

Réalisation : Nathalie Le Dréau, Alex Monnet, François Montintin.

Révision : Olivier Houdart, Martine Rousseau.

Publicité : Le Monde Publicité. Directeur général : Stéphane Corre. Caroline Séjournant, directrice de clientèle (01-42-17-39-56). Philippe Raër (01-42-17-38-58).

Impression : Le Monde Imprimerie.

Les articles extraits de BUSINESS WEEK traduits et reproduits dans ce numéro sont la propriété de The McGraw-Hill Companies, Inc. ©2001. Tous droits réservés. Articles translated and reprinted in this issue from BUSINESS WEEK are copyrighted 2001 by The McGraw-Hill Companies, Inc. All rights reserved.

interactif.lemonde.fr